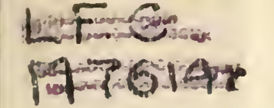

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00888524 6

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Paris. — Imp. Charles Jouaust, r. S.-Honoré, 338.



RECUEIL

DE

POÉSIES FRANÇOISES

DES XV[e] ET XVI[e] SIÈCLES

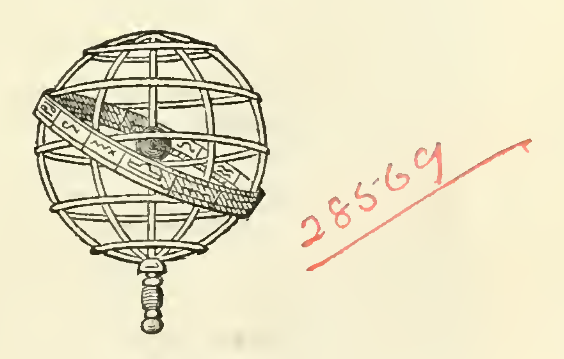
Morales, facétieuses, historiques

RÉUNIES ET ANNOTÉES

PAR M. ANATOLE DE MONTAIGLON

Ancien élève de l'école des Chartes
Membre résident de la Société des Antiquaires de France

TOME VIII



A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

MDCCCLVIII



L'Epitaphe de deffunt maistre Jehan Trotier (1501)

Cette curieuse épitaphe, que je ne sache pas avoir été employée dans l'histoire de notre ancien théâtre françois, existe à la Bibliothèque Impériale. C'est un in-8 gothique de quatre feuillets. Le titre est seul sur le premier feuillet, dont le verso est occupé par un bois grossier et d'un travail clair, représentant un prêtre assis qui écrit à un pupitre. Le grand *L* du titre est orné de têtes grotesques et d'un col de grue fantastique, dans le goût des lettres employées par Vérard et par quelques autres. Au dernier verso se trouve une marque peu connue, qui n'a été relevée ni par M. Brunet, ni par M. Silvestre dans ses *Marques typographiques*. Sur les créneaux d'un mur en demi-cercle, qu'en blason on diroit maçonné de sable avec les traits d'argent, un aigle et un lion, qui sont les emblèmes de saint Jean et de saint Marc, puisqu'ils sont nimbés, soutiennent un écusson chargé des lettres *P C*; derrière eux sont quatre arbres d'espèces différentes, et devant la tour un papier sur

lequel on lit : FRANBOYS ; le tout est encadré de deux colonnes supportant une arcade en anse de panier. Je ne connois pas le nom de ce libraire ; par le sujet même de la pièce il est à croire qu'il étoit Parisien.

La pièce nous apprend que Trotier vécut vieux et mourut pauvre ; qu'il étoit, et ceci est le point le plus curieux, à la tête des Enfants sans souci. Récemment M. Magnin, dans les excellents articles qu'il a consacrés dans le *Journal des Savants* (numéros de février, mars et juin 1858), à nos trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre françois*, a tenté le premier de reconnoître parmi les Farces celles qui appartiennent à la Bazoche, aux Enfants sans souci. C'est une idée nouvelle et féconde, que son ingénieuse et sûre critique étoit seule à même d'aborder, mais qui de longtemps encore ne pourra donner lieu à un classement définitif et surtout complet, tant les documents sont absents sur ces associations théâtrales, qui ont pourtant fait la vie de notre ancien théâtre comique. Ainsi Trotier, dans le dernier tiers du 15e siècle, a eu le titre de Père des Enfants sans souci. C'est donc un auteur de farces, et peut-être a-t-il écrit quelques-unes de celles que nous possédons ; mais comment l'y reconnoître ?

Notre pièce nous apprend encore qu'il se désignoit par la qualification de *L'un des povres contents*. Etoit-ce un titre dans la confrérie des Enfants sans souci ? Cela se rattache-t-il à une autre association dramatique ? Il est possible, à moins qu'on ne s'en tienne à la pensée plus simple

de n'y voir qu'une de ces désignations allégoriques si souvent employées par les poëtes du temps. Nous trouvons, de plus, dans l'Epitaphe, qu'il a composé les Colibetz et Ditz de Menandre; je les ai cherchés en vain, et ils ont échappé aux récentes études de M. Benoist et de M. Guillaume Guizot sur Ménandre. Plus tard, en 1580, Geoffroy Linocier a traduit en françois et imprimé à Paris les sentences de Menandre, ancien poëte grec (Du Verdier, éd. de Rig. de Juv., t. V, p. 57). Il est probable que le livre de Trotier devoit être analogue. On n'a que des fragments de Ménandre, et bien peu nombreux. Le livre de Trotier ne devoit donc être qu'un recueil d'adages, et il avoit dû prendre les débris du comique athénien comme un thème plutôt que le traiter comme un texte; ce devoit être une paraphrase, et non pas une traduction.

Trotier (cf. p. 12) avoit aussi écrit des *Soulhais imprimez*. Il n'y faut pas voir les Souhaitz des hommes et des femmes, puisqu'ils paroissent être de Valé (cf. II, 153), mais plutôt les Souhaiz du monde (I, 304-315). Alors le roi de France seroit encore Louis XI; mais, puisque Trotier est mort en 1501, la pièce seroit écrite avant le mariage du roi avec Anne de Bretagne, c'est-à-dire avant le commencement de 1499. Je n'ai rien à dire sur les Ditz à la louange des Dieux.

Je n'ai pas encore parlé de la notice consacrée par Du Verdier à notre poëte : c'est qu'elle ne fait en rien double emploi avec l'Epitaphe. Chacune d'elles ne nous apprend que des choses différentes,

et, pour être court, l'article de Du Verdier, que voici, n'en est pas moins précieux :

« Jean Trotier. Traité compilé par maître Jean Trotier, en équivoques, lorsqu'il y eut division entre le roi et autres princes du sang, tenant le parti de M. d'Orléans, pour inciter tous ceux du sang à paix et service faire, honneur, foi et révérence porter au roi très chrétien, imprimé à Paris, in-8. Ledit Trotier a composé en rime la description du beau château d'Amboise, imprimée à Paris, in-16. »

Ce sont là des titres bien positifs, et par là incontestables ; malheureusement ces volumes ne paroissent pas encore avoir été retrouvés. L'édition de Rigoley de Juvigny ne fait suivre cet article d'aucune note : par conséquent ni lui ni La Monnoye ne les avoient rencontrés. L'abbé Goujet n'en a pas non plus parlé. Le Père Lelong a bien cité le second, qui nous seroit aujourd'hui si curieux, mais il est probable qu'il n'a fait qu'en relever le titre en dépouillant l'ouvrage de Du Verdier, et de la *Bibliothèque historique* il a passé dans les bibliographies provinciales, sans que pour cela il soit en réalité plus connu. Par son sujet même ce seroit le plus important ; quelle qu'elle soit, une description de ce beau château nous donneroit sans doute plus d'un renseignement, soit local, soit artistique, sur cette résidence favorite du premier protecteur des artistes italiens en France. Quant au Traité en équivoques de Trotier, son titre nous apprend qu'il avoit été certainement écrit et publié sous le règne de Charles VIII,

et même de 1487 à 1488, puisqu'il ne peut être rapporté qu'à l'espace de temps écoulé entre le moment où Louis XII, alors duc d'Orléans, alla se joindre au duc de Bretagne, et celui où il fut fait prisonnier à la bataille de St Aubin. On peut même inférer de ce poëme que la description d'Amboise doit plutôt être contemporaine de Charles VIII que de Louis XII. D'un côté, celui-ci n'est monté sur le trône qu'en 1498, et de l'autre la ligne politique du traité en équivoques montre que Trotier pouvoit être de quelque chose auprès de Charles VIII, si même il ne fut pas nommément chargé de l'écrire, comme, un peu après, Gringore fut chargé, sous Louis XII, d'écrire contre le pape et contre les Vénitiens.

Trotier mourut l'unzième jour de janvier mil cinq cent, c'est-à-dire en 1501, et sans doute à Paris, puisqu'il faisoit partie des Enfants sans souci; il venoit même ou bien il étoit près d'y rentrer, puisqu'on le compare au lièvre qui revient mourir près de son gîte. Une note manuscrite, ajoutée sur le titre, met à la suite de son nom : *demeurant à Paris, rue Sainct Denis*. L'écriture est trop postérieure pour qu'on y puisse accorder une foi entière; mais c'est une indication qu'il est bon de recueillir, et que le hasard se chargera peut-être de compléter.

L'Epitaphe de deffunt maistre Jehan Trotier.

L'Acteur.

Ung soirbien tart, de travail assommé,
Las de penser et d'avoir asommé[1]
Les biens, les maulx, les dangers et perilz
Que Fortune donne à mains esperilz,
Car tous humains tient enserrez et mue,
Quant [tout] soubdain sa roe tourne et mue,
Donnans plaisir aux ungs et tous esbatz,
Et aux autres estatz povres et bas;
Ainsi pensant qu'elle nous tient subgectz
Comme ung oyseau qui est lié sur geetz [2],
Moy, qui estois de penser mon soul las,
Pour remettre mon las cueur en soulas,
Comme en après je descripray en vers,
Dessus ung liet je me jectay envers[3]
Pour reposer et prendre aucun sejour
De grant travail, que j'avoye en ce jour,
De tant penser, dont soubdain cline et ferme
Le cueur et l'œil en dormant fort et ferme.
Le matin vint; ainsi que l'aube appert,

1. Rassemblé par la pensée, récapitulé, par extension de mis en une *somme*, en un tas.

2. Geets ou giez sont deux petites courroies courtes, de peau de chien, une en chaque jambe du faulcon, près la serre, au-dessus desquels sont les sonnettes tenant à une autre petite courroye à part. (Nicot.)

3. A l'envers, sur le dos.

Je m'esveillay d'effroy; prompt et appert,
Je ouvry mes yeulx et regarday par l'air;
Lors j'entendy dame Atropos parler,
Qui commandoit lever ses estandartz
Par [des] souldars portans faulx et tant d'arcz,
Fleches et dartz, sonnans leurs tristes cors,
Pour dissiper et meurdrir ung seul corps;
En ung instant fist grant bruyne lever
Là où estoit nue comme le ver,
Seremigres, la seur et la compaigne
Desditz souldars, qui tousjours l'acompaigne.
Quant j'aperçeu leurs voulentez horribles,
Et qu'ils buffoyent en l'air de si orribles
Broas, venins, pour mettre soubz la lame
Celuy dont Dieu, comme je croy, a l'âme.
Las! dis ge moy, je pleureray à larmes
De veoir crier de si piteux allarmes;
Car Atropos à grans pas et à saulx
Venoit livrer ses très cruels assaulx
Dessus celuy que l'on povoit bien mettre
En son vivant des bonsfaicteurs le maistre.
Approcher fist tous ses suppotz et serfz,
Escervellez comme sauvages cerfz,
Pour desployer ses furieux tresors
Là où je vy des dardillons[1] très ors,
Rougis de sang, de coulleur faulce et matte,
Desquelz souvent les humains faulce et matte;
Lors Atropos, plus laide que ung sec ours,
Ung dart sanglant print pour tenir ses cours
Et descendit en la presente ville

1. Pris ici comme diminutif de dard.

D'une façon tres deshonneste et ville,
A celle fin de livrer à mort sure
Le bon Trotier par amère morsure,
Dont s'aprocha à tout son dart amer
Que chacun doit craindre, non pas aymer,
Et le ferir d'un coup dur et pervers,
Pour luy faire menger le corps par vers.
Prions Jesus qui lui face pardon,
Luy ottroyant son paradis par don[1].

Las, il est mort, voire mort et deffait
Du dart infait, tant ort et venefique.
De veoir mourir ung homme si parfait,
Qui a bien fait et couché rhetorique
De pratique haulte et scientiffique,
Je replique que à ung tel personnage
C'est dommage quant Atropos s'aplique
De sa pique luy faire aulcun outrage.

Onc ne fist mal qu[e] à son propre corps,
De mes recordz je dois estre creable;
Onc ne chercha [ne] noises ne discordz,
Mais tous accords et doulceur amyable,
Et sans fable fut à tous agreable;
Secourable tout le temps de ses ans;
Sans motz nuysans, par son parler affable,
Dessus sa table[2] entretint gens plaisans.

1. On a vu que tout ce prologue est écrit en rimes équivoquées.

2. On sait qu'on a dans des circonstances solennelles joué des farces sur la table de marbre du Palais. Il est plus probable qu'il ne s'agit ici que du tréteau sur lequel Trotier tenoit en joie ses auditeurs *sans mots nui-*

Pour avoir fait mille coupletz rimez,
Bien estimez et prisez par tous lieux,
Pour avoir fait des Soubhais imprimez,
Non reprimez de jeunes ou de vieux;
Par ditz joyeux a alosé le[s] dieux,
A qui mieulx mieulx, pour leur haultz bruitz et [faitz;
Par ses effaitz [très] grans et spacieux
Doit estre ès cieulx du nombre des parfaitz.

Assemblez-vous, les déesses et dieux,
Et delaissez vos chants armonieux,
Voz beaulx habis, vos pompes et richesses;
Ne chantez plus, mais larmoyez des yeulx,
Mettez tout bas plaisirs sollacieux,
Ne portez plus que coulleurs de tristesses,
Faisant le dueil pour les dures oppresses
Et les griefz maulx que ceste louve a faitz,
Faisant porter à cestuy-cy le faitz.

Philomena, cessez, cessez voz chantz,
Qui sont si haulx, si doulx et si perchans;
Ne chantez plus musicalles chansons,
Mais commandez aux oysillons des champs,
Aux grans, aux gros, aux petis, aux meschans,
Qu'ilz facent dueil sans saillir des buissons,
Changans leurs chantz par estranges façons,
En regretant la desplaisante mort
De vostre amy [1], qui gist en terre mort.

sants, c'est-à-dire sans trop de scandale et sans politique.

1. On pourroit inférer de là que Trotier étoit aussi musicien; je crois cependant que, jusqu'à preuve, il faut s'abstenir de cette supposition. Notre poëte ano-

Sus, Menander, faitz tes gémissemens,
Car le pillier et tous tes fondemens
Est abatu, plus n'y a de remède;
Tu dois penser que tous esbatemens
Se tourneront vers toy en pencemens,
Car maintenant tu n'as confort ne aide;
Tu as perdu ton meneur et ta guide[1],
Qui composa tes Colibetz et ditz :
Cy gist le corps, et l'âme en paradis.

Pleurez, pleurez les Enfans sans soucy,
Quant vous voyez ycy mort et transy
Votre père qui vous a gouvernez.
Comblez voz yeulx de veoir son corps ainsi,
Piteusement mis à present ycy,
Vous en devez estre bien estonnez;
C'est bien raison que dueil en menez
En prevoyant la dure departie
Et comment est vostre bende espartie[2].

Pan, Orpheus, qui esse qui dira
En piteux son ung triste *Libera*,
Affin d'aider à Carmentis la dame[3]?

nyme, suivant les errements communs, ne fait peut-être comparoître la musique que comme un éloge de l'harmonie qu'il trouvoit aux vers de Trotier.

1. On a dit, jusqu'au commencement du 17e siècle: La guide des chemins de France.

2. Dispersée.

3. Carmenta fut la mère du roi Evandre, qui passoit pour le fils de Mercure, et vint d'Arcadie fonder, sur les bords du Tibre, la ville de Pallanteum, qui fit plus tard partie de Rome. Carmenta étoit prophétesse et rendoit ses oracles en vers, d'où son nom latin. Une des portes

Je vueil sçavoir lequel commencera;
Car en ce son chacun s'assemblera
Pour veoir le corps qui gist dessoulz la lame
Et prier Dieu très humblement pour l'ame,
Puisqu'en ce point il est mort et passé,
Disant pour-lui : *Requiescat*[1] *in pace.*

EPITAPHE.

Cy-devant gist au lict dame Cybelle[2],
Par le regard du basilic rebelle,
Le bon Trotier, qui long temps a vescu
Sans amasser ne grant blanc ne escu,
Mais seulement il voullut en son temps
Estre nommé l'un des povres contens;
Faisant comme le bon lievre chassé,
Près de son giste est mort et trespassé,
L'onziesme jour de janvier mil cinq cens,
Jusques au dernier soupir garny de sens.
Priez à Dieu qu'il veuille avoir pitié
De son ame par sa doulce amytié.

AMEN.

de Rome, celle qui s'appela la porte Scélerate, fut longtemps appelée, en son honneur, la porte Carmentale.

1. Imp. : Requiescant.

2. C'est-à-dire dans la terre.





Chanson flamande sur la bataille de Pavie (1525)

Si l'effet produit par la prise du roi de France, tombé, à la bataille de Pavie, entre les mains des Espagnols, fut immense dans notre pays, il ne fut pas moins grand à l'étranger. Ce qui étoit pour nous un sujet de douleur et de crainte étoit pour eux une victoire et une espérance. La pièce qui va suivre est un témoignage curieux des sentiments avec lesquels les Pays-Bas espagnols accueillirent cette fortune. C'est un placard petit in-folio imprimé d'un seul côté. En haut se trouve la copie de la lettre adressée par la reine Louise à Charles-Quint. C'est une preuve de plus de la confiance qu'il faut, en général, ajouter à ces pièces officielles qu'on imprimoit pour le peuple, en les accompagnant de vers et de poëmes destinés à les faire passer. En effet, la lettre publiée dans les papiers du cardinal de Granvelle (I, 259) est absolument la même. La plus grande différence est celle de la souscription, encore plus forte que dans l'ancienne impression : *A mon bon fils l'empereur*[1]. Au-dessous de la lettre est la pièce de

1. On peut voir, dans les papiers de Granville (I, 263),

vers, sans titre et disposée sur deux colonnes. Elle n'a pas de nom d'imprimeur, mais elle doit sortir des presses d'Anvers. Le seul exemplaire qu'on en connoisse, le seul peut-être qui existe encore, se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, à la suite d'une pronostication pour 1547, écrite par Jean Sauvage, médecin d'Anvers, et imprimée à Anvers par Henri-Pierre de Middelburch, et à la suite d'une autre pronostication pour 1537, calculée par Jaspar Laet, et imprimée en Anvers par Michel de Hoochstrate au naveau. J'ajouterai qu'elle a été signalée par M. Paul Lacroix, qui l'a réimprimée dans le Bulletin du Bibliophile, numéro de février 1858, pages 732-735. Nous la redonnons d'après l'original. On remarquera les bizarreries de l'orthographe, comme *sur*, *sus*, imprimé *sups*, avec un luxe de consonnes à ravir les partisans de cette orthographe, soi-disant étymologique, avec laquelle on a, depuis sa mort jusqu'à nos jours, si fort barbouillé Rabelais.

S'ensuyt la copie des lettres envoyées à l'Empereur par la Regente de France.

Monseigneur mon bon filz, après avoir entendu par ung gentil homme la fortune advenue au Roy

la réponse de Charles-Quint, et conférer le volume de M. Aimé Champollion sur la captivité de François Ier. Le *Cabinet historique* a publié dans son second volume de nouvelles pièces sur ce sujet.

monseigneur mon filz, j'ay loué et loue Dieu de ce qu'il est tumbé ès mains du prince de ce monde où je l'ayme mieulx, esperant que vostre grandeur ne vous fera point oublier la proximité de lignage d'entre vous et luy. Et davantage, que je tiens pour le principal le grandt bien qui en poeult universelement venir à toute la chrestienté par l'union et amitié de vous deux : Et pour ceste cause vous supplie, monsigneur mon bon filz, y penser, et en attendant commander qu'il soit traicté comme l'honnesteté de vous et de luy le requiert, et permettre, s'il vous plaist, que souvent je puisse avoir nouvelle de sa santé. Et vous ne[1] obligerés une mère, ainsy par vous nommée, et vous prie aincoire une foys que maintenant en affection soyés père à votre humble et bonne mère. *En bas estoit escript :* Loyse. *Et au-dessus :* A monseigneur mon filz l'Empereur.

Quiconques voeult en soy rememorer
Les faictz haultains des victorieux Roys,
Il les verra non estre à comparer
A nos derniers parages et arrois,
Par lesquelz est vaincu le roy Franchoys,
Prins en son parcq, son orgoeul abbatu,
Tant que ad present il n'est en son francq chois,
Par follement vers nous s'estre embatu.

Il estimoit Fortune lui debvoir

1. *Ne* pour *en*, de cela, par cela.

Porter faveur, comme fist aultrefois
A Saincte Croix [1], où estoit le pooir
Des Suysses, mais, en suyvant ses loix,
Elle a torné supz sa sphere de bois,
Tant que soubz piet a mis la gent franchoise,
Le Roy captif, aultres princes et Roys
Samblablement, par leur content et noise.

Loenge à Dieu, qui donne la victore
Telle à Cesar par le duc de Bourbon!
Noble Bourbon, puys mil ans telle glore
Ne acquit quel'qung, que ton bruyt et renom;
Par tel fachon t'as erigé ton nom;
A tousjours mais, n'est besoing en doubter;
Tu as dompté superbe nation,
Qui pretendoit le monde surmonter.

Franche, dis-moy, quand tu fis encharger
La Salemandre à ton Roy pour blason,
Pensois-tu point pour quoy signifier?
Elle enseigne, sans contradiction,
Homme pardu de venerin tison [2],
Comme ton Roy, dont poeuples, sans nombrer,
Sont abismés en la conclusion,
Comme en histore on porroit racompter.

Sainct Mathias, en son mois de febvrier [3],

1. Allusion à la victoire de Marignan, gagnée par François Ier en personne, les 13 et 14 septembre 1515; le second de ces deux jours est celui de la fête de l'Exaltation de la sainte croix.

2. Des flammes impures de Vénus.

3. Saint Mathias est le 24 février.

T'a visité trop mieulx que à ses pardons :
Son sort est chut supz toy, au vray compter,
Tant que tu n'as peult rapasser les pontz
Du fort Thasin[1] ; mais, ainsy que moutons,
Sont tes gens mors, pour purger les malfaictz
Que t'as commis vers toutes nations,
Comme febv[r]ier la denote en ses faictz.

Si cy-après tu passes près Pavie,
Ramembre-toy de la belle journée
Où ont lassé les membres et la vie
Tes danseriaulx, que[1] creature née
Telle ne scet[2] ; abaisse ta huée,
Car en ce point pugnit Dieu les malvais :
Tu as regné, tu seras regentée
Par nos regentz et victorieulx fais.

Ne doubtes point que Cesar vaincquera,
Comme piecha Dieu l'a notifié :
Province en toy cy-après on fera,
Quand le tors faict sera rectifié.
Tu as premier l'Empereur deffié,
A ton malheur, ainsi comme il appert ;
Prie[ss] merchi de coeur humilié,
Car aultrement tu vois que tout se pert.

Francz Bourgongnons, reveillés vos esprit[s],
Et si chantés et Bourgongne et Bourbon,

1. Le Tesin se jette dans le Pô, près de Pavie.

2. C'est-à dire : une si belle journée qu'on n'en connoît pas une pareille.

Car nous avons gaignié et los et pris
Dessupz Franchoys, qui n'ont pas eult le bon,
Tesmoing Thesin, où se noia foison
Des ennemis de Cesar invaincu :
Si parsuyvons, à mon opinion,
Tout le réalme est en un coup vaincu !





La Deploration des François et Navarrois sur le douloureux trespas de très hault et très illustre prince Antoine de Bourbon, roy de Navarre, regent et lieutenant general en France.

A Paris, par Guillaume de Nyverd, imprimeur et libraire, tenant sa boutique joignant le bout du pont aux Musniers, vers le grand Chastellet, au Bon Pasteur. Avec privilège. (1562.)

Chant de dueil sur le douloureux trespas de très hault et très illustre prince Antoine de Bourbon, roy de Navarre et regent de France.

Si quelqu'un cy-devant encor congneu n'ait pas
Les dieux pouvoir mourir et aller à trepas,
Et estre nostre tout subject à un destin
Et fatal accident secret et incertain,
Assez l'enseigne et monstre à tous ce seul cercueil

1. In-8 de 4 feuillets; 32 lignes par page pleine. — Collection Leber, nº 3982.

Du roy des Navarrois, qui eut si grand accueil,
Faveur et amitié de Bellonne et de Mars,
Que, bien qu'il se ruast parmy lances et dards
Le premier en la guerre, aux plus dangereux lieux
De batailles sans nombre, ardent et furieux,
Lors il ne pouvoit estre en si mortelz alarmes,
Blessé d'aucune playe. Or, hardy et en armes,
Donnant l'assault à ceux qui miserablement
Se separent du roy et antiq document,
Et qui confusement brouillent la dignité
De la chose divine aussi d'humanité,
De boullet d'harquebus il fut outrepassé
Et quelques jours après du coup mort renversé.
Qui niera cecy n'estre faict d'un felon
Esperit très malin, cruel cacodemon,
Et des horribles seurs, furies infernalles,
Les mains n'avoir lancé ces violentes balles,
Pensans par ceste mort demourer vainqueresses
De celuy qui combat armé de toutes pièces
Contre les ennemys ayant plus grand' envie
De conserver la foy et les siens que sa vie,
Afin qu'ainsi mourant une fois seulement
Par merite il regnast perpetuellement?

De luy-mesme.

Pour la foy, pour le roy, pays, foyers, autelz,
Le roy des Navarrois menant fort aspre guerre,
Meurt, de balles ayant receu maintz coups mortelz;
Une plus noble mort il n'eust pas sceu acquerre.

A jamais.

Dialogue sus le trepas de très hault et très illustre prince Antoine de Bourbon, roy de Navarre et regent en France, selon les deplorations des François et Navarrois.

FRANCE.

Tu ne fiches en moy si tost tes tendres yeux,
Ma bien aimée seur, qu'un soucy ennuieux
S'esleve tout recent soubz ma tendre poictrine,
Et nouvelle douleur tout à coup l'ensaisine
De mes veines et nerfz contristez et lassez.
Comme celui qui a ses membres offensez
De mainte griefve playe, et qui, pour estre sain,
Les presente au fidèle et expert medecin,
Alors que sa douleur il voit par cas fortuit
S'alleger quelque peu, il demet un petit
Son chagrin et soucy et reprend ses espritz ;
Mais aussi, dès qu'il voit les ferremens repris
Par le chirurgien et les aspres unguentz,
Entremeslez parmy rudes medicamentz,
Il sent comme devant sa douleur aussi forte.

NAVARRE.

Ay-je faict chose aucune ou rien commis de sorte
Qui puisse t'offenser de si dure manière ?

FRANCE.

Ne crois jamais cela ; tousjours m'as esté chère,

Mais des infortunez le vray soulaigement,
C'est d'avoir compaignons de semblable tourment;
Mais nul ne peult des cas reciter si nefandes
Sans refreschir autour du cœur angoisses grandes.
O combien des haultz dieux sont inconnus aux hommes [mes!
Les jugemens arduz de tous tant que nous som-
Qui dira en avoir notice et congnoissance?
Nos choses sont du tout mises sous leur puissance;
Leur vouloir les gouverne, homme n'est qui des choses
Et de ce qui survient sçeust connoistre les causes;
Ainsi s'esbat de nous la divine vertu.

Navarre.

Qu'esse que tu te dœuls? De quoy te complains-
Ce qu'il a pleu aux dieux irrevocable il est [tu?
Si d'ordre reciter ton desastre il te plaist
Et de ton infortune exposer l'accident,
Ce temps-cy n'est pas propre à dueil si evident;
Mais ce que maintenant je suis d'avis qu'on taise
Tu pourras quelque fois declarer à ton aise
Plus librement à tous. Avec toy je m'adjoins
Compaigne en ces douleurs; les Dieux m'en soient tesmoins.

France.

Donc tu veulx que je taise et passe sous silence
L'ornement de nous deux, l'honneur et l'excellence;
Donc, ne diray-je point le destin miserable
De ce seul prince qui, par conduicte equitable,

Avec toute vertu nous a alimentées,
Gardées prudemment et encor augmentées.

Navarre.

Que ne tiens-tu ta voix? Que ne tais-tu ces choses
Qui les plaies qui sont en ma poictrine encloses,
Rengregent d'avantaige? O jour infortuné!
O plus malheureuse heure en laquelle fut né,
Ce prince, redoubté jusqu'aux fins de la terre,
Pour le ravir devant qu'il peust vaincre par guerre,
Et au large estendu les fins de son empire!

France.

Qu'eust-ce esté si Homère oncq n'eust voulu escri-
Du vaillant Achilles? Qui notice auroit or, [re
Sans l'usaige des vers, du magnanime Hector?
Cestuy-cy, nostre prince, au grand Grec n'a cedé
Ni ce très preux Troyen ne l'a pas precedé
En quelque acte que soit de chose belliqueuse.
Mais il ne fut jamais que fortune envieuse
N'ait esté ennemie aux choses d'excellence.
Atropos d'humain sang n'a jamais suffisance;
Tousjours la vie humaine elle guette et menasse
Et plus asprement presse, et de plus grande audace,
Ceux que Bellonne et Mars propres à eux choisissent,
Et que Pallas la docte et les neuf Seurs cherissent.
Donc, comme nostre prince à cheval et en armes,
Reluit au beau milieu des assaulx et alarmes,

Et que par sa prouesse il repousse en leur ost
Les ennemys, diray-je ennemis, mais plus tost
Très mauvais fleaux divins dont Dieu très juste
afflige
Le peuple très mauvais, afin qu'il se corrige,
Et, comme au plus espès du chaplis[1] il se rue,
Enfonçant, voltigeant en la troupe plus drue,
D'une balle sortie à l'effort de la pouldre [dre,
D'un puissant harquebus, penetrant comme foul-
Il est frappé à mort; mais, ne perdant le cœur,
Tant que le sang coulant entretint en vigueur
Ses membres, son couraige et sa voix, il ne cesse
D'encouraiger les siens, puis de grand hardiesse,
Reprenant son escu et son luisant armet,
Couraigeux en l'estour en vain il se remet;
Par trois fois il reprent sa lance et son espée,
Du sang des ennemis rouge et ensanglantée;
Par ces trois fois les mains foibles luy ont failli;
En fin hors de sa bouche est ce propos sailly, [çois,
S'escriant haultement : « Or sus, vaillans Fran-
Achevons la victoire et mourons ceste fois
En ceste guerre juste; or sus, combatons fort,
N'espargnons nostre sang; c'est une juste mort
De mourir pour la foy, le roy et la patrie.
O Dieux! prestez l'aureille à ma voix, je vous prie;
Exaucez mes desirs! Triomphante Victoire

1. Avec un *p* Cotgrave ne donne à ce mot que le sens de chose emiettée en petits morceaux, d'où notre *chapelure*; avec deux *p* it lui donne ce même sens et celui de mêlée, si fréquent dans toutes les batailles des romans du 13e siècle.

Adjoustez à ma mort ce [1], vostre honneur et
gloire. »
Achevant ce propos, il tombe et prend le sault,
Haletant à la fin, et la voix luy default [2].

Fin.

1. Imp. : à.

2. L'histoire est un peu moins solennelle que la poésie. De Bèze (*Histoire ecclésiastique*, II, 642) nous donnera un détail plus précis. On est devant le roi, et le duc de Guise et le roi de Navarre étoient de tranchée alternativement. « Le lendemain (le vendredi 15 octobre), il (le roi de Navarre) ne laissa pas de se trouver aux tranchées, où estoit aussi le duc de Guise, et ayant disné en un lieu plus prochain de la muraille hors de la baterie, ainsi qu'il vouloit faire de l'eau à deux ou trois pas de là, reçeut une arquebuzade en l'espaule gauche, prenant bien peu de la cousture d'un pourpoint de chamois qu'il avoit vestu. » De plus, il ne mourut pas sur le coup, mais seulement un mois après, le 17 novembre (*Ibidem*, p. 649-50 et 665-7). Il y a dans les Mémoires de Condé (VI, 116-19) une relation de sa mort aussi au point de vue huguenot.





La Marguerite des vertus, avec le procès formal d'ung povre humain[1].

Les Vertus des sainctz Pères.

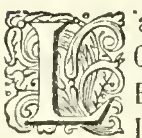
Quant ung chascun aura de Noé la prudence,
Du bon père Abraham la bonne loyaulté,
Et de son filz Isaac la vraye confidence,
Du suplanteur Jacob la longanimité

1. In-8 gothique de deux cahiers, sous les signatures A–B ; le premier de 8 ff., et le second de 4 ; 24 lignes par page pleine. Le lecteur verra que les deux pièces réunies dans cette plaquette ne sont pas de la fin du 15e siècle et ne peuvent même pas être postérieures au 14e, si même elles ne doivent être attribuées au siècle précédent. Le goût de la comparaison qui fait le fonds de la première, cette marguerite dont la tige signifie les ancêtres de Jésus-Christ et la fleur les trois personnes de la Trinité, l'emploi du vers de huit pieds à rimes plates, la qualité de dit qui y est exprimée, sont des raisons décisives, comme, pour la seconde, la réunion des couplets de neuf vers et de l'enjambement des rimes de strophe en strophe.

Et aussi de Moyse la parfaicte constance,
Du vaillant Josué la ferme stabilité,
De Helye le prophète la grant devotion
Et aussi de Helysé la grand perfection,
De David le bon roy l'humble benignité,
De son filz Salomon la grande sapience,
Du bon pre[u]d'homme Job la doulce patience,
De l'enfant Daniel la nette chasteté,
Du prophète Ysaïe la très belle faconde,
De Jhéremie l'œil et la perseverance,
L'amour de Dieu aurons et paix par tout le monde.

Laquelle nous donne
Amen.

Sensuit la Marguerite des Vertus.


'autrier en ung vergier estoye,
Où à moult de choses pensoye,
En regardant herbes et fleurs
Là estant de mainctes couleurs,
Et aperçeus une flourette
Qui estoit belle, gente et nette;
Les ungs l'appellent marguerite,
Les aultres consoulde petite.
Se la cueilly sans nul delay,
Et tost maintenant je pensay,
A la racine et à la feuillie
Et à sa façon moult polie,
Qu'elle se povoit comparer

A la dame, qui est sans per,
Qui de la Jessé progenie[1]
Yrsit vierge sans villennie
Et a porté la fleur d'amour,
A qui seule est deue hennour.
Ceste herbe a grant signifiance
Et de vertus moult habondance.
En luy sont comprins bien et bel
Le viel testament et nouvel;
Car en la racine est logie
Toute la genealogie.
Moult en y a grosse et menue
Quant elle est de terre nue.
Se sont les peres prophetans,
Qui furent jadis au viel temps,
Adam, Eve, Noel et Job,
Abraham, Isaac et Jacob[2],
Judas, Phares, Aram, Esrom,
Adminadab, Naason, Salomon,
Booz, Obed, après Jessé,
David, Salomon, Manassé,
Abya, Asa, Josiam,
Josaphat et Jeconiam,
Joram, Achaz, Ezechias,
Joathan, Amon, Ozias,

1. Pour : de la race de Jessé.

2. Toute cette généalogie, à part le vers précédent, où la rime a fait apparoître Job, qui n'y pensoit guère, est prise du premier chapitre de Saint-Mathieu, auquel nous renvoyons. La fréquence des formes de l'accusatif *Josiam*, etc., montre que notre auteur a calqué le latin avec trop de fidélité.

Salatiel, Eliachin,
Zorobabel, Sadoch, Achin,
Jozias, Azor, Abiud,
Eleazar et Eliud,
Mathan, Jacob, font la lignie
De Joseph, espoux de Marie;
Ce nous tesmoigne sainct Mathieu
Et moult d'autres, jeunes et vieulx,
Qui sont en la Bible posés,
Que sainct Jerosme a exposés.
Retournons donc sans nul repos,
De part Dieu, à notre propos.
De la racine [est] sur monté
Moult de feuilles de grant bonté,
Qui, après le viel testament,
Furent sur terre justement,
Par lesquelz nous est demonstré
De Jesus la grant parenté,
Et est venu ce que avoit dit
Le noble prophète David.
Verité est de terre yssue;
Justice est du ciel descendue;
Misericorde et Verité
Cy sont trouvez par verité;
Justice et Paix se sont baisé
Quant Dieu a son filz envoyé
Pour rachapter l'humain lignaige,
Qui pour peché tenoit hostaige,
  Or, entendés, grans et menuz;
Veez cy comment il est venuz.
Anne trois Maries porta,
Dont saincte Eglise grant feste a;

La première a porté Jésus,
Qui pour nous saulver vint çà jus;
Les noms des aultres sont nommé
Marie-Jacob et Salomé[1].
Les enfans des deux pour certain
Furent à Dieu cousin germain.
L'une quatre enfans nourrit,
Premier saint Jacques le petit[2],
Joseph juste, qui Barsabas[3],
En après Symon et Judas;
L'autre aporta pour verité
Deux filz de grant auctorité,
Et sont dignes de grant honneur
Comme sainct Jacques le majeur
Et sainct Jehan l'evangeliste.
Elizabeth, sainct Jehan Baptiste,
Encore y a, bien le sçays.
Hismeria porta sainct Servais[4],

1. Les peintres les ont fait figurer dans la Visitation. Ainsi, dans l'élégant tableau de Domenico Ghirlandajo, qu'on admire au Louvre, la vieille Elisabeth et la jeune Marie occupent le centre du tableau, et l'on voit de chaque côté deux autres jeunes femmes, dont deux inscriptions nous disent les noms; l'une est M. JACHOBI, et l'autre M. SALOME.

2. Nous disons *le mineur*.

3. *Qui* est pris ici dans son acception latine, le même que. Il s'appeloit Joseph Barsabas, et est désigné sous le nom de Juste; sa fête est le 20 juillet.

4. Ici les renseignements ne viennent plus des livres canoniques, mais des Evangiles apocryphes et des légendes; ils n'en étoient pas pour cela moins accep-

Cousin en oultre à Jhesucrist,
Qui pour nous chair humaine prist
Et si eut deux bonnes amyes,
Tenans hostel en Bethanies,
L'une Marie Magdaleine,
L'aultre Marthe, sa sœur germaine.
Reprenons cy nostre matière
Et entendons à la manière
De ce que voulons proposer
Pour de bien en mieulx proceder;
Car, entre ces feuilles-cy, lye
Trouvons une verge jolye
Qu'Isaye devant prevint
Grant temps par avant qu'il advint,
Disant qu'une vierge viendroit
D'une racine et naistroit
De Jessé, portant une fleur,
Qui seroit du monde soulveur;
Le sainct Esperit poseroit sus
Sapience et les sept vertus;

tés M. Merlet a publié, dans les *Archives de l'art françois* (*Documents*, t. IV, p. 375-9), une pièee de 1531, par laquelle Jean et Husson Tubae, brodeurs et tapissiers, s'engagent pour une tapisserie inachevée et qui représentoit évidemment la généalogie de la Vierge, à terminer les images de Jhésus, sainte Anne, sainte Ismerie, à amender les images de saint Servais et saint Jean l'Evangéliste, à faire les images de Stolanus, père de sainte Anne et de sainte Ismerie, celles de sainte Elisabeth, Marie Cleophe, Marie Salomé, Evyn (?), Eliud, saint Simon, Joseph le Juste et saint Jacques le Mineur. —Le saint Servais qu'on fête le 13 mai n'est pas celui-ci, mais un évêque de Tongres vivant au 4e siècle.

Ceste vierge est saincte Marie,
Qui apporta le fruyct de vie,
Et est verde sa naïté [1]
Signifiant virginité.
La fleur dessus a trois couleurs,
Nous demonstrant sans point d'erreurs
Toute la saincte Trinité :
Le verd du filz l'humanité,
Humilité et passion,
Et de sa mère l'union.
Par dedans a jaune tresor,
Resplandissant comme fin or;
C'est Dieu, le père tout-puissant,
Qui règne et sera régnant
En divinité haultement
Sur toute créature humaine [2],
Car il n'est rien plus excellant
Que lors, se me semble vrayement,
Nous le veons bien appert,
En ce qu'il fut à Dieu offert
Au jour de l'apparicion
Le plus principal des troys don [3].
Les feuilles blanches [à l']entour
Sont pleines de toute doulceur,
Environnées noblement
Dung bel vermeil couronnement,
Venant hors du meillieu des deux
Sans riens empescher à nul d'eulx,
Et ont telle perfection

1. Imp. : Et est verde vedesa naité.
2. Il manque ici un vers pour rimer avec celui-ci.
3. L'or fut le donde l'un des trois mages.

Qu'elz n'ont point separacion,
Et en ce qu'elles sont blanchettes,
Par dessus ung peu vermeillettes,
Nous demonstrant le sainct Esperit,
Qui, au baptesme Jesucrist,
Du ciel descendit pour certain
En coulon blanc[1] au fleuf Jourdain
Et [les] apostres resjouy
En espece de feu aussi
Dix jours après l'Ascention
Dont l'Espistre fait mention[2].
Tout nous declare plainement
L'Escripture, qui point ne ment.
Ceste fleur a proprieté
De soy ouvrir à la clarté
Du soleil et en suyt les rayz.
Ainsi fet Dieu qui nous a faictz;
Sur les esleuz et sur les bons
Estant ses grâces et ses dons,
Et euvre sa grant tresorie
En eulx demonstrant sa maisterie.
Et, comme saige et bien aprise,
Elle faict aussi d'aultre guise;
En temps se reclost peu joyeulx,
Bruyneux, obscur, tenebreux;
Ainsi la divine puissance
Se retraict par bonne ordonnance
Des mondains vivans en ordure,
Enpeché et en œuvre obscure.
Elle est ainsi en[3] medecine

1. Sous la forme d'un pigeon blanc.
2. Actus apostolorum, cap. II. — 3. Imp.: On.

Très vertueuse et très fine,
Playe guerist vieille et nouvelle,
Et la face rent gente et belle;
Ainsi faict Dieu, qui par sa grâce
Vieil péché et nouvel efface,
Et nous rend parfaict acceptable
Devant son trosne delectable.
En ceste noble terne[1] fleur
Sont bien comprins foy, paix, doulceur;
La paix au Filz, la foy au Père,
Au sainct Esperit doulceur compère;
Se nous avons sans d'y penser,
Cy ce comprent, en peu parler,
La haulte majesté divine,
Qui sa puissance ne decline.
Or entendons parfaictement;
Tous trois sont d'ung consentement,
Ne l'ung sans l'autre n'y fait rien;
Ainsi le croyent les crestiens.
Sainct Hierosme, qui bien s'entend,
Si le nous expose emplement,
Posé qu'il y a trois personnes,
Si n'est ce qu'ung Dieu et ung trosnes,
Une substance et majesté
Qui est, sera et a esté.
Sainct Pol, docteur de saincte Eglise,
Saigement dit en celle guyse:
O de Dieu haulte sapience
Pleine de bonté et science,
Tes jugements sont moult profontz,

1. Non pas ternie, mais triple.

Incomprehensibles et moult bons,
Et tes voyes inestimables,
Inenarrables et inscrutables[1].
Impossible m'est deposer
En brief vaisel toute la mer.
Tant de biens y a, sans faillir,
Que j'ay d'y penser grant plaisir,
Mais plus avant parler je n'ose,
Car il est tout en toute chose
Très puissant et très souverain;
Il nous doibt souffrir pour certain;
Et devons moult bien honnourer,
Priser, servir et aourer,
Ceste vierge si precieuse,
Si plaisant, si delicieuse,
Qui nous a aporté tel fruict,
Par lequel est tout mal destruict,
Devant qui ciel, terre s'encline,
Enfer aussi, c'est chose fine.
Entre vous qui se dit lisiez,
Je vous prie que le corrigiés,
Et, si j'ay simplement parlé,
Pour Dieu qu'il me soit pardonné,
Et n'en soyés point esbahys,
Car c'est le premier qu'oncques fitz.
J'ay fait en bonne intencion
Toute la comparacion,
Et d'ung petit enseignement
Trouverez grand assemblement.
Or est il temps de nous retraire

1. Epist. ad Romanos, XI, verset 33.

Et de finer notre exemplaire.
  Gloire soit et magnificence,
Honneur et très grand reverance
Au père de misericorde
Et à la dame de concorde,
Qui si très bien a acordé
Ce qui estoit tout descordé,
Et prions Dieu devottement
Qu'il nous doint bon diffinement,
En nous pardonnant noz meffais
Qu'en ce monde cy avons faitz.
Explicit de la marguerite
Qui se dit consoulde[1] petite.

Amen.

PROCÈS FORMAL D'UNG POVRE HUMAIN.

L'homme humain à Dieu se complaint.

Prince par dessus tous estas,
Jesucrist en gloire eternelle,
Qui gouverne tout haut et bas;
Vers toy j'adresse ma querelle.
Une maladie spiritelle
Me tient en fievre continue,
Tellement que Raison chancelle,
Et fault qu[e] elle soit ancelle[2]
De la Chair dont est soustenue.

1. Imp. : consolide.
2. Servante, d'ancilla.

Je suis comme une beste mue
Qui ne scet où elle doit aller.
Pensée et Soucy me tue
Et en suis tout debilité ;
Comme muet et sans parler
Je demeure là tout pensif,
Si par toy ne suis rappelé[1] ;
Je transis comme pain halé
Et sèche sur terre tout vif.

Espoir, avec[ques] les motif[z],
De parvenir à quelque honneur
M'a esté de piéça nuysifz
A faire ce qu'ay sur le cueur.
Je m'estandoye à la faveur
Du monde et des biens de fortune,
Mais vivre en espoir c'est langueur ;
Puis tel monte en la nef d'honneur
Qui ne monte pas en la hune.

Raison est par telle rancune
Et entre eulx deux si fort répugne[2],
Que j'en suis tout debilité ;
Ne scay à qui le recité,
Sinon à toy, Dieu de nature ;
Fay que je soye sollicité

1. On remarquera dans toute cette pièce que l'auteur, peu soucieux de la prosodie, a fait régulièrement rimer les infinitifs en *er*, avec les participes en *é*, par la suppression de l'*r* finale. La faute est trop constante pour que nous devions la corriger ; il suffit d'en prévenir.

2. Imp. : repugnent.

Du sainct Esprit et visité,
Car grief est le mal que j'endure.

Royne des cieulx, vierge Marie,
Conforteresse des desolez,
De pensée pure te supplie [1],
Que tu me vueilles consoler;
D'amaritude suis [2] sauller
Et ne scés en moy qui tiens sente;
Je suis celui qui ses solés [3]
Porte en la main, et affoller
Se laisse d'espines piccantes.

Enseignemens et bons exemples
M'ont bouté en ce soucy cy,
Et le remort de conscience
Du temps qu'ay perdu jusques cy.
Sensualité, Raison aussi,
Dictes nous que c'est qu'il y a,
Affin qu'on ait de nous mercy;
Ne laissez point ne sa ne si,
N'autre arbitraire n'en sera.

RAISON *respond* :

Raison doncques point ne servira
A la Chair [4], je vous certifie;
Grant ennemy de moy sera,
Où elle changera sa vie,

1. Imp. : Je te supplie de pensée pure.
2. Imp. : Damatitude je suis.
3. Ses souliers. — 4. Imp. : Alachet.

Nesse pas une grant follie
Nourrir tant ce que pourrira?
Oysive Cher à mal s'allie
Sans regarder qui s'en suyvra.

Je feray ce qu'il vous plaira,
Pécheur humain, je le doys faire.
Sçavoir vous devez que piéça
Sensualité m'est contraire,
Et ne tâche qu'à moy deffaire
Combien qu'elle ne congnoist pas;
Plusieurs fois l'ay voulu retraire
En luy monstrant bon exemplaire;
Mais elle va le contrepas.

Il n'a aultre chose en son cas,
Sinon qu'elle veult avoir ses aises;
Gourmandie, jeux, plaisirs, esbas,
Toutes mondanitez luy plaisent.
Voulez vous que de ce me taise
Et que je soye sa chamberière.
Je vous promets qu'on ne m'apaise
Par tous les coups que l'on me baise,
Mais plus tost j'en deviens plus fière.

SENSUALITÉ.

Raison, vous parlez par derrière,
Mais il fault que je vous responde;
Vous dictes que je tiens manière
De trop vivre selon le monde;
Discrétion en moy habonde,
J'ay voulu temperance avoir;

Tousjours, combien que soye facunde,
Sans-Soucy me maine et le Monde
Me fait vivre en bon espoir.

D'aultre part, vous devez savoir
Que j'ay complexion sanguine,
Laquelle de son plain vouloir
A tout honneur mondain s'encline;
Tousjours elle porte bonne myne,
Soit manie ou autrement,
Sans estre ypocrite ne fine,
Ne jamais el ne se decline,
Mais se tient tousjours en ung sens.

RAISON *replicque :*

Sensualité, je pretens[1]
Aux dictz desquels vous excusez;
Mais, ainsi que je les entens,
Sans faulte, vous contradisés;
Premierement, par vos ditz disez,
Que vous estes bien tempérée;
Mais à toute heure vous mangés
Et beuvez plus que ne povez
Tant que nature en est grevée.

Et si vous estes excusée
Par sanguine complexion;
Mais, si elle estoit bien menée,
Vous auriés perfection;
Excès[2] luy fait oppression;

1. Je m'élève contre. — 2. Imp.: exceps.

Joyeuse est en sobriété.
Pour fuyr les temptations
De la chair et les visions
Du monde, il la fault macté.

[Sensualité].

J'ay veu que souloye debouté
Et fuyrre les plaisirs mondains;
Plus vois avant, plus suis tenté,
Et contre mal resiste moins.
Ay-je tort? Si de ce me plains;
Nature, soyez moy propice,
Que je soye hors du monde au mains[1],
Car compaignie de folz mondains
M'a ainsi mise en service.

Je ne peux mieulx eviter vice
Que me retraire en quelque lieu,
Veu[2] que la chair ne soit point nice
Et qu'elle vueille autant pour Dieu,
Travailler, comme en lieux plusieurs
Elle prent peine pour mal faire;
Sans attendre que soye vieux,
Je m'y veulx mettre pour le mieulx,
Car au monde a trop à refaire.

[Raison].

Ce n'est pas assés rien mal faire;

1. Imp.: autmains.
2. C'est-à-dire: Pourvu que.

Mais avec ce fault merité;
Qui du monde se peult retraire,
Il est d'ung grant debte acquitté.
Moy, congnoissant la legiereté
De ma chair et aussi le temps,
Les honneurs mondains, voluptez,
Desquels nul n'est qu'en ait assez,
De moy mesmes je me contens.

SENSUALITÉ *replicque.*

Vous avez des fantaisies tant,
Raison, et tenez trop[1] grans termes;
Tousjours vouldriez estre dedans
Quelque cloistre de moynes ou carmes.
J'aimeroye mieulx me rendre aux armes
Que d'estre ainsi ensarrée;
Nature n'est point assés ferme
Pour, si jeune, estre mise en ferme[2],
Et seroit trop debilitée.

Et de faict el[3] seroit grevée
D'estre seul, chose ennuyable;
L'âme oultre plus[4] seroit privée
D'un bien qui est trop meritable;
C'est que devons estre cheritable,
Les ungs les aultres enseignans,
Mais ung si me fait tout muable,

1. Imp. : trap.
2. En prison.
3. Imp. : *et* en abréviation.
4. Imp. : oultre plus l'âme.

Car on tue les bestes en l'estable
Ou le[s] loups les mengent aux champs.

RAISON.

Sensualité, par vos chantz
Vous excusez dessus nature,
Mais elle hait les negligens
Et qui de leur salut n'ont cure;
Puis dictes que, s[e] il procure
De plusieurs faire proffité,
Qu'il mérite fort; je l'asseure,
Mais, quant il ne peut, par droicture
Soy mesmes s'y doit incité.

[SENSUALITÉ].

Pour aultres causes suis cyté
A changer autrement ma vie,
C'est que si ne puis eviter
Ne fuyre male compaignie;
Je croys le premier qui me prie
Ét tourne comme un pannunceau [1];
Puis en ce monde n'a qu'envie
Et qui n'a argent à poignie [2],
Il ne sera point du monceau.

Puis que NATURE *a tout considéré, elle dit :*

Mes filles, voicy cas nouveau

1. Sorte de petit drapeau, de pennon, qui s'agite au moindre vent.
2. Imp.: poignée.

Qui n'est pas petite matiere;
Aussi me semble le jeu beau,
Mais que ne reculez arriere.
Quant à moy, si seray premiere,
J'en donne [mon] consentement.
Congnoissance est ma conseilliere;
La Chair, ne soyés pas derriere,
Entrés y volontairement.

Congnoissance sera devant;
Je yray après, quoy qu'il me couste;
La Chair, suyvez moy hardiment,
La Raison vient après qui boute[1]:
Sobre devez estre de bouche;
Desormais ne prendrez plaisance,
Fais ce que Necessité touche;
Subjecte à Raison serez toute;
Pour ce armez vous de paciance.

LE POVRE HUMAIN.

Gens humains, veu la congnoissance
Et l'examen de ce pecheur,
Donnez luy par vostre clemence
Conseil, [secours], ayde et faveur,
S'il vous semble pour le meilleur,
Et qu'ainsi son saulvement face;
Ostés le de ceste douleur,

1. L'imprimé coupe la strophe après ce vers, en intercalant les mots : *nature conclud*, qui seroient mieux en manchette ou en tête des deux strophes.

Et il priera Nostre Seigneur
Qu'il vous communique sa grâce.

Amen.

Sa voulenté est par la face
Velée[1] et ne congnoist rien;
En douleur le cueur serre et casse
Pour le souffle de ces deux faces,
Tellement que il n'a nul bien[2].

Finis.

Cy fine la Marguerite des vertus.
Imprimé à Lyon par Barnabé Chaussard.

Xpo laus[3] et gloria.

1. Voilée.

2. Ces vers, très obscurs, ne sont qu'un fragment d'une strophe mutilée. Peut-être les vers retranchés contenoient-ils le nom de l'auteur, et lorsque, pour l'imprimer, on tira cette pièce d'un vieux manuscrit, on les aura retranchés comme inutiles ou même nuisibles, en ce qu'ils auroient pu empêcher de prendre la pièce pour nouvelle.

3. Imp. : laux.





Le compte du Rossignol [*par Gilles Corrozet*]

A Lyon, par Jean de Tournes[1].

M.D.XLVII.

Au Lecteur.


'amour que chacun te propose,
Dont tant d'escritz sont embellis,
Proprement ressemble à la rose,
Car trop poingnans sont ses delitz;

1. Nous avons déjà donné plusieurs pièces de ce fécond et curieux écrivain : Les Regrets de Nicolas Clereau (I, 109-115), La Déploration sur le trépas de Madame Madeleine de France, reine d'Ecosse (V, 234-41), Les Blasons domestiques (VI, 223-28), et Le Cri de joye des François pour la délivrance de Clément VII (VI, 286-91). En voici une nouvelle, qui est de beaucoup la plus heureuse, et, dans ce recueil, qui se préoccupe surtout de la rareté, de la curiosité, de l'intérêt historique, des détails de mœurs, des pièces importantes au point de vue de la langue et des mots, c'est une bonne fortune que de pouvoir accueillir à l'un de ces titres une plaquette où se rencontre en même temps une valeur littéraire. Si Corrozet avoit souvent écrit de

Mais l'amour, duquel cy tu lis,
Qui en cueur chaste s'enracine,

cette façon, il auroit un nom comme poëte. La phrase est rapide et toujours claire ; la légèreté du tour s'y mêle à une élégance simple qui, toutes proportions gardées, est dans le sens du style des Epîtres de Marot ou des Contes de Voltaire, de ce style éminemment françois qui ne prend de la poésie que ce qu'il faut pour aiguiser la prose et la faire se jouer dans des délicatesses d'idées et d'expressions qui ne supporteroient pas d'être dites tout uniment et pour elles-mêmes, si elles n'étoient pas portées par la forme. Si La Fontaine a connu le conte du Rossignol, il a dû y prendre plaisir; mais il n'a pas eu à le récrire, il n'y avoit là rien pour lui. Ce n'est pas même un conte, à proprement parler; l'on ne voit pas ici, comme pour toutes ces anecdotes amoureuses qui se déroulent en aventures ou se dénouent par un bon mot, ni une origine, ni une imitation, et Corrozet, moins l'énigme du rossignol, doit être l'auteur de sa fable. Elle est menée avec finesse, car, à mesure que se déroule l'action, ou pour mieux dire les conversations de l'amoureux Florent et de la délicate Yolande, on attend toujours une autre fin que celle tout à fait imprévue qui est le but de l'auteur. C'est le contraire des énigmes de Straparole ; en les lisant on ne peut comprendre qu'une saleté, tant l'équivoque est habilement ménagée et adroite. Ici l'on s'attend à une histoire d'amour, où paroît même un instant la Célestine obligée, et l'on a affaire à une thèse d'amour platonique, et si détaché des sens que l'idée même du mariage en est exclue. Malgré l'enjouement, c'est du mysticisme, et de celui-là même qui est si frappant dans l'Heptaméron de la reine de Navarre, qu'elle auroit été bien surprise de voir prendre, — et c'est ainsi qu'il

Ressemble au chaste et très beau lis,
Qui croist sans chardon ny espine.

Le compte du Rossignol.

uisqu'ainsi est que j'ay l'intention
De mettre en vers ceste narration
De deux amans, dont la vie amoureuse
Fut une fin honneste et vertueuse,
A toy, Amour très pudique et sincère,
Que tout cueur chaste ayme, adore et revère,
Veux adresser mon invocation
Pour mener l'œuvre à sa perfection;

est à peu près toujours traité — pour une œuvre grossière, alors que la doctrine qui en résulte et qu'il étoit destiné à exposer est, pour ceux qui savent lire, d'une délicatesse qui va jusqu'à la sévérité.

J'ajouterai, pour ne pas oublier la partie bibliographique de mon rôle d'annotateur, que ce conte parut d'abord à Paris, chez Gilles Corrozet, avec, pour date d'impression, celle du 2 avril 1546. L'édition que nous avons sous les yeux (in-8, de 28 pages et un feuillet blanc, 26 lignes à la page) est un des plus élégants volumes de Jean de Tournes. L'impression et la ponctuation même sont d'une correction remarquable, et l'italique en est charmant. Comme le volume est d'ailleurs rare, c'est une des plus jolies plaquettes qu'un bibliophile puisse habiller de maroquin plein; il n'est pas commun, il est agréable à voir et agréable à lire. On n'en pourroit pas dire autant de beaucoup de raretés.

Car icy n'est autre chose depainte
Qu'un vray subjet d'une amitié très sainte,
Object visible à chacun d'ainsi vivre
Et tes guidons d'honnesteté ensuyvre,
Mettant à l'œil des dames l'exemplaire
De delaisser Venus pour te complaire.
Doncques, Amour tout plein de doux attraict,
Portant le feu et le gracieux traict[1],
Donne faveur à ceste mienne histoire
Pour en laisser aux successeurs mémoire.

Long temps n'y a qu'en la ville plus grande
Sur qui le roy de la France commande
Fut une bonne et belle damoyselle,
Noble de sang et de vertueux zelle,
Belle de corps, de hault port et maintien,
De doux accueil et bening entretien,
D'un beau parler, d'une grande sagesse,
Le tout tesmoing de sa vraye noblesse.
Elle, qui tant d'honneur et bien sçavoit,
La court du roy aucunes fois suyvoit,
En se trouvant aux banquetz et convis,
Aux jeux, aux bals, aux propos et devis
Qu'on y faisoit, où tant modestement,
En ris, en geste et en accoustrement
Se maintenoit qu'aux plus haultes princesses
Elle égaloit ses mœurs et gentillesses.

En court aussi un jeune homme hantoit
Qui de maison et de hault lieu estoit,

1. C'est-à-dire la torche enflammée et la flèche, attributs de l'Amour.

Nommé Florent, suyvant le train des armes,
Dur aux assaulx et hardy aux allarmes,
Ce qu'il avoit par exercice appris,
Dont il obtint des courtisans le pris.
Chanter sçavoit, et baller, et danser,
Et en tous jeux honnestes s'avancer.
Tenir propos et deviser long temps,
Ce luy estoit singulier passe-temps,
Et bien souvent s'araisonnoit à celles
Qu'on estimoit de la court les plus belles,
Où se trouvoit la pucelle estimée
Dont j'ai parlé, Yolande nommée,
Qui d'ans completz n'avoit guères que vingt.

D'elle Florent tant amoureux devint
Et se trouva si soudainement sien
Qu'en elle assist tout son heur et son bien
Lors commença à sentir la pointure
Du traict d'Amour volant à l'avanture.
Captif se veit, saisy par violence,
D'une beauté et grâce d'excellence,
Qui maintz assaultz et combatz luy donnèrent
Et soubz mercy son cœur emprisonnèrent;
Luy, se voyant d'un feu nouveau espris
Et d'un lien indissoluble pris,
Ne pardonna à chose qu'il peust faire
Pour à l'Amour et à soy satisfaire.

Il s'adonnoit à joustes et combatz,
A la musique, à mille autres esbatz
Afin de plaire à sa belle maistresse
Qui detenoit son cœur en grand destresse.

Pour alléger encore ses douleurs,
Il inventoit meslange de couleurs,
Changeoit d'habitz bien propres et bien faitz,
S'accompagnoit des hommes plus parfaitz;
Bref il vouloit tous gentilz faitz comprendre,
Rien ne faisant dont il fust à reprendre.

Certes l'amour, qui au cœur le pressoit
De jour en jour incessamment croissoit,
Comme le feu s'alume bien souvent
Dans le fourneau par la force du vent,
Et, nonobstant telle ardeur vehemente
Qui ne rendoit sa volunté contente,
Il sçavoit bien son fait dissimuler;
Mais devant elle il ne le peut celer
Si longuement qu'il ne s'en descouvrist
Et le secret du cœur ne luy ouvrist.

Donques un jour, la trouvant à par elle,
Voulant trouver à l'amytié nouvelle
Grâce et mercy, avec la face basse
Luy dist ces motz de voix tremblante et casse:
« J'ai veu la France et toute l'Allemaigne,
« Le Portugal, l'Italie, l'Espaigne,
« Mais je n'ay point une pucelle veue
« De telle grâce et de beauté pourveue
« Que vous, ma Dame, à qui je me dedie,
« Moy, mon honneur, et mon corps, et ma vie,
« Pour estre vostre à pouvoir commander
« Par dessus moy, sans me le demander. »
Oyant ces motz, la pucelle Yolande
D'un sens rassis bassement luy demande:

« Comment, monsieur? Je ne sçay dont ce vient.
« Le dites-vous à vostre bon escient?
« Je ne sçay pas dont procède l'audace
« De vous gaudir de moy en ceste place;
« Mais je sçay bien qu'entre nous femmes sommes
« Le passe temps d'entre vous gentilzhommes,
« Et ne sçavez, quand estes en repos,
« Sinon de nous tenir autre propos,
« En nous donnant quelque faulse louange,
« Ce que je trouve en mon endroit estrange,
« Vous avisant que me vueillez laisser
« Et telz propos jamais ne m'adresser,
« Vous merciant de l'offre par vous faite
« A moy, qui suis de toutes l'imparfaite. »

Adonc Florent sa crainte delaissa
Et plus hardy à dire commença :
« Amour, qui fait que mainte creature
« Est transmuée en sa propre nature,
« Qui les couars fait devenir hardis
« Et les puissans il rend encouardis;
« Qui d'assaillir tous les hommes s'efforce,
« Ha prins en moy une si grande force,
« Pour la beauté qui de son lustre esclaire
« Tout vostre corps et vostre face claire,
« Qu'en délaissant en oubly ma personne,
« Du tout à vous, non à autre, me donne.
« N'estimez point que je sois un moqueur,
« Car vous pourriez lire dedens mon cœur
« Ung long penser causé d'affection,
« De joye peu, beaucoup de passion,
« Une foy forte et ferme loyauté,

« Et plus qu'amour aymant vostre beauté.
« Ma liberté de tous costés je fuis;
« Je suis en vous, et non en moy; je suis,
« Tel que pour vous, mettray l'ame et la vie,
« Dont vous serez jusqu'à la mort servie,
« Vous suppliant que vostre humanité
« Donne pardon à ma témérité. »

— « Certes, respond Yolande la belle,
« Si vous souffrez passion tant cruelle
« Que recités, pour un je ne sçay quoy
« Que vous voyez, ce dites-vous, en moy,
« Vous, et non moy, en estes seul coulpable,
« Et, qu'ainsi soit, vostre arbitre [1] est capable
« De recevoir l'amour ou refuser.
« Dire autrement, ce seroit abuser
« De la raison, qui doit estre la guide
« Du corps humain soubz une estroite bride.
« De me nommer belle de corps et face
« Et me louer, il vient de vostre grâce;
« Telle beaulté en moy je ne congnois,
« Et, s'ainsi est, mon Dieu je recongnois,
« Le seul autheur de beauté et bonté;
« Ce sont rayons de sa haulte clarté,
« Me confiant qu'avec l'ayde de luy
« Me garderay de la fraulde d'autruy.
« Si vous perdez ainsi la liberté,
« Par obstinée et ferme volunté
« Vous seulement en forgés les liens,
« Et d'estre serf vous cherchez les moyens;

1. Votre volonté, votre jugement, *arbitrium*.

« Mais la prison, Dieu mercy, est ouverte :
« Je ne veux point de gaing pour[1] vostre perte.
« Que dy-je gaing? Si au vent j'avois mis
« Le mien honneur, ce qui ne m'est permis,
« J'aurois acquis perte si grande et telle
« Que l'infamie en seroit immortelle ;
« L'honneur perdu par quelque meschant œuvre
« A grand peine et bien tard se recœuvre.
« Vous estes serf, à ce que dit m'avez ;
« Mais c'est à vous que vous-mesmes servez,
« A vous suyvant tous vos mondains plaisirs,
« Voz appetitz et sensuelz desirs ;
« Quant est à moy, je domine sur eux,
« Dont tous mes faitz se trouvent bienheureux.
« Ma voluntè je vous ay esclarcie ;
« Si vous m'aymez, je vous en remercie,
« Vous suppliant, non point pour mes merites,
« Ains pour me plaire, ainsi comme vous dites,
« De non jamais me parler de cela. »

Adonc Florent, tout estonné, parla,
Disant ainsi : « Comment pourroit l'amant
« Celer le feu qui le va enflamant
« Depuis le corps jusques au fons de l'ame?
« Ne pensez point, ô ma très chère dame,
« Que je sois seul coupable de ce fait ;
« Certes, non moy, mais Amour ha ce fait,
« Qui me tient pris et me contient de sorte
« Qu'il fault du cœur que la parole sorte
« Pour le servir en ce cas d'ambassade

1. Nous dirions aujourd'hui *par*.

« Et reciter comment il est malade,
« Malade, helas! voire malade et mort,
« Mort qui ne sent sinon que le remort
« Et souvenir de beauté qui le poingt;
« De sentiment en luy autre n'a point.
« Vostre beauté est un soleil luisant,
« Plaisant aux yeux, à l'arbitre nuisant,
« Car à vous voir je vous loue et vous prise,
« Et cependant ma volunté est prise,
« Et, quand je veux telle amour oublier,
« Vostre beauté la fait multiplier.
« En nourrissant l'amour insupportable,
« Ma fermeté est envers vous si stable,
« Que Zephirus, le vent doux et leger,
« Auroit plus tost les Alpes fait renger
« En terre pleine [1] ou obscure valée,
« Que ceste amour de moy s'en fust alée.
« Plus tost la mort donne fin à ma vie
« Que de tromper les dames j'ay envie;
« Tous ceux qui ont ainsi deçeu les femmes
« Pour leur loyer sont demeurez infames.
« Quant est de moy, mon cœur s'est avoué
« De vous, sans plus, à qui il s'est voué,
« Non point voué seulement, mais offert,
« Dont maint tourment angoisseux ha souffert,
« Ne vous osant declairer sa tristesse;
« Mais maintenant, ô ma belle maistresse,
« Envers laquelle ay osé entreprendre
« Tous mes plaintifz et larmes faire entendre,
« Je vous supply de me faire cest heur

1. Unie, *plana*.

« D'estre de vous le petit serviteur,
« Pour vous servir de cœur et de puissance,
« En attendant finale jouyssance
« De mes desirs, qui jamais n'estaindront,
« Tant que tous vifz mes membres s'estendront. »

Lors Yolande, à demy rigoureuse,
Sentoit en soy la pitié amoureuse
Qui combattoit pour entrer jusqu'au lieu
Où se vouloit loger ce petit dieu;
Mais Chasteté, qui ne fut onc oultrée[1],
Puis Crainte et Honte en deffendoyent l'entrée
Si vivement que l'Amour n'y entra.
La jeune dame adonques remonstra
Au gentilhomme en quel cas d'infamie
Elle cherroit pour estre ainsi s'amye,
Et, quand ce point elle consentiroit,
Que trop grand playe à son honneur feroit,
Luy deffendant mesmement d'y penser,
S'il ne vouloit grievement l'offenser,
Et que, si plus il en faisoit poursuite,
Les siens parens, dont elle avoit grand suite,
Tous gens d'honneur et de noblesse haulte,
Le puniroient d'une si lourde faulte,
Car son honneur, ainsi qu'elle disoit,
Entre les mains de ses parens gisoit.

Sur ce propos la Dame, à qui trop griève
Tel entretien, de sa place se liève,
Et laisse là du tout abandonné
Florent confuz, pensif et estonné,

1. C'est-à-dire vaincue.

Lequel, estant revenu en soy mesme,
Par l'aguillon de ceste amour extresme
Plus que devant fut sa pensée attainte
Et de son cœur jetta mainte complainte.
En fin conclud l'entreprinse poursuyvre
Jusques au bout et ses desirs ensuyvre,
Disant en soy : « La tour bien assiégée
« Peult estre en fin prinse et endommagée,
« Et n'est rempart ny boulevart tant fort
« Qui longuement peust porter un effort
« Quant l'assiegeur à l'encontre s'obstine;
« Mesmement l'eau avec le temps ruine
« Le dur caillou, en tombant goutte à goutte;
« Je mettray donc ma force et vertu toute
« Pour la changer et vaincre son propos. »

Ainsi Florent, sans prendre aucun repos,
Vagoit en soy, faisant mille discours,
Pour à son mal trouver quelque secours;
Aucunes fois en delfiance estoit;
A l'autre fois jouyr se promettoit;
D'un seul penser avoit joye et douleur
Qui luy causoit changement de couleur;
S'il la voyoit, devenoit tout transi,
Et, s'il oyoit nommer son nom, aussi
Il rougissoit, et, comme transporté,
Estoit joyeux et puis desconforté.
Raison souvent taschoit à le distraire,
Mais son amour batailloit au contraire;
Mort se souhaite, et en si griefz ennuiz
Se consumoit et les jours et les nuitz,
En se sentant dedens le cœur blessé

D'avoir esté de sa dame laissé.

O fol Amour, tu ressembles Circes,
Qui transmua les soudars d'Ulixes
En ords pourceaux et espèces de bestes,
Car tu induis à vices deshonnestes
Tes poursuyvans, tant que tu les transmue
Au sensitif de chaque beste mue[1].
Ainsi Florent, à demy hors de soy,
A Cupido rendit hommage et foy,
Tirant au but de jouyr de la belle,
Dont il avoit responce si rebelle,
Et, nonobstant qu'elle luy eust montré
Signe de deuil, et très bien remonstré
Le grand danger et peril hazardeux
Où ilz cherroyent par ceste amour tous deux,
Il ne cessa en parole et en geste
De plus en plus le rendre manifeste,
En la pressant de regardz et de signes
D'un homme sage et raisonnable indignes.

Elle, voyant le train qu'il maintenoit
Pour l'amour d'elle, et qu'il l'importunoit
Trop ardamment, voulut en patience
Encore un coup luy prester audience,
Non pour lier sa propre volunté,
Mais pour donner au malade santé.
Donques un jour tout de son gré permist
Que le jeune homme à raisonner se mist
Avecques elle, en faisant sa demande
Plus que devant importune et plus grande.

1. Muette, de *muta*.

O pleust à Dieu que toutes filles feissent
Comme Yolande, et qu'elles ne se meissent
Facilement à escouter les ditz
Des jeunes folz amoureux estourdiz,
Sinon à fin de donner guerison
A l'abreuvé d'une telle poison,
Et, pour le mieux, à toutes je conseille
Qu'à telz causeurs ne prestent point l'oreille,
Car il est bien malaisé d'approcher
Du feu ardant, sans sentir en sa chair
Quelque chaleur, et qui ne s'en recule
En s'embrasant à la fin il se brusle.

Or ceste-cy toutes fois, comme sage,
Se garda bien d'estre prinse au passage,
Car, quand l'amant luy eut fait sa prière,
Le rejetta par telz propos arrière ;
« Florent, dit-elle, il appert clairement
« Que vous n'avez esgard aucunement
« A mon honneur, qui le voulez blesser.
« Pensez-vous bien que je veuille abaisser
« Ce hault vouloir, et que je laisse prendre
« Ce que jamais homme ne me peult rendre ?
« Asseurez-vous que parler ny promesse,
« Bague, joyau, ny quelconque richesse
« Ne fera point ma chasteté branler,
« Et, qui plus est, puisqu'il en fault parler,
« N'avons-nous pas, en la loy, deffendu
« Du seigneur Dieu tel amour pretendu,
« Et que celuy ou celle qui fera
« Peché charnel, de Dieu puny sera ?
« Je vous pry donc, et si vous admonneste

« Changer l'amour en amytié honneste,
« A fin que Dieu, exerçant sa justice,
« En sa fureur vous et moy ne punisse. »

Lors, tout transi, replica l'amoureux :
« Or suis-je bien de tous le malheureux,
« Puisque beauté, grande force et jeunesse,
« Parenté noble, autorité, richesse,
« Le beau parler, la passion aussi,
« N'ont sçeu trouver vers ma dame mercy.
« Tous les oyseaux, tant privés que sauvages,
« Poissons hantans les fons [1] et les rivages,
« Bestes des champs, sans danger se fréquentent
« Et par amour l'un avec l'autre hantent,
« Et nous, ayans franchise et volunté,
« N'osons jouyr de nostre liberté.
« Or bien, dit-il, je n'ay donc plus d'envie
« D'avoir jamais plaisir en ceste vie;
« Vivre me fault longuement en langueur,
« Par impitié et cruelle rigueur
« Jusques à tant que la Mort ayt tant fait
« Que mon corps soit roide, pasle et deffait;
« Et neantmoins, combien que cruauté
« Soit repugnante à ma grand' loyauté,
« Je demourray en propos immuable
« De vous aymer et de me rendre aymable
« Si constamment que plus tost nageroyent
« Poissons sur terre et bestes mangeroyent
« Au fons de l'eau que mon desir, attaint
« D'un feu si chaud, soit à jamais estaint. »

1. Fontaines.

Quant Yolande aperçeut l'assurance
Enracinée en la perseverance,
De tel amour, pour de luy se deffaire,
Elle luy va telle requeste faire :
« Puisqu'ainsi est que l'Amour et la Foy
« Vous ont donné et asservy à moy,
« La passion, qui vostre cœur afflige,
« Vostre me fait et envers vous m'oblige.
« Mais, pour autant qu'il est vituperable
« Pour volupté laisser vertu louable,
« Et que du nom de noble est devestu
« Qui pour plaisir delaisse la vertu,
« Aussi qu'amour d'une femme bien née
« A homme ignare est très mal assignée,
« Non que pour tel je vous veuille estimer,
« Si vous voulez faire estat de m'aymer
« Et mettre en fait ma persuasion,
« Je veux qu'Amour vous soit occasion
« D'avoir vertu, qui l'homme déifie,
« Estudiant en la philosophie
« De double nom, morale et naturelle,
« Et, s'il advient que vous soyez par elle
« Rendu sçavant, ainsi que je desire,
« Lors congnoistrez n'avoir esleu le pire,
« Et que sçavoir plus que lascivété
« Aura le don de mercy merité. »

Florent, qui veit l'intention honneste
Qu'avoit sa Dame et qu'elle l'amonneste,
De profiter aux lettres et aux artz,
Pour parvenir aux amoureux hazards,
Joyeusement accepta la demande,

Et, tout ainsi que la belle commande,
Delibera, puisqu'il failloit ainsi
Pour obtenir l'amoureuse mercy,
D'y obéir et prendre discipline,
Estudiant en humaine doctrine;
Et, pour ce faire, il delaissa la court,
Print robe longue et laissa l'habit court,
Puis s'adonna de tous pointz à l'estude
Avecques soing et grand' solicitude.

Les anciens poëtes ont descrit
Que Minerva, déesse de l'esprit,
Aussi les Sœurs Muses de bon sçavoir,
Ne peurent-onc et ne pouvoyent avoir
Avec Venus quelque société;
Mais le contraire au vray ha cy esté,
Pour ce qu'Amour sus Florent dominoit,
Et nul repos l'estude luy donnoit,
Et, neantmoins que difficile il semble,
En cest amant se trouvèrent ensemble,
Et, qui plus est, d'autant que grand'estoit
L'amour en luy, l'estude s'augmentoit,
Si que pour vray Amour fut la nourrice
De son sçavoir et maint autre exercice.

Trois ans durant, aux lettres dedia
Tout son esprit, et tant estudia
En Aristote, en Ciceron et Pline,
Et en Platon, la science divine,
Que, par labeur d'un esprit travaillé,
Après avoir et nuict et jour veillé,
Il fut sçavant, ayant la renommée

D'avoir acquis science consommée,
Dont luy sembla avoir fait tel devoir
Que le guerdon d'amour en deust avoir.

Pour parvenir à ce desiré poinct,
Voulant trouver son Yolande à point,
Revint en court, et, luy estre arrivé [1],
Choisit le temps pour parler en privé
Avecques elle, et voulut la Fortune
Luy donner jour avec heure opportune,
Et, lorsqu'il fut venu en sa présence,
Luy dit telz motz, après la révérence :
« J'ay de long temps en mon cœur allumé
« Un feu caché, qui n'est point consumé,
« Lequel me suis très efforcé d'estaindre;
« Mais mon arbitre à ce n'ha sçeu attaindre,
« Et néantmoins, veu le bien qu'il m'a fait,
« Serois marry de n'avoir satisfait
« A cest amour, dedens moy demourant,
« Qui d'homme lourd, les lettres ignorant,
« M'ha fait sçavant, par art et discipline,
« En naturelle et morale doctrine,
« Par le moyen de vous, ma seule Dame,
« Que j'ayme plus beaucoup que ma propre âme,
« Qui de ce faire en amour m'enchargeastes,
« Et par amour aussi vous obligeastes
« Qu'ayant vaqué aux lettres quelque temps,
« Rendriez l'amour et mes desirs contens.

1. Cette ellipse pour : après estre arrivé, se trouve dans les auteurs contemporains, mais surtout dans Rabelais, qui a si souvent employé cette forme qu'elle lui est particulière.

« Acquittés-vous donques de la promesse,
« Et pardonnés à ma grand'hardiesse,
« Qui est conduite avec perseverance
« Pour parvenir où tend mon espérance. »
— « Mon doux amy, repondit Yolande,
« A bien bon droit fondés vostre demande,
« Et si serois dite ingrate de tous
« Si je n'estois gracieuse envers vous.
« Mais je vous prie, autant que je puis faire,
« De me vouloir en un point satisfaire,
« Car femmes sont de sçavoir curieuses;
« Puisqu'ainsi est qu'aux estudes fameuses
« Avez esté pour sciences apprendre,
« Ne vous soit grief me donner à entendre
« Que c'est que fait, quand de couple charnelle
« Le rossignol départ de sa femelle,
« Et, si cela de vous je puis sçavoir,
« Tous vos desirs de moy pourrez avoir. »

Le jeune amant tomba en grand' pensée,
Voyant l'amour n'estre recompensée
Que par ce poinct, et, l'heure estant tardive,
La question difficile et hastive
Le feirent taire et demourer pensif
Comme frustré de son plaisir lascif,
Et sur le champ d'avec elle se part,
Bien ententif de sçavoir quelle part,
En quel autheur sçauroit ceste raison.
Dont s'en alla ainsi en sa maison,
Triste et dolent, visiter chacun livre,
Pour y respondre ou ne vouloir plus vivre,
Et, ne trouvant, tant sçeust les visiter,

Chose qui peust ses espritz contenter,
Se proposoit une mort voluntaire,
Considerant comment l'avoit fait taire
Une pucelle et l'avoit surmonté,
Luy qui estoit tant experimenté.

En ce penser, du tout desesperé
De parvenir au poinct tant desiré,
Errant s'en va comme la nef, portant
Un pesant faix dessus la mer flottant,
Qui ne sçait point sa fortune future.
Se rencontra au chemin, d'aventure,
Une vieillotte, au visage ridé,
Qui plus sçavoit que Florent n'eust cuydé.

Elle, voyant la contenance triste
Du jeune amant qu'elle avoit veu tant miste,
Luy demanda s'il souffroit quelque perte
Dont il monstrast tristesse si aperte,
S'il avoit eu aucune adversité
En sa richesse ou en sa parenté.
« Non, respond-il. — Doncques, quelle tristesse,
Dit-elle alors, « trouble tant ta jeunesse?
« Je te supply ne m'en celer la cause.
— « O malheureux, dist-il, — helas, je n'ause
« Le reveler, car aussi bien seroit-ce
« Parler en vain et croistre mon angoisse;
« Que pleust à Dieu n'avoir onc esté né! »

La vieille, oyant tel propos destourné
De la raison, fut de pitié attainte,
Et tant pressa Florent que de sa plainte

La cause sçeut, et comment la pucelle
Luy avoit fait demande si nouvelle.

« O que je suis venue bien à point,
Dist-elle alors; ne te contriste point,
« Tu ne perdras par icelle ignorance
« Le don auquel as eu tant d'espérance.
« Entens, mon filz, que la coustume est telle
« Du rossignol que jamais à femelle
« Ne se conjoint que sus un rameau verd,
« Auprès duquel à plein et descouvert
« Sera un sec, et, quand l'oyseau petit
« Ha consommé son charnel appetit,
« Le rameau sec incontinent il cherche,
« Dessus lequel fait un vol, et s'y perche,
« Où il agence et polit son plumage,
« Chante enroué et change son ramage,
« Puis court à l'eau pour se laver bien net.
« J'ay retenu dedens le cabinet
« De mon esprit, depuis mon jeune temps,
« Ce beau secret et autres que j'entens,
« Que j'ay apprins d'un philosophe sage
« Que je servois quand j'estois en bas aage.
« Sois asseuré que ce que je t'ay dit
« Satisferoit, voire sans contredit[1],
« Non-seulement à ta dame et amye,
« Mais à la grande et noble academie
« Des gens sçavans. Or t'en va donc en paix. »

Alors Florent, deschargé d'un grand fais,
Remercia la vieille sans attendre,

1. Sans contradiction, sans objection.

Et sus ce poinct fait à sa dame entendre
Qu'il estoit prest dessus sa question
De luy donner la diffinition.

Le jour esleu, aussi l'heure assignée,
S'en vint l'amant, la fresche matinée,
En un jardin paré d'arbres et entes,
D'herbes et fleurs très odoriferentes,
Qui decoroyent, par l'œuvre de Nature,
Tout le parterre enrichy de verdure.
Là les amans ensemble se trouvèrent,
Mille bons jours et salutz se donnèrent
Avec regardz, les uns simples et bas,
Les autres pleins des amoureux combats,
Et, quand les cœurs et les affections
Eurent monstré diverses passions,
Qui combattoyent, les uns pour abuser,
Les autres non, mais pour y refuser,
Le jeune amant, qui du profond souspire,
Va commencer à voix basse luy dire :

« Belle aux doux yeux, le temps est accomply
« Qui me doit rendre assouvy et remply
« De mes desirs, et, combien que subtile
« Fust ta requeste et à moy difficile,
« Amour pourtant m'ha tant poingt et pressé,
« Mesme en l'esprit, qu'onques je n'ay cessé
« De travailler pour mettre à la lumière
« La question, et voicy la manière. »

Lors recita la response inventée,
Ne plus ne moins que la vieille esdentée
Luy avoit dit, faisant conclusion

Qu'ayant trouvé ceste solution,
Il devoit estre en possession mis
Des biens d'amour, comme elle avoit promis.

Voyant adonc Yolande l'affaire
Venue au poinct que plus n'y sçait que faire,
Loue Florent, loue sa diligence,
Ayant trouvé sa prompte intelligence,
Et, neantmoins qu'elle se voye preste
D'estre surprise, ainsi comme la beste,
Des chiens surprise et jusqu'aux flans atteinte,
Cherche sa ruse et veult user de feinte
Pour eschapper et allonger sa vie,
Ainsi la dame, en amour poursuyvie,
D'un esprit prompt et de prudence aussi
Soudain s'arma ; à luy va dire ainsi :

« Mon cher amy, je ne sçaurois assez
« Tous voz labeurs rendre recompensez,
« Et ne vous puis loyer plus grand donner
« Que cestuy-cy, que je veux ordonner
« Pour le repos de voz affections,
« Lequel, s'il est, hors toutes passions,
« Bien digéré, l'ennuy vous ostera
« Que vous portez, et si surmontera
« Les chaudz desirs qui vous pressent si fort,
« L'acte faisant d'homme prudent et fort.

« Amy, tous ceux qui se joingnent à femmes
« En charnel acte et par amours infâmes
« Sont tout ainsi que rossignols plaisans,
« Sur rameau verd qui se vont deduisans
« En leur luxure et amour sensuelle,

« Puis, quand prend fin la volupté charnelle,
« Tombent soubdain dessus le rameau sec,
« Laissans l'amour et le plaisir avec.
« Ce rameau sec pour sa signifiance
« Note d'Honneur et d'Amour l'oubliance,
« Où tombent ceux qui, pleins de leurs plaisirs,
« Ont accomply tous leurs vilains desirs.

« Je te supply de considerer comme
« Pour mon amour tu es devenu homme,
« Homme prudent, loué et estimé;
« Et, ce pendant qu'ainsi tu as aymé
« Et aymeras d'amour saint et pudique,
« Tu as esté au vivre politique
« Perseverant, et seras davantage
« Pour la haulteur du vertueux courage
« Nourry d'amour, qui fait qu'à fin soyent mises
« Les faitz d'honneur et grandes entreprises.
« Par cest amour feras œuvres louables,
« Dignes tous jours d'estre recommendables;
« Mais, si l'amour et la volupté tienne,
« Ce que je prie à Dieu que point n'avienne,
« S'estoit saoulée au plaisir de la chair,
« Il ne faudroit desormais plus chercher
« En toy le bien que l'Amour y ha mis,
« Et deviendrois lasche, vain et remis.

« Donques, amy, craingnant de t'avenir
« Un si grand mal, il te doit souvenir
« Du rossignol, du rameau verd, et puis
« Du rameau sec, où il se met depuis;
« Cela rendra ta personne contente.

« Vy donc, amy, en amoureuse attente,
« Et, pour plaisir si soudain abbatu,
« Ne pers l'honneur et l'acquise vertu
« Qui te rendra cent fois plus glorieux
« Et plus content que l'amour furieux,
« Dont ne despend que triste fascherie
« Et puis en fin la honte et moquerie. »

Quand Yoland la belle se fut teue,
Florent devint ainsi qu'une statue
Tout immobile, et pensa longuement
A ce qu'il ha ouy diligemment.
Puis, tout ainsi qu'un homme qui traveille [1]
Par un vain songe et du dormir s'eveille,
Il commença premier à se mouvoir
Et l'amour fol, lequel souloit avoir,
S'esvanouit comme un songe menteur;
Puis l'amour saint, de tant de biens autheur,
Entra chez luy, avecques fermeté
De non tenter jamais la chasteté
De telle dame, à laquelle il voua
Le chaste amour, et elle l'avoua.

Ainsi l'amour lascif et sensuel
En un instant devint spirituel,
Ferme trop plus qu'onques n'avoit esté,
Tant que raison vainquit la volupté.

PLUS QUE MOINS.

1. Qui souffre.



Complainte de France[1].

L'ACTEUR.

Après les maulx et desplaisans ennuys
Que j'euz souffers, tant en jours comme en nuytz,
Par divers mons et dangereux passages,
Où les passans souvent ne sont pas saiges,

1. In-4 gothique de 6 feuillets, dont les deux seconds sont signés *a ii* et *a iii*, ce qui prouve que la pièce, qui commence tout en haut du premier feuillet, n'a jamais eu de feuillet de titre; 33 lignes à la page. La pièce ne porte pas de date, mais celle-ci est bien facile à reconnoître et même à serrer : Il s'agit de la guerre de Charles VIII contre Naples. La pièce est donc composée entre les années 1494 et 1495; de plus, il n'est question que du départ, le roi va vers le pays Romain, on ne sait rien encore des succès de l'expédition, et c'est cette inquiétude qui est le sujet de la douleur de France; Charles VIII étant parti de France dans le mois d'août, la pièce ne peut être ni antérieure ni postérieure à l'automne de 1494. Elle est curieuse parce que les reproches de France aux trois Etats montrent assez que l'expédition n'avoit pas trouvé dans l'ensemble

Ung jour luysant d'azur assez paré,
Hors toutes gens me trouvay séparé
En ung beau parc, de fleurs si très couvert
Que on ne savoit s'il estoit blanc ou vert,
Et là, gisant à l'ombre d'un grant saulx [1],
Sommeil me print, pour les cruelz assaulx
Que Soing, Chagrin et Soucy m'avoient faitz,
Si que soudain m'endormy soubz le fès.

Si en veillant portay fort griefve somme
De dur travail, je n'en fus par ce sompne
En riens exemp, car, à ung seul clin de euil,
Je tresbuchay de desplaisir en deuil,
Et mon esprit qui tant avoit veillié
Fut en courroux doublement réveillié
Par pleurs, regretz, gemissements et plaints
De cueurs transsis et yeulx de larmes plains.

En ce dormir tantost me fut advis
Que j'aperçeu devant moy vis-à-vis
Une grave et magnifique dame,
Qui me sembla de cueur, de corps et d'âme
Estre en douleur très vivement attainte;
La face avoit de larme toute tainte,

de la nation une faveur complète; le poëte n'a pas écrit ses vers dans l'intention de faire voir ce sentiment, mais en le blâmant il le révèle. J'aurois voulu y trouver quelque anagramme ou quelque allusion qui m'eût permis de désigner Jean Trotier, ce poëte de Charles VIII, comme l'auteur de cette Complainte, mais il n'y a rien de semblable, et force nous est de la laisser à l'état anonyme.

1. Saule, de *salix*.

Les yeulx baissez, tordant ses bras et mains
En grans souspirs, dont elle getta maintz;
Ne faisoit lors que crier et pleurer;
Fort belle estoit, mais, par trop esplourer,
Son cueur dolent couleur n'avoit en face;
Il n'est beaulté que par pleur ne s'efface.

Son nom ne sçeu si promptement; mais on
M'avoit bien dit qu'elle estoit de maison
Comble de biens, de trésors et delitz;
Son manteau bleu semé de fleurs de lys,
Son deuil, ennuy, et sa grefve souffrance
Me firent lors jugier que c'estoit France.

A sa clameur, en grans tourbes et tas
S'assemblerent François de tous estas[1];
Adonc son deuil plus fort se renouvelle,
Et ne fut oncq, dessus terre, nouvelle
Plus piteuse que ouyr les plaintz et cris
Que l'on n'auroit en bien long temps escris;
Si commença la dame beaucoup plainte
Sa très dure et doulente complainte :

FRANCE[2].

Dieu éternel, souverain roy des roys,

1. La pièce se compose de trois discours de France à Eglise, Noblesse et Labeur; rien de si fréquent que cet emploi des trois Etats dans la poésie. On a vu dans ce recueil, t. III, p. 247-60, La Deploration des trois Estats de France sur l'entreprise des Anglois et Suisses, et la pièce qui suivra celle-ci se termine aussi par une Complainte des trois Etats sur la mort de Charles VIII.

2. Toutes les strophes de vers de dix pieds dites par

Voy les desroys de ton ancelle[1] France;
Très doulx Jesus, qui pendis en la croix,
En griefz destroys et passages estrois
Par deux ou trois suis navrée à oultrance;
Mon cueur en tence et faict sa remonstrance;
Donne asseurance au roy Charles mon fils;
De chief souffrant sont membres desconfitz.

Où auray-je recours?
Où fuyray-je le cours?
Où prendray-je secours,
Fors à la court des courz
Qui desoléz conforte?
Hélas, quelz piteux tours!
Quelz estranges destours!
Villes, chasteaulx et tours
Sont en piteux atours
S'ilz n'ont muraille forte.

Se je me plains, se je pleure, lamente
Et me tourmente, bien cause ay de ce faire;
En grief dangier, en douleur vehemente,
Peine et tourmente, mon roy s'experimente;
Quoy qu'on en mente, il prent à cueur l'affaire;
Pour satisfaire et son vouloir parfaire,
Devons deffaire trésors, où qu'ilz soient mys;
Au grant besoing congnoist-on les amys.

Banières, estandars,
Force fleches et dars,

la France sont écrites en vers équivoqués, tandis que l'Acteur n'équivoque que les rimes.

1. Servante, de *ancilla*.

Pyonniers et souldars,
Grans, rustres et grondars,
Chascun s'en va sa voye ;
Plourez, petis poupars,
Voz pères sont espars;
Ils vont querir leurs pars
Sur Rommains et Lombars
Par les mons de Savoye.

D'or et d'argent ne me chault à parler;
Aille par l'air, soit d'estoc ou de taille;
Mais tel morceau trop me poise avaller.
Doy-je galler, quant monter, devaller,
Et voy aller mon prince en [la] bataille?
Ha, truhandaille, qui mangez la poullaille,
Force est qu'on aille; le temps [en] est venu;
Ung grant maleur est à coup survenu.

Dorennavant me fonde
A pleurs, si que je fonde
En soupirs et morfonde
Là bas au fin fons de
La rivière de larmes;
En abisme parfonde
Le roy des roys confonde,
Soit par feu ou par fonde [1],
Et comme cloche [2] fonde
Alphonse et ses alarmes [3].

1. Fronde, du latin *funda*.

2. Comme une cloche mise dans la fournaise.

3. Le poëte et les contemporains comprenoient très bien ce que cela vouloit dire. Aujourd'hui c'est une ellipse d'idée qui va jusqu'à l'erreur. Alphonse d'Ara-

Quel bien, quel eur, quel plaisir puis-je avoir,
Pour or, ne avoir, ne quelconque richesse?
Mon chief absent [1] et si ne puis savoir,
Par nul savoir, si on luy fait bon devoir;
A dire voir, j'en suis en grant tristesse;
Dure destresse me tient en forte presse;
Crainte m'oppresse jusque[s] à rendre l'âme;
Ce n'est pas jeu d'eslongner ce qu'on ame.

O royne de valeur [2],
Vous changerez couleur,
Quant saurez la douleur,
Le froit et la chaleur
Que le bon roy endure;
C'est des bons le meilleur,
C'est des grans le greigneur,
Des honnestes l'honneur;
Dieu doint que son bon eur
Soixante et ung an dure.

L'Acteur.

Ces mots finiz, France leva sa veue,

gon, roi de Naples, étoit mort en 1458; mais comme c'étoit lui qui avoit été le dernier roi à peu près légitime, et que Ferdinand, qu'il avoit fait reconnoître pour son successeur et que Charles VIII vouloit chasser, étoit son fils naturel, il étoit comme la cause de la guerre, et par là on comprend que son nom soit venu sous la plume du poëte.

1. En lisant *absente* pour *s'absente*, la phrase seroit plus correcte qu'avec cet ablatif absolu suivi d'un *et*.

2. Anne de Bretagne.

Plus piteuse que on ne l'eut[1] pieçà veue;
Regardant ceulx qui estoient là présens,
Et, sans donner salut ne autre présens,
Sans varier ne par cy ne par là,
Publicquement à haulte voix parla
A nos seigneurs de l'Eglise là près,
Disant les motz contenus cy-après :

France.

Que faictes-vous, prélatz de saincte Eglise?
Fault-il qu'on lise vos vices et pechiez?
Vostre maintien le peuple scandalise;
Par mainte guise vostre estat se deguise;
C'est une exquise dont huy vous empeschiez[2];
Voz eveschiez de maulx entreveschiez,
Loups alechiez par divers alibis;
Le bon pasteur veille sur ses brebis.

Sotz et mondains prelas,
Vos subgetz sont près las;
Sans plaisirs ne soulas
Les promenez, hélas,
A rigueur inhumaine;
A quoy songez-vous? Las!
Venus, seur de Pallas,
Par grans fleuves et lacz,
Plains d'immortelz hélas,
Au fons d'enfer vous maine.

1. Imp.: l'avoit.
2. C'est par la délicatesse, par le luxe, que vous vous mettez aujourd'hui dans l'embarras.

Qui vous aprent à demener batailles?
Mettez sur tailles, creues [1] et inventions;
Des povres gens ne comptes quatre mailles;
Ce sont voz ouailles; on menge leurs poullailles;
Blez, vins et pailles sont pour les pensions;
Processions, jeûnes, oblations
Faire deussions pour nostre roy absent;
Le sain [2] ne scet que le malade sent.

Sont-ce pas voz offices
Vivre en vos benefices,
Punir les malefices
Et faire sacrifices [3]
Pour le roy et ses gens?
On congnoist bien voz vices;
Vous estes fins novices;
Se vous faictes services,
C'est pour faire edifices
Et amasser [4] argent.

Chascun de vous deust estre continent,
Vray abstinent, soudain en pleurs et larmes;
Vostre prince est en peril emynent.
Incontinent qu'il survient accident,
Sans incident on doit courir aux armes;
Moines et carmes ne doivent faire alarmes
Mais estre fermes par euvres meritoires;
Hommes bataillent [5] et Dieu fait les victoires.

1. Imp.: crenes.
2. Imp. jain.
3. Dire des messes.
4. Imp.: amasses.
5. Imp.: bataillant.

Les devotes prieres,
Jeûnes particulières,
Charitez aumosnières,
En diverses manières
Conduictes par raison,
Sont trop plus singulières
Que estendars ne banières;
Les armeures grossières
Ne servent aux barrières [1]
Tant que fait oraison.

Gens du clergié, plaignez ce que je dueil;
N'euvrez ung œil qui larmes ne distille;
Convertissez tous vos plaisirs en dueil;
Rire ne vueil; plourer est mieux mon vueil;
Plaisans recueil ne gist plus en mon stille;
Par voye subtille, penible et difficile
Jusqu'en Cécille [2] vostre bon roy s'expose;
L'homme souvent propose et Dieu dispose.

Pleurés et lermoyés,
Clercs françois qui m'oyés;
Vos yeulx en pleurs noyés,
Et vous esbanoyés
Au clos de double ennuy;
A voz faitz pourvoyez;
Dressez [3] les forvoyez;
Force argent envoyez
Et priez Dieu pour luy.

1. Dans les tournois, la lice étoit fermée par des barrières; par là le mot est devenu possible à appliquer pour apporter l'idée de combat.

2. C'est-à-dire le royaume de Naples.

3. Remettez dans le droit chemin.

L'ACTEUR.

Adonc cessa France, la noble dame,
Et, quant congneut n'avoir responce de ame,
De l'autre part se tourna vers Noblesse,
En remonstrant le dangier qui nous blesse,
Dont tant avoit larmoyé et pleuré.
Lors essuya son visage espleuré;
Mais ung souspir getta si très divers
Que on ne l'aroit de[c]lairé en dix ans [1];
Après cela print alaine ung petit,
Puis parla France selon son appetit.

FRANCE.

O noble sang, je plains, pleure, souppire,
Et suis soubz pire hasart que fus jamais;
Le roy s'en va, dont je crains qu'i m'empire;
Le temps s'expire; ung estrange air aspire;
Se Dieu l'inspire, c'est ung bon entremets;
Jeunes plumatz, ne sejournez plus, mais
Prenez armez et suyvez vostre maistre;
Où le prince est, le subget doit bien estre.

Hélas, dame Noblesse,
Belle chose et nobl[e] esse
Quant le mal soubz vous blesse;
Mais c'est [trop] grant simplesse,
Du bien vous estrangés;
Celluy trop sa foy blesse
Qui s'endort par feblesse;

1. Il manque ici deux rimes.

Il n'ayme gentillesse,
Quant son roy gentil laisse
En pays estrangier.

Noblesse fut jadis le seur pillier,
Qui, sans piller, porta d'armes le fès;
Enfans, oyez trompettes trompiller;
Sans babiller il se fault habiller
Pour houspiller ces villains Turs infectz;
Qu'i soient deffaictz; monstrez-vous gens parfaictz;
Par ditz, par faitz augmentez vostre nom;
Il n'est tresor qui vaille bon renom.

Vos bons predecesseurs
Vous ont fait possesseurs,
Vous, vos frères, vos seurs,
De fors chasteaulx et seurs
Que à present vous tenez;
Faictes-vous successeurs
Des vaillans avanceurs;
Ne soiés godisseurs,
Mais sur voz aggresseurs
Les armes soustenez.

Gorriers chetifz, gens de lasche courage
Qui par outrage portez voz larges manches [1],
De gorrier vous faictes rouge raige [2]

1. Sur les pourpoints étroits on portoit alors de grands surtouts ou manteaux en forme de robe ouverte par devant, dont les manches alloient en s'évasant depuis l'épaule, et, par suite de la largeur de l'ouverture, pendoient très bas, et presque plus bas que le genou.

2. Cela se rapporte-t-il à l'expression proverbiale : « Le plus rouge est bientôt pris », et celle-ci alors

Dieu, qui oraige passer ainsi vostre aage
En fol ouvraige, jours ouvriers et dimanches?
Dessus voz anches, au lieu d'armures blanches,
Gaulles et branches portez pour vous esbatre;
Tel fait les verges dont après se voit batre.

Gens très mal ordonnez
Aux vices adonnez,
Estes-vous estonnez
Ou mal embastonnez [1]?
Quelle chose vous meult?
Vous jonchez [2], blasonnez [3],
Aux dames raisonnez;
Mauvais bruiz leur donnez;
Le roy habandonnez
Et marche tant qu'il peult.

Nobles Françoys, gettez-moy hors d'ennuy
Dès au jour d'uy; ne tardez à demain;
Suyvez le roy, et qu'il n'y ait cellui
Qui près de luy ne face ung plaisant huy [4],

auroit-elle trait aux recherches de la toilette plutôt qu'à l'intelligence? On n'a jamais rendu un compte bien exact de ce proverbe, et ce n'est pas même une explication que je tente ici, mais plutôt une question que je pose.

1. Ou bien n'avez-vous pas d'armes? Bâton vouloit si bien dire armes qu'on a commencé par dire des bâtons à feu.

2. Vous continuez à faire répandre sur le pavé de vos salles des jonchées d'herbe fraîche pour vous y tenir.

3. Vous passez votre temps à parler.

4. Discours, cri; forme que le poëte a donnée pour

Criant : « Je affuy », le baston en la main.
Le très humain vers le pays rommain
Va soir et main [1], pour procsse acquérir;
Qui veult avoir du bien le doit querir.

C'est beaucoup trop songié,
C'est trop le frain rongié
Trop le temps prolongié,
Trop suyvy *à longe*,
Trop laschement servy;
Le mal tout du long j'ay;
Or soit en lac plongié
Qui prent [2] si long congié;
Se on est de luy vengié,
Il l'a bien desservy.

L'ACTEUR.

Si tost qu'elle eut à Noblesse parlé,
Ses yeulx tourna et par long et par lé,
Continuant son ennuy despiteux;
Si vit Labeur, qui, au son des piteux
Regretz et plains, estoit là arrivé,
Mais bien soubdain son clou luy a rivé,
Combien qu'il fust las, pesant et deffait,
Et dit ces mots, ou semblables, de fait :

le besoin de la rime au mot *hu*, que nous avons conservé dans *huée*.

1. Il est donc certain qu'il n'y étoit pas encore arrivé.

2. Imp. : preut.

FRANCE.

Gros homme court, rural et mecanique,
Ta vie inique nous met en ce dangier;
Quant tu es plain, à chascun fais la nique;
Ton cueur s'applique à murmure et replique;
Se on te picque, tu quiers de t'en vengier;
Homme legier, en pays estrangier
Se va rengier ton roy; pleures-tu point?
Villain ne vault jamais, qui ne le point.

O bourgois et marchans,
Qui jour et nuyt marchans
Estes par bois et champs,
Vostre prouffit cherchans,
Quelle est vostre amictié?
Estes-vous si meschans,
Quant vous ouez mes chans
Comme glaives trenchans,
Que en la terre couchans
Ne tumbez par pitié?

Gens de mestier et simples laboureurs,
En cris paoureux plaignez vostre bon chief;
Il va punyr estrangiers rigoureux;
Cueurs douloureux, priez qu'il soit heureux
Si que entour eulx de son fait viengne à chief,
Et de rechief priez Dieu que de brief
Sans aucun grief son peuple en paix revoie;
Le chief absent, tout membre se desvoye.

Pensez de labourer,
Et de cueur savourer

Que devez reverer
Vostre prince, et pleurer
Son ennuyeuse absence,
Ung seul Dieu adorer,
Ung seul roy honnorer,
Une loy préferer
Et loyaulx demourer,
Attendans[1] sa présence.

Peu[p]le françois, pleure le desconfort
Dont par renfort sens[2] mon cueur detenu;
Se mes hayneux prétendent faire effort
Sus ville ou fort, monstre-toy ferme et fort;
Donne confort, tout ainsi qu'es tenu;
Entretenu seras et maintenu,
Tout soustenu sans te piller ne batre;
Tout homme doit pour son pays combatre.

S'il vient quelque mutin,
Grumeleur ou lutin,
Qui te face hutin
Pour avoir ton butin,
Prens fourche, houe et pic;
Soit Jean ou Hanotin[3],
Viengne soir ou matin,
Hare-luy ton mastin,
Et luy donne ung tatin
Soudain, sans dire *pic*.

1. Imp. : Attendes.
2. Imp. : sent.
3. C'est-à-dire de quelque nom qu'il s'appelle.

Petis bergiers, ne dictes plus chançons;
Voz plaisans sons convertissez en pleurs;
Separez-vous par les champs et buissons,
Filles, garçons; voz joyeuses tençons,
Ris et façons aggravent mes douleurs;
Chapeaulx de fleurs de diverses couleurs
M[e] font malheurs; ne portés verte fueille;
Ung cueur dolent quiert que l'autre se dueille.

Bergiers, bergeronnettes,
Qui, dessus [2] les herbètes
Et belles violettes,
Avecques vos houllettes
Faictes saulx amoureux,
Laissez voz amourettes,
Œillades et mynètes,
Flutes, cornemusètes,
Et monstrez que vous estes
Tristes et douloureux.

L'ACTEUR.

Plusieurs regretz, comblez de dueil et d'ire,
La dame fait, qui seroient longz à dire,
En contemplant son seigneur, prince et roy.
Le peuple lors s'esmeut par tel desroy
Que les Estas, qui vouloient proposer,
[Ne peurent pas leurs vouloirs exposer]
Pour la clameur que soudain fait accroistre;
Les cueurs enflez eussiez ouy là croistre
Par si dolent et merveilleux party

1. Imp.: Qui sus.

[. . . . .];
Ruysseaulx de pleurs et fontaines de larmes,
Puis de regretz, et grans sources d'alarmes
Se firent là, tant de clercs que de lais.
Si m'esveillay, et, sans autre[s] délais,
Prins mon papier et couchay par escript
Le contenu en ce présent escript,
Pour nobles cueurs exciter et mouvoir
A la raison qui les doit esmouvoir,
Priant Jesus, vérité, vie et voye,
Que nostre roy si bi[e]n visite et voye[1]
Que ayant santé, tant du corps que de l'âme,
Brief puisse veoir son peuple qui tant l'ame,
Et sur ce point fais fin, luy offrant ce
Traictié, nommé *La complainte de France.*

EXPLICIT.

1. Dirige, mette dans le vrai chemin.





Les Epitaphes des feuz roys Loys, unziesme de ce nom, et de Charles son filz, VIII de ce nom, que Dieu absoille, et la piteuse complainte de dame Crestienté sur la mort du feu roy Charles, avec la complainte des trois Estatz [1].

L'Epitaphe du feu roy Loys, XI de ce nom.

Je fuz Loys, XI de ce nom, roy de France.
Moult me greva Fortune tost après mon enfance;
Mon père, le roy Charles septiesme, me chassa;
Je fuz hors du royaume jusques il trespassa.

1. In-4 gothique de 6 feuillets, sous la signature *a;* 32 lignes à la page. Au premier recto, le titre tout en haut de la page, et au-dessous deux petits bois: celui de gauche, enfermé dans une bordure carrée, représente, à mi-corps, des prêtres donnant l'absoute à un cercueil; le bois de gauche offre l'écu de France surmonté d'une couronne fleuronnée. Le dernier verso est blanc. La pièce doit être imprimée par le même éditeur que la précédente, car les caractères sont les mêmes, et peut-être l'Epitaphe de Charles VIII est-elle du même auteur que la Complainte

En Flandres, en Brebanc longuement fuz tenu
Par le duc de Bourgongne Philippe, et soustenu;
Puis fuz en sa presence sacré et couronné,
En grant pompe et triumphe à Paris amené.

Je eslevay basses gens et mis en grant degré,
Dont les seigneurs de France ne prindrent pas en gré;
Mon royaume trouvay entier et pacifique
Jusques en l'entreprinse qu'on dit le bien publicque[1],

Que Charles, mon feu frère, et autres mirent sus;
Mais, louenge à Dieu, j'en vins à mon dessus,
Et demeuray puissant en la fin sur eulx tous;
Mes ennemys deboutay et remis au dessoubz.

Cinquante mille Anglois que le roy d'Angleterre
Edouart amena pour envahir[2] ma terre,
Sans faire effusion de sang, ne perdre place, [ce.
Chassay hors mon royaume; Dieu m'en donna la grâ-

A Picqueny fut faicte[3] la veue de nous deux,
Dont le duc de Bourgogne Charles fut bien peneux,
Qui pour France grever les avoit faict venir,
Mais ilz s'en retournèrent; bien en peut souvenir.

de France. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale porte au titre la signature bien connue : *J. Ballesdens Ad* entre deux *s* fermés.

1. La guerre de la Ligue du bien public commença dans la quatrième année du règne de Louis XI, c'est-à-dire en 1464, et finit l'année suivante.

2. Imp.: enuahir.

5. Le traité de Picquigny est de 1475.

Je conquis Roussillon, Sardaigne en peu d'espace,
Artois et plusieurs villes, Bourgoigne haulte et basse,
En ma main mis Prouvence, Anjou, Guyse et le Maine;
J'ay augmenté ainsi [1] mon royaume et domaine.

Je donnay aux eglises grant somme en mains lieux
En deniers, en rentes; or l'ait prins en gré Dieux.
Aux Flamans donnay paix en mariant mon filz [2];
En fin en mon royaume ce singulier bien feiz.

Tous n'ay bien contenté et à tous n'ay complu;
J'ay mon règne conduict ainsi que Dieu a pleu,
Aux Motis trespassay d'aoust en la fin du mois [3],
L'an mil CCCC quatre [et] XX avec[ques] trois.

Je ordonné que mon corps fust devant la belle dame
De Clery [4] en sepulture que chascun te reclame (*sic*),

1. Imp. : J'ay aucmenté de toutes pars.

2. Le mariage du Dauphin avec la fille de l'empereur Maximilien, Marguerite d'Autriche, fut une des conditions du traité d'Arras, conclu en 1484, et la jeune princesse, qui étoit alors à la cour de France, y a porté le titre de dauphine; mais le mariage n'eut pas lieu.

3. Le 30 août. Le Motis du poëte est les Montils lèz Tours, ancien nom de la localité où Louis XI fit bâtir son château de Plessis-lès-Tours.

4. A Notre-Dame de Cléry, à quatre lieues d'Orléans Sa statue de bronze, qu'il avoit commandée lui-même au sculpteur Conrad de Cologne et à son fondeur Jean de Wrine, le représentoit à genoux, tête nue, en costume de chasse, avec le cornet au côté, et ayant à côté de lui un chien. Mlle Dupont, dans son excellente édition de Comines (t. III, 339-44), a publié le marché; en 1845 elle avoit publié dans le *Magasin pittoresque*, p. 363-4, un

Et que Charles mon filz regner après moy puisse,
Longuement et en paix du royaume jouisse.

Amen.

L'Epitaphe du feu roy Charles, VIII de ce nom.

Le hault seigneur, qui en tous siècles
règne,
Quant il lui a plu faire faillir du règne
Loys unziesme, de qui suis filz yssu,
Après avoir fil de vie tissu
Par treze années me daigna en cest age[1]
Possesseur [faire] de royal heritage.
Es premiers ans fus de guerre assailly;
Victorieux toutes fois en sailly.

Bretaigne mys soubz mon obéissance
Et en obtins paisible jouyssance,
Et, quant je fus duc de toute Bretaigne,
La dame prins pour espouse et compaigne.
Henry, fuytif de son propre pays,
Par moy fut roy des Anglois envays[2];

article qui reste curieux, parce qu'on y voit un *fac simile* du dessin qui accompagne le marché original. Ce premier tombeau fut violé et brisé dans les guerres de religion du 16e siècle, et rétabli en 1622. La statue de marbre, faite alors par Gilles Bourdin, d'Orléans, s'y voit encore, après avoir passé par le Musée des Monuments françois; mais le reste du tombeau ne date que de la restauration.

1. Imp.: testage.

2. Cf. l'épître de Henri VII à Henri VIII. Dans ce recueil, t. III, p. 26-71.

Je garantis Guyenne et Normandie
De mes contraires; si feis je Picardie;
Bourgongne mys en tranquillité telle
Qu'en mon vivant n'y eut playe mortelle.

Au roy d'Espaigne Roussillon je feis rendre,
Par force non, mais pour amictié prendre.
A mes cousins ne voulus courir sus;
Des adversaires suis venu au-dessus.
Arme auz fiers, amour aux bons partie
M'a fait gaigner l'une et l'autre partie.
En union lors mon royaulme mys
Environné de tous loyaulx amys;
Ainsi j'en fis, selon le mien office,
Jardin de paix, tout enclos de justice,
Dont bien povoye querir repos en temps
Et demourer entre tous roys contens.
Mais franc vouloir et desir de conquerre
Le mien pays et [la] lointaine terre
Occupée d'estrangiers possesseurs,
Dont seigneurs furent les miens predecesseurs,
Cela me fist par sens, non par folie,
Passer oultre le pays d'Italie.
Au saint Père l'obéissance feis
Ainsi que doit devot et loyal filz,
Puis m'en allay mon emprinse parfaire,
Où tant me fut propice à mon affaire
Le Createur, qu'en triumphant affaire
Peu jours après de Cecille fus roy,
Sans destourbier ne aucun desarroy,
Et par povoir et songneuse poursuyte
Mes ennemys firent honteuse fuytte.

A mon retour voulurent Italiens
Me desconfire et mettre en leurs liens,
Mais je passay, à peu de compaignie,
Sur les ventres de toute leur mesgnie,
Et retournay, monstrant vainqueur ce jour,
L'espée au poing, en mon propre sejour,
Et delivray de mout cruel affaire
Le mien frere d'Orleans à Novairre.
Que reste plus? J'ay tousjours eu envie
Par faitz amiables faire lire ma vie.
J'ay honnouré, deservant charité,
Toute l'eglise en grant humilité;
Nobles ont eu leurs devoirs et leurs rentes,
Tous en droit soy, sans rigueurs violentes,
En seure paix Labour soubz mon escu.
Plus eusse fait, se plus eusse vecu;
Mais Atropos, ainsi que Dieu l'ordonne,
Qui demollist royal ceptre et couronne
Et fait le grant faillir et abregier
Tout aussi tost que ung povre bergier,
Aprés avoir tant de forces dontées,
Terres et mers par forces surmontées,
Comme elle prent à tuer gens deduit,
Non de mes ans venu à vingt et huit,
Ung samedy, le jour d'avril septiesme [1],
De dart poingnant me rendit mort et blesme
En mon chasteau d'Amboise où nasqui.

Or rendre dont fault grâces, et à qui?
A cil puissant que createur on clame

1. En 1497.

Affin qu'il ait mercy de ma povre âme.
Et la prengne par son digne plaisir;
Le corps s'en va soubz la terre gesir.
Jesus, Amen; c'est fin; ainsi soit il.

Cy finissent les Epitaphes et après ensuivent les regrès et complaintes de dame Crestienté.

Ne dois-je point griefment me complaindre, [plaindre,
Par pleurs et plains et par larmes me
Crier, gemir et faire grans regretz?
Ne doy-je point mon cueur en dueil contraindre?
Ne doy-je point mon piteux cueur empraindre
Des grans souspirs poignans et très griefz [1]
Que il n'y eut entre Troyans et Grecz
Si grant douleur que celle que je porte?
Las, ay-je tort si je me desconforte?
Si je lamente, me devez-vous blasmer?
De fort gemir, mes enfans, vous enorte,
Car l'alliance des crestiens est morte;
La faulse Mort l'a fait roide pasmer.

Belle Flora, ce premier jour de may
Que Zephirus t'a donné le beau may
Et que on devoit faire joyeuse chère,
Nous avons eu pour dictié, chant ou lay,
Gemissement, tant de clerc que de lay;

1. Imp.: grecz.

Esbatz de nous se sont tirez arrière ;
Nous avons veu la contristable bière
Où repose le corps de nostre roy ;
Nous avons veu le piteux desarroy
Que Mort a fait en ce pays de France ;
Nous avons veu ses chevaulx et charroy ;
Nous avons veu son triumphant arroy
Portant le dueil et remply de souffrance.

Ha, Lachesis, Attropos a destruit
Le noble roy si sage et bien[1] instruit
Avant qu'il eust les ans d'un parfait homme.
Cloto, Cloto, ton fil si bien construit,
Si bien tissu, qui faisoit tant de fruit,
Est mis au bas ; il a prins mortel somme.
Ta faulse seur, qui les humains consomme,
L'a rué jus, palle, mort et transy ;
Pas ne cuidoie qu'il en allast ainsi ;
Promis m'avoit de faire mons et vaulx
Et ses subjez tenir en paix aussi ;
Il eust ce fait et parachevé, si
La faulse Mort n'eust entendu sa faulx.

Or es tu bien plaine d'oultrecuidance,
Fiere Attropos, qui t'esbas et qui dance
Quant les humains tu navres de ton dart,
D'avoir feru, griefvement, par oultrance,
Sans espérer d'en avoir recouvrance,
Ce noble corps qui fut jadis plain d'art.
Dire on pourroit que tu as et prens part,

1. Imp. : si bien.

O Cibelles, des biens que tu luy donnes,
Veu qu'on te voit royal ceptre et couronne,
Roys, ducz et princes, tous les jours assaillir;
Je ne sçay pas comme elle te guerdonne,
Mais tu luy fais sa part trop grande et bonne,
Car pour elle toutes gens fais faillir.

Que t'avoit fait ce noble et sage prince?
Dy moy pourquoy tu l'as rendu si mince.
Oncq ne meffit; il n'avoit point mespris.
Qui te faisoit venir à sa province
Le surprendre du dart qui si fort pince
En luy faisant faillir tous ses espris?
Oncques ne fut de ses ennemis pris,
Et si fut plain de prouesse et vaillance;
Trouvé s'estoit près de canon et lance,
Picques et dars, entre ses ennemis,
Et maintenant en repos et plaisance
Tu l'as surprins par une nonchallance,
Dont plusieurs sont tristes et remis.

C'estoit celluy qui m'aymoit si très fort;
C'estoit mon bien, mon soulas, mon confort;
C'estoit mon filz; helas, j'estoie sa mère;
C'estoit mon cueur, c'estoit tout mon support;
Las, ay-je tort se je fais desconfort
Pour ceste mort et separance amère?
Faulse Attropos, plus vile que Chimère,
Pourquoy as-tu ravy cil qui vivoit
Honnestement et qui point ne juroit?
Las, c'est celluy qui fist faire deffence
Que qui le nom de Dieu blasphemeroit,

Puny seroit[1]. Aussi tant il aymoit
Tous gens lettrez que je meurs quant je y pense.

Ha, noble filz, si tres chevallereux,
Doulx et benin, courtois et amoureux,
Support des bons, aux mauvais mortifique,
Le departir de vous m'est douloureux.
J'en ay le cueur si triste et langoureux
Que mon esprit en est impacifique.
O noble cueur, o vouloir princifique,
Père des povres, des vefves protecteur,
Vous estiés des François le pasteur;
Mais Mort vous a fait en terre heberger.
Ha, bon Charles, plus n'estes gouverneur;
La Mort vous a fait laisser tout honneur
Et trespasser aussi tost que ung bergier.

Et, puisqu'il fault que par vaulx et montaigne
Piteusement à par moy me complaigne,
En souspirant narreray de voz faitz.
Premierement avez conquis Bretaigne,
Ou la duchesse [vous] prinstes pour compaigne,
En deschargeant vos subjez du grand faiz.
Tousjours depuis vostre peuple a en paix.
Picardz, Normans avez entretenuz;

1. C'étoit, comme les ordonnances sur les taverniers et sur les faux monnoyeurs, un de ces édits qu'on renouveloit toujours, parce que le mal étoit toujours aussi grand. Saint Louis avoit sinon inauguré, du moins poussé plus loin que tout autre les sévérités à cet égard, et l'on peut consulter sur ce point la Table du Joinville de l'Imprimerie royale, au mot *Jurements*.

Les Bourguignons se sont aussi tenuz
De voz amys, sans faire aucune guerre;
Et les Flamans se sont bien maintenus;
Au roy d'Espaigne de voz grans revenus
Avez baillé de Roussillon la terre.

Passé avez Millan et Lombardie,
Et, quelque chose que le faulx Lombart die,
Les avez fait de paour trembler souvent;
Les Genevois et plusieurs d'Italie
Vous voulurent brasser quelque folie,
Mais de leurs faitz n'est emplus que de vent,
Et d'un vouloir tres benyn et fervent
Au pape feistes très humble obeissance;
Puis vous allastes prendre la jouissance
De Cecille, où fustes couronné,
Et, n'eust été [1] le tour et la nuysance
Qu'on voulut faire en ce pays de France,
Contre les Turcz eussiez guerre ordonné.

Et, au retour de celle grant conqueste,
Les faulx Lombars, qui firent si grant queste
Qu'ils amassèrent bien trente mille estrangiers,
Vous voulurent faire guerre et tempeste;
Mais sur leurs ventres passastes sans requeste,
A peu de gens, comme conduit des anges;
Puis vous en vinstes rendre louanges
A Sainct Denys, où gisez maintenant [2].

1. Imp.: Et, ce n'eust esté.

2. J'ai traité en détail, dans les *Archives de l'art françois* (*Documents*, t. I, p. 129-132), ce que l'on sait de son tombeau, ouvrage de Guido Mazzoni, dit Pa-

Deux ans après, non pas incontinant,
Du mois d'avril le jour qu'on dit septiesme,
La fière Mort d'un cruel dart poingnant
Vous vint férir, non vostre lieutenant,
En vous rendant tout transy sans nul esme.

Fin avez pris aussi bien que Xerxès,
Que Priamus, Charlemaigne, Ulixes,
Que Cipion, que Cesar Julius;
Vous avez prins aussi bien le décès
Que Alexandre et que Polinices,
Ou que Cirus, Cresus et Darius;
La Mort vous à tous mis et rués jus,
Et plusieurs autres pleins de vaillance et bien;
Nul espargne, tant soit grant terrien,
Foible ne fort; elle met tout au bas;
Dire on ne peut quant on meurt, et combien
On doit vivre, le vouloir en est sien;
Brief, il n'est point de plus dangereux pas.

A tant me tais, pour le faire plus brief,
De ce feu roy, combien qu'il me soit grief.
Ce nonobstant à mes ditz je metz fin,
En esperant que de ce grant meschief
Auray de brief guerison et relief
Au roy Loys, son parent et affin,
En depriant le Createur à fin
Qu'il le vueille si bien entretenir
Que ses pays il puisse en paix tenir;

ganino, sculpteur de Modène, que Charles VIII avoit ramené de Naples avec d'autres ouvriers italiens.

Bien le fera, c'est ung prince sans blasme,
Et, pour au point retourner et venir,
Ayons trestous du feu roy souvenir,
Et prions Dieu, sans cesser, pour son âme.

Amen.

Ensuit la complainte des trois Estatz et premierement de Noblesse.

Contre toy, Mort, douloureuse et despite
Angoisseuse, maleureuse et mauldicte,
Ceste complaincte ay fondée et escripte.
De cueur courroucé, où nul plaisir n'abite,
Noircy de dueil et aggravé de paine,
Je t'appelle de trahison, villaine;
De toy me plains de toute ma puissance
D'avoir occis le noble roy de France.

Complainte de l'Eglise.

Je fais tresor des regrets que j'amasse,
Et n'est ung bien passé que j'oubliasse
Pour chascun jour, quelque chose qu'avienne;
Tant que l'ame en mon corps se tienne
Ne cesseray prier pour le feu roy;
Subjecte[1] y suis, et si faire le doy;

1. Imp.: Car subjecte.

Mort est trop fiere en son oultrecuidance
D'avoir occis le noble roy de France.

Complainte de Labour.

Adieu chansons, que volentiers chantoye,
Et les beaulx dictz où je me delictoye;
Je n'ay membre qu'en langueur ne labeure;
Rien ne m'est bon, n'aultre bien ne saveure;
Si me tarde que jà mort de dueil soye,
Sans plus chercher jamais place ne voye;
Contre la Mort n'a point de resistance
D'avoir occis le noble roy de France.

Dieu en ait l'âme.
Amen.





La Legende veritable de Jean le blanc.

M.D.LXXV[1].

Legende veritable de Jean le blanc.

On m'a mis des dieux au rang,
Et si ay nom Jean le blanc,
Rondelet, fait à la haste,
Sotinet et dieu de paste;
Chascun s'en moque en tout lieu;
J'ayme mieux n'estre plus dieu
Que de l'estre en telle sorte.

1. In-18 de 23 pages, sous les signatures A-C; 26 lignes à la page. Quand on aura lu la pièce, on ne s'étonnera pas de n'y trouver ni le nom de l'auteur, ni celui de l'imprimeur: ils auroient passé un vilain quart d'heure dans les mains des catholiques. C'est comme le développement de l'épigramme du Dieu des papistes, imprimée en 1563 (cf. t. VII, p. 42-45), et de deux des strophes de la chanson de *Hari l'Ane* (*Ibidem*, p. 49); mais cette Légende est bien autrement spirituelle que l'épigramme; elle est aussi bien plus légère, et le choix du vers de sept pieds y est bien pour quelque chose. Le Passe-Temps de Jean le blauc, qu'on lira à la suite, quoique imprimé à la même date, avec les mêmes caractères et le même fleuron au titre, ne me

Or, à fin qu'on se deporte
D'ainsi me déifier,
Je vous veux specifier
Par le menu qui je suis;
Car plus porter je ne puis
Qu'ainsi de moy on se rie.
J'ayme mieux n'estre qu'oblie
Et qu'on me joue à la raffe
Que voir faire la piaffe
A ma saincte déité.
Voici donc la verité
De moy, au long et à plein.

Je suis nay d'un petit grain
Mis en terre à l'adventure,
Où je souffre la froidure,
Le vent, la neige et l'orage.
La personne desgoustée
D'une main précipitée
Me prend, m'emporte de joye,
Et dans un mortier me broye,
Et m'arrouse, en ce faisant,
D'un vinaigre fort cuisant;
Puis, pour fin de sa besongne,
A deux belles mains m'empongne
Et me serre tellement
Qu'au milieu de ce tourment

paroît pas du même auteur; la forme en est moins françoise et moins heureuse; dans tous les cas il seroit certain, à cause de son infériorité, qu'il a été écrit le second, quand même ses premiers vers ne feroient pas allusion à cette *Légende veritable*.

Toute mon humeur distille ;
Puis, comme chose inutile,
Ce qui reste de mon corps
Est poussé, jetté dehors.
Voilà comme, en me broyant,
Le desgousté, le friant,
D'une vertu qui n'est fausse,
Me transsubstantie en sausse
Verte, gaye, appetissante,
Et, alors qu'on me présente
Sur la table à descouvert,
On m'appelle Jean le vert.

Si je ne sers au repas,
Ma condition n'est pas
Plus asseurée et meilleure;
Car, si aux champs je demeure,
Je suis rongé de la chèvre,
De la brebis et du lievre,
Du bœuf, de l'asne et cheval,
Et de maint autre animal;
Les oyes à grans monceaulx,
Et plusieurs autres oiseaux,
Me paissent pareillement
A part et ensemblement.

De là je vien peu à peu
A croistre de nœu en nœu,
Et finalement suis fait
Un espy gros et refait,
Fourni de beaucoup de grains.
Les passans entre leurs mains
A l'heure me vont froissans ;

Vents et orages naissants
Me menent à leur vouloir ;
Les grand's pluyes me font choir
Tant que ma teste pesante
Souvent demeure gisante
Sur la terre et y pourrit.
Et ce qui point ne perit
N'a point trop meilleure issue ;
Car, la moisson advenue,
Il n'est fils de bonne mère
Qui ne tasche à me deffaire.

Hommes, femmes, enfans, filles,
Viennent avec des faucilles
Me coupper tout au travers
Et me couchent à l'envers,
Me garrotent et me lient,
Et me foulent et me plient,
Passent des fourches ferrées
Parmi mes veines serrées,
Puis m'empalent sans merci.

Estant empalé ainsi,
On me traîne en une grange ;
Là on m'entasse et arrange,
Et me foulle, en ce faisant,
Le mau-sade païsant
Avec ses pieds tant qu'il peut,
Pour me mettre comme il veut.
Là ne puis longuement estre
Que soudain le rat champestre
Me visite, me salue,
Et d'une dent esmoulue

Me faict crociller le corps.
De ceste presse je sors
Lors qu'à la chaleur plus forte
Dedans une aire on me porte;
Trouppe de chevaux y entre
Qui me passent sur le ventre
Et repassent plusieurs fois,
Jusques à ce que je sois
Tant pelaudé, tant bourré
A grans coups de pied ferré,
Que ma robbe, et ceste areste
Qui s'esleve sur ma teste
Me delaisse entierement.

Ailleurs on fait autrement :
Quatre batteurs mal-piteux,
Ou bien trois, ou du moins deux,
Se mettent à un instant
A me dauber tant et tant
Qu'une sueur générale
Depuis leur teste devale
Jusques à leurs pieds puans,
Et, peu à peu remuans,
Ne laissent un seul endroit
Que par le flanc et à droit
Ne me batent à outrance,
Et le tout à la cadence;
Et, pour croistre mon martyre,
Après encore on me vire
De l'autre costé, à fin
Que je sois batu sans fin.
En après on me ravale,

Et, avecques une pale,
On me jette en l'air bien haut
Pour me faire prendre un saut.

Voici qu'ailleurs on me fait :
Dedans un van on me met;
Là dedans on me pourmène,
On me vire, on me demene,
On me secoue, on me branle,
Et, pour me donner le branle,
Le vanneur, de ses genoux,
Frappe le van par dessous.

Après que j'ay bien sauté,
Un boisseau est apporté,
Dedans lequel on me verse;
Puis une troupe perverse
Au sac me met prisonnier,
De là m'enferme au grenier,
Où un peu je me repose.
Mais cela est peu de chose,
Car les passes[1], les pigeons,
Les souris, les papillons,
Me font la guerre à toute heure,
Et, lorsque plus [je] m'asseure,
Voici un nouveau meschef.
C'est le boisseau de rechef
Et le sac, mes ennemis,
Où prisonnier je suis mis
Pour m'envoyer au moulin.

1. Les moineaux, de *passer*.

O la mal-heureuse fin
Qui là m'est predestinée!

Une mœule y est tournée
D'un artifice admirable,
D'une roideur incroyable,
Sur un lict de pierre forte,
Qui brise de telle sorte
Tout ce qu'on mect sus ce lict
Qu'il est à l'instant reduit
En poudre menue et fine
Qu'on nomme de la farine;
Là, par une grand tremue,
Qui peu à peu me remue,
Au lict on me fait descendre,
Et la mœule me fait cendre
Aussi délice et blanche
Que la neige de la branche;
La mœule m'envoye et met
Dedans l'arche ou dans la met,
Et, quand là on me regarde,
Jamais homme n'auroit garde
De dire : « C'est ci le grain
Duquel ce sac estoit plein.»
Jamais il ne le diroit,
Quand point il ne le sauroit.

Voici venir de nouveau
Le sac avec le boisseau;
Dedans l'un je suis foulé,
Dedans l'autre devalé
Pour y estre prisonnier.
Lors, me prenant, le mounier
Me jette avec son valet

Sus son asne ou son mulet;
Il m'envoye en la maison
De ma première prison.
Là me prend une chambrière[1]
De ce faire coustumière,
Qui me sace, me belute,
Me vire, me culebute.

Sortant de ce beluteau,
Messire Jean prend de l'eau
Un petit tiédie au feu,
Et me brasse peu à peu,
Et me destrempe et me bat
Tout à l'entour et à plat.
Il met chauffer cependant
Des fers sur le feu ardent
Faits en la forme et manière
De ceux là d'une gauffrière,
Les frotte d'un peu de cire,
Puis entre deux me met cuire,
Et me tourne, me fracasse,
Me façonne, me compasse,
Tant qu'il me fait une oblie,
Belle, blanche et bien polie,
Portant la forme et figure
D'un homme qui mort endure
Sur une croix, ou qui sort
D'un tombeau vainqueur de mort.

Quand je sors de ceste presse,
Il prend en sa main traistresse
Un compas dont une branche

1. Imp. : chamberière.

Est un petit fer qui tranche.
Avecques cet instrument
Il m'arrondit tellement
Que figure plate au monde
Ne sauroit estre plus ronde.
Cela fait, il me regarde
Et soigneusement prend garde
S'il y a dans tout mon corps,
Soit dedans ou soit dehors,
Quelque paille ou quelque ride,
Ou bien quelque pertuis vide.
S'il me trouve bonne mine,
Dès ceste heure il me destine
A estre Dieu de la messe,
Et à ceste fin me laisse
Dans une boite petite,
Où comme en prison j'habite
Jusqu'à l'heure de ma mort;
Car, à l'heure qu'on m'en sort,
C'est pour estre devoré,
Après m'avoir adoré
Comme Dieu un peu de temps.
Mais de tout cela j'entens
Vous declarer la façon
Pour vous servir de leçon.

Maistre Jean vient à l'église,
Où il prend sa grand'chemise
Trainant d'un grand pied par terre,
Et d'un grand cordon se serre
Pour se trousser proprement
Quatre boisseaux de froment

Tout autour de la ceinture.
Puis il se coiffe la teste
Dessus son bonnet à creste,
Et se lie et se garrote
En mirloret ou marmote.
Après, une estole il prend,
Qui en escharpe se rend
Depuis l'espaule senestre
Jusqu'au flanc et costé dextre,
Faisant un nœud sur la hanche
Et, par dessus sa grand'manche,
Passe un brasselet bien large
D'ostadine ou bien de sarge.
Sur tout cela il s'affuble
D'une belle grand'chasuble,
Et au milieu d'elle passe
Par un trou sa teste grasse.

Ainsi caparassonné,
Ainsi brave et atourné,
A l'autel il se va rendre.
De vous vouloir faire entendre
Tout le mistère qu'il fait,
Cela n'est pas de mon faict;
Il se vire, il se pourmène,
Il se baisse, il se ramène,
Parle haut entre ses dens,
Sort dehors, rentre dedans;
Une saison il sommeille;
Tout à coup il se resveille,
Fait des croix, parle par signes,
Fait cinquante mille mines.

Le povre peuple assemblé
Est esbahi et troublé,
Ne sachant que c'est à faire;
Mais le but de ce mystère
Est en fin pour m'engloutir,
Non pas si tost au sortir
Comme seroit mon desir,
Car il veut avoir plaisir
De moy encor un petit
Pour entrer en appetit.

Il me prend joliement,
Et me pose dignement
Avec deux doigts sur la nappe;
Un peu après il me happe,
Et, faisant, par plusieurs fois,
Sur moy des signes de croix,
Me dit cinq mots en l'oreille,
Par lesquels, ô grand'merveille!
Je suis fait Dieu plus soudain
Qu'on n'auroit tourné la main.
Ces mots se disent si bas
Que le peuple ne l'oit pas,
Et voit seulement la mine
De messir' Jean, qui latine,
Et, guignant de teste et d'yeux,
Rote ces mots precieux.

Qui ne penseroit à l'heure
Et tiendroit pour chose seure
Que je serois desormais
Exempt de mal pour jamais,

Estant venu Dieu ainsi?
Je le pensois bien aussi;
Mais, las! ma divinité
N'est rien que calamité,
Rien qu'ennuy et desconfort,
Et finalement ma mort;
Car escoutez le bon traict
Que ce beau fait-Dieu me fait.

Avec deux mains me tenant,
Il me monstre incontinent
Au peuple, tout ainsi comme
S'il leur disoit : « Voici l'homme
Qui fait les dieux, et voici
Le Dieu qu'il a fait aussi;
Regardez, faites luy feste;
Puis me hausse sur sa teste,
S'inclinant premierement,
Puis se haussant tellement,
Qu'en le voyant ainsi croistre
Il fait clairement paroistre
Que de luy n'est peu de chose.
Cela fait, bas il me pose,
Me reprend, me remet bas;
Et a un temps ses esbats
A me tourner, me virer,
Me contempler, m'admirer,
A me jetter des œillades,
A faire des mines fades,
A ses mains esparpiller,
A les joindre, à sommeiller,
A se resveiller soudain,

A me prendre encor en main
Et me monstrer de nouveau
Sur l'espaule au peuple veau,
Qui s'incline, qui m'adore,
Et qui joint les mains encore
Tout ainsi que s'il disoit
A ce peuple qui me voit :

« Le voilà, le compagnon!
Est-il beau, est-il mignon?
Ne l'avez-vous pas veu tous?
Ce ne sera pas pour vous;
Vous le pouvez adorer,
Mais je le veux devorer
Après qu'encores un peu
Il m'aura servi de jeu. »
Ce jeu, c'est le jeu du chat
Qui de la souris s'esbat,
De sa pate la pourmène,
La recule, la ramène,
Fait semblant de ne la voir,
Et de dormir sans mouvoir;
Puis, quand ses jeux sont passez
Et qu'il voit que c'est assez,
La mange hastivement.

Ainsi prend esbatement
De moy messire Janot,
Qui devant le peuple sot
Par la moitié me depart,
Puis encores me repart,
Et, empoignant un calice,
Fait verser à son novice,

Ou son clerc, du vin dedans,
Fait des croix, mène les dents,
Barbote et fait mainte mine,
Puis, comme chose divine,
M'avale devotement;
Après boit gaillardement
Un coup et n'y laisse goutte,
Ains soigneusement esgoutte
Le calice avec les doigts,
Boit encore une autre fois,
Puis nettoye sa vaisselle.

Voilà l'issue cruelle
Qui, après ces jeux, attend
Ma déité, nonobstant
Qu'il me reste encor un traict :
C'est qu'on m'envoye au retraict
Pour dernière sepulture,
Combien que la pourriture
De ce vilain puant ventre,
Où, si mal fortuné, j'entre,
Au retraict ne cède point,
Tant est infect de tout poinct.

Je vous ay à suffisance
Conté au long ma naissance,
Le tourment et fascherie
Qui accompagne ma vie
Durant mon humanité
Et durant ma déité.
Jugez maintenant ensemble,
Sans vous tromper, qu'il vous semble
De moy, et quel Dieu je suis,

Qui garentir ne me puis
D'estre d'un faquin moqué,
Mis en pièces et croqué,
Envoyé dans la latrine
Et maint autre chose indigne.
Jugez s'il est raisonnable
Que pour moy, Dieu miserable,
La tierce part de la terre
Soit en combat et en guerre,
Les frères contre les frères,
Les enfans contre les pères,
Les parens et les amis
L'un contre l'autre soyent mis
Pour se desfaire à outrance
Par la pistole[1] et la lance;
Jugez, jugez, je vous prie,
Si ce n'est pas grand folie,
Pour un si sot Dieu que moy
Qu'on voye un tel desarroy
Que, depuis les empereurs
Jusqu'aux povres laboureurs,
Tout le monde soit en peine,
Toute la terre soit pleine
De force, de voleries,
De trahisons, tromperies,
Parjures, desloyautez,
Et autres meschancetez!

Baal, à moy comparé,
Est dieu doux et modéré;
Moloch est dieu debonnaire

1. Première forme de notre mot *pistolet*.

Si à moy on le confère,
Et tous autres dieux de sanc [1].
Ne m'appelez plus le blanc;
Appelez moy le vermeil,
En cruauté nomparcil.
Ceux que j'ay réduits en cendre,
Que j'ay fait noyer ou pendre,
Les massacres que j'ay faits,
Tant en guerre comme en paix,
En font suffisante preuve.
Conclusion, je me treuve
Un dieu meschant jusqu'au bout,
Un dieu malheureux du tout,
Et ne se faut esbahir
De journellement ouyr
Ces enragez huguenots
Dire tant de vilains mots,
Tant de pouilles, tant d'injures,
Tant de moqueries dures,
Tant de vilaines paroles
Contre moy et ces gens foles
Qui m'adorent tous les jours.
Le pis est qu'ils vont tousjours,
Et, quelque chose qu'on face,
On n'en peut oster la race,
Tellement que les papaux
Sont taillez d'avoir des maux,
Si un dieu plus que moy fort
Ne resiste à leur effort.
Je suis las de les entendre,

1. Qui demandent des sacrifices humains.

Je ne puis plus me défendre;
Il me fault voile caller,
M'enfuïr et m'en aller
Pour me cacher dans le puits
De l'abysme d'où je suis
Puis quatre cents ans sorty.
Je suis tant en durparty,
Tant ennuyé, tant lassé,
Je suis tant, tant harassé,
Que plus on ne m'y attrape.

Bran pour vous, monsieur le pape,
Pour toy, cardinal sans foy,
Pour vous, duc d'Albe sans loy,
Pour vous, parlemens pipeurs,
Pour vous, courtisans trompeurs,
Pour vous, vilains apostats,
Missotiers[1] et renegats,
Si soigneux de vos bedaines;
Allez, vos fièvres quartaines!
Malheureux, vous savez bien
Que ma déité n'est rien,
Et, par faute de courage,
Vous venez me faire hommage.
Bran pour toy, sale marmite[2],
Pour toy, Sorbonne hypocrite,
Pour vous, cagotz et prestraille!
Vous ne valez pas la maille[3].

1. Diseurs de messes. On a déjà vu le mot dans une autre pièce protestante, t. 8, p. 28.
2. Cf. le tome 7, p. 140.
3. Sorte de petite monnoie.

Je vous dy à tous adieu ;
Cerchez ailleurs vostre dieu ;
Je me retire au manoir
De mon père Jean le noir [1],
Où bien tost, comme j'espère,
Verrez aussi vostre père.

Si quelqu'un desire savoir
L'occasion de tant de maulx,
Et qui fait la guerre esmouvoir
En guerre, combats et assaux ;

Qui fait que tout le monde ainsi
Est meslé de feu et de sang,
C'est Jean le noir qui fait cecy
Pour sauver son fils Jean le blanc.

Jean le blanc, à la verité,
Ne fut que pain en premier lieu ;
Depuis, par la subtilité
De Jean le noir, il devint dieu.

Mais ce bon fils, recognoissant
D'où luy venoit si grand pouvoir,
Acquit un empire puissant
En recompense à Jean le noir.

1. Le pape.

A la fin le monde a voulu
Cognoistre ce qui en estoit,
Et, voyant ce Dieu vermoulu,
Et que le rat s'en esbatoit,

Ne le voulut plus adorer,
Et le protesta net et franc;
C'est ce qui fait desesperer
Et Jean le noir et Jean le blanc.

Jean le gris et Jean l'enfumé
Se sont joints à eux pour ce faict,
Et ont Jean le blanc reclamé
Combien qu'eux mesmes l'ayent faict.

Mais Jean l'ancien[1] nous a appris
Que nous verrions confondre et choir
Jean l'enfumé et Jean le gris,
Et Jean le blanc et Jean le noir.

PSAL. 55.

Viri sanguinum et dolosi peribunt.

FIN.

A l'exemplaire de l'Arsenal, que nous avons sous les yeux, le premier possesseur a intercalé,

1. Le Christ.

sur deux pages qu'il a placées entre le titre et la pièce, la musique et les paroles d'un canon protestant sur le même sujet; l'écriture est bien du temps même, et, comme ces chansons populaires des huguenots sont des plus rares, c'est pour nous une bonne fortune que d'en rencontrer une sauvée ainsi par hasard. En voici les paroles :

CANON.

Hau, dom Jean le blanc,
Toy, dieu de farine,
Ton pouvoir sanglant
S'en va en ruine;
Tout tire au manoir
De dom Jean le noir [1].

Hau, *pater sancte*,
Avec ta pantoufle,
Ton siege renté
S'en va comme ung souffle;
Tout tire au manoir
De dom Jean le noir.

Hau, misser Jacquet,
Vostre purgatoire
S'en va sans acquest,
Sans menger, sans boire;

1. *Tire* n'est pas pris ici dans le sens de *tout va*, mais dans son sens militaire: tout le monde attaque, tire sur la maison du pape.

Tout tire au manoir
De dom Jean le noir.

Hau, frère Marmet,
La marmitte verse;
La perte vous met
En très grant destresse;
Tout tire au manoir
De dom Jean le noir.





Le Passe-Temps de Jean le blanc.

M.D.LXXV[1].

Le Passe-Temps de Jean le blanc.

J'ay declaré ma naissance,
Mes progrez et ma puissance
Et anéantissement ;
Or mon restablissement
Et ma pompe je veux dire,
Afin que qui viendra lire
Ce discours de ma splendeur
Tremble dessous ma grandeur.

Je pensoy' que la brigade
Des rimeurs de la Pléïade
Façonneroit en mon nom
Quelques hymnes de renom.
Ils ne veulent en moy croire
Et se moquent de ma gloire ;

1. In-8 de 16 pages, sous les signatures A-B ; l'énigme et les épigrammes sont imprimées en italique.

Pour ce n'attendray rien d'eux
Ny des superstitieux,
Qui, m'adorans, ont la rage
Pour guide de leur courage.
Moy mesme de mon honneur
Ores seray le sonneur.

Fuyez, troupe évangelique;
Hors d'ici, bande heretique,
Qui piquez de chasque flanc
Le pauvre dieu Jean le blanc;
A vous ceci ne s'adresse,
Ains aux amis de la messe.
Si me venez harasser,
Je vous feray fricasser
Chez Jean le tyran, mon frère,
Par Babylon, ma grand'mère.
Encores que blanc je sois,
Si suis-je noir maintes fois,
Plein de feu pour mettre en cendre
Qui sur moy veut entreprendre.
Mais si voulez m'accoster,
Et pour croire m'escouter,
Ouvrez un peu les oreilles
Pour entendre mes merveilles.

Jean le mat, qui dieu m'a fait,
Et qui des dens me desfait,
Puis en sa pance m'avale,
D'où j'entre en autre lieu sale
Le lendemain, en rotant
Cinq petis mots, à l'instant
Me fait dieu de forme ronde,

Pour estre adoré du monde.
Et, si quelque ver le poingt,
Il ne me devore point,
Ains en un cachot me serre,
Où je ne voy ciel ny terre,
L'espace de douze mois.
Là dedans, à maintes fois,
Tandis qu'on sonnoit l'aubade,
Et Jean le veau, mi-malade
De la rage de me voir,
Passoit et matin et soir
Devant ma prison ciboire,
Ma couleur devenoit noire;
Les tignes et vermisseaux
M'ont livré cent mil assaux,
Et ma divinité fainte
A mort souvent fut attainte,
Si qu'au lieu de Jean le beau
On trouvoit dans le tombeau
De la pourriture tendre
Qu'il faloit reduire en cendre,
Et moy, roi de tant de rois,
Suis bruslé souventes fois,
Mesmes par ceux qui m'adorent.

Si les vers ne me devorent,
Quelque fois une souris
M'assaut en ces lieux pourris,
Et de moy fait gorge chaude;
Mais, s'on prent ceste ribaude
Qui vient ainsi m'attacher,
Son corps est tenu si cher

Qu'en beau reliquaire il entre,
Car elle a Dieu dans le ventre,
Puis mes supposts bien marris
L'appelent Saincte Souris.

Quand l'assaut des vers j'eschappe,
Si la souris ne m'attrape,
Et que sauf je puisse voir
L'honneur que me fait avoir
Jean l'engraissé qui me mange,
C'est une merveille estrange
Des caresses qu'on me fait.
Mais si tost je suis desfait
Qu'en ceste metamorphose
On void bien qu'il n'y a chose,
En tout ce grand univers,
De changemens plus divers
Que moy, qu'un Jean rasé forge
Par le souffle de sa gorge.

Le jour des drapeaux venu,
Jean brigand me tire nu
Hors de ma cachette obscure;
Puis en une cage dure
De quelque luisant cristal,
D'or, ou d'autre beau metal,
Me loge, afin que sa farce
Trompe mieux la populace.
Et, d'autant qu'en ce sejour
Qui m'avoit osté le jour,
Je suis devenu étique,
Chagrin, las, paralytique,
Il veut, pour me soulager,

Dedans ses mains me charger,
Et, pour me faire un peu rire,
Mille flambeaux fait reluire;
Mais, de peur de m'esblouir
Ou me voir esvanouir,
Il m'enferme en ceste cage,
Et, pour domter mon courage,
La musique est d'un costé
Qui, d'un ton regringoté,
Vient adoucir ma manie.
Puis marche une compagnie
De soldats vestus de fer,
Qui empeschent l'approcher,
Ou que quelque main farouche
A ma déité ne touche,
Car de moy je suis perclus;
Je n'ay de force non plus
Qu'un rien ou qu'une peinture,
Car d'un fol je suis facture.

O qu'il fait bien plaisant veoir
Jean brun, fils de Jean le noir,
Porter mon corps deifique
Sous le poisle magnifique;
Jean le dandin, le cornard,
L'hypocrite, le paillard,
Couronnez de fleurs en teste,
Couvrent la vilaine beste
Qui dans ses pattes me tient,
Et, marmotant, m'entretient,
Suivi de Jean croque-messe,
De Jean l'enfumé qui vesse,

Avec Jean le gris et noir,
De peur de voir mon manoir
S'en aller en decadence
Et faire secher leur pance.

Les Jeans de mille couleurs
Suivent au pas ces voleurs;
L'un me fait une grimace,
Criant quant il voit ma face;
Un autre, plus soucieux,
Fait rouler l'eau de ses yeux,
Marry qu'ainsi l'on me serre;
L'un m'appelle dieu sur terre,
L'autre me dit son sauveur,
Et tient pour grande faveur
S'il peut donner une œillade
A ma rondeur blanche-fade.
Ceux-ci crient comme fouls;
Ceux-là hurlent comme loups
Et font un grand tintamarre,
Quand Jean le pelé se carre
Auprès d'un brave eschaffaut.
Là me fait faire le saut
Devant tous en pleine rue;
Chacun lors à teste nue
Va guignant ce crocheteur,
Et, par diverse senteur,
Par beaux tapis et musique,
L'amadouë, flatte et pique
A m'eslever de rechef
Les pieds par dessus son chef.

Cependant mot je ne sonne,

Car ceste pompe m'estonne,
Et je prevoy le danger
Où ce loup me doit ranger
Après sa longue morisque.
Il fait du joyeux et frisque,
Il m'appelle son agneau,
Mais c'est pour m'oster la peau
Et m'engloutir jusqu'au centre
De son cyclopique ventre;
Il me seroit trop meilleur
D'avoir perdu la couleur
Et ma rondeur au ciboire,
Dans la boîte ou dans l'armoire,
Ou d'estre mangé des ratz,
Que de ces pouacres raz
Dont la pance detestable
Est de verole l'estable.

Mais, nonobstant mes discours,
Avec Jean le veau je cours,
Ou, pour mieux dire, on me porte,
Comme une charongne morte,
Par maint endroit et quartier.
En fin j'arrive au moustier
Où le sot peuple m'adore,
Quant Jean tondu me devore,
Puis souffle un neuf Jean le blanc,
Sans os, sans cervelle et sang,
Que dès ce jour il enferme
Dans sa sanglante caverne,
Et le garde là dedans,
Pour le froisser en ses dents

Au jour de la brave danse.
Tandis homme ne s'avance
A me faire aucun confort;
Je suis illec Jean le mort.
Si quelqu'un devient malade,
Je luy sers d'une salade
Pour rentrer en appetit,
Et, s'il vomit un petit,
On reduit mon corps en cendre.
Jean messart ne me veut prendre,
Car il ne fait qu'un mestier,
C'est de m'avaler entier,
Non en hachis ou potage;
Cest aprest le descourage,
Aimant mieux me saccager
Qu'en haricot me manger.
Le vin est la sauce seule
Dont il arrouse sa gueule,
En son ventre me fourrant;
Je ne dy le demourant.
Au malade je retourne;
Si maistre Gauvain séjourne,
Il faut que moy, Jean le blanc,
En chair, en os et en sang,
Sois pasture du folastre;
Puis Jean, le grand idolastre,
Me reforge de nouveau
Et me renferme au tombeau
Jusques au jour de ma pompe.

Mais lourdement je me trompe,
Et toy, Jean fat, mon amy,

Ne sois plus tant endormy
Que Jean le blanc tu m'appelles
En m'apportant des chandelles.
Suis-je *corpus Domini?*
Non? mais *porcus Domini*,
Car Jean le porcher me mange;
Et, puisqu'en merde il me change,
Appelle moy Jean le bran.
Puis, pour l'avenir, apren
A ne plus nommer ma feste;
C'est le festin de la beste
Qui ès rues m'a porté
Et aprés m'a decrosté ;
C'est la feste à Jean Gribouille,
A Jean prescheur pour l'andouille,
A Jean le gris, Jean le vert,
A Jean de chancre couvert,
A Janin jouet du pape,
A Joguin le porte chappe;
C'est, pour tout dire en un mot,
La grand'feste à Jean le sot,
A Jean le noir, mon vray père,
Et à Papauté, ma mere.

ENIGME.

Homme ne suis, herbe, plante, ny beste;
J'ay le corps rond et si n'ay bras ny teste;
Je suis sans âme, et cependant on croit
Que ce qui vit de moy vie reçoit;
De terre suis, je redeviendray terre;
Vers et souris me font cruelle guerre;
Par mille mains, jeune, je suis touché
Et pour ma fin au rang des dieux couché;
Accident suis, sans aucune substance,
Individu vague et sans apparence,
Blanc en couleur, au moule façonné,
Par maints endroits prisonnier pourmené;
Si libre suis, une teste pelée
Me fait sauver à bonds et à volée,
Me couche, leve, et de moy, povre, fait
Dix mille tours, puis me jette au retrait;
Brief, celuy là qui plus fort me caresse
Est le brigand qui à la mort me blesse,
Me rompt, me noye en un fleuve de vin;
Tandis on void ce messire Gauvain
Trembler de peur que vif ou mort j'eschappe.
Peuples et rois mon Excellence attrappe
Et rend sujets, si qu'ils n'osent penser
A me meffaire et mes jours avancer,
Et ceux qui ont d'un trop hardi courage
A ma grandeur entreprins faire outrage,
Qu'ont-ils gaigné? Je leur ay fait sentir

Ès eaux, ès feus, un trop tard repentir ;
J'arme le fils à l'encontre du père ;
L'amy je pousse en fureur très amère
Contre l'amy ; le voisin n'est pas seur
De son voisin, le frere de la sœur,
Ny la vertu n'ose apparoir au monde,
Si tant soit peu mon ire se desbonde.
Ce nonobstant plusieurs m'ont en mespris
Et bien souvent, me brocardans, m'ont pris,
Très maltraité, mis en prison obscure
Et fait perir de mort infame et dure ;
Mais, tout ainsi que subtil vif-argent,
A me refaire on me void diligent,
Et quelquefois si bien je multiplie
Qu'il n'y a pas tant de gouttes de pluye
Parmy tout l'air qu'on apperçoit de dieux,
Tous d'un soufler sortis du ventre creux
D'un gros mastin, tout confit en verole ;
Ma déité dépend de sa parole ;
Ou en rotant, ou en petant, il peut
Me faire merde ou dieu, ainsi qu'il veut ;
Enfermé suis bien serré dans l'armoire
Ou au cachot qu'on appelle ciboire ;
Mais à l'entour des palais on bastit,
Pour conserver à mes serfs l'appetit
De m'honorer, puis de là l'on me tire
Pour m'esgayer, et pour me faire rire
On me pourmène ; au malade on me vend
En me faisant très sale bien souvent.
Mais tant y a que la soupe je donne,
Honneurs et biens, à qui ne m'abandonne,
Ou pour le moins on dit que je le fais :

Voilà mon los et mes insignes faicts;
Je ne say rien, je n'ay nulle puissance;
Mais tant y a que je mangeray France;
Deux petits mots peuvent m'anéantir,
Que ne diray; je veux me garantir.

EPIGRAMMES.

1.

Messire Jean est un fin boulanger
Qui en son art est sage et bien apris;
Il vent bien cher son petit pain leger,
Combien qu'il ait la farine à bon pris.
A coups de fouet devroit estre repris;
Mais la personne est de sens despourveue,
Donnant argent de ce qu'elle n'a pris [1]
Et dont elle a tant seulement la veue.

2.

Un jour aux champs messire Jean portoit
A un malade un dieu fait à la haste;
Mais un quidam qui de près l'acostoit,
L'importuna pour voir ce dieu de paste.
En le monstrant le vent l'emporte et gaste,
Et prestre après; il ne le peut avoir;
Luy bien fasché commence à se douloir,
Mais, rencontrant à ses pieds un naveau,

1. Imp. : n'a pas pris.

Il vous l'empoigne et fait de son cousteau
Pour son malade un dieu luisant et brave.
Le patient, croquant ce dieu nouveau :
« Mon Dieu, dit-il, que tu me sens la rave ! »

3.

Un boulanger, un peintre, un prestre
Se disoyent princes des estats,
Prétendans que nul ne peut estre
Sur eux, ny au ciel, ny ça bas.
Raison ? Les dieux forgent-ils pas ?
Mais des trois qui sera le prince ?
Le boulanger en moins que rien
Remplira toute une province
De ses dieux ; le peintre peut bien
Faire des dieux de longue vie ;
S'il faut que mon avis j'en die,
Le prestre est plus que tous les deux,
Car sans luy ne valent leurs dieux,
Et les siens d'un souffle il peult faire ;
Mais quels dieux ? Sourds, muets, sans yeux,
Et qu'un coup de dent peut desfaire.

Fin.





Les Regrets de damoiselle Marie de Brames sur l'assassinat du sieur de Brames, son père, gouverneur et commandant en la ville et citadelle de Cusset. — Lyon.

M.D.XCVII [1].

Discours sur la mort du sieur de Brames.

Ceux qui ont plus de prudence pour juger les affaires du monde, et d'experience pour les conduire, parlent du peuple comme d'un monstre et d'une beste à plusieurs testes, qui ne s'apprivoise jamais par la dou-

1. Cette pièce, que nous donnons d'après l'exemplaire de la bibliothèque Mazarine (in-8 de 30 pages, sous les signatures A–D), se rapporte à un de ces cruels événements qui n'étoient que trop souvent produits, au seizième siècle, par l'excitation des passions politiques et religieuses. Malheureusement le poëme reste forcé de parler pour lui. Si le théâtre du drame eût été en Auvergne ou en Velay, les livres de MM. Mandet et Imberdis sur les guerres intérieures qui s'y passèrent à cette époque n'auroient pas manqué d'éclairer sur ce fait; mais Cusset, qui est

ceur, ne se laisse conduire à la raison, ne se dompte que par la force, et court aveuglement aux precipices de sa propre opinion, si que celuy ne se peut dire vivre, ou sa vie est environnée de mille frayeurs, qui est contraint de vivre parmy un peuple seditieux, variable et insolent. Mais ceux qui ont dit que cet animal ne se laissoit prendre que par les oreilles et n'y avoit rien qui appaisa plustôt sa fureur et redressa son esgarement qu'une belle et eloquente voix, ne se souviennent pas que son naturel est de

aujourd'hui dans le département de l'Allier, arrondissement de La Palisse, faisoit autrefois partie du Bourbonnois, et se trouve par là en dehors de leur cadre. Dans cette pénurie de documents relatifs à cette affaire, le passage suivant, que nous avons rencontré dans les *Memoires sur l'Auvergne*, adressés à Henry IV par Jehan de Vernyes, 1589-1593, et publiés à Clermont-Ferrand en 1838 par le regrettable M. Gonod, est tout ce que nous pouvons citer sur la vie antérieure du sieur de Brames :

« Il est très nécessaire pour le service du roi d'entendre que la dernière ville d'Auvergne est Cusset, qui n'est qu'à une lieue de Bourgogne. Cette ville fut fortifiée par le roi Louis XI contre la Bourgogne, et rendue, par le sieur Doyat[1], l'une de plus fortes villes de France. Elle est commandée d'un côté, d'où on peut la battre en ruine, à laquelle incommodité pourvut Doyat, donnant moyen deux mille hommes de se loger dans les murailles, qui ne peuvent être battues. Cette ville est tenue par un capitaine nommé Brames[2], qui, ayant toujours tenu le parti

1. Jean de Doyac, homme de rien, que Louis XI finit par faire gouverneur d'Auvergne.

2. Alias Braine et Bruines, disent les autres manuscrits consultés par M. Gonod, et notre poème est une raison de plus pour lire *Brames*.

faire rien que par force, et de ce qu'il doit qu'en tant qu'il ne peut faire autrement.

De tous les peuples du monde, les François ont esté recogneus pour les plus traittables et obeyssans : mais despuis que cette sanglante pomme de discorde a souslevé autel contre autel, parlement contre parlement, et que l'authorité du souverain magistrat a esté miserablement violée, on n'a peu recognoistre aucune marque de cette première obeyssance. Ceux qui, durant cette tempeste, ont, ou pour leur qua-

de la Ligue, fut pratiqué au service du roi par M. de Chazeron, pour ce que le duc de Nemours avoit fait plusieurs entreprises pour se saisir de la place et faire tuer ledit Brames. On lui avoit fait plusieurs promesses qui ne lui ont été observées, et lui sont dues plusieurs sommes de deniers pour l'entretenement de sa garnison. Il s'en plaint. Si le duc du Maine se retire en Bourgogne, il tâchera à le pratiquer; il est hors de crainte du duc de Nemours. Si l'on ne poursuit à cette affaire, il en aviendra du malheur; il a du canon, et, si cette place étoit au duc de Mayenne, le bas pays seroit perdu, lui y venant. » (2e Memoire, p. 96-97.)

M. F. de Barghon-Fort-Riant, à qui ce Recueil doit la copie de cette pièce, affirme, sans doute sur des informations locales, que de Brames avoit été nommé gouverneur de Cusset grâce à la protection de Claude de Bourbon, gouverneur de Carlat, et que sa fille, née vers 1546, se retira dans un couvent de religieuses, où elle finit ses jours. Il paroît aussi que la maison du gouverneur existe encore à Cusset, et M. Théophile Villard, artiste du pays, a reproduit dans un album, publié il y a quelques années, cette construction élevée au seizième siècle, remarquable par sa tour angulaire, ses fenêtres sculptées et son fronton, orné d'une inscription latine parfaitement conservée.

lité ou pour leur merite, commandé aux bonnes villes, n'ont pas dormy à leur ayse. Ils ont esprouvé en eux-mesmes que Tybère avoit raison de dire qu'il tenoit l'Empire comme un loup par les oreilles, qu'il le laisseroit volontiers s'il ne craignoit d'en estre mordu. Que de peines ont-ils eu ? Quelles traverses ne leur a-t-il fallu passer pour maintenir leur authorité entière parmy ceux qui, ayant une fois gousté le poison d'une liberté effrenée, se lençoyent, comme bestes farouches, en toutes sortes de desordres et de confusions ?

Cette desobeyssance, qui a porté ses effets jusques sur la teste des plus grands et aux plus grandes villes, a excité d'estranges desordres aux moindres. Le sieur de Brames ayant receu du feu Roy [1], d'auguste et saincte memoire, le commandement sur la ville et citadelle de Cusset, s'est treuvé quasi tout le temps de sa vie avec autant de peine contre les trahistres du dedans qu'il luy a fallu employer de courage et de resolution pour repousser les ennemis du dehors, qui, considerant l'importance de cette forteresse, qui se presente de tel front qu'elle est frontière au pays d'Auvergne, Bourbonnois et Forests, ont fait plusieurs efforts pour s'en rendre maistres, bastissans principalement leurs desseins dans l'inconstance et perfidie de quelques habitans, qui, ayant rompu toutes les resnes de leur naturelle subjection, se promettoyent des felicitez indicibles, en changeant non-seulement de gouverneur, mai encore des anciennes formes de gouvernement.

1. C'est-à-dire de Henri III.

L'exemple qu'il fit faire de ces traistres[1] pour consoler la constance et la fidelité des bons et tenir en devoir ceux qui s'esmeuvent plus pour la terreur de la peine que pour le respect de la loy, fut cause d'une conjuration quasi publique qui se dressa contre luy, le feu de laquelle demeura long temps couvert sous l'apparence de toutes les sortes de devoirs et de bienveuillance, tant il est facile de tromper sous le sainct respect de la foy. A cet effet vingt-cinq habitans de ce lieu, si plus il ne s'en treuve par le procès[2], desirant ou de secouer le juste joug de la citadelle et vivre à leur mode, ou de changer de gouverneur, conspirent ensemble de le faire mourir, et, pour luy oster toute l'apprehension et les doubtes de leur perfidie, l'asseurent de vivre et de mourir avec luy, se servant de la religion et du serment comme d'une fausse porte pour faire passer plus asseurement leur desloyauté et l'executer avec tant de cruauté que l'horreur en desrobera la creance à la posterité.

Car, comme le sieur de Brames, le lendemain de la feste de l'ascension de Nostre Seigneur[3], sur les

1. Que sans doute il fit brancher, selon la coutume sommaire du bon vieux temps, qui, en ces circonstances seulement, évitoit avec soin les frais de justice.

2. Fut-il fait? Il est bien probable que non.

3. On verra plus loin que ce fut le 6 mai. Comme l'Ascension, qui est une fête mobile, tombe toujours quarante jours après Pâques, l'année où l'Ascension se trouve au 5 mai a eu Pâques au 27 mars. Ceci nous assure que l'événement s'est passé en 1597, année où Pâques a été le 27

quatre heures du soir, sortoit de la ville pour se retirer en sa maison des Gards[1], il fust assailly entre les deux portes, reçeut dix-neuf coups mortels et plus de trente blessures, par la violence desquels il rendit à Dieu l'âme, les plus belles qualitez de laquelle il n'avoit employé qu'à son service et à celuy de sa patrie. Ce grand Parlement[2], cet oracle de la justice, qui est, en ce grand Zodiaque des puissances souveraines, entre la Force et l'Equité, comme la Vierge entre le Lyon et la Balance, l'asseurance des bons et la frayeur des mechans, ne pouvant souffrir ce violement des droits divins et humains, a commis des premiers de son corps pour poursuyvre la vengeance publique d'un acte si enorme et si flagitieux envers ces miserables assassins, qui ne peuvent plus souffrir les furies vengeresses qui bourrèlent leur conscience, et les rendent en leur propre sentiment atteints et convaincus du plus barbare et execrable assassinat du monde.

C'est le triste mais très digne sujet de ce poëme que sa fille a consacré à la Memoire, en l'airain de laquelle ce seigneur a basti le plus glorieux tombeau que fidèle serviteur de son Roy pourroit desirer. Ce sont les larmes que le feu d'une juste douleur evapore de ses yeux pour les detremper avec ce sang

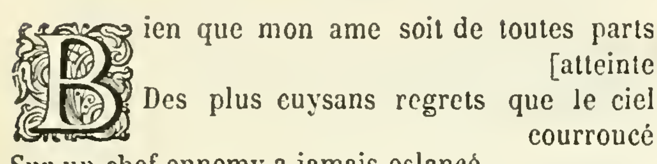
mars, et non en 1596, année où Pâques est tombé le 11 avril.

1. Voir la carte de Cassini, feuille 51, où le nom est écrit *le Gard;* c'est à mi-chemin entre Cusset et Molle.

2. L'Auvergne et le Bourbonnois étoient du ressort du Parlement de Paris. C'est donc dans ses registres que l'on pourroit trouver quelque trace de cette affaire.

qui invoque vengeance du ciel ; ce sont les derniers devoirs qu'elle doit à la pieté et souvenance de celuy dont elle voudroit rachepter la vie par la sienne.

Les Regrets de damoiselle Marie de Brames.


ien que mon ame soit de toutes parts [atteinte
Des plus cuysans regrets que le ciel courroucé
Sur un chef ennemy a jamais eslancé,
Je n'ay autre soulas qu'au deuil de ma complainte.

Mais je ne puis pousser un seul mot de la bouche,
La tristesse m'estouffe, et le cœur me deffaut ;
Si l'eternel secours ne vient bientost d'en haut,
Je perds tout sentiment, tant la douleur me touche.

Reste encore à mon cœur quelque peu de courage ;
Mais, s'il n'est soutenu de sa saincte vertu,
Il ressemble un vaisseau que les vents ont battu,
Qui ne peut eschapper qu'il ne fasse naufrage.

Verse sur luy, Seigneur, ta celeste rosée ;
Renforce mes poulmons pour, d'un cris haut et fort,
Chanter par l'univers l'injure et le grand tort
Que j'ay reçeu des mains d'une troupe insensée.

Las, quand il me souvient du mal qui me tourmente,

Je ne puis de mes yeux les larmes retenir.
Si j'en cuide esloigner de moy le souvenir,
Le malheur d'autant plus la me fait veoir presente.

Il est bien mal-aysé d'oublier la memoire,
Et taire la douleur qu'en mon âme je sens;
La passion m'emporte et me trouble le sens,
Car je perds de mes yeux la lumière et la gloire.

Guide ma plume et main, et dresse ma pensée
Pour descrire ces vers en toute verité,
Lesquels j'ay consacrez à la posterité,
Et pardonne au courroux de mon ame offencée.

Fais que du droit chemin ma plume ne s'esgare,
Et que la passion ne la transporte pas;
La seule verité guide et conduit mes pas,
Elle est de ce discours la bousole et le phare.

Mais de crainte et de peur, hélas! je tremble toute,
Voyant renouveller par ces vers ma douleur.
Mais, puisque Dieu le veut, arrière toute peur;
Jamais on ne se perd en suyvant cette route.

Quelle rage et fureur, quel despit, quelle envie,
Juge inique, t'ont meu contre ton bienfacteur,
Qui fust du bien public principal amateur,
De luy oster ainsi cruellement la vie?

Quel desdain, quel courroux, quelle bruslante flame
A embrasé ton cœur et tous tes sens esmeu,
D'assassiner celuy qui avoit tousjours eu
Soin de te maintenir, t'aymant comme son ame?

Dis moy, homme de sang, avec ta bande inique,
Pourquoy commistes-vous telle meschanceté?
Eustes vous point d'horreur rompre la loyauté
Et sans honte fouler aux pieds la foy publique?

Aviez-vous pas juré aux mains de *La Bastide*,
Vivre en toute amitié avec ce gouverneur?
Mais, las, que vaut la foy de l'homme sans honneur!
Il y a trop de perte à croire un cœur perfide.

Vous n'avez point de Dieu, parjures miserables;
Vous ne craignez du ciel le terrible courroux
D'avoir occis celuy qui se fioit en vous
Et qui n'eust jamais creu vos desseins execrables.

Il passe devant vous, et humble il vous saluë;
Vous vous jettez sur luy comme loups enragez;
D'injures et de coups, cruels, vous le chargez,
Et faictes ruisseler son sang parmy la rue.

Nommeray-je celuy qui, d'une aveugle rage,
En voyant le corps mort sur la terre estandu
Et le sang à grands flots çà et là respandu,
De plusieurs coups de pied luy foula le visage?

Grand Dieu, qui fuis le sang, qui punis l'homicide,
Souffriras-tu long temps cette inhumanité
De tes plus sainctes loix braver l'authorité?
Descharge ta fureur sur un tel parricide.

Tout son corps fust percé par vous, troupe maudite,

D'espées dans les reins, de poignards dans le flanc,
Tant que de tous costez on ne voyoit que sang,
Et la mort tost après assez prompte et subite.

Comme il passe à travers ce traistre corps-de-garde
Ils se jettent sur luy, ces tigres enragez,
[Et] dix-neuf coups mortels en son corps sont plongez;
Le soleil en pallit et son cours il retarde.

On le fit visiter dans l'eglise de Molles[1]
Par trois chirurgiens, les plus experts des lieux.
Le sang crie vengeance et reclame les cieux :
Le bruit de ce malheur soudain par tout s'envole.

Les pauvres souffreteux vous maudiront sans cesse ;
Ils lèvent vers le ciel et leurs cœurs et leurs mains,
Contre vous, desloyaux, barbares, inhumains,
Qui leur avez osté leur plus grande richesse.

Il estoit le support et ayde secourable
Des pauvres mendians; il n'espargnoit son bien,
Pour les alimenter et leur donner moyen
De vivre, tant il fust humain et charitable.

On ne pourroit trouver une ame plus farouche,
Un cœur plus desloyal et plein de cruauté,
Qu'en toy, *Prevost*, qui n'as ny foy, ny loyauté,
Ny propos asseuré dans ta maudite bouche.

1. Molle est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Palisse, et distant de 12 kilomètres de Cusset.

Tu ne t'es contenté de veoir tes mains sanglantes
Dans ce sang genereux ; sans honte, sans raison,
Il te plaît de forcer et piller sa maison,
Laissant de toy par tout des marques violentes.

Sa triste mère, ayant des ans plus de octante,
Captive tu retiens, la menaçant de mort,
Après avoir occis son soustien et susport,
Et ravy ce qui plus l'entretenoit contente.

Mais quelle cruauté! luy monstrer les espées,
Taintes abondamment dans le sang de son fils,
Disant : « C'est à ce coup que nous l'avons occis,
Et que dedans son corps nous les avons trempées. »

N'estoit-elle pas trop sans cela tourmentée?
Un cœur devoit-il plus endurer de tourment?
Ne suffisoit-il [pas] d'avoir (ainsi) cruellement
Ravy de ses vieux ans l'esperance asseurée?

Quelle horreur de vous voir retourner devers elle
Luy dire : « Tu mourras, et verras morts les tiens,
Et si voulons avoir d'eux et de toy les biens ;
Autre chose ne peut finir cette querelle. »

Cruels, vous martyrez sa femme et geniture,
De mil et mil tormens vous tenaillez leurs cœurs ;
Les soupirs, les sanglots, les regrets, les douleurs
Nous sont par vous, meschans, donnez pour nourriture.

Le Turc, le mescrean, l'infidèle Tartare,

Ne pourroyent point user de pire cruauté,
Ny ne sçauroyent monstrer une desloyauté
Pareille à celle-là de vous, peuple barbare.

Les inhumanitez de ce monstre execrable,
Qui trempa dans le sang de sa mère ses mains,
N'esgaleront jamais vos actes inhumains,
Qui donnent un horreur bien plus abominable.

De Medée n'est rien l'aspre fureur et rage,
Au prix de vos venins des aspics animez,
Qui, oubliant le ciel, vous estes tant aymez
A vous nourrir au sang, au meurtre et au carnage.

Aymez-vous mieux, meurtriers, estre estouffez en Grèv
Que de chercher au ciel le salut et repos?
Apprehendez-vous point ce gros fer brize-dos,
Et dont le seul penser est une douleur griefve?

Vous le meritez bien, ayant osté la vie
A vostre bienfacteur, duquel les actions
Ont toujours tesmoigné tant de perfections
Qu'on n'en peut mal parler, si ce n'est par envie.

Vous avez empesché de sortir sa famille,
De crainte qu'elle allast prier Sa Majesté,
Comme tenant en main Justice et Pieté,
Leur vouloir accorder leur requeste civille.

Ha, traistres, vous craignez l'inevitable foudre

De ce Palais Royal[1], le bras du Tout-Puissant,
Qui rend le plus mutin humble et obeyssant
A tout ce qui luy plaît ordonner et resoudre.

C'est ce Palais, auquel l'auguste et sainct Empire
Marie avec le Droit l'immuable Equité,
Luy donnant pour sa dot la nue Verité,
Pour tout à clair la voir et escouter son dire.

Je viens donc devers vous, souveraine princesse[2],
Vous descouvrir mon ame en ces justes douleurs,
Et arrouser vos pieds de mes larmes et pleurs,
Pour soulager d'autant mon cœur de sa detresse.

J'apporte mes souspirs au pied de vostre image,
Pour vous representer ma requeste humblement
Contre cet assassin commis cruellement
Par ce juge animé de despit et de rage.

Ouvrez moy ce sainct throsne où je vous vois assise
Tenant en une main l'espée sans fourreau :
Verité vous requiert la bailler au bourreau
Pour punir à ce coup ceste folle entreprise.

Je vois en l'autre main une juste balance,
Pour peser au certain la raison comme il faut.
Grand Dieu, qui cognois tout et vois tout de là haut,
Fais que devers le droit la Justice balance.

1. Non pas le Louvre, mais le Palais de Justice.
2. Il ne faut pas chercher là une personne réelle ; il ne s'agit que de l'Equité.

Vous, ministres sacrez de ceste fille heureuse
Et vrais dispensateurs de ses rares faveurs,
Ne croyez, s'il vous plaît, ces babillards menteurs,
Et ne prestez l'oreille à la langue flateuse.

La frayeur et l'horreur se campent sur la face
De ces traistres; ils ont honte de veoir le jour;
Ils frissonnent, poltrons, au seul nom de la Cour;
Ils n'ont plus de couleur, et tout leur sang se glace.

Jettez vostre œil clement sur ceste foible vefve;
Regardez en pitié ces pauvres orphelins;
Ils n'ont recours qu'à vous contre ces assassins;
Faites leur, s'il vous plaît, justice bonne et briefve.

Nous l'aurons, je le crois, car la cause en est bonne,
Et perdre ne se peut celle que Dieu deffent
Comme il fait celle-cy, qu'il favorise et prent
Pour la plaider luy-même en la voix d'un sage homme.

Me seroit-il permis publier en justice
D'un acte si tragic les insignes meurtriers?
Donnez-moy donc la grace, ô parfait des ouvriers,
De bien depeindre au vif leur visage et leur vi[c]e.

Qui conduit, effronté, ceste sanglante bande,
Ces traistres fausse-foy, ces bourreaux, ces larrons,
Perfides, desloyaux, carnassiers et poltrons?
Qui? Celuy qui sur eux absolument commande.

Ne craignons les nommer, la chose n'est doubteuse;

De les cognoistre est bon afin de s'en garder ;
Très belle est la vertu se pouvoir commander
De fuir ceux qui sont de vie scandaleuse.

Ce poil roux le premier doit monter sur la roüe,
Pour y estre rompu comme premier moteur
De cet assassinat, et cruel inventeur
De tout nostre meschef, bien qu'il le des-avoüe.

Ce ladre et fier mutin, ce dogue si superbe,
Verra dans peu de jours qu'on luy mettra au col
Le petit lac courant en forme de licol,
Pour le suspendre en l'air de peur de fouler l'herbe.

C'est pour digne guerdon les armes qu'il merite,
Et non le corselet de ce grand gouverneur,
Qu'il print, l'ayant volé, au logis plein d'honneur,
Armant son lache corps d'un' arme non licite.

L'esvanté rase-poil, la teste sans cervelle,
Girouëtte à tous vents, menteur sans jugement,
S'asseure, et je le crois, le ciel jamais ne ment,
Qu'un bourreau le fera mourir de mort cruelle.

Un cornard sans quelqu'un seroit de la partie ;
Chacun jugeoit assez qu'il l'avoit merité :
Mais ce prudent Palais, sondeur de verité,
Sçaura bien remarquer les trophéz de sa vie.

Caïn sera roüé, c'est chose très certaine ;
Cela luy est bien deu, c'est un traistre parfait ;

Le sixième de may en fit bien veoir l'effet[1].
Las, ce n'est que poison que l'eau de *La Fontaine!*

Son compagnon *Martin* ne pourra pas attendre
De mourir par la main d'un bourreau non piteux;
Comme un double meurtrier il ne sera honteux
De gaigner son argent pour luy-mesme se pendre.

Ce desloyal *Champi*[2], cet animal sauvage,
Ce traistre injurieux, forgeur de faux tesmoins,
Et que luy-mesme en sert, doit avoir pour le moins
Pour estendre son col deux aulnes de cordage.

Je vois l'executeur qui jà son bras advance,
Sur ce faux nom depisse (*sic*) et cœur plein de venin,
Pour luy donner bien tost les fruits de son destin
Et pour le faire voir guinder à la potance.

L'hypocrite qui fust trouvé dans sa cuirace
L'avant-veille des Rois[3], ce chef gallerien,

1. Voir la note, p. 143.

2. Est-ce un nom propre, ou l'appelle-t-elle par injure *enfant trouvé?*

3. La révolte des habitants de Cusset, qui avoient eu pour eux-mêmes le tort de ne pas réussir, avoit eu lieu, nous le verrons plus loin, vers le 4e de janvier, c'est-à-dire l'avant-veille des Rois. Nous voyons, par cette allusion, que ceux qui assassinèrent de Brames étoient de ceux qui avoient à venger leur déconvenue et la mort de leurs amis.

Bien qu'il soit opulent, n'a pas assez de bien
Pour garder qu'un bourreau ne saute sur sa face.

Ce taneur, qui tousjours porte la face blesme
Et ses habits sanglants, m'a le meurtre avoué :
Mais, ores qu'il voit bien qu'il doit être roüé,
Il ne se veut juger par sa parole mesme.

Cet Espaignol banny, ceste face effroyable,
Et gorge de travers, monstre comme il fera
La mine en un gibet, quand pendu il sera,
Si fort il l'a desjà laide et espouvantable.

Trinac cherche desjà un licol pour se pendre;
Ce racle-poil de *Vache* est en mesme destin ;
Ce petit notèreau avecques son latin
Ne perdra tost ou tard sa peine pour l'attendre.

Dieu n'ayme point celuy qui détruit, sacrilége,
L'ouvrage de ses mains; les celestes lauriers
Ne couronnent jamais les testes des meurtriers;
Jamais ils n'auront lieu en ce sacré college.

Inspire donc, Seigneur, le Roy et sa Justice,
Pour soudain chastier ces assassinateurs,
Gens qui sont de leur foy laschement infracteurs,
Et qui n'ont rien au cœur qui ne sente le vice.

Fais voir à clair, grand Dieu, toutes les impostures
De tant de faux tesmoins et leur desloyauté,

Qui veulent abolir par leurs meschancetez
L'honneur de ce deffunt et les siens par injures.

Mais tant de gens de bien porteront tesmoignage
Quelle a esté sa vie et ses deportemens,
Que ses injurieux, avec leurs faux sermens,
A leur confusion cederont l'advantage.

Brave, hardy, genereux, estoit le sieur de Brames,
La prudence regnoit en ses affections ;
La valeur conduysoit toutes ses actions,
Les plus rares honneurs des plus parfaictes ames.

A douze ans seulement fit son apprentissage,
Et se pleut d'obeir aux rudes loix de Mars,
Sans rien apprehender les perils et hazards
Des guerres de Piedmont, sous un prince très sage.

Il y renouvella l'honneur que ses ancestres,
Son père et son ayeul, y avoient obtenu,
Estant par ses soldats aimé et maintenu,
Ainsi que si leurs chefs ils eussent veu renaistre.

Ils celèbrent par tout les preuves très certaines
Des beaux commandemens et effects genereux,
Des peines et travaux, et actes valeureux
De ces deux grands guerriers et braves capitaines.

Il eust dans Montcalier[1] des faveurs non petites,

1. Moncalieri, ville de Piémont, sur la rive droite du Pô, à une lieue et demie au sud de Turin. Moncallier

Son père ayant esté chef du gouvernement;
Les subjets en avoyent tant de contentement,
Qu'ils ne pouvoient assez publier ses merites.

Donc, ayant sçeu au vray les valeurs et prouesses
De ses predecesseurs, il les veut imiter,
Afin que de son temps nul ne se peut vanter,
D'avoir plus de courage et aux armes d'adresses.

Et, voyant que les cieux luy estoient favorables,
Il a continué avec beaucoup d'honneur
L'estat de capitaine, et puis de gouverneur,
Dignement employé aux charges honnorables.

Fut en assaut de ville, escarmouche, ou bataille,
Il ne manquoit jamais d'avoir commandement,
Et donner des premiers, et chercher vaillamment
L'honneur de se monstrer premier sur la muraille.

Il s'est sur l'ennemy acquis beaucoup de gloire;
L'honneur luy a esté tousjours son cher butin;
Jamais il n'eust le cœur ny felon ni mutin,
Remportant de ces lieux l'honneur et la victoire.

Tesmoins les beaux effets recens et memorables,
En divers lieux produits, en grand contentement

avoit été pris par le grand maistre de Montmorency, et fut rendu à la paix de Nice, en 1538. (La Popelliniere, *Histoire de la conqueste des pays de Bresse et de Savoye*, Paris, 1601, f. 10 verso.)

Des bons subjets du Roy, qui veritablement
Souffroient en ces païs des maux innumerables.

Il a reduit Cusset l'orgueilleuse et mutine,
Pris par force Vichi, deffait la garnison,
Ceux de Verseilles[1] mis au trac de la raison,
Et sauvé de peril tout ce qui l'avoisine.

Ces lieux il a rengez dessous l'obeyssance
De nostre Prince et Roy, assisté dignement
Du seigneur de Chaussain[2], duquel le jugement,
L'honneur et la vertu, surpasse ma science.

Tous les plus apparents, c'est chose très notoire,
D'Auvergne et Bourbonnois, Forests et autres lieux,
Mesme de Lionnois, peuple assez gracieux,
Se sentent obligez à eux et leur memoire.

Jusques à son trespas nul n'a eu l'avantage
Sur luy, ny sur les siens, tant l'a aymé le ciel;
Rien que la trahison et le cœur plein de fiel
Ne pouvoit apporter à sa personne outrage.

Il n'estoit insolent aux fruits de sa victoire;
Il n'estoit point cruel; tu le sçais bien, Cusset;

1. Il y a trois Versailles en France. L'un est le seul généralement connu; les deux autres sont dans l'Orne et dans l'Aude. Il ne doit pas être question de Verceil en Italie; s'agiroit-il de Versailleux dans l'Ain, arrondissement de Trévoux?

2. Corrigé à la main; l'imprimé porte *Chossang*.

Qui le voudroit celer? Tout le monde le sçait :
La mort mesme n'en peut effacer la memoire.

Après avoir vaincu, ce n'estoit que clemence,
La pure humanité, courtoisie et douceur;
Jamais il ne permit loger dedans son cœur,
Aucun mauvais desir d[e] haine ou de vengeance.

Tesmoins ceux de Cusset, qui, le voulant surprendre,
Le quatriesme janvier, l'avant-veille des Rois,
S'eslevant environ des cents[1] bien plus de trois;
Les chefs estant occis, le reste se vint rendre.

Il leur pardonne à tous, comme estant debonnaire,
Oubliant franchement leurs desseins malheureux
Forgé[s] dans le cerveau de ce Roux, monstre affreux,
Beaucoup plus qu'un boucher cruel et sanguinaire.

Mais, entre autres vertus, la plus rare et requise,
Sur toutes la plus belle et la plus digne aussi,
Estoit l'amour de Dieu, la crainte et le soucy
D'aymer parfaitement son prochain sans feintise.

De peindre tout l'honneur bien deu à sa memoire
Et le representer comme dans un tableau,
A l'homme n'est permis; Dieu, qui tient le pinceau,
Ne veut qu'autre que luy en obtienne la gloire.

Il brusloit d'une ardeur genereusement saincte,
Pour aymer son prochain ; cet amour l'a conduit,

1. Correction manuscrite. L'imprimé porte *des leurs*.

Avant l'aage au tombeau, et n'a fait autre fruit
Que nous donner sujet d'une si triste plainte.

De son cœur la franchise et prompte obeyssance,
Le devoir naturel envers Sa Majesté;
Le desir d'accomplir en tout sa volonté
Nous prive de sa veuë et de sa jouïssance.

Pour avoir si bien faict, ô bon Dieu! bon Dieu, quelle
Recompense voilà! Le Roy n'a jamais sçeu
Le furieux dessein par ces traistres conçeu,
Et reçeut à regret une telle nouvelle.

Au roy toute douceur, toute clemence abonde:
Dieu le nous a donné pour la France honnorer,
Et, digne l'en jugeant, l'a voulu decorer
De toutes les vertus les plus rares du monde.

La qualité de Roy ne peut recevoir blasme,
Mesme estant magnanime et prince genereux:
La France n'en veit onc plus que luy valeureux:
Jamais la cruauté ne loge en si belle ame.

Puis ce nom est si grand, et de telle excellence,
Si sainct, digne et sacré, qu'honorer il le faut;
Gardons de profaner ce nom donné d'en haut;
Nul n'en peut mal parler que le ciel il n'offence.

Mais il destournera les yeux de sa clemence
Sur ces hommes de sang, sur ces traistres felons.

Qui pardonne aux meschans fait trop de tort aux bons,
Du vice et de vertu troublant la difference.

Saincte fille du ciel, qui du ciel tiens le foudre,
Sans qui cet univers seroit comme un desert,
Punis ces assassins; leur crime est descouvert;
Soufle ton vent sur eux pour les reduire en poudre.

Ta gloire est de punir les meschans en leur vice;
Tu fais croistre nos biens, et nos maux tu finis;
Tu conserves les bons; les meschans tu punis;
Le monde est sans soleil plustost que sans justice.

Allume ton sainct feu dans le cœur de mon prince,
Dont le renom s'en va du Su jusques au Nort,
Prince dont la vertu n'est sujette à la mort, [ce.
Pour, comme Hercul, purger des meschans la provin-

Grand Roy, souvenez-vous des services fidelles
Et grande loyauté de vostre serviteur;
Soyez à ses enfans souverain protecteur;
Maintenez nostre cause encontre ces rebelles.

Je me jette à vos pieds (ô Roy très debonnaire);
Prenez pitié de moy; considerez comment
L'effet prompt et fidel de vostre mandement
Me prive pour tousjours de mon seigneur et père.

Pour avoir librement quitté la citadelle,
S'estant du tout desmis de son authorité

Au premier mandement de vostre Majesté[1],
Cela luy a causé une mort si cruelle.

Car ce tygre mutin[2], au lieu de recognoistre
Comme il l'a conservé de toute affliction
Soit au temps de la guerre ou de contagion,
L'a meschamment occis, quand il s'est veu le maistre.

Vous, grands, qui vous fiez sur l'inconstant Neptu-[ne,
De ce monstre sans yeux, sans oreille, sans cœur,
Ne faictes plus d'estat d'un vent de sa faveur,
Qui ayme vos beaux jours et suit vostre fortune.

Je prie l'Eternel qu'il fasse au Roy paroistre
Toute la verité, pour, d'un loyer egal,
Recompenser le bien et estouffer le mal
Et esloigner de luy le rebelle et le traistre.

J'invoque, je requiers cette puissance immense,
Que vous tenez du ciel, grand Roy, ne pardonner
A ces tygres maudits, ains vouloir ordonner
Que leur supplice soit si grand que leur offense.

1. Ainsi, au moment de sa mort, de Brames n'avoit plus le commandement de Cusset, qu'il avoit remis aux mains du roi.

2. En se reportant à la préface, on voit qu'elle entend par là le peuple.

FIN.

De l'inconstance et ingratitude du Peuple.

Peuple, monstre sans yeux, pauvre, in-
[grat, feu volage,
Qui fait voile à tout vent, fait eau à tout
[orage,
Qui d'exil et de mort guerdonne ses Dions,
Ses Camilles vaillans, ses justes Phocions,
Qui n'a loy que la rage, et qui jette par terre,
Comme un lierre verd le mur que plus il serre.

G. D. S.





Discours du Lacis[1].



C'est trop chanté d'Amour, et ma muse en est lasse;
Amour n'est point aimé des Nymphes du Parnasse.
Je veux, par un sentier non encores battu,
Monter au double mont de cyprès revestu,

1. Ce petit poëme, que nous donnons parce qu'il se rapporte aux recherches de la mode et de la toilette, est composé de 2 feuillets paginés de 1 au-dessus d'un fleuron jusqu'à 4, et signés A et Aij, détails qui prouvent qu'il n'a jamais eu de titre. Il est imprimé en italiques, à 32 lignes à la page. Nous ignorons son auteur. L'exemplaire que nous avons trouvé à la bibliothèque de l'Arsenal est joint à une pièce intitulée : *Le Tremble*, et dédiée à François Miron, sieur du Tremblay et lieutenant civil de la prevosté de Paris, par un auteur qui ne se nomme pas. Le *Discours du Lacis* y est collé entre le titre du *Tremble* et la dédicace à Miron, et je le croirois volontiers du même auteur. Ce *Tremble* est imprimé à Paris, chez Jean de Heuqueville, en 1598. C'est bien le temps de la pièce du *Lacis*, dont on peut trouver des modèles dans les *Singuliers et nouveaux Pourtraicts du seigneur Federic Vinciolo*

Chantant du beau lacis la grâce nompareille,
La beauté, la grandeur et la rare merveille,
Pour monstrer aux mortels qui en font peu de cas
Qu'ils mesprisent souvent ce qu'ils n'entendent pas;
Mais, parlant de lacis, encor ne puis-je faire
Que je ne chante aussi d'Amour et de sa mère.

Cet enfant, qui enlasse en mille et mille neuds
Les cœurs plus endurcis qu'il a faicts amoureux,
Vint un jour enlacer en invisibles mailles,
Pleines de doux attraicts, le grand Dieu des batailles,
Et l'empestra si bien qu'il le rendit épris
Des divines beautez de la belle Cypris;
Elle, qui n'estoit pas d'une humeur trop farouche,

pour toutes sortes de lingerie, dedié à la royne; de rechef et pour la troisiesme fois augmentez, outre le reseau premier et le point coupé et lacis, de plusieurs beaux et differens portrais de reseau de point conté avec le nombre des mailles, chose non encor veue ny inventée. Paris, par Jean Le Clerc le jeune, 1588. — Puisque j'en suis sur la broderie, je citerai le titre d'un autre ouvrage que j'ai sous les yeux, parce qu'il ajoute un livre et une date de plus aux faits trop rares de la vie de Jean Cousin : *Le Livre de Lingerie*, composé par maistre Dominique de Sara, Italien..., nouvellement augmenté et enrichi de plusieurs excelents et divers patrons tant du point coupé, raiseau, que passement de l'invention de M. Jean Cousin, peintre à Paris. Paris, Hiérome de Marnef et la veuve du sieur Cavellat, 1584. Le privilége, donné pour dix ans, parle de Jean Cousin dans les mêmes termes que le titre; il est du 7 septembre 1583. L'exemplaire de l'Arsenal porte sur les plats, dans des enlacements de lauriers, le nom de Marguerite Desjobars.

Au bout de quelque temps le receut en sa couche,
Et se mist à forger deux celestes rameaux
Au pauvre forgeron qui menoit ses marteaux;
Luy, cognoissant le traict de sa femme rusée,
Au lieu de s'en venger le tourna en risée;
Il forge un lacis d'or qu'il eut fait promptement,
Car l'ouvrage des Dieux se faict en un moment,
Les enlace tous deux, le lacis cadenasse,
Puis appelle les Dieux pour contempler leur grâce.
Ainsi du beau lacis Mars en fut le moteur,
Amour l'occasion et Vulcan l'inventeur,
Et non pas Arachné[1], qui fut imitatrice
D'un si beau, si divin et si rare artifice,
Dont le patron, des cieux ici-bas apporté,
Des dames fut depuis à l'esguille imité.

Ce chef-d'œuvre divin n'est pas à l'aventure,
Mais paroît composé par nombre et par mesure;
Il commence par un et va multipliant
Le nombre de ses trouz, qu'un neud va reliant,
Sans perdre aucunement des nombres l'entresuitte,
Croissant et decroissant d'une mesme conduitte,
Et, ainsi qu'il commence, il achève par un,
Du monde le principe et le terme commun.
Si l'on veult sans faillir cet ouvrage parfaire,
Il fault multiplier, adjouster et soustraire;
Il fault bien promptement assembler et partir,
Qui veult un beau lacis inegal compastir.
Mais se peut-il trouver sous la voûte azurée
Chose plus justement en tous sens mesurée,

1. Imp.: Aerathné.

Ouvrage où il y ait tant de proportions,
De figures, de traits et de dimensions?
D'un poinct premierement une ligne l'on tire;
Puis le filet courbé un cercle va descrire,
Et du cercle troué se trouve le quarré,
Pour lequel retrouver tant d'esprits ont erré.
De six mailles se faict une mesure egale,
De trois costez esgaux forme pyramidale;
Et, l'ouvrage croissant, s'en forme promptement
Une autre dont les deux sont egaux seulement;
Si l'on tire un des coings, se forme une figure
D'un triangle, en tous sens d'inegale mesure;
Le moule plus tiré faict les angles pointuz,
Et l'ouvrage estendu faict les angles obtuz;
De mailles à la fin un beau quarré se faict,
Composé de quarrez, tout égal et parfaict,
Quarré qui toutesfois se forme variable
Et en lozange, et or en figure de table.

La bande de lacis recouvert à noz yeux
Est comme un beau pourtraict de l'escharpe des cieux
Dont chaque endroit ouvré nous represente un signe[1],
Le milieu les degrez de l'ecliptique ligne.
Le quarré, des vertuz le symbole et signal,
De science, du livre et bonnet doctoral[2],
Nous va représentant l'Eglise et la Justice.
La façon de lacis figure l'exercice
D'enfiler une bague, ou bien l'art d'escrimer
Dont les jeunes guerriers se font tant renommer.

1. Un signe du Zodiaque.
2. Le bonnet de docteur étoit carré par en haut.

De quarrez differens la toilette[1] ouvragée
Ressemble à une armée en bataille rangée,
Dont les plus grans, flanquez d'autres petits quarrez,
Semblent des bataillons bien flanquez et serrez.

Le lacis represente une belle fabrique,
D'un beau palais de marbre, ou de pierre, ou de brique;
Les quarrez font les rangs des fenêtres, parois,
Des quarreaux du plancher, des ardoises des toitz.
Du lacis recouvert l'ouvrage plus qu'humain
Represente à nostre œil les treilles d'un jardin,
Les beaux compartimens et les vertes logettes,
Et des mouches à miel les petites ruchettes,
La longue palissade avec ses papillons,
Et la gaye volière avec ses oisillons,
Le plan d'un beau verger tout planté à la ligne,
Et les rameaux tortuz et le plan[t] d'une vigne.

Mais le simple lacis qui n'est point recouvert
En cent et cent façons nous proffite et nous sert;
Nous prenons les oyseaux au lacis des panthières[2],
Les bestes aux panneaux, les poissons des rivières
Au fillet, qui nous monstre, en le tirant de l'eau,
Un merveilleux effet, bien qu'il ne soit nouveau;
L'eau demeure au milieu de la maille estendue
Sans qu'elle soit d'ailleurs que du bord soustenue;
Le naturel de l'eau est de descendre en bas,
Et le lacis fait tant qu'elle n'y descend pas.

1. Pris dans le sens de travail.

2. Grand filet. Cotgrave donne cette orthographe, en faisant remarquer que *pantière* vaut mieux.

Le lacis recouvert sert de filet aux dames
Pour les hommes suspendre et enlacer leurs âmes ;
Elles en font colletz, coiffures et mouchoirs,
Des tentures, des lits, tavaioles[1], pignoirs[2],
Et maint autre ornement dont elles les enlacent ;
C'est pourquoy en laçant les femmes ne se lassent ;
Mesme on dit que Venus laçoit, sans se lasser,
Quand son mary la vint du lacis enlasser.

Si je voulois conter chaque nouvelle exquise
Du lacis, ce seroit trop penible entreprise,
Et jamais ce discours ne se verroit fini,
Non plus que le lacis, qui seroit infini
En adjoustant toujours, et puis ma muse rude
Aux esprits delicats cause une lassitude.

1. Cushion cloths (housse), dit Cotgrave au mot *tavaillole*; en italien *tovaglia*, *tovagliuola*, serviette, de la famille de notre *touaille*. Aujourd'hui nos femmes feroient en lacis les filets ouvragés qu'elles mettent sur les fauteuils et les coussins des divans pour les protéger contre la graisse des cheveux. Cotgrave le traduit encore par : pièce d'étoffe commune dont on couvre des habits, ou le sac où on les met.

2. Non pas la sorte de robe ouverte par devant qui s'appelle aujourd'hui un peignoir, parce que c'est la robe du matin avec laquelle une femme fait sa toilette et se peigne, mais un étui, un sac à renfermer les peignes, *a comb-case*, dit Cotgrave, qu'on pouvoit faire plus ou moins élégant et porter à la ceinture.

FIN.



Prière d'amour d'une nonnain à un jeune adolescent[1].

LA NONNAIN.

Puis qu'ainsi est que d'aage et de beaulté
Nous convenons et l'ung l'autre ressemble,
Pourquoy es-tu tant plain de cruaulté
Que ne permectz que vraye amour assemble
Noz cueurs en ung et qu'il les joigne ensemble
Par le moïen d'une alliance, affin
De l'autre aymer d'un cueur loyal et fin,
Et qu'en ayant ma plus secrette chose,
J'aye de toy pour amoureuse fin[4]
Ce poinct final que descouvrir je n'ause?

1. Cette pièce se trouve dans un des trois manuscrits de poésies diverses des 15e et 16e siècles conservés à la bibliothèque de la ville de Soissons, qui portent le nº 189. Celui de notre pièce est le plus mince.
2. Fin, paiement.

L'Adolescent.

Ce noir habit dont tu couvres ta chair
M'est odieulx et ne me sçauroit plaire ;
D'aymer le noir ne vous veulx empescher ;
Qui l'aymera si cherche à luy complaire ;
Je ne dis pas cela pour te desplaire,
Mais j'ay aymé et ayme de tout temps
Ce qui est blanc, et au noir ne pretens ;
J'ayme la fleur en la blanche estendue
Pour sa blancheur, et à toy ne pretens,
Car ta blancheur est soubz noir confondue

La Nonnain.

Noire je suis par dehors, mais sy ay-je,
Soubz couverture et noir habillement,
Chair delicate et blanche comme neige,
Comme verras, si l'œil subtil ne ment;
En me faisant cela subtillement,
Cherche le blanc et le noir habandonne;
Faisons de cueur ce que Nature ordonne
Pour deux amans en amour maintenir ;
Dieu tout begnyn maintenant le pardonne,
Pourveu qu'à une on se veille tenir.

L'Adolescent.

Dieu par sa loy deffend tout adultère,
Dont je congnoys que c'est mortel peché,

Digne de mort et à mort tributaire ;
Or, s'aymer est que pour avoir couché
Avec la femme et par effect peché
Hors mariage, en ce vice et cryme ord
L'homme soit digne et coulpable de mort,
Qu'aura-il donc de rompre ung mariage
Fait avec Dieu ? Myeulx vauldroit estre mort
Qu'avoir songé luy faire ung tel oultrage.

La Nonnain.

S'il est ainsi, qu'il y ait mal ou vice
En ce qui est par Nature ordonné,
Pour secourir une pauvre novice
Facillement est de Dieu pardonné.
Nous a-il pas franc arbitre donné
Et à chacun sa liberté commise ?
Ainsi donc, plus d'excuse ou de remise
Contrefaisant le saige Daniel :
Car qui ne rompt qu'un coup sa foi promise,
Il ne commect qu'un peché veniel.

L'Adolescent.

Tu dis très bien ; mais je voy en ce faict
Ung aultre poinct qui plus me descouraige,
C'est que ton cueur, de liberté deffaict,
Est à Dieu seul uny par mariage,
Qui m'oste tout le voulloir et couraige
De te complaire, aussi qu'il n'est permis
Dieu offencer par prières d'amys ;
Modère donc ta honteuse follye,

Gardant ton corps à qui tu l'as promis,
Car ton sainct voille à ce t'oblige et lye.

La Nonnain.

Si tu as tant de scrupule et d'esmoy
Sur mes habitz, je te dis et revelle
Qu'en jouissant secretement de moy
Despouilleray robbe, chemise, et veille,
Pour entrer nue au lict où j'ay bon zèle,
T'abandonner[1] sans grand sollempnité
Despouille et fruict de ma virginité;
Or cesse donc de reffuser mon offre,
Car ton escuse est toute vanité,
Puysque le corps sans les habitz je t'offre.

L'Adolescent.

Il est bien vray que tourel[2], voille ou guymple,
Fort scapullaire ou autre habit de corps,
Ne rend jamais homme ou femme plus simple,
Mais rompt souvent l'union et accords,
Mectant divorce entre l'âme et le corps,
Laquelle estoit encore pure et monde
Quand le corps fut explodé[3] hors du monde;
Mais, estant là, se rendre humiliée,
Car c'est raison, quelque mal qui habonde,
Que la chiévre paise où elle est liée.

1. Ms.: S'abandonner.
2. Un touret de lin.
3. Nous avons conservé cette racine dans *explosion*, qui n'a plus son verbe correspondant.

LA NONNAIN.

Il est certain, mais actendre on debvroit
Que la personne eust meilleur jugement.
Lors, bon ou mal, l'estat [1] elle esliroit
Dont penseroit avoir contentement;
Mais cela rompt cueur et entendement
Que malgré soy il fault faire une chose
Qui point ne plaist, que refuser l'on n'ause ,
Dont croy, amy, que, s'il m'estoit permis,
Veu le grief mal que ce malheur me cause,
Je jecteroy le froc dans les orties.

L'ADOLESCENT.

Dieu ne t'a [3] pas ainsi habandonnée
Bien cognoissant ton forfaict et delict;
Retourne à luy ta pauvre âme estonnée;
Il te donra la moictié de son lict;
C'est ton espoux; c'est celuy qui t'a dict :
« Ma chare fille, donnez-moy vostre cueur. »
Crye luy mercy, disant : « Hélas! Seigneur,
Recongnoy-moy; je suis ta créature. »
Et, si tu [4] sens peché de toy vainqueur,
Faictz que vertu surmonte la nature.

1. Ms. : lestal.
2. Ms. : lon cause.
3. Ms. : l'a.
4. Ms. : te.

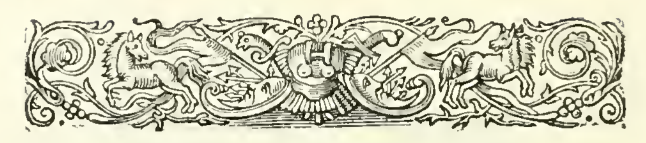
La Nonnain.

Ceste raison fondée soubz juste craincte
Me rend vaincue [1] et [ma] fureur aussi;
De tout mon mal maintenant suis estraincte,
De grant doulleur tout mon cueur est transy.
Or fault-il donc que je languysse icy,
Estant du tout par tes dictz assouvye;
Il fault ainsi icy user ma vie;
C'est bien raison, puisqu'un adolescent
A par vertu surmonté ma follye
Et qu'à mon gré son vueil ne condescent.

1. Ms.: vaincquuee.

Fin.



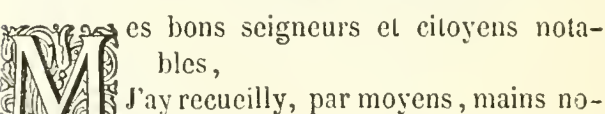


Les fleurs et antiquitez des Gaules, selon Julien Cesar, jouxte les croniques et recollection des faictz haultains, gestes exquis et honneste manière de vivre des saiges et excellens clercz et grans philosophes les Druides, qui en leur temps ont regi et gouverné tout le pays de Gaulle, à present dicte France, et de la singularitez de la ville de Dreux en France, avecques description des boys, forestz, vignes, vergiers, et aultres plaisans et beaulx lieux, estans et situez près, jouxte et alentour d'icelle ville[1].

Le Content est riche.

On les vend à Paris, en la rue neufve Nostre Dame, à l'enseigne Saint Nicolas.

Aux nobles et bons Bourgeoys et habitans de la ville de Dreux en France. Jehan Le Fèvre, natif du dict lieu, salut et prosperité.



Mes bons seigneurs et citoyens notables,
J'ay recueilly, par moyens, mains notables[2]

1. Petit in-8° gothique de 24 feuillets, sous les

Qu'à grant peine [3] et labeur merveilleux
J'ay amassez pour vous rendre joyeux,
Parlans du lieu où j'ay prins nourriture.
En ce livret verrez mainte ouverture
Et mainctz propos de noz pères jadis
Les Druides, de leurs faictz et leurs dictz.
Je y suis tenu, car je suis de la race,
Du lieu natif, là baptisé, Dieu grâce;
Disciplinė y fuz en mon jeune aage,
Et maintenant bien cognoys le dommage
Du temps perdu à vanitez vacquer;
Chascun se doibt de gens oyseux mocquer.
Et neantmoins ceste audace j'ay pris,
Pour reveiller mes endormys espris,
De rediger et mettre par escript
Les sentences dont congnoistrez l'escript,
Céans couchées, que lirez, s'il vous plaist,
Et, se y trouvez chose qui vous desplaist,

signatures A.–F.; les cahiers de 4 feuillets seulement; 26 lignes à la page. Au dernier, une marque sur laquelle nous reviendrons. La Croix du Maine (I, 495) a cité Jean Le Fèvre et le livre que nous réimprimons, mais il n'en indique aucun autre du même auteur.

2. *Notables* est pris ici substantivement.

3. On remarquera que Jean Le Fèvre ne se fait pas faute de mettre à la fin de l'hémistiche une syllabe muette, et, qu'elle puisse ou non s'élider, de la faire compter dans la mesure; l'ancienne poésie françoise admettoit régulièrement la présence d'une syllabe féminine à la fin de l'hémistiche, mais au moins elle ne comptoit pas dans la mesure, et servoit de finale sourde, comme celle de la fin des vers féminins.

Me pardonnez, car je n'y pense en mal;
Je congnoys bien que ne suis pas égal
Aux orateurs Cicero et Ovide
Pour bien coucher[1], car de sçavoir suis vuyde;
Pour ce supply supportez ce petit
Que vous escriptz, et prenez appetit
En le lysant, et supplyés aux faultes ;
Aux plus parfaictz on trouve des deffaultes.
Très humblement de bon cueur sans flater
Prenez ce que ay cy voulu translater,
Je vous supply, en gré, car en effect,
S'eusse eu espace, mieux je vous eusse faict.

Le content est riche.

Prologue

Rayson veult et Nature admonneste, voyre et contrainct l'homme à aymer, priser et honorer le lieu de sa naissance, origine et nativité, ouquel ès premiers ans a esté nourry, alimenté et eslevé, et où a esté instruict, enseigné et endoctriné en son enfance, jeunesse et adolescence, ès premiers rudimens de science ou aultre art, façon ou manière de vivre. Et de tant plus que quelque lieu a esté ou est en renom, bruyct et los, de tant plus est digne de excellente mémoire, dignité et recommanda-

1. L'expression complète est *coucher par écrit;* elle s'est conservée longtemps dans la pratique, surtout en fait de procès-verbal.

tion, comme la très excellente et fructueuse cité et ville de Paris, où règne souverainement ordre de justice en Palais royal, et très fructueuse Université en toutes qualitez des ars et sciences, tant spirituelles que temporelles ; pareillement nostre ville et pays de Dreux, où jadis ont regné et flory noz Druydes, grans clercs et souverains philosophes, qui aultresfoys et sans jactance ont dirigé, regi et gouverné, non seullement ladicte cité de Paris, mais aussy tout le pays Gaulois, en gros triumphe, bruyt et honneur. A ces causes avons justement esté induitz, esmeus et contrains mettre par escript, moyennant l'ayde de Dieu souverain, selon la capacité de nostre simple esperit, ce petit que avons peu recolliger de nosditz Druydes, qui ensuyt, prians de bon cueur et benignement tous lecteurs supplyer aux faultes, nous submettans du tout à leur benigne et gracieuse correction.

Le content est riche.

L'Acteur.

L'an de la peste regnant en plusieurs lieux,
A Chartres mesmes, mil cinq cens trente deux[1],

1. « La cherté du bled et du pain fut si grande que l'on faisoit du pain de fougère. On faisoit cuire des mauves avec du son que les pauvres mangeoient, ce

Moys de juillet, tout droict huytiesme jour
Je vins à Dreux, pour prendre mon sejour
Es biaulx faulxbourgs de la porte Chartraine [1],
Où fuz logé en biau lieu pour estraine;
Là pend l'enseigne d'ung glorieux martyr,
Sainct Christofle, sans loing me divertir
De la ville où j'ay prins ma naissance,
Lieu tant joly qu'on sçauroit veoir en France,
Bien situé, fécond d'eaux et jardins,
Fust pour déesses ou aultres espritz divins,
Garny de bois et vignes fructueuses,
Et de praries belles et gracieuses,
Très biau manoir pour ung hault roy ou conte [2],
Très excellent, pour faire fin à compte.

qui occasionna beaucoup de maladies. » Voilà ce qu'on trouve dans Doyen, *Histoire de Chartres*, 1786, I, 44, à l'année 1531. Le Fèvre nous apprend que l'année suivante eut aussi ses calamités.

1. C'est-à-dire la porte du côté de Chartres; de ce côté, la Blaise sert de défense à la ville, de sorte que la porte se trouvoit précédée d'un pont.

2. Il est naturel que ce mot de *comte* soit venu sous la plume de Le Fèvre. On connoît l'ancienne et fameuse famille des comtes de Dreux. André Du Chesne lui a consacré un énorme volume généalogique (Paris, 1631, in-folio), et il n'étoit pas le premier, car le manuscrit désigné par le P. Lelong, comme étant une histoire et une description de Dreux conservée à la bibliothèque du roi, sous le n° 9860 du fonds français, n'est autre chose qu'une histoire généalogique où même les comtes de Dreux ne figurent que comme souche de la maison de La Marche et de Bouillon, et il y est beaucoup moins question de Dreux que de

D'ont a prins son nom la ville de Dreux en France.

PREMIER CHAPITRE.

Par [ung] Dryus, roy de très grant renom,
Ceste ville a reçeu et prins nom,
Qui ja pieça regna sur les Gaulloys,
A present dictz et appelez Françoys,
Ausquelz Gaulloys Druides donnoient ordre
Et gouvernoyent la Gaulle sans desordre,
Leur donnans loix, noble façon de vivre,
Tant que chascun pour demourer delivre
De guetz, tributz et de divers ostages,
De péages et deniers de passages,
Lors envoyoit enfans en leur escolle,
Pour estre exemptz, si bien je m'en recolle,

Saint-Yves de Braine, sur lequel M. Prioux vient de faire paroître une si belle monographie. En voici d'ailleurs le titre : « L'Antiquité et Description de la situacion et fondacion de Dreux, puis après de Brayne en Champaigne, que j'ay fait à la requeste du très puissant et très redouté seigneur monsieur Henry-Robert de La Marche, duc de Buyllon, seigneur souverain de Sedan, Jametz, Raulcourt, chevalier de l'ordre du roy, cappitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et des cent Suysses de sa garde, gouverneur et lieutenant general de Sa Majesté, en pays et duchée de Normandye, et filz aisnel de noble memoire messire Robert de La Marche et de ma très redoubtée dame Françoyse de Brezé. » Plus loin, l'au-

De tout cela, car Druides susditz
Tout gouvernoyent comme divins esprits;
A eulx subject rendoi[en]t toute Gaulle,
Honnestement sans coup de verge ou gaulle.
Les aultres dyent par Drusus, philosophe,
Qui lors regnoit, homme de gros estophe,
Ceste ville de Dreux lors fut nommée,
Et de celuy a prins sa renommée.
Plustost croyons de Dryius qui fut roy,
Qui regenta la Gaulle en bel arroy;
Celuy Dryius de Sarron, roy, fut filz,
Et Samothez, roy, lors susnommé Dys,
Predecesseur, la Gaulle gouverna,
Dont les Druides Sennothes[1] on nomma

teur nous donne son nom et le temps où il écrivoit, en disant que le livre comprendra la généalogie des comtes de Dreux et de leurs descendants, « jusqu'à vostre très noble personne Henry-Robert de La Marche et de madame vostre espouse et compaigne Françoyse de Bourbon, aisnée fille de Loys de Bourbon, duc de Montpensier, paire de France, et de madame Jaquette de Lonvy, faicte et commancée l'an M. cinq cens soixante et septz, par votre très humble et très obéyssant serviteur F. Mathieu Herbelin, religieulx de l'eglise et abbaye Saint-Yved de Braine. » C'est un nom de plus à ajouter à Lacroix du Maine et à Du Verdier.

1. Il n'est pas besoin d'annoter toute cette partie fabuleuse, à côté de laquelle Francus, fils d'Hector, étoit une bien pauvre origine. Il s'agit vraiment d'un bien plus grand seigneur, de Samothès, petit-fils de Noé, qui fonda le royaume de France, l'an 2094 avant J.-C., ou, si l'on aime mieux, trente-sept ans après

Pour ce qu'aymoient philosophie et lettres,
En ensuyvant Sennothes leur grant maistres.
Aussi Sarron, que j'ay sus recitez,
Institua les universitez
Premierement et estudes publiques
Pour reprimer mal faictz et voyes obliques;
Ces Druydes, comme Cesar recite
Es commentaires et vray histoire escripte,
En la Gaulle, tant en spirituel,
Tout gouvernoyent, aussi en temporel,

que le pays eut été visité par Noé, qui y alla cent sept ans après le déluge, de telle sorte que Samothès, 4e fils de Japhet, devoit alors avoir sept vingt ans. Voilà une belle origine, et qui laisse bien loin la pauvre ville de Troie, fondée par Tros, fils d'Erichthonius, alors que Pâris étoit le 18e roi des Gaulois, et les règnes étoient longs. Toutes ces belles inventions prennent toutes leurs fondements dans Bérose, dans Manethon et surtout dans les gloses d'Annius de Viterbe. Au XVIIe siècle, Scipion Dupleix, s'il n'y croyoit que médiocrement, se croyoit au moins forcé de les rapporter dans ses *Mémoires des Gaules*, depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française: Paris, Laurent Sonnius, 1619, in-4°, livre I, chapitres 1-24. Un siècle avant, Jean Le Maire, dans ses trois livres des *Illustrations des Gaules*, avoit fait là-dessus son épopée en prose. On en pourroit citer les origines dans le moyen âge, mais je m'en tiens à Annius de Viterbe et à l'Indiciaire de madame Marguerite. Le premier étoit imprimé dès le XVe siècle, et les trois livres du second, parus en 1509, 1512 et 1513, furent plusieurs fois réimprimés avant 1532, époque à laquelle notre Jean Le Fèvre écrivoit: ce sont là ses sources directes.

Devotz, enclins à la religion
Lors à leurs dieux en celle region.

Des temples que avoyent les Druydes.

Second chapitre.

Temples avoyent pour faire sacrifices
En leur façon, dont les dieux plus propices
Rendoyent, ainsi que dictoit leur advis,
L'ung à Mercure dedié par devis,
Dessus ung mont, de présent dit Mont-Martre,
Où sainct Denys est mort et plus de quatre,
En publyant la loy de Jesuchrist,
Comme trouvons et lisons par escript.
Leur second temple estoit oultre Pontoise,
A Apolo en leur façon gaulloyse
Edifié en hault lieu renommé,
Qui Court-Dimenche en ce temps fut nommé.
Le tiers estoit pour le Dieu Juppiter,
Qui vault autant comme *juvans pater*.
Leurs sacrifices faictz en l'ung de ces lieux,
On véoit bien à cler des aultres deux[1].

1. « Tant y a que le principal de leurs temples estoit où est maintenant Montmartre, qui estoit lors appelé le mont de Mercure, pour ce que son temple y estoit. Le second estoit le temple d'Appolin et estoit à Court-Dimenche, qui se dit en latin *Curia Dominica* et est oultre Pontoise, ou lieu que on dit à present la Mer

Ce Dryus [donc] de sapience plain

d'Autye. Le tiers estoit mont de Jaoust, qui estoit consacré de Jupiter, et en tous ces trois se faisoient sacrifices en telle manière que, quant l'en faisoit à Court-Dimenche, qui estoit ou milieu, on véoit des autres montaignes ce sacrifice. » — Raoul de Presles, sur le 25e chapitre du 5e livre de *La Cité de Dieu, de saint Augustin*, éd. d'Abbeville, 1486, feuille 9 (après l'alphabet minuscule et l'etc.), feuillet 2, colonne première. — Lancelot, dans son *Mémoire sur Raoul de Presle*, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XIII, 653, commente ainsi ce passage : « Court Demanche, ou, comme on prononce plus communément, Courte-Manche, est situé sur une montagne assez élevée, à une lieue de Pontoise et dans un petit canton appelé l'Auti ». C'est à l'ouest de Pontoise ; Cassini, carte no 1, l'appelle Courdimanche. « Mont Jaout, *Mons Joris*, comme Raoul de Presle l'a appelé ci-dessus, et, comme il se trouve aussi dans le pouillé de l'abbaye de Saint-Denis, est près de Magny, dans le Vexin français, sur une montagne et à peu près à la même distance de Court-Demanche que ce dernier l'est de Montmartre, c'est-à-dire de six à sept lieues. » Cassini, carte no 25, l'appelle Mont-Javoult ; il est certainement à mi-chemin de Gisors au nord et de Magny au sud. « La tradition de ces lieux est encore la même que du temps de Raoul de Presle. On y parle des sacrifices que les Gaulois faisoient sur ces montagnes, de la correspondance qu'il y avoit entre elles, des assemblées de la nation qui se tenoient à Mont-Jaout. » Il est d'autant plus naturel que Raoul de Presle ait connu ces légendes de Courdimanche, voisin de Pontoise, que Presle est à quelques lieues au nord de Pontoise, dans le canton et à côté de la forêt de l'Ile-Adam.

Gaule regist, après le genre [1] humain
Par le deluge destruit l'an quatre cens,
Dix adjoustez, si n'ay perdu mon sens.
Après Drius frappé du dart mortel,
Regna Bardus, son fils, aussi mort tel,
Comme son père, fort savant et parfaict
En rethorique et musique en effet,
Fort biau parleur, en ryme composant
Et d'instrumens par sur tous bien jouant,
Tant qu'en son temps bons retoriciens
Luy assistoient et grans musiciens
Qui en estime regnoyent entre Gaulloys
En grant honneur pour leurs doulx chans et voix
Et bon sçavoir, dont estoyent bien garnys;
Car plusieurs fois ont gensdarmes bannys,
Se voulans battre en guerres et discors,
Qui par leurs chans tantost estoyent d'accors.

Des opinions des saiges Druides.

Troysiesme chapitre.

Encor avoyent ce credit souverain
Nos Druydes, que, pour l'estat humain
Reconsilier aux dieux très souverains,
Homme failloit garny de pieds et mains
Sa mort souffrir et franchir tel passaige
Pour satisfaire par manière d'hommaige
Et par rachapt bailler ung homme vif

1. Imp. gerre.

Pour appaiser vers les Dieux son estrif.
Tenoyent aussi que l'âme raisonnable
Chose divine est et incomparable,
Vivant sans fin, à jamais immortelle ;
De noz Druides l'opinion est telle.

L'ACTEUR.

Et veritable nous le croyons ainsi ;
Nostre âme hors, le vil corps est transi,
Mais l'âme vit perpetuellement
Ravye au ciel ou livrée à tourment.
Qui bien fera, c'est la foy catholique,
Saulvé sera hors de la voie oblique,
Et qui en mal sa vie terminera
Des joyes du ciel joyssance n'aura.

A quoy vacquoyent lesditz Druides.

IIII CHAPITRE.

Gens studieux renommés par le monde,
Nos Druides, bien garnis de faconde
Furent jadis; le bruyt en est encore
Et à jamais eternelle memoire
Par leur haultz faitz et excellent sçavoir.
Ils postposoyent du tout mondain avoir
Pour s'employer à vacquer à estude.
Le bon chemin tenoyent, comme je cuyde,
Car Salomon a préesleu science,
Et feist très bien ; car, sur ma conscience,

Mieux vault sçavoir que tous les biens mondains
Et transitoires, qui se partent soudains ;
Homme sçavant sera bien venu
Où l'ignorant ne sera recogneu.
Les Druides rendoyent à tous raison,
Selon les cas, sans quelque desraison,
Et, si quelcun à eulx contredisoit
Ou leurs edictz faulcement mesprisoit,
Tenu estoit comme excommunié ;
Four et moulin[1] luy estoit denyé,
Et, si aulcun à tel faisoit oultrage,
Il demouroit sans avoir du dommage
En quelque sorte, recompense ou amende,
Jusques à ce que son forfaict amende
Envers ses juges les Druides susdictz
Et qu'obaisse à l'envy decretz et dictz.

Comme les Druydes eslisoyent entre eux un superieur appelé maire.

V CHAPITRE.

Entre eulx avoyoient ung, qui estoit esleu,
Comme maire ou comme est ung esleu[2],
Qui presidoit en leurs actes et faictz,

1. La possibilité de faire moudre sa farine et de faire cuire son pain au moulin et au four banaux ; il est presque inutile de remarquer que Jean Le Fèvre parle là avec les habitudes du moyen âge.

2. Souvenir des formes municipales contemporaines de Le Fèvre.

Qui gouvernoit pour ung temps leur commune.
Toutes leurs voix il recueilloit comme une,
Puis discernoit le mal d'avec le bien
Dont les subjectz si se trouvoyent fort bien,
Tant que chascun les Druydes aymoit,
Et leurs decretz et loix on maintenoit
Comme sentence donnée justement
Par ung hault roy ou court de Parlement.

Où habitoyent les Druydes.

SIXIESME CHAPITRE.

Nos Druydes habitoyent ès bocages;
De grans manoirs ne faisoyent pas leurs cages,
Ne grans maisons avoyent pour eulx loger;
Mais simplement se vouloyent heberger;
Ilz queroyent lieux aptes et convenables
Où vacquer peussent ès sciences louables
Et contempler sans courir çà et là;
Leur vie du tout s'adonnoit à cela.

L'ACTEUR.

Les ungs dyent que le boys de Crotas[1]
Et la forest où l'on voyt ung grant tas

1. C'est ici que commence l'intérêt de la pièce, qui est tout entier dans les mentions topographiques. Nous les annoterons avec soin, nous servant, pour les lo-

De parfons puys et fort grosses murailles
En circuyt faites de bonnes tailles
Estoyent le lieu ancien et antique
Où Druides exerçoyent leur pratique,
Près du fleuve que l'on appelle Eure,
Joygnant ce lieu où encor court et dure,
Et près de là royal palais et court,
Que l'on appelle encores Fermicourt[1],
Palays moult beau, antique et souverain,

calités voisines de Dreux, des anciens pouillés, et, pour la ville elle-même, de l'histoire de la ville et château de Dreux, par Me Philippe Lemaître : Dreux, Lemenestrel, 1849-50, in-8o. C'est, et cela est singulier, la seule histoire locale publiée sur Dreux, car les Recherches historiques de Dorat, dont Me Lemaître cite deux copies, l'une à la bibliothèque de Chartres, l'autre chez M. l'abbé L'Hoste à Dreux, et dont je connois une troisième copie à la bibliothèque de l'Arsenal, étoient restées manuscrites. — La grande forêt qui est de l'autre côté de l'Eure ne s'appelle plus que la forêt de Dreux. Autrefois elle s'appeloit la forêt de Crothais; Me Lemaître, p. 285, note 1, feroit venir ce mot non du Druide fabuleux Croto, mais du mot *croth*, qui signifieroit caverne, souterrain, et remarque qu'un village situé en face de Sorel, sur la rive gauche de l'Eure, et peu éloigné de la forêt, porte encore le nom de Croth.

1. Ou Fermaincourt (Carte de la guerre, 47 et 64). Cassini, feuille 27, l'appelle Fermencourt Notre-Dame, au confluent de l'Eure et de la Blaise. Il paroît avoir été fortifié, au commencement du xe siècle, pour arrêter les incursions des Normands, et fut détruit sous Henri IV. Cf. Me Lemaître, p. 215, 285, 363, 414, 474.

Où bons ouvriers ont bien monstré leur main,
Près de Crotas la forest excellente
Où sont grans boys et d'aultre arbre mains ante,
La belle tour fondée près la rivière
En singulier et excellent manière.
Ceste foret de Crotas tant fameuse,
Tant belle et bonne et si très fructueuse,
Par ung grant clerc et philosophe exquis
A reçeu nom, comme m'en suis enquis,
Et par exprès je le sçeu et congneu
Par gens sçavans qui par escript l'ont veu.
Augustinus, Hilaire de Poytiers,
En disent plus en leurs livres entiers[1];
Lisez céans et croyez ce passage;
Par leurs escriptz vostre escript sera sage.
Croto eut nom, qui fut mandé exprès
Par ceulx d'Athènes, gens de loing, non de près,
Pour enquerir des Druides la science,
Ce qu'il parfist selon sa conscience,
Puis retourna d'ont il estoit party;
Point ne laissa des Druydes le party.
Les autres dient des Druides fut à Chartres
Le lieu, où sont force prisons et chartres,
Et que premier feirent le bastiment
De l'eglise, quant au fons seulement,
Et les crotes de l'excellent eglise[2]

1. Les index des éditions de saint Hilaire de Poitiers et de saint Augustin, données par les Bénédictins, en 1693 et en 1700, ne m'ont permis de retrouver aucun passage sur les Druides et sur le voyage de Croto à Athènes.

2. Il désigne par là ce qu'au XVIIe siècle on appeloit

De la Vierge par toutes gens requise.
Mais, quant à nous, croyons bien qu'en ce lieu

aussi les *cristes*, c'est-à-dire les cryptes (*Archives de l'art francois, Documents*, V. 46), ce qu'on appelle aujourd'hui Notre-Dame de dessous terre. Comme on voit, on disait encore crote au XVIe siècle, de même qu'au XIIIe; ainsi ce vers du poëme de Floovant :

Une crotte sor terre que firent l'aversier,

et celui des Miracles de Notre-Dame de Chartres, de Jean Le Marchant, publié par M. Gratet-Duplessis à Chartres, en 1855 :

En la crote à Chartres venir (p. 3).

On y trouve d'autres fois encore, et aussi dans le même sens, le mot *croûte*. Quoique ce dernier mot ait été quelquefois pris avec l'acception de voûte, il est encor plus pour *grotte*, caverne, et cette permutation du *c* pour le *g* est fréquente dans l'ancien françois. Tout le XVIe siècle et Rabelais avec lui ont traduit par le mot *crotesque* le *groteschi* des Italiens, nom donné aux arabesques trouvés sous les murs des tombeaux antiques, qui, étant sous terre, avoient aussi été traités de grottes.

Il y avoit aussi le diminutif *croton* ou *crotton* dans le sens de *cachot*, comme dans le livre genevois de la sœur de Jussie (éd. de 1853, p. 78), dans les *Tragiques* de d'Aubigné (éd. Lalanne, p. 41), et le mot figure encore dans le Dictionnaire du jésuite Monet, 1636, et dans le Dictionnaire Français-Latin de Pomey, 1664, in-4°. On le trouveroit à coup sûr dans plus d'un écrivain protestant du dix-septième siècle. Le style réfugié conserve plus qu'un autre les mots anciens quand ils peuvent être théologiques. — Cotgrave, qui catalogue le mot, semble croire qu'il vient de *crotte* : a filthy dungeon, mais c'est une erreur.

Estoyent Druides, là recongnoissans Dieu,
Nez du pays de Dreux, qui demourance
A Chartres prindrent, car ilz avoyent regence
Par toute Gaulle, ainsi qu'est dessus dit,
Qui sur tous aultres estoyent là en credit
Et gouvernoyent l'estat de ce pays,
En quoy faisant estoyent bien obéys,
Et, s'ilz avoyent quelque difficulté,
Ilz envoyoyent en l'Université
De Dreux sçavoir la vérité du faict,
Dont response retiroyent en effect;
Ils procedoyent toujours en ceste sorte,
Ainsi qu'on dict, l'escripture le porte.
Diversité d'oppinions je treuve;
L'ung en dit d'ung par escript en son œuvre,
L'aultre aultrement; j'en croy la verité.
Plus n'en diroys, si j'en estoys cité[1].
Qui en vouldra plus avant enquerir
Lise ès histoires pour vérité querir,
Car, quant à moy, je n'en dis aultre chose;
Sur cest argu convient que me repose.

Comme les Druides cueilloyent le guy
o une faulx dorée.

VII CHAPITRE.

Nous dirons oultre que le guy recueilloient,
Au hault des chesnes, et de fait en usoient

1. Si j'étois appelé à en témoigner en justice.

Pour divers maulx et maladies adverses
Qui les mondains gettent à la renverses,
Dont par moyens, selon des Dieux l'advis.
Bien se trouvoyent, si leur estoit advis.
Pour ce dit on encore *le guy l'an neuf*.
Quant on salue ce jour ung amy neuf
Par fin souhet, desirant que tout l'an
Ne souffre mal, deuil, ennuy ou enhan.

De l'estat, belle situation et police de la ville de Dreux.

VIII CHAPITRE.



Or, retournons à parler de la ville
De Dreux, qui est regie par civille
Police et duit l'estat de la commune
En très bon ordre, sans différence aulcune,
Ville plaisant, assise en fort beau lieu,
Et belles halles construites au meillieu,
La belle eglise Sainct Pierre [1], bien parée,
Et de vitres [2] excellemment ornée,
Belles chapelles [3] autour des deux costés,

1. Me Lemaître en a parlé p. 202, 399, 401, et son volume est terminé par une notice spéciale de M. l'abbé Lhoste sur cette église.

2. La notice spéciale, citée dans la note précédente, entre dans quelques détails à leur sujet, p. 47-51.

3. Doublet, pouillé du diocèse de Chartres, n'en indique que deux: la grande et la petite Magdelaine, à

Et les allées[1] d'icelle bien voultées,
Deux belles tours bien dressées au devant[2],

la collation du chapitre de Saint-Etienne; l'église en avoit bien d'autres, dont on trouvera l'énumération dans la notice de l'abbé Lhoste, mais elles étoient sans doute dépourvues de leurs fruits.

1. C'est-à-dire les bas côtés.

2. On lit, à l'entrée de l'escalier qui conduit au clocher, cette inscription :

Pour decorer ce temple deifique
Lui fut construit pour entrée magnifique
Ce beau portail, mil cinq cent trente quatre,
Et ses deux tours, où sonner on s'applique,
Pour invoquer chacun bon catholique
Et Dieu servir et l'ennemi combattre.

La date se rapporte à l'entier achèvement des travaux, car on voit que Lefèvre, qui écrivoit en 1532, parle déjà des deux tours comme terminées. Les dettes contractées par l'église pour ces travaux ne furent entièrement acquittées qu'en 1585 (Lhoste, p. 25). — La façade du transept méridional est copiée sur celle de Saint-Gervais; mais celle-ci ne doit pas être attribuée, comme le fait M. Lhoste, p. 26, à Thibault Metezeau; il n'y a pas plus de droits que Louis ni Clément; tout le monde sait qu'elle est l'ouvrage du célèbre Salomon de Brosses. — Voici cependant un passage de Catherinot, *Traité de l'Architecture*, p. 17-18, qui se rapporte à cette assertion de M. Lhoste : « Le sieur de Brosse avoit donné le dessin du temple de Charenton. Le superbe portail de Saint-Gervais est aussi de son invention et de celle de Clément Metezeau, natif de Dreux qui entreprit de diguer La Rochelle; » mais je serois porté à croire que, s'ils ont réellement fait ensemble le portail de Saint-Gervais, l'un des deux, et ce ne peut

Et pour ce mises grans sommes en avant.
La sonnerie de léans est jolye,
Bien acordant en doulce melodye[1],
Beau circuyt et large cymetière[2],
De tous costez tant devant que darrière.
Bonne maison, là nommée l'Hostel Dieu[3],
Où paovres sont recueilliz en ce lieu,
Puis la chapelle de monsieur sainct Vincent[4],
Où chascun an des messes plus de cent
Sont celebrées et service divin,
Offertes faictz là de pain et de vin.
 Maison de ville tout de pierre de taille
Très excellent, faicte sans lever taille[5],
Bien composée par excellent ouvrage.
Regardez la, vous direz : Voylà rage,

être de Brosses, n'en était que l'entrepreneur. — Pierre Levieil, dans son livre de la peinture sur verre, a parlé (p. 56 et 57) des vitraux de Saint-Pierre et de Saint-Jean de Dreux.

1. Elle étoit, avant 1793, composée de sept cloches. Lhoste, p. 59.

2. Ibidem, p. 36-7.

3. Me Lemaître, p. 201.

4. La chapelle Saint-Vincent étoit à la collation du chapitre de Saint-Étienne de Dreux. (Doublet, *ibid*); Cf. Me Lemaître, p. 155-9. Les actes publics à Dreux n'étoient valables que quand ils avoient été solennellement et publiquement confirmés devant la porte de l'église de Saint-Vincent, qui, par la nature des assemblées de tout genre qui s'y réunissoient, paroît avoir joué longtemps le rôle de maison de ville.

5. Sans qu'il ait été besoin de recourir à des impositions extraordinaires.

Tant est parée et construicte de faict,
Si que redire riens n'y a en effect [1];

1. A voir les éloges que fait Le Fèvre de l'Hôtel de Ville de Dreux, il seroit déjà évident que c'étoit une construction récente, du goût le plus à la mode, et le style du monument le prouveroit si les faits de l'histoire n'étoient là pour nous en assurer. Voici en effet ce qu'en dit madame Lemaître, p. 418-20 : « Ce fut au temps de Marie d'Albret, en 1512, que la ville de Dreux entreprit la construction du nouvel Hôtel de Ville. Le premier entrepreneur fut un maçon appelé Pierre Caron ou Chéron ; la première pierre fut posée par Pierre de Haute-ville, seigneur de La Plaine ; cette cérémonie étoit à peine accomplie que Pierre Chéron mourut. Un autre maçon, nommé Jean Desmoulins, et Clément Metezeau reprirent en 1516 son ouvrage ; Jean Desmoulins, qui fut plus tard l'entrepreneur du portail de Saint-Pierre (Cf. l'abbé Lhoste, p. 24), étoit l'entrepreneur en chef, comme le prouvoit un acte passé devant Me Couttet, notaire à Dreux, acte par lequel il s'engageoit à faire et parachever la maison et le beffroy de la ville commencés par Pierre Chéron. L'édifice avança rapidement ; son portail et sa première voûte étoient achevés avant 1518, et le deuxième étage terminé en 1520, ce qui se reconnaissoit à une pierre placée au dessous de l'horloge et qui avoit ce millésime ; les armes et la devise de François Ier s'y voyoient aussi. A en juger par les comptes de Pierre Le Meunier, receveur de Dreux, ce beau monument étoit terminé, tant en dedans qu'en dehors, vers l'année 1540. » Comme physionomie, bien qu'avec moins de développement matériel, l'Hôtel de Ville de Dreux est du même style et du même temps que celui de Compiègne, auquel il est à peine postérieur ; c'est une haute maison à deux croisées, flanquée de deux tourelles

Hault exaltée par compas et mesure
Qu'on n'y pourroit pas veoir une blesseure
En la muraille, tant droictement dressée
Vous ne voyez une ligne passée;
Toulte parfaicte, bien lyée et assise,
Œuvre excellent, faict par bonne devise,
Très sumptueux ouvrage, je vous jure,
Plus qu'aultre beau que j'aye veu sans injure.
La belle viz bien large et spacieuse,
Seure à monter, aysée et gratieuse [1],
Salles tant belles qu'on pourroit veoir au monde,
Et, au dessus de la viz, forme ronde.
De garde-robes sont les salles garnyes,
De belles veues et fenestres fournyes,

presqu'à jour, surmontée d'une toiture étroite et très élevée, et brodée, sur le fond uni du petit appareil de ses pierres, des délicats ornements sculptés de la première renaissance.

1. Une des plus belles que je connoisse en ce genre est celle du donjon des ducs de Bourgogne, existant à Paris, au fond d'un jardin de la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur; quoique tournant autour d'un arbre médial, elle est inscrite dans une cage de murs carrés; la taille et la dureté de la pierre des marches, qui semblent posées d'hier, l'élégance de la voûte, dont les arceaux sont des branches qui sortent d'un tonneau posé sur l'arbre de la viz et épanouissent sur la voûte leurs rameaux et leurs feuillages, en font un morceau achevé. Il est très ignoré encore, et l'on ne sauroit en trop répandre la connoissance pour en assurer la conservation, le jour où quelque remaniement du quartier en menaceroit l'existence. — M. de Guilhermy l'a fait graver dans son *Guide archéologique*.

Les fenestrages accoustrées de façon,
Autant de boys qu'ouvrage de maçon,
Et belles vitres au fenestrage assises
Par subtil art et façons fort exquises,
Couvertes sus de fine et belle ardoyse.
Deux grosses cloches font léans grosse noyse;
L'une est beffroy communement nommée,
L'autre est l'orloge dicte et appelée[1].
En la ville de Dreux a plusieurs portes
Et boulevers, qui les rendent bien fortes.
L'une se nomme porte Parisienne,
Bien acoustrée et très fort ancienne;
Une aultre y a qu'on dit porte Chartraine
Par laquelle moult de biens on attraine
En la ville, puis porte d'Orisson[2],
Ainsi dicte par ces motz: *Or y som*,
Dictz par Angloys, qui vallent: « Nous y sommes,
En la ville, tuons femmes et hommes »;
Mais n'y estoyent, ilz n'estoyent qu'au bourg clos,

1. Il y en eut plus tard une autre plus fameuse fondue en 1561 par un fondeur nommé Charles de la Bouticle, c'est-à-dire de la Boutique, qui a sur ses flancs une représentation, en forme de frise, de la procession des Flambarts, sur les dangers et la durée de laquelle Me Lemaître a tout un long passage, p. 420-30, curieux pour l'histoire des cérémonies populaires.

2. La porte Chartraine, dont Lefèvre a déjà parlé, la porte Parisis et la porte d'Orisson étoient les trois principales; la porte Neuve venoit ensuite; mais les portes de la rue d'Illiers, de la rue de la Bonde, et du Petit-Pont étoient moins importantes. (Me Lemaître, p. 475.)

Là où ilz furent incontinent enclos,
Par le roy Charles Quint qui pour lors regnoit,
Qui fist mourir un nommé Remonnoit,
Lors capitaine du chasteau et bailly,
Pour luy monstrer où il avoit failly [1].

1. Je ne trouve dans l'histoire de Me Lemaître aucune mention de ce Remonnoit. Tout ce qu'elle a, sous Charles V, de relatif au château de Dreux (pages 364-5) est une lettre de rémission de janvier 1359 (1360), donnée par lui comme régent à ceux qui occupoient indûment une tour du château, qu'ils s'offroient à céder pour une somme d'argent, et aussi le fait que cette tour, gardée malgré cet accord, fut plus tard assiégée et prise d'assaut en 1364 par le duc de Bourgogne, qui fit passer au fil de l'épée tous ceux qui s'y trouvoient. Mais ce ne paroît pas pouvoir être à ce fait qu'il faille rapporter la mort de Remonnoit, ou plutôt Raimonnet, c'est-à-dire le petit Raymond.

J'ajouterai, puisque ce sont les Anglais qui manquent ici de prendre la ville, que cela paroît encore moins se rapporter à la prise, non du château, qui tint bon, mais de la ville de Dreux, qui fut emportée sur les Armagnacs, alors ses maîtres, par l'armée des Parisiens, sous les ordres du maréchal de Loigny, qui la venoit réduire au nom de Charles VI. (Me Lemaître, p. 384.)

Quant à l'étymologie du nom de la porte d'Orisson, l'explication répétée par Lefèvre me paroît être trop puérilement populaire pour pouvoir l'accepter un seul instant. Au lieu de mettre dans la bouche des Anglais le : *or y som,* il y auroit tout autant de raison de le donner aux habitants faisant une sortie contre les assiégeants et s'écriant : « *Or isson,* voilà que nous sortons. » C'est une fantaisie d'étymologie qui est d'au-

Et par après avez le Petit pont,
Pour droit tirer aux grans forestz de front[1].
La porte neufve ouverte de nouveau;
Par là sortez aux prés où il fait beau.
Le circuyt de la ville de murs
Très bien enclos de gros cailloux fort durs;

tant moins sérieuse que, si la porte n'a pris ce nom qu'à la fin du XIVe siècle, il seroit bien étonnant qu'on n'en connût pas le nom antérieur.

Quitte à me tromper, je proposerois une autre conjecture. *Orisson*, dans l'ancienne langue, est la même chose qu'*orison*, c'est-à-dire une ancienne forme du mot *oraison*. Alors, qui sait originairement si la porte n'étoit pas surmontée d'une image vénérée, si, dans quelque procession, il n'étoit pas d'usage d'y élever un autel, si encore elle n'avoit pas tout à côté d'elle un oratoire ou une chapelle devant laquelle on se signoit ou on s'arrêtoit pour prier? Le nom reviendroit alors à être celui de porte de la Prière, très admissible d'ailleurs, et le nom d'Oraison, village du Dauphiné, comme aussi celui de la famille d'Oraison, qu'on peut rapprocher de celui de notre porte, n'ont, à l'origine, pas d'autre sens que l'idée de prière. Le nom lui viendroit même d'un lieu-dit voisin, perdu ensuite sous des constructions postérieures, que l'origine première en seroit toujours la même. Une fois la statue disparue, s'il y en a eu sur la porte, une fois la dévotion ralentie pour une chapelle contiguë, le peuple, comme toujours, a éprouvé le besoin de s'expliquer à nouveau ce qui n'avoit plus pour lui de signification, et il l'a fait au moyen d'un calembour. Ce ne seroit pas le seul qui se seroit glissé dans l'histoire.

1. C'est-à-dire qui sont en face, de l'autre côté de l'Eure.

Bonnes tourelles assises par compas,
Où de mesure faulte n'y a d'ung pas,
Fort bien persées pour lascher en desserre
Canons et traictz, advenant temps de guerre,
Les beaulx fossez où l'eau vive est courant,
Doulves dressées, et puis, au demourant,
Force russeaulx aussi clers que fontaine,
Juxte la ville dont l'eaue est bonne et saine.
Le quay là près pour mener à Rouen,
Ou aultres lieux, bledz et vins mesouen.
Les beaulx faulxbourgs pavez honnestement
Semblent de bourgs ou villes proprement;
Là trouverez maintes hostelleries
Où puent loger très grosses seigneuries
Et gens d'estat, acoustrés comme fault;
Vous n'y trouvez de biens aulcun deffault.
Hors de la ville ès prés y a maison
Pour les malades loger en la saison[1],
Prebstres commis à l'estat de leurs âmes,
Et pour les corps aussi deux bonnes dames,
Puis ung barbier, aux despens des bourgeoys,
Payez contant à fin de chascun moys.
Il y a force de moulins à papier,
Bons papetiers bien aymans à pier[2]

1. Peut-être les quatre maisons destinées à recevoir les pestiférés, et désignées sous le nom de Petites-Maisons; elles étoient situées entre les chapelles de Saint-Denis et Saint-Léonard, qu'on trouvera citées plus loin. (Me Lemaître, p. 203.)

2. C'est-à-dire à boire. On a vu, dans le premier volume de ce recueil, le dialogue d'un tavernier et d'un pyon, p. 116-130. — Il y a encore des papeteries con-

Gens d'esperit et grant entendement,
Qui pour les clers est grant soulagement,
Pour advocatz, aussi pour procureurs,
Pour imprimeurs, escripvains, recepveurs,
Pour les cartiers et gens de tous estas,
Car on y fait du papier tout à tas.
Un beau chasteau[1] haultain et eslevé,
De belle monstre quand Phebus est levé,
Garny de tours grosses et forteresses,
D'ung fort donjon pour garder de détresses
Ceulx qui sont là resistans aux assaulx
Des ennemys commectans force maulx,
Salles de prince et palays très exquis,
Fust pour ung roy, ung duc ou ung marquis,
Orné, paré, chose tres sumptueuse;
Regardez le, c'est œuvre merveilleuse;
Léans chapelle du bon sainct Nicolas[2],
Auquel servir ne devons estre las,

sidérables dans l'arrondissement de Dreux. Ainsi, à Montigny-sur-Avre, à Dampierre-sur-Avre et à Sorel. (Girard et Roger. *Atlas du royaume de France,* Paris, 1823, in-8).

1. Sur le château de Dreux, voir Me Lemaître, p. 164-168, 233, 280, note 3, 414, 475, 476-80. On y remarquoit la tour Grise, bâtie sous Robert III par un architecte normand, de Beaumont-le-Roger (près Bernay), nommé Nicolas, la tour des Fanaux, sur laquelle un feu allumé étoit pour la cloche de Saint-Étienne le signal de sonner le couvre-feu, et la tour de Dannemarche.

2. Saint Nicolas des Salles, qui étoit au-dessus d'une porte méridionale contiguë au château. (Me Lemaître, p. 233, 442.) Il semble qu'elle dépendit de l'église de Saint-Étienne. Voir page 206, note 3.

Ung puys parfons où on peult recouvrer
Des eaues assez en esté et yver.
Les grans fosséz doublés de toutes pars,
Et si gros murs et fors que le Dieu Mars
O tout[1] ses dars, ses picques et ses fouldres,
Ses grans canons et tonneaulx plains de pouldres,
N'y feroit mal, mais s'en departiroit,
Ou aultrement luy mesme y periroit.
Une aultre tour est au chasteau prochaine,
Bien compassée et d'une bonne veine,
Forte et puissant et espesse à merveilles,
Où a faillu de cailloux maintz corbeilles;
Pour la plus part est mussée dedans terre,
Puis le dehors se poursuyt de telle erre
Que impossible est quasi, ce m'est advis,
Tant est bien faicte et par si bon devis,
De la myner, car jusque à l'huys est plaine[2];
Moulin y a que très bien on demaine,
Ung puys aussi et ung four pour pain cuyre,
Bons munimens pour aux ennemis nuyre
Et resister, comme on peult bien cognoistre,
Mesme homme expert et en guerre bon maistre.

1. La même forme que *à tout*, c'est-à-dire *avec*.

2. Cela ne doit pas vouloir dire que, sauf le passage de la porte, la tour soit pleine jusqu'au sommet, mais seulement que, jusqu'à la hauteur où s'ouvre la porte, elle l'est absolument et n'offre dans sa base aucune cavité qui en affoiblissent la masse.

De la chapelle Notre-Dame de Dainemarche.

DIXIESME CHAPITRE[1].

Là est chapelle dicte de Dainemarche,
Où fault monter de degréz mainte marche,
Belle eglise et très bonne maison
Pour soy loger en temps toute saison;
Ung parfons puys, dont l'eaue se treuve bonne,
Belle et clère, saine à toute personne.

De l'église monsieur sainct Estienne dudit lieu.

UNZIESME CHAPITRE[2].


uant je m'advise, j'ay oublyé l'église
De sainct Estienne[3], principale devise,
Dont suis jaloux, car moult la trouve belle

1. Il n'y a pas eu d'indication de neuvième chapitre; on le pourroit faire avec la description du Château. — Dannemarche la Vierge, au château de Dreux, étoit à la collation de l'abbé de Saint-Vincent-des-Bois et avoit 100 livres de revenu. (Doublet, 8.) — Le nom paroît être la corruption de l'ancien nom de Notre-Dame-des-marches. Cf. Me Lemaître, p. 209, 280, 363, 364, 442.

2. A partir d'ici, l'imprimeur a inséré, en façon de lettres ornées, de petits bois en hauteur, qui viennent

Et fort devote, mesme une chapelle,
Que j'ay eue là, de sainct Blaise fondée,
Dont fuz pourveu, par une bonne undée,
Par les bons sieurs chanoynes de léans,
Près de la feste de sainct Pierre aux lyens [4].
Léans repose la saincte hostie, mussée
En digne lieu, par un prebstre persée
Foyble en la foy; encor le sang y pert
Aux catholiques qui la voyent en appert [5].
Depuis tel temps j'ay prins aultre party,
Car de léans je me suis departy,
Pensant bien faire et acquerir honneur,
Où parvenir on ne peult sans labeur;
Ce non obstant que j'en soys departys,
J'ay tousjours tins des bons sieurs les partis [6],
Et à jamais me rends à leur service

de bordures de livres d'heures. Je les indiquerai en note. Celui-ci est une Annonciation à fond criblé.

3. Voici, d'après Doublet, la liste des chapelles de Saint-Étienne : celle de la Magdelaine; celle de la Vierge, divisée en deux portions; quatre royalles, dont deux à l'autel Saint-Eustache, une à la chapelle Saint-Nicolas, et une dite des Salles; Saint-Blaise, la chapelle dont Jean Le Fèvre, notre poëte, étoit titulaire; Saint-Cyr et Saint-Julite; Saint-Fiacre; Saint-Jacques; Saint-Jean et Saint-Giles; Saint-Nicolas de Reversiaire; Saint-Servais. — Saint-Étienne fut fondé en 1142; Cf. Me Lemaître, p. 185-7, 203-6.

4. C'est-à-dire aux environs du premier août.

5. On la montra jusqu'en 1641, époque où Jean Lescot, devenu évêque de Chartres, défendit cette cérémonie. (Me Lemaître, p. 180, à la note.)

6. Imp. : parties.

Pour ce que là premier je fuz novice,
Enfant de cueur, instruit en mon enfance,
Et chastié, sans avoir coup de lance,
Tant doulcement que j'aymasse trop mieulx
Qu'on m'eust frotté tant que[1] larmes des yeulx
Fussent sortyes sans mesure, à foyson ;
On ne m'eust fait que tout droit et rayson.
Tout plain de cris et lamentations,
Qui procèdent de vers et bons soyons[2]
De discipline, servent bien aux enfans,
Car en sçavoir les rendent triumphans :

De l'ermitage en la forest de Crotas.

XII CHAPITRE[3].

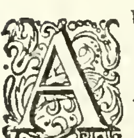

n la forest de Crotas depuis dicte
A chapelle très belle et bien construite
En l'honneur d'une en renom souveraine
Que nous disons Marie-Magdaleine.
Ung bon hermite là et ses compaignons
Vivent, mengeans pois, fèves et ongnons,
Servans à Dieu et à la dicte dame
En tout honneur, sans mal faict ne diffame,

1. Imp.: que les.
2. Scions verts et par là bien souples.
3. Un bois de sainte Marie-Madeleine, avec le vase de parfums. — Je trouve dans Me Lemaître, p. 412, la mention d'un ermitage dans la forêt, mais il est sous le nom de Saint-Marc.

Ung lieu secret ou beau meillieu du boys,
Où croissent glandz, pommes, poires et noix,
Dont sont repeuz sangliers, biches et cerfz,
Ou lieu susdict, semblable à grans desers.
Là sont les boys, granz et haulx sans mesure;
Neuf ou dix lieues ceste forest là dure,
Arbres tant beaulx qu'on sçauroit veoir au monde,
Et là au pied la rivière parfonde,
Eure nommée, dont dessus foys memoire,
Qui dès jadis y flue et court encore.
Plusieurs vergiers assis là tout auprès
Et au dessoubz grandes praries et prés
Enclos à murs, où sont arbres foyson
Léans plantez, fort beaulx en la saison;
Plus de dix mil y a des bons pommiers,
Poiriés aussi et aultres arbres fruytiers.

De la chapelle de Nostre-Dame de la Ronde.

XIII Chapitre[1].



uprès de Dreux, lieu de grant renommée,
A chapelle, de la Ronde nommée[2],
Faicte en l'honneur de la Vierge Marie,

1. Un bois d'une Notre-Dame-de-Pitié, fond criblé.

2. Elle étoit située sur le penchant d'une colline au-dessus du village de Cocherel, à l'extrémité des bois d'Illiers, et de fondation récente. Lefèvre vient même appuyer l'opinion de ceux qui pensoient qu'elle avoit été fondée non-seulement sous Louis XI, mais

Où personne oncques ne fut marrie
Salus donner à ceste bonne dame
Tant excellent, sans crime et sans diffame,
Sans macule d'aulcun peché mortel,
Plus fort maintiens, ne peché veniel,
Ne originel, car elle est toute pure;
Le redempteur d'humaine créature
L'a préesleue pour sa concierge et mère,
Sans racine de vil peché amère,
Pour en son ventre precieulx, virginal,
Se faire homme, et a en special
Ung tel palays esleu pour son demeure,
Tant que, temps deu, sans deffaulte d'une heure.
De sa mère digne et predestinée
Il est yssu çà bas en la vallée
De misère pour visiter humains,
Homme mortel, garny de piedz et mains.
Le roy Loys, qu'on nomme Pasque-Dieu [1],
A fait construire la chapelle oudit lieu;
Leonard Jabin, de Dreux, lors grenetier,
En eut la charge, et de bon cueur entier
Y a vacqué plusieurs et divers jours,
Espérant bien de la Vierge secours.

même par lui. Cf. M[e] Lemaître, p. 412-3.—La fresque, qui passoit pour représenter Louis XI à la chasse, avec ses courtisans, et effrayé par trois spectres qui lui auroient commandé de bâtir cette chapelle, ne devoit être qu'une des nombreuses représentations figurées du sujet des trois Vis et des trois Mors. Les vitraux offroient de curieux portraits. — Le nom de Notre-Dame-la-Ronde venoit peut-être de la forme de l'église.

1. A cause de son juron favori.

De la chapelle Nostre-Dame des Pezeris.

XIIII CHAPITRE[1].

Aultre chapelle au pied de la montaigne,
Affin que au vray de mon propos attaigne,
Près ledit fleuve de Eure, que j'ay jà [dit,
Est composée, où chascun prent credit.
Nous la nommons icy des Pezeris[2],
Où secourus sont ceux qui sont peris
Par gros pechez qu'ont commis leurs vilz corps;
S'ilz s'en repentent et ilz sont bien recors
Qu'ilz ont failly, dont leur desplaist beaucoup,
Purgez se treuvent en ce lieu tout à coup
Par les merites et intercessions
De la Vierge, et là les cessions
De leurs debtes laissent, je vous affye
Que recort celle où le monde se fye.

1. Un bois de la Présentation au temple. — Doublet, p. 12, indique Pezeris comme chapelle étant à la collation de l'abbé de Saint-Vincent-des-Bois et ayant un revenu de 30 livres; mais il n'en indique pas le patron. La fondation du prieuré de Notre-Dame-de-Pezerils, à Fermincourt, remonte à 1185 et fut faite par Robert II, du vivant et du consentement de son père et de son frère Jean. Il étoit gouverné par des moines de Saint-Augustin. Me Lemaître, p. 236.

2. Ce nom bizarre viendroit-il d'une corruption du latin *periculis*? Il suffit qu'on ait écrit *pesrils* pour que la lettre *s*, venant à être prononcée, ait produit la syllabe parasite *ze*. — Il y a une Notre-Dame du Péril de la Mer.

L'AUTEUR.

Vierge très digne, vierge très excellente,
Qui est celuy qui en toy n'a attente?
Je croy que tous ont recours à ta grâce,
Donnant secours à tous en briefve espace.

De l'église Saint-Martin-des-Champs, près Dreux[1].

QUINZIESME CHAPITRE.

Puis la chapelle de Sainct-Martin-des-Champs,
Où vous povez des oysillons les chans
Ouyr tant doulx, chantans en leur ramage
Trop mieulx cent foys que s'ilz estoyent en cage,
Bel oratoire bien seint et devot;
Léans n'oyés bruict par ung seul mot.

1. Bois de saint Martin coupant son manteau pour le donner à un pauvre. — Saint-Martin près Dreux, doyenné de l'ordre de Saint-Benoît, étoit à la collation de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés et valoit 200 livres de revenu. (Doublet, p. 57.) — N'est indiqué par Cassini et la carte de la Guerre que sous le nom de Saint-Martin, au sud de Dreux. C'est de lui que le faubourg de Saint-Martin a pris son nom. Me Lemaître, p. 152-3.

Robert Meusnier[1], de Dreux contrerolleux,
Et sa femme y ont donné du leur;
Sans leur ayde n'y avoit que la place;
Dieu de lassus leur rende par sa grace.

De l'église Sainct-Leonard, près dudit lieu.

XVI Chapitre.

Par après est l'église Sainct-Leonard,
Là située et faicte d'ung bon art,
Bon prioré et de gros revenu[2],
Ainsi que dyent plusieurs qui l'ont tenu
La belle eau vive passant là au dessoubz,
Dont le prieur par an a bien cent soulz
Et davantage; puis y a force vignes
Où croyssent vins par dessus aultres dignes
D'estre gardez pour haulx princes ou contes;
Et y en croist tant qu'on n'en sçait les comptes

1. On a vu, dans la note sur l'Hôtel-de-Ville, le no[m] d'un Pierre le Meunier, comme receveur de Dreux.

2. En effet, cette église, qui étoit un doyenné d[e] l'ordre de Saint-Benoît, avoit 500 livres de reven[u] (Doublet, p. 57.) — Me Lemaître lui attribue 800 livr[es] de revenu et la fait dépendre de l'abbaye de Coulomb[s]. Le pont de pierre, qu'un architecte, nommé Colin, bât[it] de 1715 à 1718, prit de cette église son nom de Sain[t]-Léonard. (Me Lemaître, p. 203.)

De l'église Sainct-Jehan-l'Evangeliste, oudit lieu.

XVII Chapitre[1].

Par deçà peu, traversant la prarie,
Près du chemin tirant à la voirrie,
Est l'eglise du bon amy de Dieu, [lieu.
Monsieur Sainct-Jehan reclamé en tou
Auprès d'icelle y a ung très bel orme
Par sur aultres d'icy jusques à Romme,
Fort belle esglise honnestement parée,
Bonne paroisse devote et décorée,
Ung grant pays qui *Les Caves* est dit[2],
Dont la pluspart du peuple se deduyt
A besongner aux vignes et houer;
De tel paroisse tout se veult advouer,
Et de léans se dyent parroyssiens,
Comme ont esté leurs péres anciens.

1. Bois de saint Jean bénissant et tenant de la main gauche le calice, dans lequel boit un serpent. Sans doute la chapelle de saint Jean-Baptiste, à la collation de l'évêque, ayant un revenu de 400 livres et réunie à l'Hôtel-Dieu de Dreux, dont elle avoit le maître pour titulaire. — Saint-Jean, situé dans le faubourg de ce nom, fut détruit par les Anglais dans le siége de 1421, et reconstruit aussitôt après; on l'agrandit vers 1500, et son portail fut achevé en 1540. Me Lemaître, p. 397.

2. Commune de Saint-Lubin-des-Joncherets.

De l'eglise Sainct-Denys, près Dreux.

XVIII Chapitre[1].

Au dessus est l'eglise Sainct-Denys,
Où de long temps fut fait par bon devis
Ung beau clocher tout de pierre construyt;
Mais par les guerres ce lieu là fut destruyt;
Lors y avoit gros et beaulx bastimens
Et force caves acoustrées de cymens
Et de matière, force arbres tout autour,
Qui encore là sont plantez à l'entour.
Ceste eglise jadis fut aux Templyés,
Qui par la France estoyent multiplyés,
Depuis destruytz par leur ost vil peché,
Dont leur ordre estoit fort entaché.
Maintenant est aux chevaliers de Rodes[2],
Qui n'a guères par ung second Herodes
Furent deffaictz en merveilleux assault
Par trahyson où loyaulté deffault[3].

1. Bois de saint Denis portant sa tête.

2. La chapelle de Saint-Denis, qui a donné son nom au faubourg par lequel on y accédoit, fut fondée par Robert Ier et donnée par lui comme église à un monastère des Templiers qu'il établit près de là. A la destruction de l'ordre, en 1313, elle passa aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui la réunirent à leur commanderie de Villedieu. (Me Lemaître, p. 202.)

3. C'est douze ans avant, c'est-à-dire en 1522, que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem furent chas-

De Sainct-Martin et Sainct-Gille, près Dreux.

XIX Chapitre[1].


ous voyez là l'eglise Sainct-Martin,
Où Dieu servy est, tant soir que matin,
Ung prioré de Sainct-Germain des-
Prés[2].
De Sainct-Gille[3] est assis assez près
Aultre eglise, dicte Maladerye;
Là n'est besoing que le malade rye.
Belles eglises et très fort anciennes,
Où le service fut faict par antiennes
Par chrestiens qui résidoyent léans
Sans contrainte et sans estre ès lyens,
Mais de vouloir et œuvre salutaire

sés de Rhodes. Charles-Quint leur donna, en 1530, l'île de Malte. Doublet, p. 26, n'a catalogué que leurs commanderies.

1. Le bois de saint Martin déjà employé au 15e chapitre, et à côté celui d'une sainte abbesse tenant un livre; d'énormes rats montent après sa crosse et après sa robe.

2. Saint-Martin, près Dreux, prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, avoit 200 livres de revenu. (Doublet, 57.)

3. Saint-Gilles, Saint-Loup et Saint-Lazare, chapelle réunie à l'Hôtel-Dieu de Dreux, étoit à la collation de l'évêque et avoit 850 livres de revenu. (Doublet, p. 8; Me Lemaître, p. 221).

Chantoyent souvent sans cesse et sans se taire,
En revérant le Dieu très souverain,
Tant en yver qu'en esté, temps serain.

De la chapelle Sainct-Thibauld, près Dreux.

XX Chapitre[1].

Une chapelle y est de Sainct-Thibauld[2],
Qui souloit estre exaltée bien haut;
De présent est composée dignement
De bonne pierre sur ung seul fondement
Et acoustrée en singulier manière.
Là caves sont et logis par darrière
Pour bien loger vesseaulx tous plains de vins,
Jusques au nombre de deux cens ou neuf vingtz,
Les belles vignes là au dessus assises,
Très bien dressées en façons bien exquises,
Où croissent vins en grande quantité,
Quant ilz ont temps convenable en esté.

1. Bois très grossier d'un saint guerrier, en cuirasse et en manteau. Il tient d'une main une épée et de l'autre une espèce de tasse. A ses pieds une tête barbue et énorme, si mal gravée qu'elle se confond avec le terrain.

2. Sur la chapelle de Saint-Thibaut, qui a donné son nom au faubourg par lequel on gagne la route d Brezolles, on peut voir Me Lemaître, p. 207-8 et 399. Sur la contretable de l'autel, ce saint étoit représenté à cheval.

De la croix Saincte-Eve, près Dreux.

XXI Chapitre[1].

Là au dessus avez la croix Saincte-Eve,
Qui porta fruict procedent de la sesve
Du digne fust de la croix de Jésus.
D'elle y a châsse au chasteau de lassus,
En l'eglise du bon sieur sainct Estienne[2].
Je le sçay bien, et fault que le maintienne;
Car pour certain plusieurs fois je l'ay veue
Et ay aydé à la porter en rue,
Aux champs aussi, et y ay assisté
Par plusieurs foys, et s'aulcun molesté
Est de la teste, de fièvre ou d'aultres maulx,

1. Un bois de sainte Ursule abritant ses compagnes sous son manteau, et à côté une croix grecque triplée. Doublet (p. 8) ne met pas la chose au féminin et indique, près Dreux, une chapelle de saint Ève, comme une chapelle de dévotion, c'est-à-dire sans revenus. Les Bollandistes n'ont sur elle que quelques mots: Septembre, t. 2, p. 654. Me Lemaître parle plus longuement de sainte Ève, qui n'eut de chapelle qu'en 1653, (p. 181). Me Lemaître rapporte aussi qu'autrefois, dans les temps de longue sécheresse, on invoquoit sainte Ève pour avoir de la pluie. La raison en est bien simple, c'est qu'*Eve* veut dire *eau*, et les croyances populaires n'ont guère attribué aux saints des mérites de ce genre que par voie de calembour.

2. Cf. le chapitre onze.

Serve la Vierge de cueur fin et loyaux,
Il trouvera remède et bon moyen
De rompre de [tous] ses maulx le lyen
Par le mérite de saincte Eve martyr,
S'il persevère sans d'elle divertir.

De tailliz et métèries estans près Dreux.

XXII Chapitre.

Tout à l'entour de Dreux force taillis,
Où trouverez de belles metaris,
Lieux honnorables et remplis de tous biens,
Tant que deffault vous n'y trouvez de riens.
Les gras moutons en nombre innumérable
Voirrez courir des champs en leur estable,
Tant de brebis et de jeunes aigneaulx
Qu'ilz couvrent terre et par montz et par vaulx;
Tout plain vasches si bonnes et si belles
Qu'en vostre vie n'en vistes point d'itelles;
Le bon beurre que l'on faict de leur lect,
Fourmaige frais qu'on appelle mollet,
Tant savoureux et de si très bon goust
Que le miel n'est plus doulx, ne le moust;
Veaulx aussi gras comme lard à puissance,
Et gros sengliers qu'on tue o fer de lance
Ou d'ung espieu bien agu et ferré,
Dont bien souvent on le tient enserré;
Puis nourritures, pourceaulx et autres bestes,

Qu'on ramène des forestz près les festes
De sainct Martin d'yver ou sainct André [1].
Ung laboureur dira : « Je vous vendré
Trente pourceaulx pour retirer argent
Et contenter mes varletz et ma gent » ;
L'autre en vendra ung cent ou quatre vingtz
Pour debiter à Paris ou Provins ;
Force poulaille courant parmy les cours
Et gras chappons qui sont presens en cours [2],
Gros hetoudeaux tendres et bien refaitz,
Poulles grasses pesantes ung gros faiz ;
Force garannes bien garnies de lappins,
De bon gibier et aultres exquis loppins ;
Lievres, levraux tant que verrez en place,
Qu'on trouve là sans recepvoir menace,
Faisans, faisantes sont là parmy les boys,
Comme en la court d'ung laboureur les oys,
Tant de perdrix et [de] petis perdreaux
Parmy les champs vollent à grans monceaux.

1. La Saint-Martin est le 11 novembre. Dans beaucoup de campagnes les fermages continuent à se payer à Pâques et à la Saint-Martin. La Saint-André est le 30 novembre.

2. Dont on fait des présents aux officiers des cour de justice.

Des moulins, forges et rivières estans près Dreux.

XXIII CHAPITRE.

C'est la conté plus cointement serrée
Que trouverez en pays et contrée;
Moulins foisons sur le fleuve de Blaise [1]
Pourrez ouyr faisans grant bruict et noyse,
Fleuve plaisant près la ville courant
Et par divers aultres bras decourant;
Ladicte ville d'ung bras a la plaisance
Qui court léans sans y faire nuysance;
Par les fossés en passe une partie
Et ne pert point que l'eau soit departie;
Forges sont là où on fait force fer,
Là vous orrez bruyre comme en enfer;
Et les ouvriers sont tous nudz en chemise,
Barres forgeans en merveilleuse guyse;
Leur fer tirent par feu et eau des mynes;
En ce faisant voirrez diverses mines.
Les mynes tirent et trouvent ès forestz
Qu'ils ameinent en banneaulx [2] plains tous retz.

1. La Blaise, après avoir traversé Dreux, se jette dans l'Eure, à Fermineourt-Notre-Dame. (Cassini, feuille 27.)

2. Un tombereau; le mot est encore usité en Normandie; dans d'autres pays on l'appelle une hotte.

Des belles vignes de Dreux et des environs.

XXIIII CHAPITRE.

Belles vignes près de sept mil arpens,
Dont la fleur nuyst à venimeux serpens[1],
Sont près de Dreux, portans force bon [vin,
Dont les prebtres font l'office divin[2].
On recueilt là souvent en ung arpent
Tant de bon vin que celuy s'en repent
A qui il est ; car chers sont les vaisseaulx
Plus que le vin que l'on met ès tonneaulx.

Des belles, bonnes et fertiles vallées estans près Dreux.

XXV CHAPITRE.

Belles vallées, fecundes, plantureuses,
Larges et grans, en bledz très fructueuses,
Avoynes, orges, et aultres divers grains,
Seygles, poys, fèves, tous les ans en sont plains ;

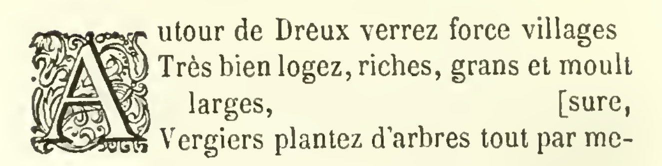
1. *Adversantur venenis serpentium, maxime quæ frigus inferunt.* (Pline, XXIV, § 38.)

2. On sait que les prêtres n'ont pas cessé de communier sous les deux espèces.

Puis beaulx arbres portans poires et pommes,
Qui là croissent à gros monceaulx et sommes ;
Petis enfans les ayment plus que pain ;
On les appaise en mettant en leur pain
Une pomme ou trois noèz ensemble ;
Cela est vray, ainsi comme il me semble.
Femmes, filles, en font les gros amas,
Après qu'ilz n'ont plus prunes de Damas,
Et les serrent, pour menger en yver,
En paille et foin, quant ilz en peuent avoir,
Ou en grenier, et les couvrent de paille
Pour ce qu'ilz craignent que le froit les assaille.

Des beaulx villaiges estans ès environs de Dreux[1].

XXVI Chapitre.



Autour de Dreux verrez force villages
Très bien logez, riches, grans et moult
larges, [sure,
Vergiers plantez d'arbres tout par me-

1. L'arrondissement de Dreux est divisé en sept cantons : Dreux au nord, Anet au sud, du côté de Chartres, Nogent-le-Roi, Châteauneuf à l'est, Brezolles, La Ferté-Vidame et Senonches ; toutes les localités citées par Jean Lefèvre se trouvent dans les trois premiers. Je me suis servi pour toutes ces indications du Dictionnaire des communes et des hameaux du dé-

Le pied tout verd où n'y a une ordure,
De renc rengez, pareilz au paradis
Où nostre père Adam estoit jadis,
Les vergiers clos ou de buche ou de pierre,
Soyent à Robin, à Michel ou à Pierre,
Le pied fourny ainsi qu'il appartient;
Telle muraille à cent ans s'entretient.
De tuille sont les maisons bien couvertes,
Cours au devant, larges et bien ouvertes,
Et à l'entour logis à divers bestes,
Chevaux et aultres qui ont cornes en testes;
Pour les moutons, les brebis et pourceaux,
Logis à part pour retirer aigneaux;
Chappons, poullailles ont leur logis à part
Pour resister à maistre Jehan Regnart[1];
Petis poulletz se gettent dessoubz l'elle
De leur mère, se confians à elle;
Les oys, les canes si ont leur tect appart
Pour les saulver et garder à l'escart.
 Là trouverez le lieu de Fermycourt[2],

partement d'Eure-et-Loir. *Paris*, Garnier, 1850; in-8° de 149 pages.

1. Ce n'est pas, autant qu'on le pourroit croire, un nom d'animal changé en nom patronymique. Le renard s'appeloit autrefois *gorpil* de *vulpes;* ce sont les auteurs de sa geste qui lui ont donné le nom de Renart, et leur œuvre a eu tant de succès que le nom de fantaisie, détrônant l'ancienne appellation, est demeuré dans la langue.

2. Frémaincourt sur les communes de Cherisy et de Montreuil, canton de Dreux. 157 et 209 hab.; c'est à côté qu'est le confluent de la Blaise et de l'Eure. — J'en ai parlé dans une note précédente.

Lieu très exquis pour vous le faire court,
Bien situé, joignant à la rivière,
D'aultre costé la forest en arrière,
Les grans praries et jardins de plaisir
Où joye prenez si vous avez loysir.
Puis Cherisy[1], lieu tant bel, tant plaisant,
Bien situé tout droit soleil levant,
Passage exquis pour aller à Paris;
Ceulx qui le voyent en gettent un doulx ris;
Tant est joly et plaisamment assis
Que, n'arrestiez là des jours cinq ou six,
Souhaitteriez estre là encore tant,
Si n'aviez haste, voyre troys fois autant.
Et Maisières[2], ung lieu seigneurial,
Fust pour ung prince ou sieur du sang royal,
Tant bien paré et de bon revenu;
Chascun le sçait; cela est tout congneu.
Les basteaux passent tout auprès de la court,
Dont ont deniers pour maintenir la court
Et faire chère à gens de bien et sorte;
De tous quartiers là des biens on apporte.
  Saincte Gemme est ung prioré là près[3],

1. Commune du canton de Dreux, 1,093 habitants. L'imprimeur a mis àtort Cheuzy.—Près de la rive droite de l'Eure. — Patron, saint Pierre. (Doublet, 37.) — Cherisy et les lieux qui suivent, jusqu'à Montreuil, sont sur la rivière d'Eure, au sud de Dreux.

2. Mézières en Drouais, commune du canton de Dreux, 1,077 hab. — Patron, saint Martin. (Doublet, p. 25.)

3. Sainte-Gemme, prieuré de Saint-Benoît, à la collation de l'abbé de Coulombs, avoit 1,000 livres de

Fort bien logé et garny par exprès
De bons moulins et de gros revenu
Pour remonter homme qui seroit tout nud ;
Grans cens et rentes, belles vignes, praries,
Pour festoyer très grosses seigneuries,
Très bon village et force bonne terre ;
Cela est vray, plus il n'en fault enquerre.
  Ung lieu est là qu'on nomme Moronval[1] ;
Allez partout, autant amont que aval,
A grant peine voirrez lieu plus plaisant
Ne à santé de corps humain duisant.
  Et Montereul[2], que j'ay laissé darrière,
Fort bien assis joignant à la rivière,
Tant bon pays qu'on sçauroit regarder
Et bien secret pour ung homme garder.

revenu (Doublet, p. 56). Cassini écrit Sainte-Geamme, la carte de la Guerre Saint-Jamme, et le Dictionnaire des Communes d'Eure-et-Loir Saint-James, grâce sans doute à une mauvaise prononciation locale, où l'*e* doit être changé en *a*, comme il l'est quand on prononce fàme, au lieu de femme, où l'*e* prend bien le son de l'*a*, mais bref. — Commune de Saint-Denis de Moronval, canton de Dreux, 293 habitants. Il y avoit eu là, de 1148 à 1444, un couvent de femmes ; cf. le *Gallia Christiana, Diocesis parisiensis tomo secundo, col.* 1211-2, et dans les Preuves, les pièces 54 et 124, qui sont les actes de fondation et de réunion à l'abbaye de Coulombs.

1. Saint-Denis de Moronval, commune du canton de Dreux, 390 hab. — Patron, saint Symphorien. (Doublet, 46.)

2. Montreuil, commune du canton de Dreux, 398 hab. — Patron, saint Pierre. (Doublet, 46.)

Sorel[1] aussi où a ung bon chasteau
Seigneurial, lieu fort exquis et beau,
En ung hault mont, atouray de fossez
Et de murailles qui sont fortes assez.
Beu[2], grant village par delà situé
Où maint grant cerf et sanglier fut tué.
Le beau chasteau et la court spacieuse,
Belle garanne et terre fructueuse.
Aultre bon lieu que l'on dict Abondans[3],
Que trouverez en tous biens habondans,
Bien garny d'arbres, tant fruitiers que autre sorte,
Qui grant proffit à ce pays apporte.
Serville[4] auprès, peuplay de bonnes gens
En leurs estas soigneux et diligens,
Garnys de plans et de fruictz précieux,
Doulx à manger et de goust gracieulx.
Le bon villaige que l'on dit Germainville[5],

1. Château sur la commune de Sorel-Moussel, canton d'Anet, 5 hab. -- Patron, saint Nicolas. (Doublet, 51.) — Me Lemaître a tout un chapitre très curieux sur l'histoire et sur la description des restes du château de Sorel, p. 255-74. — Depuis, M. E. Lefèvre a publié, dans le premier volume des *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, Chartres, 1858, in-8°, p. 18-38, une étude très complète sur ce même château.

2. Bû, commune du canton d'Anet, 1467 hab. — Patron, la Vierge. (Doublet, p. 36.)

3. Abondant, commune du canton d'Anet, 1185 hab. — Patron, saint Pierre. (Doublet, p. 33.)

4. Commune du canton d'Anet, 172 hab. — Patron, saint Pierre. (Doublet, p. 51.)

5. Imp. Germaniville. Commune du canton de

De la valeur d'une petite ville,
De belle assiette et de biens fort garny,
De biaulx complantz [1] suffisamment fourny.
Et puis Broué [2], lieu plaisant et doulcet
Où mestairies trouverez plus de sept.
Près la rivière vous trouverez Charpont [3],
Chambre d'abbé où mainte poulle pont,
La belle marque de grans boys près l'hostel;
En revenu n'en trouverez d'autel;
Bien mille francs il vault par an au maistre;
C'est bel estat pour la vie d'ung prebstre [4];
Force habitans y font leur residence,
Et bien souvent on s'i esbat et dance.
Un peu plus hault vous allez à Ouerre [5],
Lieu bien haultain pour y courir grant erre,
Fort belle coste à vignes et labours;

Dreux, 329 hab. — Patron, saint Martin. (Doublet, p. 40.)

1. C'est-à-dire de belles vignes.

> Pour viandis cerche la vigne tendre,
> Car il l'ayme et goutte voulentiers;
> Les bons complans de Candie lâche prendre.
>
> *La Chasse du cerf des cerfs*, par GRINGORE.
> *Œuvres* (Biblioth. elzevirienne), t. 1, p.

2. Commune du canton d'Anet, 626 hab. — Patron, saint Martin. (Doublet, p. 36).

3. Commune du canton de Dreux, 366 hab. — Patron, saint Hilaire. (Doublet, p. 37).

4. En effet, mille francs, en 1532, en vaudroient bien six mille aujourd'hui.

5. Commune du canton de Dreux, 527 hab. — Patrons, saint Cyr et saint Julitte. (Doublet, p. 47.)

On y en plante encore tous les jours.
Prémont[1] joygnant, lieu plaisant et joly,
De beaulx manoirs tout couvert et poly,
Très opulent, grans biens en habondance;
Chascun le dit qui en a congnoissance.
Ung grant village que l'on dit Villemeust[2]
Où mainte femme et homme son grain meust,
Bien spacieux, orné de deux paroisses
Où chascun an sont dictes mille messes.
Ung prioré y est qui vault sept cens
Livres tournoys en rentes et en cens;
Le prieur a là vignes et taillis
Pour fagotter[3] quant gros boys sont faillis;
Aussi bons vins y sont, chascun le sçait,
Si la gelée n'y court qui nous deçoit;
De là avez six, sept frères prescheurs,
Gens de sçavoir, des hommes bons pescheurs[4].
D'aultre costé, près de Dreux, est Garnay[5],
Très beau villaige et très bien gouvernay,
Bien riches gens, bons, simples et begnins,
Lieu singulier en matière de vins,
Gros prioré vaillant quatre cens livres;
Vous le sçaurez par ses comptes et livres;

1. Hameau de la commune d'Ouerre, 110 hab.

2. Villemeux, commune du canton de Nogent-le-Roi, 1303 hab. — Deux cures, Saint-Maurice et Saint-Pierre de Copes. (Doublet, p. 52.)

3. Faire des fagots.

4. Allusion au mot de l'Évangile : *Faciam vos fieri piscatores hominum*. Marc, I, 17.

5. Commune du canton de Dreux, 583 hab. — Patron, saint Martin. (Doublet, 40.)

L'église porte de sainct Martin le tiltre
Qui d'archevesque jadis porta la mittre.
Marmousse [1] auprès qui en est de parroisse,
Dont le signeur souvent garde d'oppresse
Les habitans d'ung tas de gendarmeaux
Qui le pays vollent jusques à Meaulx.
Auprès delà vous avez Vernoillet [2],
Où vous trouvez grosse coppie [3] de lect,
Lieu bien assis et la rivière près,
Vignes à force, florissans là auprès,
Les grans larris [4] où sont belles garannes
Et beaulx moulins où sont mulletz et asnes [5].
Puis est Marville [6], au chemin près assis,
Dont on compte des lieues près de six
De Dreux à Chartres ; peu y a à redire ;
Bons chemineurs en sçauroyent bien que dire.
Le beau village que l'on nomme Piseux [7]
Où fourniture trouvez de force d'œufz,
Ung lieu tant sain qu'on sçauroit regarder
Et bien prospère, à cause de son bon aer,

1. Hameau de la commune de Garnay, 26 hab.

2. Vernouillet, commune du canton de Dreux. — Patron, saint Sulpice. (Doublet, p. 51.)

3. Abondance, de : *copia*.

4. Grands espaces de terres vagues et non cultivées.

5. Qui n'étoient par conséquent ni à vent ni à eau, mais étoient mus au moyen d'un manége.

6. Marville-Moutiers-Brûlé, canton de Dreux, 759 hab. — Patron, saint Pierre. (Doublet, p. 44.)

7. Puiseux, commune du canton de Châteauneuf, 195 hab. — Patronne, la Magdelaine. (Doublet, 47.)

Sec et haultain, à brebis et moutons,
Exempt du tout de fraslons et de tons.
Allainville[1] est situé d'aultre part,
Qui est beau lieu retiré à l'escart,
A une lieue assis pour le plus loing,
Où sainct Sanson souvent fault au besoing
A ceulx qui ont deffaute de pecune[2];
Mieulx aymeroyent d'oreilles n'avoir qu'une[3].
Ung beau manoir est qu'on nomme Flonville[4]
Moult proffitable, vallant cinq ou six mille,
Rentes et cens, force boys à planté.
Là fait moult beau quant ce vient sur l'esté;
Le rossignol y gringote à merveilles;
De son doulx chant delecte les oreilles;

1. Commune du canton de Dreux, 82 hab. — Allainville en Drouais. Patron, saint Samson. (Doublet, p. 33.)

2. Ceux qui ont la bourse bien garnie peuvent faire sonner leurs pièces d'argent en les secouant; ceux, au contraire, qui n'ont que le diable en leur bourse, ne peuvent rien faire sonner; étant *sans son*, ils ont saint Samson dans leur bourse. Pour être du XVIe siècle, le calembour n'en est pas meilleur; mais il est bien dans le goût populaire du temps.

3. A une époque où l'une des peines judiciaires étoit l'essorillement, c'étoit chose ordinaire que des hommes n'ayant qu'une oreille, et, lorsque après le règne des cheveux courts, vint celui des cheveux longs, une des grandes railleries étoit de supposer que celui qui les portoit longs ne le faisoit que pour cacher la perte de ses oreilles.

4. Flonville, hameau du canton et de la commune de Dreux, 167 hab.

Pinsons, tarins, merles et estourneaulx
Chantent léans très doulx chans et nouveaulx;
Coulombs ramiers s'i mettent en parage,
Et du beau boys se tirent en l'ombrage.
L'alouette s'esbaudit près de là
Sur belles terres que voyez par delà;
Les passereaux vollent à grosses bandes
Pour retirer les fruictz de leurs prébendes.
D'aultre costé vous avez Cocheret[1]
Qui seroit bon à qui l'achapteret;
Taillis y a et boys innumérables,
Où sont pommiers, alisiers et herables,
Puis garannes trouvez là tout autour,
Où garanniers font chascun jour maint tour
Pour les garder, car y court des larrons
Qui le gibier attrapent à lacz ronds.
Ung millier de lieux sont là encore
Et bons pays, qui la conté decore,
Tant bel, amène[2], fecond et bien fertille,
Qu'à toutes choses vous le trouvez utille,
Soit à semences, à vignes ou à plantz,
A jardinages ou à faire complantz.
Je pense bien que d'icy à Ausserre
Ne trouverez pas de meilleure terre
Qu'en la conté de Dreux jolye et cointe;
Et cheminez, de travers ou de pointe,
Grosses maisons de gentilz homs et nobles,
Garnys de biens, d'escutz et force nobles[3],

1. Cocherel, hameau de la commune de Boissy-le-Sec, dans le canton de la Ferté-Vidame.

2. Agréable, de *amœnus*.

3. Sorte de monnaie, dont le nom est resté en

Joignans ce lieu et là près, trouverez,
Bien acoustrez, ainsi comme voirrez,
De gros chasteaulx; semble à les regarder
En temps perilleux, c'est pour se bien garder.

Des bonnes taînctures qui sont à Dreux.

XXVII Chapitre.



ncor y a grant singularité
Qu'on voit à l'œil et est la vérité.
Pour taindre draps en verd ou en morée[1],
Ouvriers experts y font leur demourée;
En noir aussy taignent comme appartient,
Chascun le sçait, ainsi on le maintient,

France bien longtemps après la domination anglaise; il y avoit des nobles à la rose. Voir Le Blanc, *Traité des Monnaies*.

1. Sans doute en vert foncé, comme dans ce passage de Charles d'Orléans (éd. Guichard, p. 404):

> Chière contrefaicte de cueur
> De verd perdu et tanné tainte.

En *morée*, c'est presqu'en noir. On a dit un *more* bien longtemps avant de dire un nègre, et Othello, le *More de Venise*, n'est pas autre chose. La *morelle* est un fruit noir, un cheval *moreau* est un cheval noir, et le nom propre *Moreau* est absolument le synonyme du nom *Lenoir* qui en paroît fort différent. — On fabrique encore à Dreux beaucoup de serges.

En rouge, ainsi que j'ay veu, et en pers,
Hommes exquis, fort sçavans et expers :
Il semble advis d'escarlate bien taincte ,
Quant la taincture l'a persée et attaincte.
Ilz ont les eaues propres pour cest affaire.
A ces moyens draps ne voyez deffaire
De leur couleur, car ilz sont si bien tains
Que les povez en pays bien loingtains
Porter par pluye jusques à Vaucouleur[1] ;
Jà ne perdront ung fil de leur couleur.
Aussy le pris en trouverez tout fait ;
Sans rien rabatre trouverez en effect.
La rivière des Druydes a le cours
Contraire aux aultres, car elle va au rebours;
Elle procède de devers occident
Et tire droit vers le soleil levant[2].

1. Vaucouleurs, à cinq lieues de Commercy (Meuse). Il n'en faudroit pas conclure que ce fût réellement un lieu d'entrepôt et de transit par où les draps de Dreux étoient régulièrement expédiés en Allemagne. Lefèvre n'avoit pas la rime facile, et le nom de Vaucouleurs, bien connu par l'histoire de Jeanne d'Arc, s'est trouvé lui convenir mieux qu'un autre.

2. Ceci, qui d'ailleurs seroit indifférent, n'est pas vrai de la Blaise, qui, prenant sa source au-dessus de Senonches, rejoint Dreux par une diagonale qui va de l'est au nord-ouest. Cela n'est pas plus vrai de l'Eure, dont le cours général a deux parties : l'une, de sa source jusqu'à Chartres, se dirige de l'est à l'ouest; l'autre, de Chartres jusqu'à la Seine, va du sud au nord, et n'incline que très légèrement de l'ouest à l'est.

Des priviléges des habitans et Commune de Dreux.

XXVIII Chapitre.

Les Druydes[1] ont encor de présent
Privilége qui est ung beau présent,
Droit de chasser et pescherie commune
En la conté pour eulx et leur Commune,
A cor et cry, sans aulcun contredit;
Leur chartres portent tout cela par escript.
Cella tiennent encor des anciens
Leurs ancestres, qui estoyent si sciens
Qu'ilz gouvernoyent entièrement par tout
En la Gaulle jusques au darnier bout;
Ilz obtenoyent tout ce qu'ilz demandoyent
Et que leurs cueurs et vouloirs desiroyent.

1. Au xviie siècle, les habitants de Dreux se qualifioient encore de Druides. Dans l'inscription de son portrait, gravé par Michel Lasne, Metezeau est qualifié de Druida. *Archives de l'art françáis, Documents*, I, 242-4, et *Abecedario*, III, 385. — On dit maintenant *Drouais*.

Pourquoy les Druides n'ont rien laissé par escript de leurs sciences et manières de faire et de vivre.

XXIX CHAPITRE.

Les Druides par escript n'ont laissé
Aulcune chose de leurs faitz, mais mussé
Ont leur science et manière de faire
Pour la crainte qu'ilz avoyent de meffaire
Encontre Dieu et la divine essence,
Car ilz craignoyent de perpétrer offense,
Et que au futur, advenant temps de grâce,
Ilz en eussent eu reproche ou menace,
Et aymoyent mieulx que cela fût couvert
Qu'on le trouvast escript à descouvert.
Ilz pensoyent bien qu'il viendroit un enfant,
Filz d'une vierge très digne et triumphant,
Pour laquelle avoyent fait ung ymage[1],
Et maintenoyent, sans perdre pucellage,
Auroit enfant, qui est contre nature,

1. Lefèvre fait ici allusion à l'ancienne statue du pèlerinage de Notre-Dame de Chartres, qui a disparu à la Révolution. Elle portoit comme inscription les mots : *Virgini pariturae.* A la fin du volume, où M. Duplessis a publié le livre des miracles de Jean Le Marchant, M. Paul Durand a écrit sur cette statue une excellente note archéologique (p. 314-6). La statue actuelle est du XVIe siècle (ibid., p. 317-8).

Pour exalter humaine créature.
De ce avons dit dès[1] le commencement,
Mais ung bon mot se peult bien proprement
Troys, quatre foys, et plus encor reprendre,
Pour retenir le sçavoir et apprendre.
Or je pry Dieu, éternel, tout puissant,
Que le lyon et le loup ravissant
A nostre fin ne nous donne[nt] nuysance.
Et que la Vierg[e], qui a toute puissance
Au ciel, en terre et en la mer parfonde,
Noz ennemys et maus vueillans confonde;
Envers son filz vueilles grâce obtenir
De noz meffaictz et tous nous maintenir
En la grâce d'ung Dieu en trinité,
Et que en la fin voyons sa majesté,
Lassus ravis en la gloire éternelle.
Ad ce moyen, en reverence d'elle
La saluez d'ung *Ave Maria*,
Veufves, vierges, celle qui mary a,
En general tous et chascun ensemble;
Bien ferez vous, ainsi comme il me semble.

Finis coronat.

Le content est riche.

1. Imp. drès.

L'Acteur[1] prenant congé et disant adieu aux lecteurs et auditeurs de ce livret et à tous aultres.

En toutes choses y a commencement,
Après moyen, et la fin suyvamment.
Dieu en toute œuvre premier fault requerir,
Puis le moyen par bon sçavoir querir,
Après la fin, bien concluant en somme,
Cela entend parfaict et sçavant homme.
A tout principe Dieu devons supplier,
Et soubz sa main tous nous humilier;
Pour le moyen sa grâce est necessaire,
Si[2] desirons ou bien dire ou bien faire;
La fin couronne[3] et d'elle est loué l'œuvre.
Pour tant celuy qui besongne en quelque œuvre
Doit conclure tant que la fin soit bonne,
Ou des sçavans ne suyvra pas la bourne.
Je concludz donc ce livret en l'honneur
Des Druides, ausquelz Dieu doint bon eur

1. Il y a un chanoine Fabri qui a eu l'archidiaconé de Dreux depuis 1505, mais on ne peut y voir notre Lefèvre, puisque ce Fabri s'appeloit Marcellin. Voir les extraits des manuscrits de Laisné, donnés par M. de Lepinois dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. II, 1860, p. 101.

2. Imp. cy.

3. Tout cela est le développement de la devise latine qu'on a lue un peu plus haut : *Finis coronat.*

Et leur doint faire, en cest estat mortel,
Que leur esprit lassus vive immortel.

Le content est riche.

Ausditz lecteurs et auditeurs de ce livret, et aultres, de quelque dignité, estat ou condition qu'ilz soyent, excuse dudit acteur.

Nobles seigneurs, de quelque estat, dignité, nature ou condition que soyez, vous supplie très humblement et requierst ce petit ver de terre, qui à l'honneur et louenge de son pays, estre et nation, a travaillé comme il a peu, avecques si peu d'esperit que Dieu luy a donné et presté non suffisant, avoir entrepris si grosse et difficile œuvre et matière, où, soubz la benignité du Redempteur et vostre begnivolence, s'est employé, le supporter et excuser en ce que voierez mal faict, mal dict ou mal couché en ce livret, congnoissans que l'homme n'est parfaict, mais le seul Dieu, et aussi que chascun est en son propre affaire, comme est le present, moult curieux si comme en sa cause et matière singulière, et sachez qu'il n'y a en ce dit livret chose couchée erronée contre la foy catholique ne préjudiciable à personne, o protestation par ledit acteur qu'il ne veult et ne vouldroit dire, faire, ne soustenir proposition, sentence, conclusion ou aultre qui fust contre la loy divine, ne qui tournast au deshonneur de

Dieu, de l'eglise ou de personne, et, si aulcunement a amplifié ses sentences, dictz ou escriptz, supplie recueillir et prendre le bon, s'il y en a, et laisser ce que verront estre superflu ou mal couché, se submettant totalement à digne correction fraternelle et charitable, non envieuse ne curieuse, et priant le Redempteur garder et tenir en joye et santé à jamais, durant le cours de vie temporelle en ce monde, lesdictz lecteurs, auditeurs et aultres, ce que vueille et doint celui qui regne sans commencement et sans fin. Amen.

Le content est riche.

Cy finent les Fleurs et Antiquitez des Gaulles,
selon Julius Cesar, jouxte les croniques.
Nouvellement imprimées à Paris
pour Pierre Sergent,
demourant en la rue Neufve-Nostre-Dame,
à l'enseigne Saint-Nicolas [1].

1. Au verso du dernier feuillet se trouve une marque qui n'appartient pas à Pierre Sergent. Sur chaque côté de la bordure carrée est un vers gravé en lettres capitales, ce qui forme ce quatrain :

Enseigne.moy.mon.Dieu.
Que.ton.vouloir.je.face
Tant.que.au.celeste.lieu
Je.puisse.veoir.ta.face.

Le centre du sujet est formé par un arbre dépouillé de ses feuilles et divisé en deux grosses branches qui servent à encadrer une sphère armillaire entourée

des signes du zodiaque, et à l'intérieur de laquelle est un crucifix, comme pour dire que Jésus-Christ est le pivot sur lequel tourne le monde. Des deux côtés de l'arbre sont, à droite, un berger avec sa houlette, et, à gauche, un homme en bonnet et en longue robe; ils ont la main sur un écusson suspendu contre l'arbre par la poignée de la sphère; sur cet écusson, un saint Denis portant sa tête et les lettres I. D. C'est la marque bien connue de Jean de Saint-Denis (cf. *Brunet*, Manuel, t. II, p. 322, et les marques de M. Silvestre, nº 84). La pièce de Lefèvre étant écrite en 1532, l'impression est postérieure à l'époque pendant laquelle exerça Jean de Saint-Denis, dont on ne connoît de livres que de 1510 à 1530. A quel titre Pierre Sergent l'emploie-t-il? Ce pourroit être seulement comme bois et en façon de sujet, et je signalois dans ce volume même un exemple semblable de l'emploi d'un bois antérieur, mais il est plus probable que c'est en qualité de successeur.





[La Réformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnoises, et la Réplicque des Dames de Paris contre celles de Lyon.]

L'on a déjà vu dans ce Recueil une pièce sauvée pour avoir été employée à former le carton d'une reliure; une édition au moins des deux pièces dont on vient de lire le titre est dans le même cas, et, du même coup, l'on en trouva trois exemplaires intacts et non coupés. J'ai vu l'un dans la bibliothèque de M. Cigongne; l'autre étoit chez M. Le Roux de Lincy et a fait partie de sa vente; le troisième est, je crois, chez M. de Lignerolles. Une autre édition de ces pièces, qui est conservée à la Bibliothèque Impériale et porte au dernier de ses rectos la signature manuscrite de Guyon de Sardière, m'a paru antérieure. La première pièce, dont le titre offre deux femmes debout, coupées dans deux bois différents et ayant au-dessus, en caractères d'impression : *De Paris — De Lyon*, est composée de 8 pages en petits caractères gothiques

ronds; elle a 23 lignes à la page, sans blanc entre les strophes, et n'est pas signaturée. Dans la seconde pièce, le verso du titre offre deux autres femmes aussi prises de deux bois différents, et le texte n'occupe que sept pages; il laisse le dernier recto blanc, et les pages auroient 22 lignes si les strophes n'étoient pas séparées; le caractère, également gothique, est gros, et l'on croiroit avoir affaire à deux impressions bien distinctes, si l'on ne voyoit à cette seconde pièce la signature B. Peut-être ces pièces, contemporaines du séjour de la Cour à Lyon, motivé par la nécessité d'être plus près de l'Italie pour avoir des nouvelles du Roi et de la guerre, ont-elles toujours été imprimées ensemble, et peut-être même sont-elles écrites par un seul auteur, qui a fait semblant de se répondre pour profiter d'un sujet tout d'actualité. J'en verrois presqu'une raison dans la manière dont la réponse est non-seulement plus faible, mais surtout plus courte, ce qui se comprendroit très bien en admettant que ce soit la même plume qui ait ainsi ecrit et l'attaque et la réponse; comme le thème est exactement le même, et que les Parisiennes et les Lyonnaises ne peuvent se renvoyer que les mêmes injures et les mêmes reproches, il est tout simple qu'obligé de se répéter, il ait été la seconde fois moins long et moins vif. Dans tous les cas, le poëme a eu du succès, et M. Brunet en a connu d'autres réimpressions, qu'il a cataloguées dans son Manuel, aux mots *Réformation*, *Réplique* et *Rescription* (IV, 48, 68 et 69). L'une d'elles, probable-

ment la dernière, porte le nom de Guillaume Nyverd, ce qui suffit, même sans l'avoir vue, pour savoir qu'elle doit être la plus mauvaise.

Il faut ajouter que M. Silvestre a réimprimé cette pièce d'après une autre édition que les deux que nous avons sous les yeux. Seulement elle est réimprimee d'une façon singulière. Le premier, le troisième et le dernier vers de chaque strophe restent seuls de dix pieds; tous les autres sont partagés en deux, un de quatre et un de six syllabes. Je crois difficilement que cette coupure inusitée existe dans son original. Il est plus probable que l'éditeur, trouvant des rimes dans l'intérieur des vers, les a prises pour des finales, et, sans voir qu'il avoit affaire à des vers équivoqués, a pensé faire merveille en divisant les vers en deux pour se donner le mérite de les rétablir; c'est ne pas avoir de bonheur, et montrer bien peu de connaissance des habitudes du temps. Le *fac simile* inintelligent qui étoit alors à l'ordre du jour lui eût été plus profitable : on n'auroit pas vu son erreur. Une chose qui prouve ce que j'avance, non pas la forme réelle des vers, qui est incontestable, mais la certitude que son original n'étoit pas comme il nous le représente, c'est qu'à la fin de chacun de ses soi-disant petits vers de quatre pieds, il a mis une virgule; c'est la virgule qu'au commencement de l'usage de la ponctuation on ne mettoit ni à sa place grammaticale, ni à la fin des vers, mais à la césure, pour marquer la coupe intérieure du vers.

La Réformation des Dames de Paris
faicte par les Lyonnoises.

Dedans Lyon, où femmes sont famées
Et renommées par leurs charivaris,
Fust ordonné que celles de Paris
Seroient en tout par elles reformées[1].

Pour reformer vos estas tant divers,
De maulx couvers, notez ce qui s'ensuit :
Premierement vos huis laissez ouvers,
Et à l'envers les genoulx découvers,
Droit et travers appetez le desduit;
Argent vous duit et du tout vous seduyt,

1. Dans la réimpression de Silvestre, cet avertissement est précédé des mots : « Quatrain du seigneur du Rouge et Noir aux lecteurs, » et suivi de : « *L'auteur* » en tête de la pièce elle-même. On a déja vu dans ce recueil (III, 11) ce nom du seigneur du Rouge et du Noir en tête du *Monologue des Sots*. Étoit-ce un nom littéraire dont les contemporains connaissoient le sens personnel, ou bien est-ce un nom pris successivement par plusieurs auteurs, ou même copié par les libraires? D'où vient-il d'ailleurs ? Est-ce la suite d'une montre ou d'une momerie habillée de couleurs noires et rouges, qui pouvoient en même temps être le sujet du cri ou proclamation et même de la farce? Ce sont autant de suppositions sans preuves et de questions sans réponse, au moins actuelle.

Dont avez bruit qui n'est pas trop propice,
Car ce que faictes ce fait par avarice.

Parisiennes, qu'ainsi voz culz bardez,
Vous vous fardez pour avoir plus beau taint;
Nous vous pryons que plus ne nous lardez,
Mais regardez noz motz entrelardez
Et les gardez, sans que rien soit enfraint;
Chascun se plaint et dit qu'il est contraint,
Pour vostre train, rompre banque[1] en la ville;
Pour trop serrer on pert souvent l'anguille.

On dit partout que, pour vos grans bobans,
Sur selles, bancz, vous mettez cul au vent;
Pour des pantoufles ou pour quelques rubans
Plusieurs gallans, rongneurs, gratteux, gallans[2],
Foullent dedans votre trou bien souvent;
Votre devant sera doresnavant
Mis bien avant au royalme de Surie[3],
Puis que tels gens ont sur vous seigneurie.

Nul ne vault riens qui ne se fait valoir;
Noble vouloir doibt tascher à cela.
Parisiennes, pour quelque bague avoir,
Comme on peult veoir, et pour petit d'avoir,
Sans dire gare, chascun vous fait cela,
Puis ça, puis là, sans jamais dire : Hola.

1. Rompre banque, faire banqueroute; en latin, *banquarupta*. On a dit *banque*, d'où *banquette* : banque de chaisne ou d'haistre. Ducange, éd. Didot, I, 578.

2. Ayant la rogne et la galle.

3. Cf. I, 149.

Courez, [courez], velà vostre entregent :
De voz personnes on fine à son d'argent.

Se on vous prie, prenez argent à sommes,
Ou à grans sommes, sans tant vous mettre au bas.
Solliciteurs, qui n'ont argent[1] troys pommes,
Ce sont voz hommes, et les vray gentilshommes,
Nobles personnes, vous chassez des esbas;
Dessus vos bas, pour les vieux combas,
On voit à tas monter gens bas percez,
Dont vos honneurs sont bientôt renversez.

Pour vos façons, on voit du temps qui court,
Fuyr la court de Paris et[2] frontières.
Votre maintien est orgueilleux et lourt;
Pour faire court, tout mignon frisque et gourt
A nous acourt pour nos doulces manières;
Vous estes fières, rebelles et routières,
Grandes ouvrières de mocque[r] en tout lieu,
Mais qui trop mocque il est mocqué de Dieu.

Plus ne portez les pantoufles bridées[3],
Mais desbridées pour mieux faire clac-clic[4];

1. A : vaillant.

2. Plutôt : ès.

3. Les chaussures d'alors, taillées et ouvertes presqu'aussitôt au-dessus des doigts, laissoient voir la chausse, et étoient tenues sur le cou-de-pied par une ou plusieurs pattes formant brides, comme il y en a encore aux souliers des très petites filles; en ôtant ces brides, les chaussures devenoient presque des mules, et par là sonnoient en marchant.

4. B : clic-clac.

Par ce point là sont plustost deschaussées,
Des pieds ostées, pour estre tost montées,
Bien eschauffées, dessus quelque challit;
Souvent on dit que pour prendre délit
Sur ung beau lict de paour qu'on ne le gaste,
Il faut avoir neet pied et nette pate.

Ung temps qui fut, vous eustes de Lyon
Passe-Fillion [1] pour [vous] bailler conduite;
De noz fins tours vous monstra ung million;
C'est l'esguillon et vray emerceillon,
Plus que Villon [2] à tel finesse duite;
Par grant poursuite à nous l'avons reduite,
Et s'est instruicte à Lyon de nouveau :
Chascun oyseau doibt trouver son nid beau.

Vous contrefaictes du tout les Ytaliennes;
Dea, Parisiennes, ce cas là fort nous griefve.
Damoyselles, marchandes, courtisiennes,
Jeunes et anciennes, noires comme Egyptiennes [3],

1. La Passe-Fillon, femme d'Antoine Bourcier, marchand de Lyon, que Louis XI fit venir à Paris en faisant son mari conseiller à la Chambre des comptes. J'ai déjà cité le curieux passage contemporain qui nous a conservé ce fait, I, 299-300. On voit ici qu'elle revint ensuite à Lyon.

2. Par cette place à la césure, qui est une rime, il est évident qu'on prononçoit *Villion* en mouillant les *l*, et non pas *Vilon*, comme on fait aujourd'hui. Le même changement s'est opéré dans *Sully*, dont on ne mouille plus les *l*.

3. Bohémiennes.

Sont practiciennes de se coiffer en gresve [1];
Le cueur nous crève ; car un porteur de Gresve [2],
Non vaillant fève [3], chargera à sa femme
Ung grant estat pour contenter madame.

Vous demandez les gorgias quarrez [4]
Clotz et serrez pour chauffer la poictrine,
D'or et de soye dessus billebarrez,
Corsetz pressez et chapperons fourrez [5]
Trop plus qu'assez, pour mieulx faire la mine :
Orgueil vous mine, Follie vous domine ;
Sur vous se fine le bien de vos marys :
C'est tout l'estat des femmes de Paris.

Il fault avoir la robe d'escarlate
Que l'estat gaste, pour mieux braguer à point,

1. Cotgrave : « La grève des cheveux et les cheveux départis en grève ; the shedding or shading of the hair ; the parting thereof on the forehead after the old fashion, » c'est-à-dire, je crois, la manière de répandre ses cheveux sur ses épaules, si fréquente dans les tableaux du XVe siècle, et par là leur séparation par une raie au milieu de la tête.

2. Autrement dit les anges de Grève, les portefaix de la place de Grève, à Paris. Ils se trouvoient là en plus grand nombre, à cause du voisinage des ports de débarquement des marchandises apportées par Seine.

3. Ne valant pas une fève.

4. Silvestre : frairez.

5. Imp. : Corsetz fourrez et chapperons pressez. Sil. : chapperons garensez.

De patenostres d'ambre fin ou d'agaste[1]
Par langue plate, qu'ainsi le jennin flate[2],
Fault à grant haste avoir l'argent au poing.
Tel n'a pourpoint, ne robe, à ung besoing
Que par ce point ne faille mettre en gaige :
Il est très fol qui croit en tel langaige.

Quand vous trouvez ès fêtes et banquetz,
Par vos caquetz cuidez qu'on vous reclame;
Pour caqueter cuidez faire conquestz
Et pour boucquestz[3] parvenir aux conquestz
D'amour tout prestz; mais cela est infame,
Et gardez fame pour fuyr tout diffame,
Car toute femme doibt estre attrempée :
Parolle dicte n'est jamais recouvrée.

Ipocrites estes pleines de bigotages;
Varletz et pages avez après la queue[4];

1. Encor faut-il, pour ma dame honorer,
Des patenostres de jayet ou coural,
Ou de fin ambre, pour estre mieulx parée,
Car par cela sera bien décorée....
Es patenostres convient beaux signeaux d'or,
Ou qu'elles soient toutes d'or en substance
Et esmaillez de rouge cler encor;
Si n'y fault il espargner son tresor
Car ès signeaulx fault quelque difference.

Olivier de la Marche, *la Source d'honneur*, Lyon, Romain Morin, 1532, feuillet 47 verso. Cf. dans ce recueil, *les Blasons domestiques* de Corrozet, VI, 267-8.

2. Qui flatte et trompe le pauvre sot.

3. Sil. : et par gands musguetz (gants musqués).

4. Derrière vous, après la queue de votre robe.

Aux esglises ilz vous font les messaiges,
Macquerelages, sans craindre Dieu n'ymages [1],
Dont tels oultrages fault que viennent en veue;
Sortez en rue, ne craignez d'estre veue;
Car place deue n'est le temple de Dieu :
Pour tel cas faire fault chercher aultre lieu.

De vos marys jouez à la pellote [2]
Qu'est chose sotte, dont deussiez avoir honte;
Vostre babil, qui faulseté denote,
Idiotz [3] les note et du tout les assote;
Onc de Mariotte fol ne tint si grand compte.
Chascune dompte le sien et le surmonte,
Comme on racompte, en très maulvaise guise;
Tel pluye vient du vent de la chemise [4].

Vous faictes croyre que de quines sont ternes,
Et de quaternes que ce sont ambesars [5],
De vessies que sont claires lauternes [6],
Et de cavernes que sont belles tavernes,
Où les quaternes y joue[z] par hasars,
Et que liépars se sont petis poupars,

1. Ni les saintes statues qui sont dans l'église, car il n'est pas probable qu'il faille couper : *ny mages*, ni les prêtres.

2. A la balle.

3. A : Ydiod.

4. L'un de ceux qui figurent dans *le Sermon joyeux des Quatre Vents* du manuscrit La Vallière.

5. Le double as.

6. C'étoit déjà un proverbe. Cf. *les Proverbes françois* de M. Leroux de Lincy, 2e édit., I, 20[illegible].

Ainsi que mars ne vient point en karesme ;
Menteries composent vostre prohesme.

Voz contenances sont par nous sincopées
Et esclopées ; pour vostre gravité
On vous nomme de Paris les poupées,
Painctes, fardées, de Grace mancipées,
Enveloppées de Folle Vanité ;
Mondanité en a l'auctorité ;
Fragilité dedans ses liens[1] vous meine ;
Mal advisé endure tousjours peine.

Se nous bragons, nous le povons bien faire ;
Car nostre affaire le peult bien supporter.
La court avons[2], qui nous est necessaire
Pour nous refaire et nostre estat parfaire
Et contrefaire, pour mieulx contrepeter[3],
On doibt noter que brague doibt[4] porter,
Pour contenter gens de voulenté franche ;
Selon les bras on doibt faire la manche.

N'avons-nous pas gens d'eglise, gens d'armes
Faisans vacarmes par joustes et tournoys ;

1. B : lieux.

2. Ceci prouve qu'il faut rapporter la composition de ces pièces aux séjours de la Cour à Lyon pendant les guerres d'Italie, c'est-à-dire à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle.

3. Le chapitre VIII des *Bigarrures* de Tabourot est *l'Art poétique* des contrepeteries, toujours un peu *naturalistes*, comme il dit. Les Lyonnaises prennent ici le mot dans ce sens.

4. Sil : fault.

En noz frontieres [sc] donnent maintes alarmes ;
Pour toutes armes, du devant sommes fermes ;
Puis à tous termes recepvons maintz tournoys [1] ;
Françoys, Angloys, Lombards et Genevoys [2],
Par plusieurs foys nous portent du content [3] :
Ung doulx accueil rend tout homme content.

Povoir avons de voz cas reformer
Et d'informer de voz bragues haultaines ;
Le train de cour nous a voulu nommer
A droit former, nos editz confermer
Pour diffamer voz coustumes villaines,
Combles et pleines de grans follies vaines
Toutes certaines d'une imperfection ;
A faulx abus il fault correction.

Corrigez-vous, amendez vostre faict,
Ou par effet il y fauldra pourvoir ;
Laissez l'estat qui vostre honneur deffaict,
Ord et infaict, de follie refaict,
Tout imparfaict, cler à apercevoir.
Debvez scavoir que nous avons povoir
Et bon vouloir de reformer voz cas ;
Nous le ferons, ou mourrons au pourchas.

Cy fine [4] la reformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnoises [5].

1. Ecus tournois.
2. Génois ; de Gênes et non de Genève.
3. De l'argent comptant.
4. B : finist.
5. S. : Fin de la réformation.

s'ensuyt

LA REPLICQUE FAICTE PAR LES DAMES DE PARIS CONTRE CELLES DE LYON[1].

Pour replicquer à ce que avez dit
Par interdit, la responce notez ;
Vous reformer il vous est interdit ;
Par faict et dit sur nous n'avez credit.
De droit escript les coustumes hantez,
Nombrez, comptez, mesurez, limitez,
Et vous mettez de ce fait en amende ;
Car Droit le veult et Raison le commande.

Dedens Paris, damoyselles, bourgoyses,
Bonnes galloyses, seront privilégées ;
Le cueur avons de loyalles Françoyses,
Humbles, courtoyses, fuyans debatz et noyses ;
Mais Lyonnoises sont toujours eshontées,
D'honte domptées, de plusieurs frequentées,
Et trop hantées pour porter ung bon fruict :
Ce n'est pas tout que d'acquerir grand bruit.

Puis que parlez si avant de noz fardz
Par noz brocardz vous [2] voulons brocarder,

1. S. : La responce et replicque faicte par les dames de Paris contre la reformation sur eulx faicte par les Lyonnoises.

2. B : nous.

Premierement touchant voz fiers regardz
Sotz et coquars, gettez en plusieurs pars,
Qui sont espars de loyaulté garder :
Pour bien larder sur vous fault regarder;
Sans plus tarder, lors verrés par effaict
Qui bien corrige doit corriger son faict.

Ung chascun dit que pour or et argent
Vostre entregent vous vendez tout à plain ;
De decepvoir dictes que c'est art gent ;
Conte et régent vous rendez indigent,
Dont toute gent de vous se deult et plaint,
Qui honneur ne craint, il doibt estre contraint
Chargé, attaint de reproche et diffame ;
Car chasteté doit abonder en femme.

Lubricité vous tient en son cercueil ;
Aussy Orgueil vous attraict dens ses las ;
Mondanité faist de vous à son vueil ;
Par véue d'œil et faintise d'acueil
Plusieurs ont deuil et en disent : helas!
Vostre soulas en fin rend hommes[1] las,
Privez d'esbatz et navrez par douleur :
Ung faulx regard deçoit maint noble cueur.

Si nous bragons par noz bragues haultaines,
Portant grans chaines, vous en fault-il parler?
Nobles sommes, et dames souveraines,
Humbles, humaines, de toutes vertus plaines ;
Par montz et places nostre bruyt [vâ] voler ;

1. Imp.: L'homme.

On peult aller rire, chanter, galler,
Sans ravaller bobans [1] comme constantes :
Mieulx vault honneur que richesses ne rentes.

Touchant la cour, ne faisons pas grant compte ;
De duc ne conte ne tenons rien qu'en frische ;
Gardez la bien, car elle vous remonte ;
Sur vous on monte ; par argent on vous dompte;
Comme on recompte, vous rendez cerf et biche [2];
Povre ou riche, liberalle ou siche [3]
Ne vault pas miche, quant met son corps à pris ;
En voz filéz les plus rouges sont pris [4].

De noz pantoufles vous parlez follement
Arrogamment et en maulvaise sorte;
Si nous chaulsons sur le gay, mistement
Et frisquement, pour estre proprement,
Honnestement, selon l'estat qu'on porte,
Vostre cohorte à deshonneur s'apporte,
Comme on raporte çà et là, en tous lieux ;
Nul ne mesdit s'il n'est faulx envieux.

Touchant noz culz que voulez garsonner
Et blasonner par voz sottes parolles,
Ilz sont formez ; riens n'y fault façonner
Ne massonner, pour façon leur donner,

1. S. : pompes.

2. Faut-il voir là une allusion aux mœurs italiennes?

3. Forme peu usitée de *chiche*.

4. B : Apris. Cf. ce recueil, t. I, p. 257 ; t. III, p. 266, et t. V, p. 198.

Ne ordonner ; soubz vos fainctes [1] parolles
Vous estes folles et usez de bricolles ;
En voz escolles n'a que faulx exercice ;
Que vous ansuyt de folie e[s]t complice.

Vous recepvez toutes gens pour ostaige ;
A brief langaige, vous prenez blanc et bis ;
Sur vous s'estend le masculin lignaige ;
Jenne ou hors d'aage de vous reçoit l'hommage ;
Pour le truage tout prenez *pro vobis ;*
Pour voz abis et rominagrobis
Maintz alibis serchez trop deshonnestes ;
Au kalendrier on y met les grans festes.

Vers vous viennent diverses nations
Et mansions pour le faict de la guerre ;
Pour les avoir vous faictes pactions,
Adjunctions de basses regions,
Commotions de mettre cul à terre
Pour ce caterre qui descend à grand erre,
Sans aller querre, des frontieres de rains [2] ;
De telz honneurs tous voz coffres sont plains.

On cognoit bien vostre vouloir avare,
Qui se compare à feu qui brusle et ard ;
Ung gros marane, ayant force denare [3],
Ou ung messaire [4], pourveu qu'il vous repare,

1. B : sainctes.

2. Equivoque entre les *reins* et la ville de *Reims*.

3. Argent, *denaro*.

4. S. : messare ; c'est-à-dire le *messer* italien, le messire français.

Sans dire gare, d'amour lui monstrez l'art;
En toute place[1] comme ung vieulx jaune lart,
Sans aultre esgard, vous estes reclamées,
Lyonnoises, pour argent diffamées.

FINIS[2].

1. S.: Part, qui vaut mieux.
2. S. : Fin du réplique des dames de Paris.





La Bellete, par François de Clary, Albigeois.

Vous qui lirez ceste Bellete,
Gardez-vous bien de l'outrager,
Car elle a des dents pour venger
L'injure qui luy sera fète.

A Lyon, par Benoist Rigaud, 1578.
Avec permission[1].

1. In-8° de 8 ff. sous les signatures A-B.; 26 lignes à la page. Au titre, la marque de Benoît Rigaud; deux femmes, tenant des couronnes, une palme et un livre ouvert, aux deux côtés d'un médaillon, avec la devise: *Sit nomen Domini benedictum.* Les trois derniers feuillets sont blancs; à l'avant-dernier, un bois d'ornements entrelacés, dans le goût de ceux qu'on frappoit à la même époque au milieu des plats des reliures.

La Bellete, par François de Clary, Albigeois[1]


Bellete, je voudrois pouvoir
Par quelque magique sçavoir
De dessous la poudreuse lame
De Vergile[2] r'appeller l'ame.

1. La Croix du Maine ne parle pas de François de Clary ; Du Verdier n'en cite que cette *Belette*, qui paroît être son premier ouvrage. Plus tard, il prit parti pour Henri IV, et l'on connoît de lui des *Remontrances au grand Conseil du Roy sur le rétablissement requis pour les officiers qui ont suivi la Ligue*. Tours, 1591, et des *Philippiques contre les bulles et autres pratiques de la faction d'Espagne*, Tours, 1592. Il fut fait conseiller au parlement de Toulouse, et il dut y mourir en 1616 ou en 1617, puisque le Père Lelong a catalogué (III, 33033) l'Oraison funèbre de François de Clari, conseiller du parlement de Tolose, par Pierre d'Hoges, qui fut ensuite maire de Châlons-sur-Saône, Tolose, 1617, in-8°. — Il n'est pas besoin d'ajouter que dans son coup d'essai poétique, François de Clary, comme tous les débutants, se traînoit dans l'ornière de la mode de son temps. Il n'étoit alors pas un poëte qui ne chantât quelque animal ; l'on se souvient de l'Alouette et du Frelon de Ronsard, du Chien et du Chat de Du Bellay, etc.; et je m'étonne qu'il ne se soit trouvé au 16e siècle personne pour faire un recueil de ces *blasons* de fantaisie.

2. Vergilius est, comme on sait, une forme archaïque, mais en soi parfaitement latine, et qui devoit même être populaire. Dans la prononciation de nos paysans, la même variante s'est perpétuée ; Virgile et Virginie se trouvent souvent dans leur bouche à l'état

Ou par la force de mes vers
Tirer Catulle des enfers,
Comme jadis le brave Orphée,
Ayant d'amour l'âme eschauffée,
Peut d'une Thebaine chanson
Desrober sa femme à Pluton,
Affin que, comme sur la lyre
L'un a faict son Mouscheron bruire[1],
L'autre son Passereau chanté,
Ainsi je dise ta beauté
Et la façon mignardelette,
De laquelle, gente Bellette,
Tu t'estudies à chasser
Le soing et le triste penser,
Qui, pour un procès d'importance,
Me travaille dès mon enfance,
Quand, de la ville revenu
Triste et chagrin de voir tenu
Si long temps au croc mon affaire,
Je vay regrettant ma misère,
Et de mes souspirs redoublez
Fay que tous mes livres, troublez
De voir la douleur qui me presse,
Pour mieux tesmoigner ma tristesse,
Sont tous de poussière couvers.

de noms de baptême, et ne se prononcent jamais que Veirgile et Veirginie.

1. Spenser, l'abbé Francesco Biacca et Voss ont traduit le Culex en vers anglais, italiens et allemands, et leurs imitations ont été réunies par le traducteur françois de ce petit poëme, M. de Valori, Paris, Michaud, 1817; in-18 de 287 pages.

Toy, qui vois alors que les vers,
Phœbus, et la sainte neufvène[1],
Qui presse les bordz d'Hippocrène,
Ne peuvent esloigner de moy
Le dur regret que je reçoy
De voir le printemps de ma vie
Subjet à la chicanerie,
Et le bien et le temps perdu,
Bellete, tu viens à desçeu,
Et, du dous bruit de ta sonnette
Commençant à me fere feste,
Gambades si mignardement,
Si dextrement, si gentiment,
Que seule tu as la puissance
De charmer le mal qui m'offence.
Or, pour te bien recompanser,
Je veux ton beau loz commancer,
Monstrant comme Junon première
Mist les Belletes en lumière.

Lors que Juppiter amoureux,
Delaissant le sejour des cieux,
Erroit, tantost par un bocage
Et tantost le long d'un rivage,
Et, en cent formes deguisé,
Finement, sans estre advisé,
Surprenoit quelque belle fée,
Qui, d'un chappeau de fleurs coiffée,
Dessus le tapis d'un beau pré
De mille boutons bigarré,
Prenoit plaisir, à la nuict brune,

1. Les neuf Muses.

De danser aux rays de la lune,
Et faire de quelque bel ær
La forest voisine trembler,
Ravy de la beauté d'Alcmène,
De l'Alcide la rendit pleine,
Ayant par trois nuictz arresté
A fère ce filz, apresté
Pour estre un foudre de la guerre
Et de monstres purger la terre.
Jà la belle mère des mois[1]
Avoit ceint le ciel par dix fois,
Quand Alcmène, en groisse[2] avancée,
De mal d'enfant fut si pressée,
Qu'ayant travaillé par sept jours,
Mourante appelloit le secours
De Junon, pour venir soudaine
La delivrer de si grand' peine.
Elle y accourust promptement,
Non pour ayder l'enfantement,
Mais, se mettant dessus la porte,
Pressoit ses doigtz en telle sorte
Qu'elle alloit à l'heure estouffant
Ensemble la mère et l'enfant.
Lors Galanthis, jeune pucelle,
Entre les chambrières plus belle,

1. La lune.

2. Le mot est dans Rabelais, à propos des veuves : « Si au troisiesme mois elles engroissent, leur fruict sera héritier du deffunct, et, la groisse congneue, poussent hardiment oultre, et vogue la galée, puisque la pance est pleine. » Livre I, chap. III, Éd. Jannet, p. 16.

Passa souvent et repassa,
Si bien qu'enfin elle advisa
Junon qui, de long temps saisie
D'une secrette jalousie,
Gardoit Alcmène d'enfanter,
Et, pour de ce travail l'oster,
Vint destourner d'une finesse
Les charmes de ceste déesse,
Qui, voyant d'un habille trait
Tout son enchantement desfait,
Et la pauvre Alcmène, accouchée,
D'un si grand fardeau despechée,
Sentist incontinent son cueur
Allumé de telle fureur
Que, prenant au poil la chambrière,
La terrassa par la poussière,
Et, pour de ce tour se venger,
La fit en bellete changer,
Qui, au mensonge de sa bouche
Ayant mis sa maistresse en couche,
Enfante par la bouche aussi[1].
Mais Jupiter, voyant ainsi

1. Tout ceci vient d'Ovide, *Métamorphoses*, livre IX, vers 306-23, et c'en est même presqu'une traduction, comme on peut le voir par ces deux vers de la fin :

Quæ, quia mendaci parientem juverat ore,
Ore parit.........................

Antonius Liberalis, cité dans les notes de l'édition Lemaire, IV, 110, nous a conservé une autre croyance, plus digne encore de la naïveté de l'*Agnés* de Molière, celle que les belettes accouchaient par l'oreille.

Galanthis mal recompensée,
Sur elle a tout soudain versée,
Avec sa première beauté,
Une plus grande agilité,
Et le plus beau et le plus rare,
Qu'en son sein la Nature avare,
Sans y avoir jamais touché,
Tenoit auparavant caché.

Mais dessus toutes les belletes,
Que depuis la Nature a fetes,
Bellete, tu vas paroissant,
Ainsi que l'argentin croissant
Parmy les plus clères lumières
De toutes les lampes nuitières.
Tu as le nez damoiselin,
Pointu le petit musequin,
Les yeux brillans comme une estoile
Qui de la Nuit dore le voile;
Tout à l'entour de ton menton
Croist un gentil poil folleton,
Et tes petites patelettes
Semblent des roses nouvelletes,
Ayants avecque la blancheur
Jointe une vermeille couleur;
Ton ventre est blanc comme une ermine,
Et le dessus de ton eschine
Est d'un beau tanné, qui tousjours
Se tient poly plus que velours;
Mais encore ta bonne grace
Toute ceste beauté surpasse.
De ta sonnette le tintin

Me sert de resveille-matin[1],
Lorsque, secouant les oreilles,
Pour estudier tu m'esveilles;
Que si quelquefois le sommeil,
Coulant doucement sur mon œil,
Fet qu'encor' au lit je m'arreste,
Tu me viens passer sur la teste,
Me mordant le nez doucement,
Et, si je ne sors vistement,
Tu viens, et de tes gentes pates,
La lèvre et le menton me grates,
Tant qu'à la fin d'un pied leger
Tu me contrains à desloger.
Puis tu viens de mille gambades,
De mille et de mille passades,
Tantost en haut, tantost en bas,
Cercher les plus mignars esbas
Que tu penses me pouvoir plère;
Ore tu prans une carrière,
Si bien que sur quelque guerrier
Tu emporterois le laurier,
Et, après ta course parfète,
Tu fais quelque haute courbète,
Sentant desjà que de mon œil
Tu en dois avoir bon accueil.
Comme un cheval bat la poussière,
Oyant la trompette guerrière

1. Carovagius fit, sur la fin du XVe siècle, pour André Alciat, un réveil qui sonnoit à l'heure marquée, et, du même coup, battoit le fusil et allumoit la bougie. Noël, *Dict. des Inventions*, 1834, IV, 619.

L'animer à courir hardy,
Ainsi ton courage, enhardy
De ceste petite caresse,
D'une agréable gentillesse,
Mieux qu'un agile piéton,
Te fet fère le limaçon [1],
Pour monstrer que tu vaux aux armes
Les piétons et les gendarmes,
Et, commençant à te mouvoir
Tout autour de quelque mouchoir,
Tu fais qu'admirant ta souplesse,
Mon âme à demy me delaisse.
Mais encor un plus grand plaisir
Se vient de mon esprit saisir;
Quelques fois avecques les mousches,
Qui se mettent auprès de toy,
Tu demeures un petit coy,
Puis d'une aigüe dentelette,
Plus que l'albastre blanchelette,
Commences à les acrocher,
Et, si tu n'en peux aprocher,
Tu leur bailles si bien la chasse
Que tu leur fais quiter la place.
Mais, las! qui pourroit raconter
Les jeux que, pour me contanter,
Tu viens inventer à toute heure?

1. C'est un terme d'art militaire : « Limaçon, forme de bataillon mouvant de gens à pied ou à cheval, se tournoiant et figurant à guise de coquille de limaçon — Faire le limaçon de guerre. » Le P. Philibert Monet, *Inventaire des deus langues françoise et latine*, Lyon, 1636.

Si tu es aux armes bien seure,
A l'estude tu ne l'es moins;
Mes livres en seront tesmoins,
Lesquels si souvent tu feuillettes
Que, si le père des poëtes
Me permet de prophetiser,
Tu viendras tes degréz passer,
Si tu as une maison telle
Qu'il faille y monter par eschelle.
Au reste, mon petit Bellon,
Quand je te tiens sur mon giron,
De si long travail endormie,
Y a-il homme qui ne rie
De voir ta diverse façon?
Ores tu dors en limaçon;
Or, estandant un peu la hanche,
Tu montres une panne blanche;
Ores, ayant le dos tourné,
Tu monstres un velours tanné;
Tantost tu dors toute estandue,
Tantost à ta corde pandue;
Toutesfois, pour ne t'estrangler,
Venant soudain à t'esveiller,
A belles dens tu la vas prendre.
Que si, pour plus belle te rendre,
J'essaye à t'en vouloir coiffer,
Tu commences à piaffer,
Joyeuse de ceste coiffeure;
Mais, si je ne l'oste dès l'heure
Que tu monstres à ton marcher
Qu'elle commence à te fascher,
Soudain par terre tu l'envoyes,

Te peignant jusque que tu voyes
Tes poilz estre jà r'adressez,
Que la corde avoit herissez.
Bref, icy je ne pourroy dire,
Sans rire ensemble et fère rire,
Tes marques, tes sauts et tes bonds.
Qui a veu les jeunes moutons,
Alors que la vermeille Aurore,
Nous fesant le soleil esclore,
Peint le ciel de mille couleurs,
Dessus l'esmail des belles fleurs,
L'honneur des prées printannières,
Bondir à l'entour de leurs mères,
Prisera plus tes sauteletz
Que ceux des gaillardz aigneletz.
Enfin tu es, belle Bellete,
La plus gentille bestellette
Et l'ouvrage le plus parfet
Que le ciel aye jamais fet.
Vray est que tu sens le sauvage
Alors qu'une petite rage
Pour quelque trop grand deplaisir
Contre quelqu'un te fet aigrir.
Mais, encore que la Nature
N'ait fète quelque créature
Bien accomplie de tout point,
Toutesfois nous ne voyons point,
Fors en toy seule, qu'elle celle
De quelque couverture belle
Ce peu de mal qu'elle y a mis;
Car, pour défendre tes amis,
Tu forces, brave chevalière,

Du basilisque[1] la tannière,
Et, enflée d'un brave cueur,
L'estouffes de ceste senteur,
T'achetant, au pris de la vie
Qui t'est soudainement ravie,
Une gloire qui florira
Jusques à tant que l'on verra
Du monde la grande machine
Perir d'une mesme ruine.

Pour la violette.

Fin.

1. « Basilic, Basilique, Coquatris, serpant coronné, fort venimeus ». Monet, 1636.

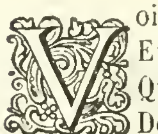




Deux chansons spirituelles, l'une du siècle d'or avenu, tant desiré, l'autre de l'assistance que Dieu a faite à sõn Église, avec quelques dixains et huitains chrestiens, par les protestans de l'evangile de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, à la louange de Monseigneur Loys de Bourbon, prince de Condé.

A Lyon, 1562[1].

Chanson spirituelle du siècle d'or avenu, sur le chant de : Valphinière.



oicy le temps tant prétendu
Et aussi l'heureuse journée
Que nous avons tant attendu ;
Donc joye sera demenée

1. In-8° de 8 ff. sous les signatures A–B ; 21 lignes par page pleine. La ballade du Pape malade et les deux épigrammes qui suivent sont seules imprimées en italiques. Au bas d'une des pages de l'exemplaire sur lequel nous avons copié cette pièce à Rouen (collection Leber, n° 3982,) on lit, d'une main du XVI[e] siècle, la signature : *Claude Poncet.*

Par nous, car la chance est tournée.
Gloire rendant au Dieu des cieux,
Et la paix nous est ordonnée
De nostre roy très gracieux.

Chacun sait que, durant le temps
D'Henry et François[1], roys de France,
Plusieurs en a eu mal contens
Et ont enduré grand souffrance:
Les Guisars, pleins d'outrecuidance,
Ayans tout en gouvernement,
Aux Chrestiens faisoyent grand nuisance,
Gouvernant tyranniquement.

Car Guise et le cardinal,
Hommes cruelz et pleins de rage,
Et plus fins que n'est un renard,
Tenoyent François comme en cage;
En abusant de son jeune aage,
D'exécrables cas ont commis,
Et, sous Charles, à faire outrage
Dans Vassy encore se sont mis[2].

Mais le Seigneur, qui est tout bon
Et des siens tousjours pitoyable,

1. François II, mort le 5 décembre 1560.

2. Le massacre de Vassy, présidé par le duc de Guise, arriva le 1er mars 1562. On peut voir, à son propos, la série de relations et de pièces réunies dans les *Mémoires de Condé*, tome 3, 1743, p. 111-49, 273-9, 316-7, 354-5, et le Martyrologe de Jean Crespin, éd. de 1597, p. 557-61.

Envoya Loys de Bourbon
Afin leur estre secourable[1],
Et tant a esté favorable
Que, malgré ce faux Antechrist
Qui tant nous estoit dommageable,
L'on presche partout Jésus-Christ.

François, esjouissons nous tous,
Puisque celuy qu'est la peste,
Un tygre au millieu de nous,
Se rend confus, baissant la teste;
Plus n'est le temps que l'on s'arreste
Par crainte faire son devoir,
Ains que louer Dieu l'on s'apreste,
Puisque bas est mis son pouvoir.

Le pape et tous ses suppostz,
Cardinaux, aussi la prestraille,
Tous confus perdent le propos,
Voyans que Dieu pour nous bataille,
Et, ainsi comme il travaille,
Contrains sont de nous confesser
Qu'en leur cas n'y a rien qui vaille,
Dont à bon droit les faut chasser.

Plus haut la teste ne levez
Comme vous avez de coustume,

1. On sait qu'il se retira à Orléans le 2 avril; sa déclaration se trouve dans le même volume des *Mémoires de Condé*, p. 222-35.

Et plus l'innocent ne grevez ;
Vos forces s'en vont comme escume,
Et plus vostre feu on n'allume,
Car peu à peu grandement on le mine
Pour, en son lieu, celuy d'or avancer[1].

Dizain.

Ayant connu[2] la divine science
De Jésus-Christ, estant en son escole,
Fol je serois de mettre en oubliance
Ce que cognois par sa sainte parole :
Car je say bien que rien n'est plus frivole
Que s'adonner à tant de vanité ;
Mieux nous voudroit cercher qu'est vérité
Et delaisser la science mondaine
Que, pour avoir au monde authorité,
Eussions aquis de nostre Dieu la haine.

Contre les abus des caphars.

Pour voz grans abus soustenir
Vostre cuisine plus ne fume[3]
Pour la marmite entretenir[4] ;

1. Il manque ici deux vers pour rimer avec *mine* et avec *avancer*.
2. Impr. : comme.
3. Il manque encore ici une rime.
4. Cf. le volume VII, p. 141, à la note, et celui-ci, p. 125.

Plorez, caphars, plorez, plorez
Vostre malheur en grand detresse,
Car voicy les jours asseurez
Que pour dueil nous aurons liesse;
Jesus a dit en parolle expresse:
« Vous rirez et ilz ploreront[1].
Vostre joye sera sans cesse,
Et la leur et eux periront. »

Balade du Pape malade.

Le pape, estant au lit de maladie
Et n'attendant que l'heure de la mort,
Si fasché est, de peur qu'on ne le die,
Qu'à l'empescher il met tout son effort;
Satan n'est loin qui luy donne confort,
Luy promettant espoir de reguérir :
« Ha, ha », dit-il, « si tost me secourir
Vous me voulez, faites donc diligence
De faire tost cruellement mourir
Tous ses prescheurs qui sont nouveaux en France.

« Ou autrement c'est fait que de ma vie;
Plus je n'en puis, je meurs en desconfort;
Enragé suis de depit et d'envie,
Quand tous les jours j'oy faire les rapors
Que ses prescheurs deviennent les plus fors,
Ayans espoir de me faire périr.
Ne sauroit-on de [la] sorte enquerir

1. *Væ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis.* Luc, ch. 6, verset 25.

Quelque moyen, par faveur ou puissance,
Qu'on m'envoyast[1] dedans les eaux perir
Tous ses prescheurs qui sont nouveaux en France.

« Près de mourir je suis, quoy que l'on die,
Tant petit est l'espoir de mon support;
Car l'Escossois, l'Anglois, la Germanie,
M'ont tous laissé, sans qu'ilz ayent remort;
Flamans, François, Espagnolz, sont d'accord
De me laisser, et n'y puis recourir;
Leur bonne grace je ne puis aquerir,
Tant grant vouloir ont me faire nuisance,
Si l'on ne donne aux lyons, pour les nourrir,
Tous ses prescheurs qui sont nouveaux en France.

« Prince d'enfer, si l'on n'y remedie,
Il est à craindre, et en fais grand doubtance,
Qu'ilz gagneront en bref temps l'Italie
Tous ses prescheurs qui sont nouveaux en France. »

Huitain du siècle d'or.

L'aage de fer, tant souillé de souilleure,
Par trop long temps a regné longuement;
Celuy d'érain, qu'est plus beau sans souilleure,
N'a esté veu de nous aucunement;
Celuy d'argent ainsi semblablement
N'a esté veu de nous en evidence;
Mais Dieu louer nous devons grandement
Quand l'aage d'or vient pour regner en France.

---

1. Imp. : m'envoyant.

Dizain du cardinal de la ruine.

Le cardinal qu'on nomme de Lorraine,
Ensemble d'autres ce sont mis en devoir,
Sans espargner aucunement leur peine,
Pour l'aage d'or nous empescher d'avoir;
Mais bien petit c'est trouvé leur pouvoir;
Car, malgré eux, la puissance divine
Si fort les cœurs de plusieurs illumine
Que l'on voit loin l'aage de fer chassé[1].

Chanson spirituelle de l'assistance que Dieu a faite à son église, sur le chant du psalme 136.


Resjouissez vous en Dieu,
Fidèles en chacun lieu,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé,

Et vous, nobles protestans,
Princes, seigneurs attestans,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Vous avez promis la foy
A Dieu vivant et au roy,

1. Il manque deux vers à ce dizain.

Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé,

Que la pure verité
Sera mise en liberté,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Capitaines, chevaliers,
Cerchez palmes et lauriers,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Par vraye communion
Vivra France en union,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Lorsque de captivité
Aurez nostre roy jetté[1],
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé,

Ung chascun suivra la loy
De Dieu le souverain roy,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

1. Les protestants, et le prince de Condé à leur tête, considéroient le roi comme prisonnier des Guises, et prétendoient ne prendre les armes que pour défendre son autorité.

L'Evangile soit cogneu
Du plus grand jusqu'à menu,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Le peuple chrestien rira,
La France s'esjouira,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Desjà tremblent les pervers
Du monde par l'univers,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Le complot pernicieux
Est cogneu des envieux,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Les tyrans sont amassez,
Mais ils seront tous chassez,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Ils se sont multipliez,
Mais au joug seront pliez,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Dieu a pris la cause en main
Des siens contre l'inhumain,

Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

O tyran et grand boucher,
Va ta face tost boucher,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Du Roy jà partout on dit
Que tu as rompu l'edit[1],
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Tu sentiras, sans nul si,
Le massacre de Vassy;
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Et de Sens la cruauté[2]
Auras la desloyauté,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

A Paris les portefais
Sauront le mal que tu fais,

1. Celui du 17 janvier 1562.

2. Sens, qui avoit pour archevêque le cardinal de Guise, fut souillé, les 12 et 13 avril 1562, par des massacres encore plus prémédités et plus atroces que celui de Vassy. De Thou, livre XXIX; *Mémoires de Condé*, tome III, p. 300.

Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Les brigans seront pendus
Et leurs larrecins rendus,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Ores sont mis en oubli
Ceux qu'ont juré sur l'oubli,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

L'un veut avoir les tresors,
L'autre du monde sort hors,
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Retirez-vous, ennemys,
Et bien tost soyez amys;
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Vivre en paix et s'accorder
Il vous faut, sans discorder;
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Orléans tant renommé,
Dieu t'a choisi et nommé;
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

La noblesse que tu tiens
Ce sont fidèles chrestiens ;
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

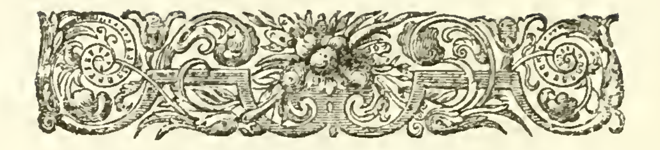
Venez, fidèles du Christ,
Tous pour chasser l'Antechrist ;
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Qu'on chasse de toutes pars
Les grans loups et leopars ;
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Louons Dieu qui a tout fait
Et qui nous aide de fait ;
Car Dieu pour nous a mandé
Le bon prince de Condé.

Fin.





L'Obstination des Suysses [*par Pierre Gringore*].

Cette pièce auroit dû figurer dans le premier volume des *Œuvres de Pierre Gringore*, au milieu de ses autres petites pièces politiques ; mais à ce moment toutes nos recherches pour la rencontrer avoient été vaines ; depuis, il s'en est retrouvé un exemplaire à la Bibliothèque Impériale, et sa brièveté nous permet de l'insérer ici pour réparer notre involontaire omission. C'est un in-8° gothique de 4 ff.; sur le recto du premier, on voit, au-dessous du titre, le bois déjà décrit du roi en robe et en toque passant en revue des soldats en cuirasse. Le texte commence au verso, et, si les strophes n'étoient pas séparées par un blanc, la page pleine auroit 25 lignes ; le dernier verso est blanc. Quant à sa date, elle est facile à donner au moins approximativement, les Suisses ayant cessé d'être les mercenaires de la France depuis 1510, date de leur alliance avec le pape et les Vénitiens contre la France, jusqu'au traité de Fribourg, conclu par François Ier en 1516. Sans en avoir de

preuves bien positives, je croirais la pièce de Gringore écrite plutôt sous Louis XII que sous François Ier, c'est-à-dire avant 1512, et au commencement de la querelle. La pièce de Gringore est un manifeste, une adresse à l'opinion publique, et par là même elle doit se placer comme aux débuts de l'affaire.

L'Obstination des Suysses.

Si Eneas[1] Silvius, qui fut dit
Pape Pie[2], en son escript prédict
Que les Suysses sont fiers et orguilleux,
Au temps present je n'y metz contredict,
Car j'aperçoy que par faict et par dict
Plus que oncques mais se moustrent oultrageulx.
Bien est heureulx qui n'a que faire à eulx,
Comme ledict Pape Pie recolle
En sa nonante et quatriesme epistolle[3].

1. Imp. : Eveas.

2. Enea Sylvio Piccolomini, pape, sous le nom de Pie II, de 1459 à 1464.

3. Voici le passage de Sylvius, qui est en effet dans la quatre-vingt-quatorzième lettre : Cancellarius scribit mihi ex Constantia nullam spem esse concordiæ cum Suitensibus; nam superbi natura homines non se justitiæ cooptant, sed ipsam sibi justitiam famulari volunt, justumque id putant quod eorum phantasticis est conforme capitibus, «beneque, *inquit Comicus*, ho-

Suysses ingratz sont et plains d'avarice :
Joindre, adapter ne veullent à Justice,
Mais desirent la tenir comme serve,
La desprisant et blasmant son office,
Et, si quelqu'un contre iceulx objice,
Ilz veullent bien que Justice leur serve.
Moins sont piteulx que n'est la loupce cerve
Eschauffée dedans le boys ramaige;
L'ouvrier souvent est congneu à l'ouvraige.

C'est grant orgueil à telz bellicateurs
De se dire des princes correcteurs;
Car ignars sont et sans clericature;
Ilz se deveroient nommer explorateurs,
Tirans, pervers, de bien d'aultruy rapteurs;
Fiers, merveilleux ilz sont de leur nature;
Se sont bestes qui charchent leur pasture
Sur roys, princes, bourgoys et populaire;
A gens ingratz il n'appartient salaire.

Gens eshontez, plains d'orgueil et follye,

mine imperito nihil quidquam injustius est, qui nihil rectum putat nisi quod ipse fecit. »

(Ed. des lettres, Nuremberg, Ant. Koberger, 1486, in-4, f° 7 verso. Dans les œuvres, Bâle, Henricus Petri, in-f°, éd. 1551 et 1571, p. 582. On a vu avec quelle exactitude Gringore vient de traduire la première partie de la phrase de Sylvius; il a fait sa sixième strophe avec le reste, en prononçant à juste titre le nom de Térence, car la citation de Sylvius reproduit avec quelques changements les vers 99 et 100 des *Adelphes*.

Par trop avez rançonné Itallye,
Pillé Milan sans droict et sans raison,
Et vous semble que France demolye
Sera par vous et de tout abolye.
Sans cogiter[1] que faictez mesprison,
Vous ne faictes envers Dieu oraison,
Mais vous semble qu'il soit subject à vous;
Riens pire ne est que les obstinez foulz.

Vostre vouloir est indiscret, muable,
Riens ne jugez juste ne raisonnable
Et desprisez gens doctes, scienticques;
Vous ne croyez, comme gens mal traictables,
Que ce qui est confermé sans notables;
Avez testes folles et fantastiques,
Le droict chemin laissez, et voyes obliques
Voulez suyvre; trop tenez de la lune;
Tous[2] hommes sont en dangier de Fortune.

Par trop allez vostre orgueil eslevant;
Car Therence le soustient en prouvant
Qu'il ne est homme plus injuste de faict
Que cil qui est ignare, non sçavant,
Et luy semble, soit derrière ou devant,
Qu'il n'y a riens bien faict s'il ne l'a faict;
Suysses, Suysses, congnoissez le forfaict
Que commectés faisant à autruy guerre;
A ung mouton n'est requis cinq piedz querre[3].

1. Imp. : cogitez.
2. Imp. : Tons.
3. Cf. ce recueil, t. IV, p. 155.

Mais qui vous meult venir descendre en France,
Voulans tenir les princes en souffrance,
Cuydant gaster une province telle;
C'est follye avec oultrecuydance
Et que n'avez de raison congnoissance;
Chascun sçait bien que n'y avez querelle;
Vraye science, acquise ou naturelle,
Vous prisés moins que irraisonnables bestes;
Folz font ainsi qu'i leur monte à la teste.

O cueurs felons derogans à noblesse,
Qui appetez par folle hardyesse
Dessus princes avoir la seigneurie,
Desprisez vous leur vertu et proesse
Et que leurs cueurs, rempliz de gentillesse,
Ne combatent vostre gendarmerie?
Estimez vous si peu chevalerie
Qu'elle ne soit[1] soy venger disposée[2]?
Par ignorans science est desprisée.

Comme le loup hors du boys se transporte
Quand il a faim, esperant qu'il rapporte
Beste ou oyseau de quelque pasturage,
Suysses pervers assemblent leur cohorte,
Des montaignes partent en ceste sorte;
Leurs proyes prennent en villes, cours, villages[3],
Et ne visent à la perte et dommaige
Que au peuple font ne qu'ilz offencent Dieu.
Là où Force règne, Bon-Droict n'a lieu.

1. Imp. : sçait.
2. Imp. : disposa.
3. Imp. : ou villages.

Bien congnoissez que, quant ung chien a fain
Se on luy donne quelque morceau [de] pain,
Quant l'a mangé, d'autre en vient demander;
Tout en ce point font Suysses pour certain;
Se argent ont huy, ils en vouldront demain,
Par trop veullent les Suysses gourmander;
Si est requis de leur faire amender,
Puisque chacun leur orguel apperçoyt;
Le fol ne croyt jusques à ce qu'il reçoyt.

En lieux sacrez Suysses mectent les mains;
Abbés, moynes, prestres et chappelains,
Batent, pillent, rançonnent et molestent,
Et sont si fiers, cruelz et inhumains,
Qu'i viollent abbesses et nonnains;
Des corporaulx et chasubles se vestent;
Les biens d'autruy injustement conquestent;
De rappine vivent et de larecin;
Si Dieu acroit, il paye en la parfin.

Dedans villes rançonnent les marchans;
Les bledz et fruictz gastent dessus les champs;
Chairs, vins happent sans demander combien;
Les simples gens de leurs glaives tranchans
Navrent, percent, tant sont fort non sachans,
Et brief en eulx il n'y a aucun bien;
Or ne peult on sur iceulx gaigner rien,
Par quoy l'on craint à telz paillars combatre;
L'orgueil des folz par vertu fault abbattre.

Ce sont tirans plains d'opprobres diffames

Qui ne craignant meurtrir, dampner[1] leurs ames,
Car conduictz sont par les espritz malins ;
Leur desduict[2] est à faire veufves femmes
Et se mirent à desflorer les dames,
Desheritans pupilles, orphelins ;
Garder les fault de venir à leurs fins,
Car le dangier y seroit perilleux ;
Riens n'est pire que le povre orgueilleux.

Nobles, princes, gardez[3] de vous laisser
Assubgectir, fouller ne interesser
Par les Suysses, gens avollez, sans terre ;
Il est requis leur orgueil rabaisser,
Ou tellement vous vouldront oppresser
Que incessamment ilz vous feront la guerre ;
C'est leur mestier, autre n'en veullent querre ;
Faictes que de eulx il ne soit plus memore ;
Cil qui ce fait aigneau, loup le devore.

G rosses testes, sans sens, lourdz et labilles,
R obustes, faulx, varians, très mobiles,
I ndiscretz, folz, par argent subvertis[4].
N 'esperez pas que par vous, serfz servilles,
G ens, qui sont frans, voulez assubgectir ;
O rgueil conduict larrons mal advertis ;
R ayson ne ayment, à Discorde ont reffuge ;
E n la fin Dieu pugnist ; c'est le vray juge.

1. Imp. : dampnez.
2. Imp. : Leurs deduictz.
3. Imp. : garder.
4. Comme à cause de l'acrostiche, il ne peut pas y avoir de vers sautés, il faut de toute nécessité mettre

au participe pluriel les deux infinitifs du texte : *subvertir* et *assubgectir*. La phrase, malgré cela, ne sera ni beaucoup plus complète, ni plus justement construite; mais *advertis* aura la rime qui lui manquoit.





Extraict d'un petit traicté contenant soixante et troys quatrains sur le faict de la reformation de la superfluité des habitz des dames de Paris, et comment elles se doivent honnestement gouverner. Composé par un nommé Alphonce de Beser, jadis abbé de Livry, à la requeste de sœur Alix, lors recluse aux Sainctz Innocentz. Ledict traicté trouvé en la librairie de Vauluysant, entre plusieurs cayers de parchemin attachéz ensemble.

Etienne Forcadel publia en 1548, à Lyon, chez Jean de Tournes, son recueil de vers intitulé : « Le chant des Sireines, avec plusieurs compositions nouvelles », qui en sont la plus notable partie, puisque la pièce des Sirènes, placée la première, est assez courte. La même année, Gilles Corrozet réimprima ce recueil à Paris en un élégant petit volume (in-16 de 79 feuillets paginés, plus un feuillet pour sa marque) que nous connaissons à la bibliothèque de l'Arsenal. Mais, sous le titre courant de : *Autres compositions*, qui commencent au feuillet 64, Corrozet a augmenté le volume de quelques pièces diverses. Nous

en extrayons la plus importante, écrite à l'imitation des Commandements de Dieu et sur les mêmes rimes ; peut-être même n'a-t-il fait que la réimprimer.

Quant aux allégations contenues dans le titre qu'elle porte chez Corrozet, il est impossible d'y ajouter la moindre foi. Vaulnysant, sur le territoire de Lailly-sur-Vanne, à quelques lieues de Sens (cf. Gallia Christiana, XII, col. 331-6), est bien une abbaye, mais, dans la liste des abbés de Livry-en-Launoy (Ibid. VII, Eccl. Paris., col. 328-47), il n'y a ni Beser ni Alphonse. En même temps il est parlé, dans la préface, de l'antiquité du langage comme se sentant encore des Goths chassés depuis peu de la France. La plaisanterie est assez forte, après qu'on a prononcé le nom de sœur Alix, recluse aux Innocents. L'époque de celle-ci est bien connue par ce passage des *Antiquités de Paris* de Dubreul (p. 622-3), à l'article de l'église des Innocents :

« En la chapelle Notre-Dame, il y a un tombeau de bronze, élevé de terre d'environ de pied et demy, sur lequel est couchée la représentation d'une religieuse qui tient un livre ouvert, autour duquel est gravé ce qui s'ensuit en vieille rithme :

En ce lieu gist sœur Alix la Bourgotte (la Bourguignonne?)
A son vivant recluse très dévote,
Rendue à Dieu, femme de bonne vie,
En cest hostel voulut estre asservie;
Où a regné humblement [et] longtemps
Et demeuré bien quarante-six ans
En servant Dieu augmentée en renom.
Le roy Louys, unziesme de ce nom,
Considérant sa très-grande parfecture,
A faict lever icy sa sépulture.
Elle trépassa céans, en son séjour,
Le dimanche vingt neufiesme jour
Mois de juin, mil quatre cents soixante et six.
Le doux Jésus la mette en paradis. Amen.

« Icelle s'estoit rendue à l'hospital Saincte-Catherine, en la rue Sainct-Denis, et y avoit faict profession; mais, le désir luy estant pris d'une vie plus estroitte, elle fut enfermée audit hospital en une chambre haute l'espace d'un an durant, pour faire essay si elle pourroit vivre recluse. Puis l'an revolu, elle se transporta au cimetière des Saincts Innocents et fut enfermée en un petit logis qui estoit proche du grand portail de l'église desdicts Innocents à main droicte, où se tient aujourd'hui le vicaire d'icelle église, et, pour remarque, se voit encore un treillis en une petite fenestre qui a veue dans l'église, par où elle entendoit la messe et le service divin. »

D'ailleurs, n'eût-on pas ce témoignage, il seroit toujours certain, par le style et par les détails du costume, que la pièce ne pourroit remonter plus haut que l'extrême fin du XVe siècle; elle pourroit même tout aussi bien être regardée comme de la première moitié du XVIe siècle, et l'on me prouveroit même la paternité de Corrozet que je m'en étonnerois peu.

A. de M.

Au Lecteur.

Je te prie, lecteur mon amy, ne t'ennuyer en la lecture de ce present volume, le voyant plein de gros et rude langage et assez mal rithmé, mais en cela et en toutes autres faultes luy vouloir favoriser, en excusant le bon Pere, autheur d'icelle, tant pour l'antiquité et infélicité du temps auquel il a esté composé, qui n'estoit encores purgé de la barbarie des Gothz, lesquelz peu auparavant eussent esté chassez des Gaules, comme aussi

pour l'integrité et bon zèle dudict autheur, qui a plus labouré à la gravité et poix des sentences, qui est ce qui vivifie, qu'à l'ornement du langage, qui occit, comme parfaitement cognoistras si ententivement poursuys la lecture d'icelle. Et à Dieu.


eulx tu bien sçavoir que devras
Faire et fuir doresnavant,
Et de quelz habitz t'orneras;
L'autheur le dira, Dieu devant.

Premierement ne porteras
Carcans dorez [1] ne jazerans [2],
Soit en festins, ne quand gerras [3],
Ny ces pompes tant apparens.

Après, tes queues couperas,
J'entens des cottes seullement,
Lesquelles ne rebrousseras
Par la doubleure aucunement [4].

1. Carcan, collier.

2. Chaîne d'or, tissue de mailles plates, couchées et entrelacées à guise de cotte de mailles. *Inventaire des deux langues, latine et françoise*, par le P. Monet, 1663.

3. Quand tu seras couchée sur ton lit pour recevoir la visite de tes amies, après tes couches.

4. C'étoit une des grandes modes du moyen âge de doubler les vêtements, robes ou manteaux, d'une étoffe différente; on les retournoit en les relevant, et

Sauf pourtant quand à pied iras
Aux Vertus[1] ou peu plus avant,
Où ton enfant visiteras,
La trousser pourras par devant.

Mais de gorgeretz[2] n'useras
Ne de barbute[3] aucunement;
Bien mettre autour du col pourras
Ton mouchouer au partement.

Tout le parfum contemneras,
Car il est par trop acoinctant,
Et neantmoins sentir pourras
Lavande et souchet[4], dont est tant.

l'on montroit alors la doublure et le vêtement de dessous.

1. C'est-à-dire Aubervilliers, dont l'église, connue sous le nom de Notre-Dame-des-Vertus — vertus a là le sens de *miracles* — étoit célèbre par son pèlerinage. Voir entre autres les *Antiquités de Paris* de Dubreul. Il y avoit à Paris une barrière des Vertus à droite de celle Saint-Denis; elle étoit dans le faubourg Saint-Martin, au bout de la rue Château-Landon.

2. « Gorgerete : linge façonné en gorgerin (pièce d'armure couvrant le col d'homme de guerre), à couvrir le col et la gorge des femmes. » Le P. Monet.

3. Barbute est un habillement de teste fait en façon de domino, masqué et non masqué, qu'on porte par les champs l'hiver, quand il fait grand froid, vent verglassant, ou quand il neige. Nicod.

4. Souchet long, vulgairement souchet odorant : *Cyperus longus* de Linné; croît sur le bord de l'eau ou dans les fossés. « Ses racines ont une odeur aromatique agréable, ce qui fait que les parfumeurs les em-

Flambes[1] aussi dedans tes draps
Y mettre pourras hardiment,
Mais roses seiches[2] ne tiendras
Que pour linge ouvré seulement.

Aussi le sage Gorgias[3]
Te defend très estroictement,
Tant en colletz qu'en gorgias[4],
La pourfilleure et passement.

Trop bien ton collet doubleras
De canepin[5], qui dure blanc;
Ainsi la toille espargneras
Et temps qu'on pert en les doublant.

ploient comme parfum, après les avoir réduites en poudre. » Dict. d'histoire naturelle, Paris et Strasbourg, in-8°, XLIX 1827, p. 502.

1. Ancien nom du lis jaune. La flambe figure encore dans *la Guirlande de Julie.*

2. Provins en faisoit et en fait encore un grand commerce.

3. Voilà un des sept Sages de la Grèce employé bien à propos; mais aussi c'est sa faute : pourquoi fait-il une si belle rime?

4. « Bande richement étoffée à parer le bas de la gorge des femmes. » Le P. Monet.

5. « Canepin, petite pelure, prise du dedans de l'escorce du tillet, ou du dehors de l'escorce du bouleau, en quoy les anciens escrivoient. Aussi ce que les peaussiers lèvent du dessus d'une peau de mouton parée, et est communément fort blanc et mout delié. » Nicod. C'est le second sens qui est employé par notre poëte. On va voir qu'autrement, pour soutenir les collets, on les doubloit d'une forte toile.

Manches frazées n'espargneras
Ne des chemises rien servant ;
Fais de plaines[1] que porteras
Sans bouffer tirer en avant.

La vertugalle abhorreras[2],
Si tu veulx vivre chastement ;
En manteau ne pelisse iras
Couverts de soye aucunement.

Mais, quand le froid redoubteras,
Fay, d'un meschant lange à l'enfant,
Un gros surcot, que vestiras,
Non pas un habit si bouffant.

Loups serviers qui enflent tes bras,
Martres, hermines, cher coustans,
Fusses-tu du sang Fierabras,
Ne porteras en aucun temps.

Mais, si as mary maistre ès artz
Et qui soit sire en parlement,
Ventres et gorges de renardz,
Menu ver te soit parement.

Robes fendues ne porteras,
Sinon en deux cas seulement,
Hors mis quand malade seras,
Car ce t'est lors allegement :

1. Fais des manches unies. De ce qui précède il résulte que notre bourgeoise devait ne pas porter de chemises, usage qui ne se répandit qu'au XVI[e] siècle.
2. Ce recueil a donné des pièces sur les vertugalles.

Le premier est quand tu plieras
Ta lessive, et puis le suyvant
Sera quand tes pourceaulx tueras
Deux ou trois jours devant l'Advent,

Et note que n'y employeras
Drap que d'un gros gris de Rouen,
Ou lequel trop mieulx aymeras,
De couleur de l'italien [1].

Le dimanche une robe auras
De drap, de prix tant seulement
De troys francz, encor que payeras,
Sans credit faire, promptement.

Mais, les bons jours, avoir pourras
Une aultre mieulx te reparant,
Et en cela n'excederas
L'estat de la femme apparent.

Gardes toy, d'autant qu'aymeras
Estre de bon gouvernement,
Porter, comme un tas de haras,
Les chausses comme un allemant;

Mais les vieilles retourneras,
A martingalle ou autrement [2],

1. Il faut prononcer *italian*.

2. « Gargantua, doubtant qu'on ne trouvast à l'heure chausses pour ses jambes, doubtant aussy de quelle façon mieulz duyroient audict orateur, ou à la martingualle, qui est un pont levis de cul pour plus aisé-

De ton mary, dont tailleras
Des chausses pour toy largement.

Lesquelles tu n'attacheras
De soye prodigallement,
Mais de lisières[1] les lieras
De drap, qui durent longuement.

Escarpins sans courroye et las,
Dont les maris ne sont contentz,
Fusse tu Diane ou Palas,
Deffendons comme exorbitans.

Dea, des souliers de vache auras
Et gros patins, que ne deffendz,
Qu'au samedy gresser[2] feras
Avecq les souliers des enfans,

Tes clefz au costé porteras,
Fors de la cave seulement,

ment fianter, ou à la marinière pour mieulx soulaiger les roignons, ou à la Souice, pour tenir chaulde la bedondaine, ou à queue de merluz de peur d'eschauffer les reins, luy feist livrer sept aulnes de drap noir et troys de blanchet pour la doubleure. » Rabelais, livre I, chap. XX, éd. Jannet, t. 1. p. 61.

1. Lisière, le bord des pièces de drap ; on en fait encore aujourd'hui des chaussons.

2. Les paysans, surtout ceux qui ont affaire à un pays humide, graissent encore leurs souliers ; dans les villes, on a le cirage et le vernis, qui ont succédé au cirage à l'œuf, usité avant la Révolution.

Pour donner vin, quand n'y seras,
Aux flaconniers [1] abondamment,

Et icelles envelopperas
De cuyr ou autre muniment;
Par ce moyen disposeras
Ta cotte à durer longuement.

Autres tapis et ciel n'auras,
Pour faire à ta couche ornement,
Fors de roulleaux, que tu tendras
De verd et rouge seullement.

Et reprouvons tous ces fatras
Dont le monde est plein et flagrand;
Bien pendre [2] à ton chevet pourras
Le tableau feu ta mère grand [3].

Et aussi tu n'ignoreras
La caquetoire [4] entretenant;
Et un benoistier n'oublieras,
Près du lict tant bien advenant [5].

1. Aux buveurs, à ceux qui auront soif.

2. Imp. : prendre.

3. Est-ce le portrait de la grand'mère? Je croirois plutôt que c'est un tableau de piété provenant d'elle.

4. « Caquetoire, le lieu où se rencontrent les femmes pour parler ensemble, comme un moulin, un four, une réunion de commères; aussi le siége sur lequel elles ont coutume de s'asseoir dans ces sortes de réunions. » Cotgrave.

5. Qui fait si bien à côté du lit.

Chaise à dossier de bois iras
Pour fendetueil[1] bien apparant,
Que du limignon[2] froteras,
Comme aussi fault le demouvant.

Et d'heure[3] à la garde apprendras,
Nonobstant son émolument,
Ton mary ne mette en tes draps
Fors après ton relevement[4].

Au voisin ne refuseras
Chose dont il soit indigent,
Et tout, fors ton cors, presteras,
Jusques à ton or et argent.

S'il te fault, pour quelque trespas,
Porter le dueil de ton parent,
Fay que de ce dueil ne soit pas
De luxure un signe apparent.

1. « Fauldetueil est une espèce de chaise à dossier et à accouldoirs, ayant le siège de sangles entrelassées, couvertes de telle estoffe qu'on veut, laquelle se plie, pour plus commodément la porter d'un lieu à un autre, et est chaise de parade, laquelle on tenoit anciennement auprès d'un lict de parade, etc. » Nicot.

2. Le lumignon, champignon de noir de fumée qui se forme au sommet de la mèche d'une chandelle allumée qu'on a oublié de moucher.

3. Tout aussitôt, de suite.

4. De se refuser au profit qu'elle pourroit tirer de sa complaisance pour le désir de son mari.

Quand ton propos affermeras ,
Ne pren que *enenda* pour serment ;
Brique trop bien tu jureras ,
S'on te veult taster mollement[1].

Prothenotaires[2] ne hanteras ,
Si tu fais noz commandemens ,
Et leurs dizains[3] n'escouteras,
Car ce ne sont qu'enchantemens.

Ains à l'eglise porteras
Un gros chappelet d'ossemens[4],
Où d'autres dizains[5] trouveras
Plus propres pour ton sauvement.

Pareillement suyte n'auras ;
Comme feu ta mère, humblement

1. Si on veut te faire des attouchements et des caresses.

2. Les protonotaires en France avoient tout le temps de coqueter ; ce n'étoit, en effet, qu'un titre sans fonctions, que la cour de Rome se faisoit un vrai plaisir d'accorder pour un peu d'argent.

3. Leurs galanteries rimées en dizains.

4. En os, et non pas en ivoire ou en autre matière encore plus précieuse.

5. Les chapelets sont divisés en cinq dizaines de grains. Au XVe et au commencement du XVIe siècle, on portoit, soit à la ceinture, soit au doigt, par le moyen d'une bague, un seul dizain de grains plus gros, qu'il suffisoit de recommencer pour tenir lieu d'un chapelet complet. Cf. les *Blasons domestiques*, VI, 267.

Porte tes Heures soubz ton bras
Vestues d'ostade[1] à gros fermant[2].

Aussi point ne desdaigneras
Faire après toy diligemment
Porter le pannier soubz le bras
Au marché, pour l'espargnement.

Ta quenoille et rouet auras
Pour singulier esbatement,
Et dans ton moilloir[3] tremperas
Tes doigtz pour filer proprement.

Puis quelque fois visiteras
Ta cave et grains soigneusement,
Ou de ton mary referas
Quelque sien vieulx habillement.

1. Etoffe commune. On a lu dansla Légende de Jean-le-Blanc :

Et pardessus sa grand' manche
Passe un bracelet bien large
D'ostadine ou bien de sarge.

Dans une des farces du manuscrit La Vallière, on trouve aussi :

O que la femme estoit heureuse
Et riche qui, au temps passé,
Portoit en son cul rebrassé
De belle sarge ou ostadine.

« Ostade; the stuffe worsted, or woosted ostadine; sattin of Cypres. »

2. Voyez le Glossaire de M. de Laborde, au mot *Fermoir*, p. 314.

3. « Mouilloir, petit vaisseau où les fileuses trempent leurs doigts. » Cotgrave.

Je te permetz, quant fileras,
Chanter, non pas follastrement,
Ces quatrins[1], mais degoiseras
La Peronnelle plainement ;

Et ausi ne reprouvons pas
Allons, allons, gay gayement,
Sus, Bastienne, pas à pas,
Dy moy, More, aussi la *Normant*[2].

1. Impr. : Après quatrins.

2. La *Peronnelle* étoit une chanson très-célèbre, et M. Rathery connoît plusieurs chansons en tête desquelles elle est indiquée comme timbre de cette façon : *Sur le chant : A vous point veu la Peronnelle*, ou simplement : *Sur le chant de la Peronnelle*. On en trouve le premier couplet dans la Comédie des Chansons (Ancien théâtre français, éd. Jannet, IX, 129).

N'a vous veu point la Peronnelle,
Que les gens-d'armes ont emmené ?
Ils l'ont habillé comme un page,
C'est pour passer le Dauphiné.

Notre pièce vient prouver qu'elle est beaucoup plus ancienne que le XVIIe siècle ; un autre témoignage l'attesterait encore, c'est sa mention sous le titre de *la Peronnelle* dans l'énumération de chansons à danser recueillies dans le chapitre XVI des *Navigations de Panurge*. *La patience du More* est citée dans la même liste, mais la chanson du Pape à la question, publiée dans le *Bulletin de la société du protestantisme français*, X, 1861, p. 222, est sur le chant : *Dis-moi, More, par ta foy ;* celle-ci est bien la nôtre, qui avoit nécessairement, comme celle qu'on met sur son air, des vers de sept pieds et des strophes de huit vers.

Les festes, le temps passeras
Non pas à jeux musiciens,
Ne l'*Ecatomphile*[1] liras,
Mais les sainctz livres anciens.

Devotz sermons frequenteras
Sans t'y asseoir pompeusement
Sur carreaux, mais y porteras
Ta selle à cordes humblement[2].

Et, où[3] parfois desireras

1. Ce livre, qui est de Leone Baptista Alberti, parut dans le dernier tiers du XVe siècle; mais il n'y en eut de traduction française qu'à partir de 1534, et jusqu'en 1540 il en parut au moins cinq réimpressions (Brunet, I, 50); si donc la strophe n'est pas interpolée, la pièce entière seroit de cette époque.

Marot, dans sa première épître du Coq à l'Asne, est naturellement d'un autre avis que notre sage poëte :

> Or çà, le livre de Flamette,
> *Formosum pastor*, Celestine,
> Tout cela est bonne doctrine,
> Et n'y a rien de deffendu.

Flamette, c'est la Fiammetta de Bocace; *Formosum pastor*, c'est l'églogue que Virgile a consacrée à l'amour grec; la Célestine, c'est la comédie de dom Francisco de Roxas.

2. Il n'y avoit pas autrefois de chaises ni même de bancs dans les églises, autrement que le banc de pierre qui régnoit au bas du mur intérieur. Aussi apportoit-on de quoi s'asseoir, les unes des carreaux de velours, les autres des chaises de corde, détail moins connu; c'étoit exactement l'équivalent de nos pliants.

3. Là, *ou* peut être pris dans le sens de *quand*.

A jouer par esbatement,
Cinq pierres[1] et jonchets auras,
Vespres ouyes devotement[2].

Si danses, tu ne crouleras
Le cropion aucunement,
Et *gaillardes* ne danseras,
Mais la *vergaye*[3] seulement.

Toutesfois ne refuseras,
Au *chapellet*[4], le baisement,
Pouveu que ne l'endureras
Fors qu'en la joue, honteusement.

1. Nicod traduit « jouer au Sainct Pierre, ou aux cinq pierres » par ψηφολογειν, et « le jeu de cinq pierres » par psephopægnium. Ce seroit alors une sorte de trictrac.

2. C'est-à-dire, qu'il ne faudra y jouer que les jours de feste, et pas avant d'avoir entendu les Vêpres.

3. Elle est cataloguée par Cotgrave et par Nicot. — Seroit-ce la danse que *les Navigations de Panurge* appellent simplement *la Gaye?*

4. Je ne sais ce qu'étoit précisément le *chapelet;* mais, celui-ci étant un ensemble de grains qui passent successivement sous les doigts, je fais peu de doute que le *chapelet* des bals du XVIe siècle ne fût, à l'état réglé ou facultatif, une figure du genre de celles dont l'on compose notre *cotillon*, lorsque danseurs et danseuses passent successivement de l'un à l'autre, et après quelques mesures se quittent en se saluant. Notre salut remplace l'ancien baiser; le poëte recommande de ne l'accepter que sur la joue : c'est qu'il se donnoit encore sur la bouche.

Close et couverte te tiendras,
Et, pour quelque commandement[1],
Ta gorge ne descouvriras
Ne tes cheveux[2] aucunement.

A reverence, si très bas
Faicte artificiellement,
Se t'y delectes et esbas,
Tu ne fais mon commandement;

Mais, quand tes amys saluras,
Incline ton corps par devant,
Puis les jarretz bien ployeras
En trainant un pied en avant.

Brief d'éviter peine prendras
Un tas de gestes si tentans
Qu'à grand peine, et fussé-je Esdras,
Ne sçaurois escripre en trente ans.

Cartes jamais ne manieras,
Fors le jour Caresme prenant,
Qu'à *trente et un* jouer pourras
Des vieilles cartes[3], pour néant[4].

1. Quelque ordre que l'on t'en donne ou prière que l'on t'en fasse.

2. C'est à la fin du XVe siècle que les femmes recommencèrent à faire entrer leurs cheveux dans leur façon de s'habiller; pendant longtemps ils ne paroissoient qu'à l'état de petits bandeaux aplatis, qui dépassoient à peine la coiffe et le voile.

3. Avec de vieilles cartes : il n'y a que les maisons de joueurs qui soient garnies de cartes neuves.

4. Sans enjeu, sans jouer d'argent.

Pourtant, où mary tel auras
Qui vueille estre à ce consonant,
A la *triumphe*[1] un soulz joueras,
Jusques à Sorbonne[2] sonnant.

A masquer ne t'adonneras,
Y fust ton mary quant et quant,
Ny des masques approcheras,
Ny leur seras communiquant[3].

Par ville, allant à tes esbas,
Ne chevaucheras fièrement,

1. On disoit encore la triomphale au XVIII[e] siècle. Voir l'Académie des jeux, Paris, Le Gros, 1743, in-12, première partie, p. 246-51, où l'on en donne les règles.

2. Jusqu'au moment où sonnera la petite cloche de la Sorbonne. Seulement nous ne savons si l'auteur se sert de ce nom, pour demeurer dans le voisinage et l'entendre plus que toute autre, ou bien si, la cloche de la Sorbonne sonnant seule à une certaine heure, cette heure particulière se trouveroit ainsi spécialement désignée.

3. L'imprimé met cette strophe quatre vers plus haut, entre les deux strophes relatives au jeu, dont elle rompt la suite. Ces réunions masquées permettoient toutes sortes de désordres et d'insolences. L'on peut voir, dans le Journal de l'Estoile, les jeunes gens de la cour et le roi même se masquer pour aller se divertir incognito chez les bourgeois, et l'usage de cette entrée libre pour les masques inconnus a duré jusque sous Louis XIV.

Sur housse traînant jusqu'en bas
Ny haquenée aucunement.

Mais sur la mule monteras,
J'entens en crouppe doulcement
De ton mary, que renvoiras
Pour son retour de Parlement.

Et, sur tout, n'apprehenderas
Par la braiette[1] aucunement
Le clerc, derrière qui seras,
Au corps sans vilain pensement[2].

Manteau pour pluye tu n'auras,
Ne chappeau, à boutons fermant,
Mais d'une cappe affubleras
Ton chef pour estre chauldement.

Puis, quant à tes fermes iras,
Le limonnier[3] taut seulement

1. Imp. : braiethe.

2. Cet usage pour la femme de monter à cheval derrière un homme n'avoit rien de vulgaire et qui ne fût du meilleur monde ; on peut se rappeler l'admirable émail de la collection Sauvageot représentant de cette façon Henri II et Diane de Poitiers. Cf. le livret des émaux du Louvre de M. de Laborde, p. 236, à la note, et aussi l'article 408, p. 264.

3. « Limon se prend pour le devant du brancard d'une charette, et, parce que le brancard a deux bras, on dit les *limons* en nombre pluriel, qui sont ces deux grosses perches courbées entre deux desquelles le cheval qui porte la sellette sur laquelle elles reposent est attelé, et

Avec le chartier monteras
Pour te conduire seurement,

Sur lequel en croupe sera [1]
Ta chambrière au sein branlant,
Mais sur le chartier veilleras
Qu'il ne s'amourache en allant.

Conclusion : tu te duiras
En tous faictz et lieux sagement,
Et rien sans congé ne feras
De ton mary pareillement.

En ce faisant, prospereras
En vertueux accroissement,
Et ces promeneurs chasseras
Des Blancs-manteaulx et Mendians.

FIN.

les soutient avec une grosse, large et renforcée courroye de cuir qui s'appelle dossière, laquelle porte sur la sellette, et, par ceste raison, ledit cheval s'appelle *limonier*, là où les autres n'ont point de sellette et tirent avec traits. » Nicot.

1. Pour conserver la rime en as, on pourroit mettre *seras* pour *sieras*, derrière lequel tu assiéras.





S'ensuyvent VIII belles chansons nouvelles dont les noms s'ensuyvent, Et premierement

C'est boucané de s'en tenir à une.
Ma bien acquise, je suis venu icy.
Le cueur est mien qui oncques ne fut prins.
Qui la dira, la douleur de mon cueur.
La responce sur Qui la dira.
Chanson des Galiotz.
Le roy s'en va delà les mons.
La chanson de Vive le Roy[1].



C'est boucané[2] de s'en tenir à une;
Le change est bon, ainsi comme l'on dit,
Par quoy j'ordonne que l'homme aura credit
Qui changera tout ainsi que la lune.

Il ne tiendra foy ne promesse aulcune,

1. In-8° gothique de quatre feuillets. Bibliothèque impériale, Y. 4457.

2. Il n'est plus à la mode de, etc. Cotgrave traduit boucannier par « past date, out of style, out of season. »

Et si aura son dit et son desdit;
Mais, s'il se trouve quelque fois escondit,
Il n'en devra en riens blasmer Fortune.

S'il est aymé de dame noyre ou brune,
Mais qu'il y soit une heure, il lui souffist;
Car l'une pleure, l'autre trop dit ou rit;
L'une est fascheuse et l'autre [est] importune.

Finis.

Ma bien acquise, je suis venu icy
Plain de vouloir pour vous venir servir;
Car, comme savez
Que promis m'avez
De me faire un bon tour [sort?],
Si je n'ai de vous
Quelque bon secours,
En dangier suis de mort.

N'auras-tu point de ton amy pitié
Qui nuyct et jour vit en adversité
Tousjours attendant
Ton allegement
Et ta grande amytié;
Il est malcontent
Et aussi dolent
De quoy vous le laissez.

Je l'ay aymée l'espace de huyt ans,
Et ay esté tousjours son bon servant;
Mais onques ne fuz
Pour te faire abbus
Ne cas qui fust meschant;
Ne oncques je n'eus
De toy que reffus,
Que peine et que tourment.

Si l'on m'a mis quelque cas en avant,
Et si on t'a dit que je soye meschant,
Doy-je estre banny
D'estre ton amy
Par les faulx mesdisans?
Ilz ont bien menty,
Car je l'ay bien servy
Tousjours incessamment.

Je l'ay aymé tant tout si fermement
Et (si luy) ay esté tousjours son bien servant,
Et si le seray,
Tant que je vivray,
Maulgré les mesdisans;
Je le dy pour vray;
Point ne changeray
Encore tous vivans.

Finis.

Le cueur est mien qui oncques ne fust prins
Fors en ung lieu où [il] fait sa demeure;
Car de long temps ainsi l'a entreprins
Et y sera jusques à ce qu'il meure.

Sur tous amans il emporte le pris,
Car nuyt et jour il ne se passe une heure
Qu'à bien aymer son esprit ne labeure;
Or devinez s'Amours l'en ont promis.

Par terre ou (par) mer, sans nul mettre à despris
Vive celuy qui a tant l'amour seure,
Qui d'Atropos mieulx vouldroit la morsure
Qu'en faulce amour il eust esté repris.

Puis doncq(ues) qu'en toy tant de liens sont compris,
En esperant que Amours me sequeure,
De t'oublier, pour quelque temps qui queure,
De te changer, je ne l'ay point aprins.

Qui la dira la douleur de mon cueur
Et la langueur que pour son amy porte;
Je n'y soutiens que peine et que douleur,
J'aymerois mieulx sans espoir estre morte.

Pour bien servir je suis plaine de pleur;
A mon coucher je n'ay qui me conforte;

Mon visaige ne tient plus sa couleur :
C'est pour mourir qu'il n'a où se deporte.

Vrays amoureux souffrent beaucoup de maulx
Par Faulx-Rapport pensant de douleur mainte ;
Il convient dire leurs pensemens loyaulx ;
La bonne amour ne va jamais sans crainte.

Or plust à Dieu, pour mon bien advenir,
Que vous et moy fussions couchez ensemble
Dedans ung lit pour nous y resjouyr :
Ce me seroit ung grant bien, se me semble.

O Cupido, comme prens-tu plaisir
Noz cueurs noyer par si grande souffrance,
Sans nous donner aulcunement loisir
D'estre ensemble pour parler à plaisance.

Vivre ne puis pour le mal que je sens ;
Impossible est que longuement je porte ;
Raison me fault ; despourveu suis de sens ;
M'amye a tort de me mettre à la porte.

Regretz piteux, accompaignez mon dueil ;
Ennuy, Soucy, trouvez-vous y ensemble ;
Au deppartir getteray larmes d'ueil,
Puis vous direz ce que bon vous en semble.

Mon bon vouloir retirer je ne puis ;

Car d'aultre aymer je n'ay plus nulle envie;
Or, plust à Dieu que au parfond du puis
Faulx envieulx ne veinssent[1] plus en vie.

De tous plaisirs je vous quitte ma part;
Vrays amoureux, prenez en la quittance,
Par envyeulx bany suis, mis à part;
[Et par] Rigueur, Malheur aussi, qui tance.

Mes plaisans chantz sont en pleurs devenus;
Qui ne me croit si regarde ma face,
Tout maintenant les esbas de Venus
Je vueil laisser, disant : Bon jour[2] vous face.

Finis.

Sy je suis triste et plain d'ennuy,
Nul ne s'en doit esmerveiller ;
Je n'ay point cause de m'esjouir
Si n'est de braire et crier.
Celluy, qui nous devoit oster
Hors de soucy,
En France a voulu retourner,
Sans avoir eu de nous mercy.

S'on nous donnoit la clef des champs
Sans nous tenir plus enfermez[3],

1. Imp. : venissent.
2. Imp. pour.
3. La pièce est donc mise dans la bouche de prisonniers, on pourroit même dire de galériens. C'est

Veu que j'avons servy le temps
En quoy nous estions condampnez,
Nous ne serions point tourmentez
Si rudement;
Les mères qui nous ont portez
Ont fait piteux enfantement.

A l'entrée du noble roy
Nous pensions estre resjouyz;
Cuydions nous tous en bonne foy
Qu'en liberté nous fussions mis.
Sinon Prejan [1],
Il dit qu'il nous fera mourir
En ces gallées en grant tourment.

Dieu pardoint à notre tuteur,
C'est le huyctiesme de ce nom;
Sur tous princes c'estoit la fleur [2];
Il le monstra delà les mons;
Ses galians, ces galiotz
Fist defferrer,

la chanson des galiotz, dit le titre, et galiotz [Cf. *Ducange*, VI, 463, et VII,185] ne veut pas dire autre chose que voleurs, corsaires, pirates et autres honnêtes gens.

1. Imp. preian. Sur l'amiral Prégent de Bidoux, cf. une note du tome VI, pages 97-101. Dans le dernier vers de cette strophe, *ses* vaudroit mieux que *ces*.

2. Ce mot, *c'estoit*, feroit supposer que ce huitième du nom, c'est-à-dire Charles VIII, étoit mort; alors le roi qui a voulu retourner en France, de la première strophe, seroit François Ier.

Et renvoya les compaignons
A Romme les pardons gaigner.

Finis.

Le roy s'en va delà les mons[1],
Le roy s'en va delà les mons,
Il y menra force piétons;
Ilz iront à grant peine.
L'alayne, l'alaine, m'y fault l'alaine[2].

Les Espaignolz, nous vous lairrons,
Les Espaignolz, nous vous lairrons;
Le roy de France servirons (*bis*);
Nous en aurons la peine.
L'alayne, l'alaine, m'y fault l'alaine.

A nos maisons a ung mouton,
A nos maisons a un mouton;
Tondre le fault à la saison
Pour en avoir la layne.
L'alayne, l'alaine, m'y fault l'alaine.

M'amye avoit nom Jehanneton,
M'amye avoit nom Jehanneton;
Elle avoit ung si joly c... (*bis*),
Point n'y avoit de layne[3],
L'alayne, l'alaine, m'y fault l'alaine.

1. Cette chanson se rapporte au départ de François Ier pour l'Italie. Elle se trouve dans *les chansons historiques* de M. Le Roux de Lincy, II, 55.

2. Imp. La laine. — 3. Cf. I, 84, 103; II, 288.

Celuy qui fist ceste chanson
Ce fust ung petit compaignon
  Vestu de [bonne] layne.
L'alayne, l'alaine, m'y fault l'alaine.

L'autre jour je chevauchoie
A Hedin la bonne ville ;
Rencontray trois Bourguignons ;
Je leur dis malle adventure.
  Vive le Roy.

L'artillerie du roy François
A trois lieues fut assiégée [1] ;
Du premier coup qu'il frappa
Fut aux portes de la ville,
Et du second coup d'après
Fut en la tour de la ville.
  Vive le Roy.

Les adventuriers françois
Sont entrez dedans la ville ;
Ilz monterent sur les murs,
Leur enseigne desployée,
En plantant la fleur de lis
En cryant : Ville gaignée,
  Vive le Roy.

Lansquenetz et Bourguignons

1. L'auteur veut dire : mise en siége, assise, placée en batterie.

Des pierres nous ont gettées ;
Se sont retirez au fons
Et aux carrefours de la ville ;
Les adventuriers françois
En ont fait la boucherie.
Vive le Roy.

Les dames sont aux carneaulx[1]
Qui piteusement s'escrient :
« Helas, monsieur de Bourbon,
Voicy piteuse justice
De prendre ainsi noz barons,
Mettre le feu dedans la ville. »
Vive le Roy[2].

Finis.

1. Carneaulx ne veut pas seulement dire créneaux, on l'a pris souvent pour fenêtres.

2. Il y a peu de villes qui, grâce à leur situation frontière, aient été plus souvent qu'Hesdin prises et reprises par les Bourguignons et les Français d'abord, ensuite par les Espagnols et les Français. Ainsi, avant le XVIIe siècle, on ne compte pas moins de quatre prises de Hesdin. La première fois, le maréchal d'Esquerdes la gagna à Louis XI en 1477, après la mort de Charles le Téméraire [Comines, liv. V, chap. XV; *Chronique scandaleuse*, collection Michaud et Poujoulat, 1re série, IV, 331]; sous François Ier elle fut reprise deux fois par les Français, en 1521 [*Mémoires de Martin du Bellay*, collection Michaud et Pouj., 1re série, V, p. 146-7] puis en 1537 [Ibidem, 410-1]; elle le fut encore sous Henri II, en 1552 [*Mémoires de François de Rabutin*, ibidem, VI, 442]. Mais il est facile de déterminer

celle de ces dates à laquelle se rapporte notre chanson, à cause de la présence de *M. de Bourbon ;* en effet, le connétable de Bourbon étoit à la prise de 1521, comme on le peut voir par le témoignage de du Bellay : « Estant nostre armée remise ensemble dans la plaine d'Artois, arrivoient nouvelles que dedans Hesdin il n'y avoit aucuns gens de guerre, et en eut l'advertissement M. de Vendôme [Charles de Bourbon, grand-père d'Henri IV]... Par quoy le roy conclut d'y envoyer en extrême diligence M. de Bourbon [le Connétable] avec la troupe qu'il avoit amenée, et M. de Vendosme avec son arrière garde, et le comte de Saint-Pol avec les six mille hommes desquels il avoit la charge, lesquels, partant d'Andinfer, qui estoit à trois lieues d'Arras [Adinfer, au sud d'Arras, canton de Beaumetz-les-Loges], feirent telle diligence que ceux de Hedin, devant qu'ils sçeussent le partement de nostre armée, la virent devant leurs portes. La ville soudain fut assaillie, laquelle, après avoir enduré quarante ou cinquante coups de canon, fut emportée d'assault, et y fut trouvé un merveilleux butin, car la ville étoit fort marchande parce que de toute ancienneté les ducs de Bourgogne y avoient faict leur demeure principale. Madame du Reu et le seigneur de Bellain, qui se nommoit Sucere, estant en ladicte ville, se retirèrent dedans le chasteau, où, après avoir veu l'artillerie en batterie, capitulèrent, en sorte que ladite dame et ceux qui estoient de la garnison ordinaire dudit chasteau sortiroient avec leurs bagues sauves, mais ceux de la ville qui s'estoient retirez audit chasteau demourèrent prisonniers, et fut conduite ladite dame où bon luy sembla. Pendant que M. de Bourbon et M. de Vendôme faisoient les approches dudit chasteau, le feu fut mis à la ville par quelques saquemens, qui fut grant dommage, car, devant qu'on eust pourveu à l'esteindre, il

fut bruslé une partie de la ville et beaucoup de richesses. » C'est le sujet de la dernière strophe de notre chanson. M. Le Roux de Lincy [*Chansons historiques*, 2e vol., p. 14, et 81-5] a publié trois chansons sur ce sujet; sa première est la même que la nôtre, sauf quelques légères différences, dont la plus forte est celle-ci :

Le premier coup qu'il frappa,
Fut au bordeau de la ville.





Le grand triumphe et honneur des dames bourgeoises de Paris et de tout le royaulme de France, avec la grace et honesteté pronostiqués d'icelles, pour l'an mil cinq cent trente et un.

Venus, Pallas, et les sphères des cieulx
Ont converti cest an par sus tous lieux
Leur grant honneur ès femmes Gallicaines,
Sans point estre esclaves pellicaines[1];
Car, comme vois, les signes planettiques
Prennent leurs cours sur elles magnifiques.

Salut et honneur.

Dames d'honneur, à qui obéissance
Deue est vrayement, pour avoir accointance
Par vraye amour envers vous, me convient
Faire ung accord, tant comme il m'en souvient,

1. De *pellex*, concubine.

Avecques vous et faire ung alliance,
Qui durera, sans faire desplaisance,
Et contiendra tout le moyen d'où vient
Le grant honneur, sans abuser d'oultrance.

En concordant, sans prendre d'avantaige,
Le prix d'honneur des dames par advis,
En moy j'ay prins ung esperit et couraige
De declarer, voyre au moyns si je puis,
Leur manière, qui n'est rien si jolis.
Qui à ce m'a, sans faintise, incité?
D'aulcune n'ay onques esté concité,
Mais m'est venu d'ung cueur si vertueulx
Que je croy vray nully de la cité
Ne blasmera le facteur curieulx.

Qui est celuy qui en pourroit mesdire
Par mal talent si elles sont gorrières?
Sçavez-vous bien, oseriez-vous bien dire,
Si elles sont chastes, humbles ou fières;
Vous semble-t-il qu'elles soyent tant legieres
Comme cuydez pour elles faiz rapport?
Tousjours soustiens, et seray leur support,
Que leur façon, manière et beau maintien,
Ne les garde d'estre, vous avez tort,
Saiges en fait, proudes femmes de bien.

Esse raison, pour ung tas de merdaille,
Femmes de bien soyent cy vitupérées?
Il est advis à meschante canaille
Que soyent putains, quant sont bien decorées;
Quant ilz voyent que sont bien abillées,

Honnestement et selon leur estat,
En doyvent-ilz faire telz battelées,
Criant après elles : « Au chat, au chat? »

Vous voyez cy une tant belle fille,
Qui jamais n'eut volonté de mal faire;
On parlera; ce sera bruict de ville;
Esse raison? Mais que en a el affaire?
Elle aura beau en crier et en braire,
Et fust elle bonne comme le jour,
Si on luy veoit quelque petit atour,
Incontinent ira une nouvelle;
A la rivière, au moulin, ou au four,
Sera pitié ce que l'on dira d'elle.

J'ay tousjours tins et tousjours maintiendray
Le grant honneur des dames, se je puis;
Ce qu'en ay faict tousjours le soutiendray;
C'est mon conseil, ma raison, mon advis;
Tout ce qu'on dit ce ne sont que d'envis,
Petiz foletz, qui ont testes vollaiges;
Mal en parlent et à leurs avantaiges;
Se ilz estoyent mors, on n'en seroit que mieulx;
Sont mal parlans, rapporteurs de langaiges,
Qui maldisent, tant de jeunes que vieulx.

Courtoyses sont, amyables aussi:
On abuse de leur familiarité;
Si elz font bien, n'ayez d'elles soucy,
Et, si mal font, Dieu n'en est irrité;
Encontre vous elles sont d'equité,
En faictz et dictz, chastez et vertueuses,

Tant bien parlant et si fructifieuses
Que ne seroys [rien] en dire aultrement;
Chascun le sçait, elles ne sont facheuses,
Mays d'amytié ont le bruict nommément.

Pleines elz sont de toute courtoisie,
Amyables autant qu'on pourroit dire;
Leurs grans graces plusieurs gens ressasient;
En leur blason droict ung chacun se mire;
La grant façon d'elles les faict reluire
Par tout France universellement;
Jà n'en diray, par mon vray jugement,
Si non qu'ay veu; nul je ne vueil tenter;
Vous en direz, sy vous plaist, aultrement,
Mais ne sera pour elles contenter.

D'elles tout bien je croy et presuppose;
Sans rien mentir, j'en ditz à mon advis,
Car jamais onques ne creu villaine chose
Estre faicte d'elles, je le poursuis;
Je les loue, on le veoyt, tant que puys,
Mais trop louer jamais je ne vouldroys
Une chose que blasmer je pouroys;
Second le temps, la faction et l'ouvre,
Dont je n'en diz plus que dire je doys,
J'en faiz raport et leur honneur je couvre.

Qui me esmeut à avoir tel babil,
C'est que ne veulx ny ne doy nul blasmer,
Car fault garder le glaive versatil
Qui sur plusieurs vient par trop sermonner:
On ne sçauroit de ce me détourner

Que ne loue ce que fault à bon droict;
Mais de blasmer, soit à tort ou à droict,
Je ne vouldroys, car ce n'est pas à moy ;
Vivre il fault, trestous en son endroit,
Selon Raison, l'Eglise, Droit et Loy.

Je ne peultz bien avoir en moy puissance
Parfaicte ad ce que j'ay cy entreprins,
Car je ne puys trouver sens ne sentence
Pour que ne suys pas ad ce faire aprins,
Pour produire ce que seul ay comprins ;
La France a bruict sur toutes aultres villes
Que y a femmes les plus gayes et abilles,
Qui furent onc et qui soyent sur la terre ;
Triumphaument en tout bien sont subtilles;
De leurs atours ne s'en fault point enquerre.

Où est Lyon, Rouen, Tours, Picardie.
Espaigne, Laon, Nevers et la Bourgonne?
Ce n'est en rien, touteffoys que l'on die,
Pour avoir corps de femme si mignonne,
Comme à Lyon on ne trouve personne
Sur les femmes de Paris, tant soyent gayes;
Leur fol diton leur soustiens ne sont vrays[1];
Je m'en raporte aux femmes de Paris,
Qui d'avec moy seront, comme je croy,
Dont je puis bien estre creu à mes dis.

En conquerant, estant tout à loisir,

1. Seroit-ce pas une allusion à la Réformation de Dames de Paris par les Lyonnoises?

Ce que j'ai dit, vrayement je suspesonne
Que les dames me aideront à mentir,
Et, dire vray, aussi Dieu me pardonne
Si rien j'ay dit contre nulle personne
Qui ne fust vray, mès je ne m'en repens;
Tout vient à lieu, à heure et à temps;
Dieu tout congnoist, de moy je n'en sçay rien;
Ce qu'en ay dit, au milieu sens l'entens;
J'estime ainsi, elles sont femmes de bien.

En contrepoys elles sont veritables;
Droit et raison gist soubz leur estandart;
Mes propos sont de tous cas raisonnables;
En vérité et droiture est leur art,
Sincerité en elles a sa part,
Dont je concludz que n'ont sort ne cautelle
Benoistes soyent maulgré tout papelart;
Bien je leur veulx, ma caution est telle [1].

Quatre choses de grant singularité
Trouve ès dames de France nomméement :
Premièrement c'est qu'elles ayment verité [2],
Et ne disent mal d'aulcun seurement,
En paix vivent très singuliairement,
En parolles sont saiges et honnestes,
Et quartement prudes en faictz et gestes,
Dont appartient après, veu leur honneur,

1. Il manque deux vers à cette strophe.

2. Pour que le vers soit juste, il faut prononcer *premièr'ment* et *qu'ell'*.

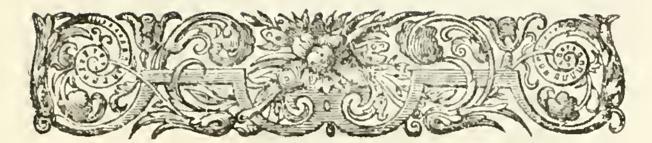
Prier Jesus leurs faictz ne soient molestes
Quant ce viendra d'elles le darnier tour.

Ainsi finist l'honneur des dames
De tout France et prudes femmes.

Finis.

Femmes de bien, je vous prye pardonnez
Ad ce facteur, et pardon luy donnez,
Si rien a dict qui ne fust bon à dire,
Car ne vouldroit jamès de nul mal dire.





L'Escuyrie des Dames[1].

L'acquenée.

Je suis la gente haquenée
Sur toutes autres reluysans;
Dommage est que ne suis menée,
Veu mon train, qui est si plaisant;
Homme[2] seroit bien deplaisant
Qui refuseroit ung tel port,
Car mon maintien est si duysant[3]
Qu'il susciteroit homme[4] mort.

Le double courtault.

Le double courtault bon cheval
Je suis, et de plus beau corsage
Que ne fut jadiz Buciphal
Qu'avoit Hannibal de Carthage;

1. Manuscrits de Soissons, nº 189, pages 27 verso à 29 verso.
2. Ms. : ung homme.
3. Ms. : reduysant.
4. Ms. : ung homme.

Se ne....... je pers mon aaige,
Car à la jouste je deusse estre;
Mais, se l'on me faict tel[1] oultrage,
Je rompré licol et chevestre.

Le haulbin d'Angleterre.

D'Angleterre suis le haulbin,
Et croy qu'en la dure deserre,
Qui fut jadiz à Sainct Aubin[2],
N'y eust cheval de si grant erre;
Je vais, je vie[n]s, je me defferre[3],
Avec mon corps, si très de hait
Que, si je tumboye [jus] à terre,
Je combatroys de meilleur hayt.

Le jenet d'Espaigne.

Je suis le beau jenet d'Espaigne,
Saultant, ruant, faisant penade;
Je ne crains guydon ne ensegne,
Ecussons, lances ne sallades;
Et, si j'avoys boys ou eslardes[4],
Si bien mon honneur poursuyvray

1. Ms. : plus tel.

2. La défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, en Bretagne, où Louis XII, alors duc d'Orléans, fut fait prisonnier, et dont il a déjà été question dans ce recueil (VI, 117).

3. Je me comporte, de *defero*.

4. Ms. : boys aux eslardes. *Eslarde* veut dire *levier, gros bâton;* Ducange, verbo *Stalonnus*, VI, 352.

Et ferès si haultes ruades
Qu'on congnoistra que je diz vray.

L'estradiot.

L'estradiot suys, en beaulté
Aussi parfaict que nul du monde;
J'é l'eil friant, cueur en gayté,
Menu trot, chevelure blonde,
Cuysse ferme, rencontre ronde,
Corps allègre pour bien porter;
Je croy qu'en cent lieux à la ronde
On ne sçauroit mieulx rencontrer.

Le coursier.

N'est-il pas temps qu'ung tel coursier,
Qui est de si belle vaillance,
Soit garny d'un bon chevalier
Pour bien esprouver sa puissance?
Plus tost mourroys de desplaisance
Que je me laisasse deffaire;
Mais qu'on me voye à ma deffence,
On congnoistra que je sçay faire.

Le roussin.

Je pers mon temps et ma saison
Veu que, sur tous autres chevaulx,
Je sçay des armes le blason
Pour aller par mons et par vaulx,

Car, pour briser lances, cousteaulx,
Et rompre licol et chevestre,
Et pour faire feu aux carreaulx,
Le roussin en est le vray maistre.

Le cheval leger.

Le cheval leger suis nommé,
Et si vous fais bien à congnoistre
Que je suis vaillant renommé
Pour bander à dextre et senestre;
Car onques, en place champestre,
Roux Bayart ne porta si bien
Regnault de Montauban, son maistre,
Comme je porteray le mien.

Le bayart.

Si ma partie est bien d'acord
Au plaisir de Dieu de là suz,
Jamais ne ferons ung discord,
Ou certe nous serons descheuz;
Nous acorderons hault et sus
Quant ce viendra à la rencontre,
Car, s'il tient bien le bon dessus,
Je feray bien la basse contre[1].

Le fauveau.

Je suys fauveau, qui pas à pas

1. Le dessus est la partie de ténor, la basse-contre celle de basse.

Chevauche comme de plaisant;
Toutesfoys je ne laisse pas
D'avoir le cueur gay et playsant;
Car, s'on me donne ung conduysant
Qui sache bien m'entretenir,
Il fauldra bien qu'i soit pesant,
Si ne le puis bien soustenir.

Le grisson.

Je suis grisson, le bon courtault,
Aussi gay comme ung papillon,
Près de porter, car il ne fault
Sur moy boucle ne hardillon.
Quant j'auré senti l'éguillon[1].....

Le traquenard.

Le traquenard suis; je me vante
Que je vault mon pesant d'argent,
Car je suis beau entre cinquante:
Hardy, chevauchant rudement,
Et, quant je trote dilligent,
Je vais d'une mode si frisque,
Il est advis à mainte gent
Que je commence une morisque[2].

Le trotier.

Par les pour beau trotier

1. Il manque ici trois vers au manuscrit.
2. Sorte de danse.

[Tousjours m'o] nt amours tant ravye[1],
Car je vault mieulx que ung grant coursier,
Soit à Rome, ou à Pavye.
Toutesfoys je languy d'envye
Que je ne chevauche nesung;
Mais chacun a sur moy envye;
Il ne peult que je n'en aye ung.

Le guilledin.

Pour autant que je suis [très] gay
Le guilledin chacun m'appelle;
Leger suis comme ung papegay,
Fretillant comme ung arondelle,
Et, si je povoys porter selle,
Soyés tous séurs et records
Que jamais ne fauldroit eschelle
Pour monter sur mon joly corps.

Le jenetin.

Le jenetin suis seulement[2]
Pour autant que je suis jeunet[3];
Mais que je soys ung peu plus grant,
On m'appellera le genet;
J'é le corps plaisant, godinet,
Bon pied, bon euil[4] de bonne sorte,

1. Ces deux vers sont incomplets dans le ms.
2. Ms. : suis très-parfaict.
3. Ms. : genet.
4. Ms. : bonheur.

Et fault qu'il soit bien godinet
Celluy qu'i fauldra que je porte.

Ballade d'une hacquenée[1].

Une hacquenée à tout le doré fraing,
Sur le pavé traquãssant doulcement,
Belle et plaisante à regarder de loing
Vey l'autre jour gouverner meschamment,
Laquelle estoit assez honnestement
Entretenue et bien enharnachée,
Marchant souef du pied séurement,
Ainsi que dient ceulx qui l'ont chevauchée.

Mon compagnon vous en sera tesmoing,
Asseurera qu'elle va doulcement,
Bonne à panser et n'a cure de foin,
Ayme viande, qui s'atrille[2] autrement,
Haulte à la main et très bien embouschée,
Tire à la bride et passe largement;
Chacun se tient dessus joyeusement
Ainsi que dient ceulx qui l'ont chevauchée.

Les entremetz a si durs que le poing,
Grasses cuysses, blanches habondamment[3],

1. Je donne cette ballade d'après deux des manuscrits de Soissons, marqués 189; dans l'un elle se trouve au feuillet 27 recto, dans l'autre au feuillet 32.

2. L'autre copie a : *qui s'abille.*

3. Ms. : habondamment blanches.

Courtes oreilles, blancz souriz [1] et le groin,
Jambes et piedz bien faictz parfaitement,
Très bien croysée à tout abondamment;
De son devoir bien faire elle est taillée;
Quant on la picque, elle sault haultement,
Ainsi que dient ceulx qui l'ont chevauchée.

Prince, elle est bonne en chascune saison;
En nul endroit elle n'est escorchée,
Et, sans faillir, mect son homme à raison,
Ainsi que dient ceulx qui l'ont chevauchée.

1. L'une des copies : soureiz.





La grant et vraye Prenostication, pour cent et ung an, de nouveau composée par maistre Tyburce Dyariferos, demeurant à la ville de Pampelune[1].



l'instance, prochas, requeste
Des fragilles entendemens,
J'ay fait ès planètes requeste
Pour diviser les élémens,

1. La Croix du Maine n'a pas cité cette pronostication dans son article de Jehan d'Abondance, « bazochien et notaire du Pont-Saint-Esprit; » mais, comme, en parlant de son recueil *Les moyens d'éviter mérencolie*, etc., la Croix du Maine ajoute : « le tout composé par ledit d'Abondance sous le nom de maître Tyburce, demeurant en la ville de Papetourte; » comme aussi la grant et vraye pronostication de maistre Tyburce Dyariferos, demeurant en la ville de Pampelune, est indiquée comme composée en la ville d'Avignon, il est à croire que nous avons encore affaire à une œuvre de Jehan d'Abondance.

Il arrive souvent que deux quatrains offrent quatre rimes pareilles, à la façon des huitains du 15e siècle;

Et, par ce qu'il y a des gens
Desirant sçavoir quelque chose
Advenir, par faiz diligens
Leur en diray, non pas en prose.

Ceste prenostication
Diligemment j'ay composée,
Selon la constellation
Du signe regnant ceste année.

Ung long temps aura sa durée ;
Jupiter faict conjunction ,
Com on la trouve figurée,
Avec le signe du lyon,

Tellement que ceulx qui feront
Ceste année sans avoir mal,
Pour ceste fois point ne mourront,
Car Mars en est le signe egal.

L'iver de l'année presente,
Sil est froit, ne sera pas chault,
Et, vers la fin, que je ne mente,
Gracieux, s'il n'y a deffault,

L'esté troublé, caligineux;
S'il tonne de cas d'aventure,

mais c'est un reste d'habitude, et la pièce n'est pas en huitains, car il y a trop de quatrains dont les deux rimes sont nouvelles et ne s'enchaînent ni avec celles du précédent, ni avec celles du suivant.

Automne en sera moins foireux,
Et les arbres perdront verdure.

Le soleil clarté ne donra
Se pluyes ou broullïars ont règne;
Mais après beau temps y fera,
S'il ne pleut, c'est chose certaine.

Plusieurs gens en une sepmaine,
Estant sur pont ou sur clochier,
Ainsi que la planète amaine,
S'ilz chéent, ilz seront en dangier.

Il ne fault point avoir de craintes,
Soit en la ville ou aux champs,
Que femmes, qui seront ensaintes,
Cestuy an porteront enfans.

Ainsi se termine le temps,
Esmouvant le trosne divin,
En façon que plusieurs gens
Boiront l'eaue, par faulte de vin.

La lune sera si diverse,
Si espouvantable et terrible,
Si femme chet à la renverse,
Son cul aura le fais pénible.

Si le soleil, qui est visible,
S'il est blanc, ne sera pas rouge,
Et pour ce sera fort nuysible
A impotent qui ne se bouge.

Mais, s'il pleut par quelqu'aventure,
De eaues nous aurons largement,
Et, si vins faillent par,nature,
On le vendra plus cherement.

Plusieurs bestes semblablement,
En quelque lieu qu'elles seront,
Sans difficulté nullement,
Qui les tuera, elles mourront.

Se l'éclipse s'apert demie,
Elle ne sera pas entière,
Et, pour ce, qui perdra la vie
Pour tout vray perdra la lumière.

La lune aura esclipee fière,
Et si regnera par tel point
Que tel aura en gibesiere
Argent qu'après n'en aura point.

De mente, pensées, soucy,
Aura entre autres violettes,
Et largement verrés aussy
De grans et petites noysettes.

Ung tel brouillas par l'air sera
Sans la plupart du genre humain,
Mains qui ne pourra y aura
Voir ung grant blanc dedans leur main.

Des paintres y aura grant tas,
Mais leur mestier si sera maindre

Que il n'estoit en tous estas,
Car tout est achevé de paindre.

A plusieurs coucher il fauldra
Dehors par faulte de maison,
Aussi menger leur conviendra
Du lart en lieu de venayson.

L'yver qui vient, s'il fait tel froit
Qu'il face aux dois venir l'onglée,
Bon fera tenir à destroit
Et chauffer soubz la cheminée.

Nous aurons pour vray les brandons
Jusques à cent ans, se j'ay bon esme,
Au temps que jeuneurs nous rendrons,
Premier dimenche de karesme.

Et je vous dis aussi, affin
Que ne me prenez par la manche,
Quant le karesme prendra fin
Nous aurons Pasques au dimenche.

Le nombre d'or trouver ne puis,
Non plus que faisoye l'autre année;
Je croy qu'il soit dedens ung puis
Cachié, de peur de la brouée.

Les maistres docteurs de Cartage,
Voyans la constellation,

En parlant dessus ce passage[1],
Sont en diverse opinion,

Disant que tel aura envie
De fournir femme qu'il fauldra,
Et tel en prendra par folie
Qui après s'en repentira.

Vénus fera faire mains tours
Aux amans pour veoir leur amye,
Soit bien à Poictiers ou à Tours,
Face beau temps ou face pluye.

Les hérétiques mescréans
Seront tous contre nostre foy;
Comme insensibles, hors du sens,
Vouldront debatre nostre loy.

La monnoye de faulx aloy,
Qui pourra, en mettra avant,
Et tous ceulx qui auront de quoy
Seront prisez tres haultement.

Et saichez, par raison commune,
Comme l'acteur l'a compassée,
Que nous aurons nouvelle lune
Quant la vieille sera passée.

Et, se la lune est embrasée
Ou que troublée elle deviengne,

1. Sur son passage, sur sa course dans le ciel.

Saichez tel ira la vallée
Qui vouldroit aller la montaigne.

Les planettes tel cours auront
Sur le pôle equinocial
Que maintes gens souvent iront
A pié par faulte de cheval[1].

Ung temps de brief si regnera,
Avant que l'on cuylle les orges,
Qui des créatures fera
Tuer et couper maintes gorges.

Par l'influence des corps celestes,
Terrible guerre entre les laix[2],
Commenceront par folles testes,
Mais les culz en feront les paix[3].

Plusieurs femmes coqueteront
Ensemble deçà et delà,
Et à la foiz se debatront,
Dont peu de prouffit en viendra.

Toutes les feuilles trembleront
Par le grant vent qui [lors] fera,
Dont plusieurs gens diviseront
Des choses dont rien ne sera.

1. Cf. IV, 136.
2. Les laïques.
3. La paix se fera au moyen d'un mariage.

Et d'autres plusieurs y aura
Qui seront en très grant dangier,
Par l'éclipce qui aviendra,
De n'avoir maille ne denier.

Nouveau maryé de cest an,
Combien que la femme deffraye,
Comme mauvais beuf le bon Jehan,
Luy conviendra fuyr la raye.

Je treuve des femmes ung tas
Regnant le signe du lion
Qui n'abesseront jà leurs estas
N'emplus que celles de Lion.

Des hommes plus d'un million,
Se en elles ont paroles ou plet,
Hors mis toute rebellion,
Elles auront le hault caquet.

Si pluye vient en abondance,
Il sera grant marché de fanges,
Et foyre generalle en France,
Mesmement au temps de vendenges.

En mains pays on fera changes,
Car en lieu de pet ou de vesse
On chiera long ou à lozanges,
Sans que ce autrement on se blesse.

Au four, au molin, aux fontaines,
Les femmes de commune estime

Parleront comme capitaines ,
Sans y avoir raison ne rime.

Plusieurs demourront jusqu'à prime
De paour de perdre leur mol lit ,
Cuidant comme ung manche d'écrime
Faire enroidir ce qu'amollit.

Tel cuidera estre bien sage
Qui sera vray fol de nature ;
Cela procède de l'usage
Du planète nommé Mercure.

En cestuy an ne baillez point
Au chat garder vostre frommaige ;
Car, s'il le peut trouver à point ,
Pas n'y trouverez d'avantaige.

Il fera ung si grand eschec,
Se le temps est double ou couvert ,
Que plus tost ardra le bois sec
Que ne fera pas le bois vert.

Tous les enfans du temps present
Auront souvent le nez morveux ,
Et, s'on les endort en bersent ,
Souvent les trouverez breneux.

Et, s'ilz ne meurent jeunement,
Par accident ou d'aventure ,
Saichez qu'ilz vivront longuement ,
Ou ce sera contre nature.

En cestuy an qui aymera
Nourrisses, si prengne bien garde,
Car partout on l'escriera
Com ung amoureux de moutarde.

S'on a bien tout espeluchié
Au cours des planètes en nombre,
Quant le soleil sera couchié
Lors tous les folz seront à l'ombre[1].

Mais le facteur du firmament,
Qui peut bien tout faire amender,
En le priant devotement,
Nous pourra de ces maulx garder.

Je prens le temps à l'aventure;
Bon temps, mal temps, tout passera;
En bon temps vueil mettre ma cure;
Advienne qu'avenir pourra.

Cy finist la prenostication, pour cent et ung an, composée et ditée en la ville et cité d'Avignon par maistre Tyburce Dyariferos.

1. C'est le proverbe qui a encore cours : Quand le soleil est couché, il y a bien des bêtes à l'ombre.





[*La Ballade d'un prisonnier.*]

Coustelier, pour terminer la dernière feuille d'un volume, a plus d'une fois imprimé une ou deux ballades détachées. Me trouvant comme lui vis-à-vis de trois pages qu'il faudroit laisser blanches, je demanderai la permission de l'imiter, en donnant une ballade inédite. Ce sera en même temps une énigme historique que je soumettrai à mes lecteurs. Elle avoit été recueillie sur un feuillet manuscrit par M. Bréghot du Lut, qui se proposoit de la publier dans un recueil de poésies lyonnoises des XVe et XVIe siècles, et elle m'a été obligeamment transmise par son beau-frère M. Péricaud. Rien ne prouve dans le texte de la pièce qu'elle soit réellement lyonnoise, et, si elle l'est, je ne voudrois pas l'attribuer à un des compagnons du duc de Nemours, enfermé à Pierre Scise le 7 février 1594, jour auquel les Lyonnois, secouant le joug de la Ligue, ouvrirent leurs portes au maréchal d'Ornano. La forme de la ballade étoit alors en désuétude, et le langage est si antérieur à cette époque que la

pièce, qui ne peut pas descendre au-dessous du premier tiers du XVI[e] siècle, pourroit être reportée jusqu'à la fin du XV[e] siècle. Il est difficile d'espérer trouver le nom même du prisonnier, mais il serait curieux de connaître celui de son tuteur, messire Jacques; cela suffiroit pour fixer la date.

BALLADE.

A monsieur Jacques, mon tutteur.

S'il convenoit que l'on eust du mault temps,
En ce crotton [1] bien l'avoir je m'attens,
Sire Jacques, veu mon commencement
Conjecturant pitteux diffi[ne]ment.
Hélas! hélas! J'ay dit : « s'il convenoit »;
Il conviendra pour vray, chascung le veoit,
Premièrement coucher sur terre dure
Où ne crust onc feuillage ni verdure.

Obmettray-je du crotton la plaisance?
Certes nenny, veu mesmement l'aisance,
Car l'on pourroit y loger un pourceau,
Honnestement accompagné d'un veau.
Brief de concluds et de ce me dispose
Que Malheurté fera sur moy sa pose,
Si n'avez cure d'icy me delivrer;
Si je suis vert, l'on me ferat meurer [2].

1. Conférez ce volume, p. 191-2.
2. Sur cette expression, voyez la note du t. IV, p. 162.

Nonobstant ce que je suis assez meur,
De par le diable, par la grande rigueur,
Je n'ay membres que tous n'ayent changés
Force à foiblesse; à ce ils sont rangés.
Pour ce, mon tutteur, il faut à ce pourvoir,
S'avez desir en bon point brief me veoir;
Car, si de brief sur ce n'ay providence,
Je danseray la macabrée danse.

In hoc loco de morbo minimo
Magnam pietatem habeo
Non potest se purgare.





TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DU TOME HUITIÈME.



Montaiglon, Anatole de
Courde de
Recueil de poésies
françoises